A Mogadiscio

L'ambassadeur de France en Somalie est ... par des partisans de l'indépendance de ...

En Irak

La résistance armée au Kurd... *semble s'effondrer*

...TNESS CLUB: ... vous mettre en forme.

Vitatop 365 jours de forme par an

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9391 — 32 PAGES — MERCREDI 26 MARS 1975

Selon son premier ministre

Le Portugal demeurera dans l'OTAN

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LA CHUTE DE DEUX NOUVELLES CAPITALES PROVINCIALES

Le Vietnam du Sud se trouve coupé en deux

LA DÉROUTE

De retrait stratégique, le repli des forces sud-vietnamiennes devant la poussée communiste est en train de se transformer en déroute. Hier encore, malgré l'abandon de provinces entières dans l'intérieur du pays, les troupes du président Thieu tenaient une bande côtière à peu près ininterrompue, le long de laquelle pouvaient se déplacer d'éventuels renforts. Cette continuité vient d'être brisée, et le Vietnam du Sud est désormais coupé en deux. Il ne reste plus au nord du 15e parallèle qu'une « poche » gouvernementale à l'intérieur de laquelle la situation des villes de Hué et de Danang parait plus que précaire.

Ce bouleversement accéléré de la carte militaire a d'ores et déjà deux conséquences. La première est l'apparition d'un « troisième Vietnam », géographiquement homogène, appuyé aux frontières du Vietnam du Nord, du Laos et du Cambodge, et à l'intérieur duquel commence à se mettre en place une nouvelle administration, celle du G.R.P. (gouvernement révolutionnaire provisoire). Le régime de Saigon a bien vu le danger que présentait cette nouvelle situation, et c'est pourquoi il vient d'éprouver le besoin de réaffirmer sa souveraineté sur « tout le territoire au sud du 17e parallèle ». Il demeure que ce « troisième Vietnam » est désormais une réalité et que tout règlement à venir devra en tenir compte.

La seconde conséquence est l'affaiblissement très net de la position politique du président Thieu. L'opposition a beau jeu de lui reprocher l'abandon pratiquement sans combat d'une partie du territoire national et son incapacité à défendre des régions côtières qualifiées huit jours plus tôt de stratégiquement plus importantes que les Hauts-Plateaux.

A l'échec militaire s'ajoute le désordre croissant causé par l'exode de près de neuf cent mille réfugiés lancés sur les routes du pays, broyés au passage par la retraite en catastrophe des troupes gouvernementales, et dont la très aléatoire réinstallation dans des régions demeurées sous l'autorité du gouvernement de Saigon pourrait coûter, selon les experts américains, de 40 à 100 millions de dollars. C'en serait sans doute assez pour achever de désorganiser l'économie sud-vietnamienne, déjà considérablement affaiblie par une inflation galopante.

Cette situation a pour résultat dans lequel nait le sentiment de créer un climat de désarroi que tout pourrait désormais arriver à Saigon. La presse locale elle-même, pourtant étroitement surveillée, commence à demander si le Vietnam du Sud est encore doté d'un véritable gouvernement, ou si le régime glisse sans résistance vers son anéantissement.

La question mérite en tout cas d'être posée. L'offensive des forces communistes vise manifestement avant tout à provoquer le départ du général Thieu, que le G.R.P. comme Hanoï, refusent désormais de considérer comme un interlocuteur possible pour l'application des accords de Paris. Pour une part au moins, des situations parallèles se sont ainsi créées à Saigon et à Phnom-Penh — où l'éviction du maréchal Lon Nol apparait également comme un préalable indispensable à tout règlement négocié.

Dans ces deux affaires, les véritables choix sont entre les mains des Etats-Unis. C'est à Washington, en effet, de savoir s'il entend encore soutenir des régimes au bord de l'effondrement et qui ont montré leur incapacité à se doter d'assises politiques suffisamment solides pour les mettre à l'abri de la destruction militaire. Le Congrès montre qu'il n'y est pas disposé. Il reste à M. Kissinger, malheureux au Proche-Orient, à tirer également les leçons de l'échec de sa politique en Indochine pour essayer, comme le « New York Times » le lui suggère, « de sauver quelque chose du naufrage : un reste d'humanité et d'honneur ».

La chute de deux nouvelles capitales provinciales, Quang Ngai et Tam Ky, investies dans la journée du lundi 24 mars par les forces communistes, marque un nouveau tournant dans le déroulement des opérations au Vietnam du Sud. Les deux localités sont en effet situées sur la côte orientale du pays, qui se trouve ainsi coupé en deux. Les villes de Hué et de Danang sont désormais isolées, et les forces de Saigon ne peuvent plus y accéder par voie de terre.

Au Cambodge, les forces gouvernementales ont subi, lundi 24 mars, de nouveaux revers et ont dû, notamment, abandonner plusieurs positions à Tuol Leap, à une dizaine de kilomètres de l'aéroport de Pochentong.

Adoptant lundi, avec de fortes amputations, le projet de loi d'aide à l'étranger, le Congrès des Etats-Unis a voté un crédit de 440 millions de dollars pour la « reconstruction de l'Indochine », mais ni le Cambodge ni le Vietnam du Sud ne recevront l'aide militaire de 522 millions de dollars réclamée d'urgence par le président Ford.

S'il est clair, d'après les informations en provenance de Saigon, que les forces communistes ont effectivement atteint la côte à Quang-Ngai et à Tam-Ky, une part d'incertitude subsiste quant à la situation exacte dans les deux villes. Le porte-parole du commandement sud-vietnamien indiquait ainsi que des combats se poursuivaient encore dans la matinée de mardi à Tam-Ky, alors que des informations recueillies de source militaire également à Saigon annonçaient que la ville était, en fait, tombée dans l'après-midi de lundi.

L'incertitude règne également quant au sort de Hué. Citant des sources diplomatiques, l'agence Associated Press annonce que l'ancienne capitale impériale est abandonnée par les forces gouvernementales, qui ont commencé dans la nuit de lundi à mardi leur évacuation par bateau. Cette nouvelle n'était pas confirmée cependant de source officielle. Le commandement sud-vietnamien indiquait seulement que la ville était soumise à une forte pression communiste, soutenue par des bombardements d'artillerie lourde.

Les combats se poursuivent également dans d'autres secteurs, en particulier dans la province de Binh-Long, où la dernière enclave tenue par les forces gouvernementales, Chon-Thanh, a subi dans la nuit de lundi à mardi un assaut de l'infanterie communiste appuyée par des blindés.

● A SAIGON ET A L'ETRANGER, la situation politique du président Thieu fait l'objet de multiples spéculations. Selon le journal japonais *Mainichi*, le président sud-vietnamien a échappé dimanche à une tentative d'attentat perpétrée par un officier de haut grade qui a été aussitôt arrêté. Le porte-parole du gouvernement de Saigon a d'abord indiqué qu'il n'était pas en mesure de faire de déclaration à ce sujet, mais un communiqué a ensuite affirmé qu'il s'agissait de « *rumeurs sans fondement* ».

Un des dirigeants de l'opposition, le sénateur Vu Van Mau, président de la Force de réconciliation nationale bouddhiste, a accusé lundi le général Thieu « *d'avoir fait perdre en moins de deux semaines au Vietnam du Sud plus de terres et de population qu'il n'en avait perdu au cours des vingt dernières années* ». Il a affirmé que des comités locaux de son mouvement étaient restés en place dans les provinces récemment abandonnées et qu'il était toujours en liaison avec eux.

Mardi matin, les élèves du lycée technique de Cao-Thang, à Saigon, ont refusé d'entrer dans leurs salles de classe et ont manifesté contre les nouvelles dispositions prises par le gouvernement et avançant l'âge de la conscription à dix-sept ans.

Le ministère sud-vietnamien des affaires étrangères a publié, pour sa part, mardi une protestation contre « *l'invasion barbare d'une partie du territoire de la République du Vietnam par les communistes nord-vietnamiens* ».

● A WASHINGTON, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Nessen, a indiqué que le président Ford n'envisageait pas pour le moment de faire de déclaration sur l'Indochine.

Au Pentagone, on annonce que, après l'*Okinawa*, un second porte-hélicoptères américain, le *Hancock*, croisera prochainement au large des côtes indochinoises. Il pourrait se charger de l'évacuation des Américains bloqués dans la ville de Danang. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

(Lire nos informations page 3.)

PILIER DE L'INFLUENCE AMÉRICAINE AU PROCHE-ORIENT

Le roi Fayçal d'Arabie Saoudite a été assassiné par un de ses neveux

Victime d'un attentat, le roi Fayçal d'Arabie Saoudite est décédé ce mardi 25 mars à l'Hôpital central de Ryad, où il avait été transporté.

Selon l'Agence d'information égyptienne du Moyen-Orient, qui cite la radio de Ryad, l'attentat s'est déroulé au cours d'une réunion que le souverain présidait mardi matin.

Son neveu, l'émir Fayçal Ben Moussaed Ben Aziz, s'est approché du monarque sous prétexte de le saluer et a tiré plusieurs coups de feu en direction du souverain, qui a été atteint de plusieurs balles.

Le souverain wahabite, qui était âgé de soixante et onze ans, était un musulman austère qui avait réussi à maintenir son pays à l'écart des grands courants qui ont secoué le monde arabe. Il avait pris une prédominence considérable dans la région, du fait du pactole que lui rapportait le pétrole et s'était sensiblement rapproché du Caire.

Il était l'un des piliers de l'influence américaine au Proche-Orient, et sa disparition a toutes chances d'affecter sérieusement l'équilibre des forces dans la région.

Dans sa quatrième causerie « au coin du feu »

Le président de la République traite de la sécurité de la France et des Français

M. Giscard d'Estaing a enregistré, mardi matin 25 mars, sa quatrième causerie mensuelle « au coin du feu », qui devait être diffusée le soir même sur les chaînes nationales de radio et de télévision (19 h. 45 sur Antenne 2, France Inter et les radios périphériques, 20 heures sur TF 1, 22 h. 10 sur FR 3). Le président de la République avait l'intention d'entretenir ses concitoyens de la « *sécurité de la France* » vis-à-vis du monde extérieur et de la sécurité des Français en ce qui concerne l'économie et l'emploi, mais son propos devait avoir aussi, selon son entourage, « *un contenu politique* ».

Si le chef de l'Etat a déjà, à de nombreuses reprises depuis son élection, exposé ses vues en matière économique, c'est la deuxième fois seulement que le chef des armées, selon la Constitution, traite publiquement de la défense. Lors d'une conférence de presse, le 24 octobre 1974 à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing avait répondu assez longuement à des questions sur l'emploi de l'arme nucléaire et la nécessaire rénovation des forces classiques.

Pendant sa campagne présidentielle, l'an dernier, M. Giscard d'Estaing s'était déclaré partisan du maintien et du développement des moyens nationaux de la dissuasion nucléaire. Si des inflexions ont été données, depuis, dans le sens d'une priorité accrue aux sous-marins nucléaires par rapport aux deux autres systèmes — bombardiers et missiles du plateau d'Albion — mis en œuvre par l'armée de l'air, le chef de l'Etat a approuvé la continuation, en souterrain, des expériences nucléaires. Il a toutefois apporté une nuance dans la doctrine d'emploi de l'arme nucléaire, en précisant que la menace de la force nucléaire ne serait brandie que contre une puissance nucléaire ou contre tout autre pays qui agresserait directement le territoire national

Au-delà de ce qui peut apparaitre à beaucoup comme une vérité d'évidence, cette nuance introduite par le président de la République donne à penser que M. Giscard d'Estaing estime de moins en moins vraisemblable l'emploi opérationnel et offensif de l'arme nucléaire, mais de plus en plus indispensable une modernisation des forces classiques capables, par leur souplesse, leur mobilité et leur diversité, de faire face à d'autres hypothèses de conflits — locaux ou régionaux — dans lesquels pourraient être engagés les intérêts de la France ou la protection de ses lignes extérieures de communication.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement se dit préoccupé, actuellement, d'améliorer la condition militaire — par le moyen d'un projet de statut qui est très vivement critiqué dans les armées — et de concevoir, sur des bases nouvelles, l'organisation des forces classiques et leur équipement, avec un budget de la défense qui devra nettement donner le pas, comme dans d'autres pays à l'étranger, aux dépenses de fonctionnement sur les investissements. Le principe de l'armée de conscription demeure et, si diverses formules d'organisation militaire faisant appel au contingent continuent d'être à l'étude dans les états-majors, le ministre de la défense a rappelé, récemment, que le service d'un an restait la loi. — J. I.

Après l'enlèvement de l'ambassadeur de France M. Giscard d'Estaing intervient auprès de Mogadiscio

M. Jean Gueury, ambassadeur de France à Mogadiscio, était toujours détenu mardi 25 mars, en fin de matinée, par les quatre membres du Front de libération de la Côte française des Somalis (Djibouti) qui l'ont enlevé dimanche. L'ultimatum des ravisseurs devait expirer mardi à 17 heures. M. Giscard d'Estaing a fait parvenir au gouvernement de Mogadiscio un message dans lequel il souligne sa responsabilité dans la protection des diplomates. **(Lire nos informations p. 32.)**

Dans une enquête dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial en Somalie évoque les ravages provoqués par la sécheresse dans ce pays, ainsi que son évolution politique et économique.

SOMALIE 1975 : an VI de la révolution

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Galka'yo. — Deux puits seulement sur les dix que compte la ville de Galka'yo sont encore utilisables. Sur la margelle du premier, patinée par le va-et-vient incessant des récipients, des hommes drapés dans la fouta, pièce de toile dont s'habillent les nomades somalis, laissent glisser une outre de cuir au bout de 30 mètres de cordages. A proximité, quelques chèvres, des moutons et une soixantaine de chameaux, dont plus du tiers baraquent sans paraître capables de se remettre sur pied.

Au fond du second puits, l'eau stagne à un niveau si bas que l'on a dû y faire descendre un homme encordé. Dans une position particulièrement pénible, il remplit les récipients que lui font parvenir ses compagnons.

Omar Mouhamoud Osman, commissaire politique de district et capitaine de gendarmerie, assisté de trois conseillers politiques, prépare la répartition du maïs, de l'huile et de la farine qui viennent d'arriver par camions de Mogadiscio. « *Nous avons déjà distribué 300 quintaux de sucre*, dit-il, *mais nous en aurions encore besoin de 2 000...* »

(Lire la suite page 2.)

UN LIVRE DE JEAN ELLEINSTEIN

Le phénomène stalinien vu par un communiste

C'est dans la clandestinité d'un pavillon de banlieue, où l'avait conduit la ridicule affaire des pigeons, due à l'imagination d'un ministre de l'intérieur, que Jean Elleinstein, alors dirigeant de l'Union de la jeunesse républicaine de France, autrement dit des jeunesses communistes, apprit, en mars 1953, la mort de Staline. Comme à des millions de Soviétiques, à des millions de communistes dans le monde, la nouvelle lui arracha des larmes.

Devenu historien, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, auteur entre autres d'une « Histoire de l'U.R.S.S. », en quatre volumes, dont le dernier vient de paraître, le même Jean Elleinstein écrit aujourd'hui : « Je ne nie pas que Staline ait eu parfois des mérites. » La phrase figure dans le livre dense, clair et, dans l'ensemble, véridique qu'il consacre à l' « Histoire du phénomène stalinien », et qui recoupe et développe, sous une forme ramassée et donc plus saisissante, l' « Histoire de l'U.R.S.S. », C'est dire l'importance du chemin parcouru par l'auteur, mais aussi de la publication d'un tel ouvrage.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

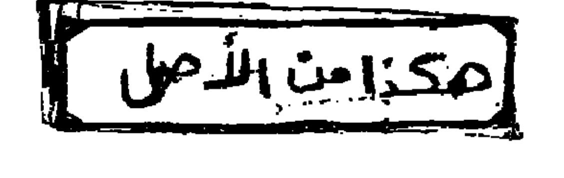
Bader et badauds

Nous sommes nombreux au sud de la Dordogne à avoir appris avec stupeur et indignation, au cours d'une récente émission télévisée, que le verbe bader ne figure pas dans le dictionnaire de la langue française et donc dans le bon usage qui nous est imposé par nos maîtres de langue d'oïl.

Les Parisiens veulent bien être badauds, mais ils ne veulent pas bader. Mais alors, Diou biban! comment expriment-ils ce que font la bonne moitié des Français satisfaits — selon les sondages — devant les exercices de voltige du pouvoir ?

Le point fort du voyage de M. Chirac en Union soviétique a été, il est vrai, sa visite au cirque de Moscou où il est allé étudier sur place l'expression béate des spectateurs, quand les meilleurs clowns du monde font sur la piste leur numéro.

ROBERT ESCARPIT.



AFRIQUE

SOMALIE 1975 : an VI de la révolution

(Suite de la première page.)

Un de ses assistants cite un proverbe somali : « *Celui qui veut du bien à son prochain lui souhaite eau et blé en suffisance.* »

Il rappelle qu'en 1964 la précédente sécheresse fut, pour les gens riches, l'occasion de faire des profits illicites supplémentaires au détriment des plus pauvres, et ajoute : « *Depuis la révolution du 21 octobre 1969, depuis que les militaires ont confisqué le pouvoir aux civils concussionnaires, de tels excès ne sont plus possibles.* »

Un troisième homme donne des indications sur ce que fut la spéculation sur l'eau : « *En 1964, certains transportaient l'eau et la vendaient ensuite jusqu'à 30 shillings (1) le baril. Le gouvernement révolutionnaire a modifié cela en assurant lui-même le transport. A l'heure actuelle, ceux qui ont une source de revenus, une minorité, paient l'eau 1 shilling et demi le baril. Les autres la reçoivent gratuitement.* »

Si l'opinion européenne est informée de la sécheresse qui a ravagé les pays sahéliens d'Afrique occidentale et l'Ethiopie, elle ignore en revanche que ce drame sévit aussi en République de Somalie, éprouvant des populations déjà déshéritées.

Le général Syaad Barre, président de la République, a indiqué, le 13 janvier, que cent trente-sept mille réfugiés étaient déjà regroupés dans des camps, où continuent d'affluer quotidiennement plusieurs milliers de nomades. Il a ajouté que si la sécheresse persistait, le nombre des réfugiés atteindrait sept cent mille au cours des prochains mois.

Un comité d'urgence a été créé, sous la présidence du général Kulmié, l'un de ses principaux animateurs était M. Hamib, directeur de la coordination au ministère du Plan. L'an dernier, une mission du Parlement européen a fait état de cent mille sinistrés, et réclamé une aide immédiate pour cinquante mille d'entre eux. M. Omar Jama, représentant de la République de Somalie, avait saisi les autorités de la Communauté économique européenne d'une demande d'aide.

Le Fonds européen de développement de Bruxelles octroie annuellement 4 000 tonnes de céréales au gouvernement de Mogadiscio. 2 300 tonnes de riz ont été livrées en décembre dernier et 1 700 tonnes de « *secours normaux* » sont attendus dans les prochaines semaines, ainsi qu'une trentaine de camions-citernes. Mais les Somaliens réclament des secours supplémentaires immédiats.

Les cinq régions situées à la pointe nord-est du pays sont les plus gravement éprouvées. En décembre, on citait, à Mogadiscio, le chiffre officiel de 200 personnes mortes de faim. Le gouvernement a prélevé à la hâte sur les vivres stockés dans les villes pour les acheminer en brousse, et institué des cartes de rationnement pour le sucre, la farine et le sorgho.

Depuis quatre mois, le général Syaad Barre multiplie les appels à la solidarité internationale, et a obtenu qu'en décembre des représentants de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge viennent enquêter sur l'ampleur du désastre. Le 26 novembre dernier, le chef de l'Etat a convoqué les représentants diplomatiques de plusieurs pays arabes, puis a fait appel à l'ONU, à la République populaire de Chine et à l'Union soviétique.

Des céréales — 50 000 tonnes — vont être livrées au titre du programme alimentaire mondial (PAM) par l'ONU. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) serait disposé à accorder un crédit spécial de 900 000 dollars pour financer des forages. Des dons en produits alimentaires ont été faits par plusieurs Etats arabes.

Aucun espoir de pluie avant mai

Président du Croissant-Rouge somalien, le Dr Ahmed Mohammed Hassan nous explique les causes du drame : « *De 1968 à 1974, le régime des précipitations n'a été normal qu'en 1972. En 1974, le pays n'a pas reçu la moindre goutte de pluie. Aucune région n'est vraiment épargnée par la sécheresse, pas même la Mésopotamie somalienne, située entre les fleuves Schebelle et Juba... Jusqu'en septembre, nous avons essayé de surmonter seuls les difficultés, puis, devant la montée des périls, nous avons écrit à M. Kurt Waldheim... Actuellement, il existe des camps de réfugiés dans les cinq régions les plus gravement touchées, celles de Bari, Nugaal, Togdheer, Sanaag et Mudugh... Cinquante-six mille sinistrés sont déjà regroupés dans des installations aménagées à leur intention...*

» *La saison des pluies est terminée, et nous n'avons aucun espoir de voir la moindre précipitation avant le mois de mai. Les six prochains mois seront très durs, et des secours massifs s'imposent, car le nombre des sinistrés devrait rapidement atteindre sept cent mille, voire un million. Les besoins en lait en poudre, sucre, maïs, dattes sont particulièrement pressant... Des médicaments sont indispensables, parce que les cas de diarrhées se multiplient... Il nous faut également des vêtements, car, dans certaines zones, les nuits sont très fraîches...* »

A Las-Anod, au pied des Darié Hills, dans l'ancien protectorat britannique du Somaliland (2), on atterrit dans un fond de vallée desséchée, où s'entassent des troupeaux de chameaux squelettiques et plusieurs milliers de chèvres, qui n'ont aucune chance de pouvoir se désaltérer, les eaux de ruissellement des cirques de montagne voisins n'ayant pas irrigué cette vallée depuis des mois.

C'est dans cette agglomération sans cachet particulier, ensemble de maisons aux murs de terre et de *gurgi* — huttes temporaires faites de peaux de chameau posées sur des arceaux d'épineux, — que fut assassiné par un policier, quelques jours avant la révolution d'octobre 1969, le président Shermake. La sécheresse qui persistait alors depuis plus d'une année ne serait pas étrangère à ce drame, resté en partie mystérieux.

Sur l'emplacement d'un ancien camp de prospecteurs américains de pétrole, un premier camp de réfugiés a été ouvert en octobre. Il regroupait alors cinq cents personnes. Aujourd'hui, leur nombre a quintuplé. Un des responsables locaux nous affirme que « *pas une goutte de pluie n'est tombée à Las-Anod depuis quatre ans* ». « *Nous distribuons du maïs moulu, de l'huile, du mil, des dattes, du sucre, selon nos disponibilités. Hier, nous avons distribué 250 grammes de riz par adulte et 150 grammes par enfant, ce qui correspond à la ration quotidienne du moment...* »

L'inquiétude est grande. Tous les moutons sont morts, ainsi que 50 % des chameaux (une famille nomade dispose normalement d'une centaine de chameaux pour assurer sa subsistance). Le responsable local du ministère de la santé est préoccupé par la dégradation de l'état sanitaire : « *Nous avons de nombreux cas de bronchite, car les vents frais soufflent durant la nuit sur des gens qui n'ont pas assez de vêtements et pratiquement pas de couvertures.* »

Jusqu'à présent, les secours envoyés de Mogadiscio sont parvenus à temps et ont été distribués dans de bonnes conditions. D'autre part, le gouvernement somalien s'efforce de réaliser divers projets qui portent sur la transformation des structures sociales.

« Bientôt le Bangladesh ? »

Les cinq camps de réfugiés dispersés autour de Las-Anod vont être regroupés et transférés à 25 kilomètres, sur un important point d'eau. « *Ce transfert,* nous explique un jeune capitaine, récemment arrivé de la capitale, *s'impose d'abord parce que la distribution des secours sera plus aisée, mais aussi parce qu'à proximité du nouvel emplacement se trouvent des terres cultivables qui permettront de sédentariser les nomades. Il faut que le fléau qui nous atteint soit une occasion de rééquilibrer l'économie locale en accordant une place plus importante aux sédentaires. Le gouvernement veut modifier les structures économiques somaliennes... Il faut que les populations de l'intérieur cultivent, que celles du littoral pêchent, et que la Somalie cesse d'être un pays composé presque exclusivement de pasteurs...* »

A Burao, qui fut un important poste militaire à l'époque coloniale britannique, le colonel d'aviation Mohammed Ali Daher, qui exerce les fonctions de gouverneur, précise que de nombreux sous-alimentés succombent à la maladie. Avant de nous accompagner pour une visite aux réfugiés, il nous rappelle que « *cette région était autrefois la plus importante de toute la Somalie pour l'élevage. Ice se trouvait le grenier à viande du pays, et c'est de Burao qu'étaient exportés, par le port de Berbera, les animaux de boucherie vers les pays arabes..* »

Le colonel Mohammed Ali Daher, fait état de deux formes d'aide : « *Nous transportons les nomades qui ont encore quelques bêtes dans les zones montagneuses où il a plu, car ici la sécheresse est totale depuis quatre ans. Nous regroupons ceux qui ont perdu tout leur cheptel dans des camps, où ils reçoivent nourriture et médicaments.* »

Casque colonial vissé sur le crâne, des techniciens chinois, disposant de matériel lourd, achèvent le grand axe routier qui reliera Belet-Uen à Burao. D'autres forent des puits. Certains disposent d'installations fixes, qui ne sont pas très éloignées du camp de Beer, situé à 18 kilomètres de Burao, où deux camions-citernes ravitaillent en eau trois mille sinistrés qui attendent patiemment soins et vivres.

Des militaires puisent dans de vastes touques, qui ont autrefois servi au transport de carburant, un mélange de thé et de lait en poudre distribué à plusieurs centaines d'enfants accroupis sur le sable. Une minorité de « privilégiés » a installé de précaires abris de peaux et de toile, mais la grande majorité des gens dorment sur une natte. Trois chameaux broutent des épineux : ce sont les survivants d'un massacre au cours duquel les affamés ont égorgé leurs bêtes avant qu'elles ne meurent de faim.

A Qoryalé, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Burao, le spectacle est à peu près identique. Selon le représentant de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, qui s'efforce de recenser les besoins, « *ce n'est pas encore le Bangladesh, mais cela pourrait bientôt le devenir...* »

A Garoe, à la frontière entre l'ancien Somaliland et l'ancienne Somalia, dans la Migiurtinia, non loin d'autres chantiers routiers confiés à des techniciens chinois, un nouveau camp de réfugiés est en cours d'installation. Des camions amènent hommes, femmes et enfants qui, au milieu d'un silence impressionnant, commencent aussitôt à monter des *gurgi*. Des soldats distribuent aux familles de la toile de fabrication locale destinée à les protéger du froid. Rien ne semble laissé au hasard. Distribution de vivres et de vêtements, soins médicaux, construction de citernes de pierre, alphabétisation, toutes ces actions sont menées de front. « *En même temps que nous venons au secours des victimes,* nous dit un jeune fonctionnaire, *nous les alphabétisons, ce qui nous permet de préparer simultanément la solution du problème nomade...* »

PHILIPPE DECRAENE.

Prochain article :

LA CROISADE CONTRE L'IGNORANCE

(1) 1 shilling vaut à peu près 0,80 F.

(2) Réuni à l'ancienne Somalia italienne, au moment de la proclamation de l'indépendance des deux territoires, le 1er juillet 1960.

Maroc

M. Dijoud s'entretient à Rabat de l'émigration en France

De notre correspondant

Rabat. — En visite officielle au Maroc, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, devait être reçu, ce mardi 25 mars à Rabat, par le premier ministre, M. Ahmed Osman, et par le ministre des affaires étrangères, M. Laraki. Il avait eu la veille des entretiens avec le ministre du travail et celui de l'intérieur.

Si les relations entre Paris et Rabat n'ont pas été traversées par des crises et des incidents aussi graves que ceux qui ont marqué les rapports franco-algériens à propos des travailleurs immigrés, une concertation n'en a pas moins paru souhaitable entre les deux capitales. Confirmant le souci plusieurs fois exprimé par le président Giscard d'Estaing d'améliorer les conditions de séjour en France des travailleurs étrangers (parmi lesquels environ deux cent soixante-dix mille Marocains), la présence ici de M. Dijoud paraît significative, à quelques semaines de la venue dans le royaume du chef de l'Etat français.

Depuis 1963, la France et le Maroc sont liés par une convention de main-d'œuvre. Une antenne de l'Office d'immigration a été établie à Casablanca, et les travailleurs marocains bénéficient en France de prestations sociales qui ont été étendues au fil des ans. Récemment, cependant, le ministre marocain du travail indiquait qu'il convenait de rechercher auprès des pays européens de meilleurs avantages au profit des ses compatriotes et de leurs familles.

Indépendamment des données générales de la situation des travailleurs immigrés et des améliorations que les responsables français entendent y apporter, il y a, à partir du Maroc, un courant d'émigration clandestine à travers l'Espagne. Il y a aussi le cas des « saisonniers », dont la présence après l'expiration de leur contrat posait encore dernièrement des problèmes dans le midi de la France.

M. Dijoud devait s'entretenir de ces questions avec ses interlocuteurs. Il devait aussi envisager avec eux la meilleure procédure pour faciliter le retour au Maroc des Marocains ayant reçu en France une formation technique et leur insertion dans les activités professionnelles de leur pays.

L. G.

Rhodésie

TANDIS QUE S'OUVRE LE PROCÈS DE M. SITHOLE

Les dirigeants nationalistes affirment que la « règle de la majorité » n'est pas négociable

Le procès du Révérend Sithole, l'un des dirigeants de l'African National Council (A.N.C.) de Rhodésie, s'est ouvert le lundi 24 mars à Salisbury. L'ancien président du Zimbabwe African National Union (ZANU) est accusé d'avoir voulu éliminer certains de ses rivaux au sein du mouvement nationaliste et d'avoir saboté l'application des accords de cessez-le-feu conclus à Lusaka au mois de décembre dernier.

Le comité exécutif de l'A.N.C. a fait savoir le dimanche 23 mars que la formation d'un gouvernement en Rhodésie selon la règle majoritaire n'était pas négociable et que les discussions avec les autorités ne reprendraient pas tant que celles-ci « violeraient » les accords de Lusaka.

L'enterrement de M. Chitepo, ancien président par intérim du ZANU, tué le 18 mars par l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture, a eu lieu samedi à Lusaka, en Zambie. Dans l'homélie qu'il a prononcée à cette occasion, Mgr Muzorewa, président de l'A.N.C., n'a pas écarté l'idée selon laquelle l'attentat pourrait avoir été l'œuvre « d'un ennemi noir utilisant un agent noir, qui peut avoir perdu de vue le but de la lutte et pourrait maintenant n'œuvrer qu'à son bénéfice personnel ».

« *Les accusations portées contre le Révérend Sithole ne reposent sur aucun fondement. En l'accusant d'avoir voulu éliminer de soi-disant rivaux au sein du mouvement nationaliste, le gouvernement de M. Smith poursuit un double but : tenter de diviser les dirigeants africains et avoir un prétexte pour suspendre les négociations sur le problème constitutionnel* », nous a déclaré M. Saul Ndlovu, directeur du département d'information de l'A.N.C. de Rhodésie, qui occupait précédemment les mêmes fonctions au sein du ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe). M. Ndlovu, qui faisait dimanche 23 mars une brève escale à Paris, vit en exil depuis 1964, allant de Dar-Es-Salaam à Lusaka et de Lusaka au Caire. Il a participé aux négociations qui se sont déroulées en janvier et février derniers avec les autorités. L'assassinat de M. Chitepo, dit-il, n'est pas le fait de nationalistes. Il doit être mis au compte du régime de M. Smith, qui a voulu ainsi donner un contenu aux accusations contre le Révérend Sithole. Ce meurtre, de même que le procès fait à l'ancien leader du ZANU, ne créent pas, ajoute-t-il, les conditions pour que les combattants de la liberté déposent les armes.

M. Ndlovu, qui ne cache pas son pessimisme, estime que M. Smith et M. Vorster ne divergent que sur la tactique, mais pas sur la politique à suivre. Le premier ministre sud-africain n'a-t-il pas, rappelle-t-il, déclaré la semaine dernière qu'il ne retirerait pas ses « forces de police » tant que subsistera la guérilla ? Selon lui, l'accord de Lusaka de décembre dernier est seulement destiné, dans l'esprit de M. Smith, à gagner du temps afin de permettre aux Blancs de Rhodésie de se réorganiser et de se renforcer. « *Le gouvernement de Salisbury,* dit-il, *vient d'acheter en Jordanie trente et un bombardiers Canberra, des chars et du matériel britannique, notamment des missiles très sophistiqués. Ce matériel a transité par Pretoria.* »

M. Ndlovu, qui insiste sur l'unité de vues qui règne, selon lui, actuellement dans les rangs nationalistes, ne croit plus à la possibilité d'un règlement pacifique avec le régime de M. Smith. « *Il ne veut à aucun prix,* souligne-t-il, *de la « majority rule », et n'acceptera jamais la reconnaissance du principe « un homme, une voix ». Il souhaite la mise en place d'un système comparable à celui des bantoustans en Afrique du Sud. C'est inacceptable pour nous. Les bantoustans ne sont pas autre chose que des réservoirs à main-d'œuvre noire.* »

Dans ces conditions, comment voit-il l'avenir ? « *Notre seule solution,* répond-il, *est de continuer la lutte, d'intensifier la guérilla. Même les modérés au sein du mouvement nationaliste ont compris que toutes les voies menant à un règlement pacifique avaient été pour le moment explorées et qu'elles débouchaient toutes sur l'intransigeance du régime de M. Smith.* » — D. J.

Tunisie

Le colonel Kadhafi a reçu à Kairouan un accueil chaleureux

De notre correspondante

Tunis. — A l'occasion de la fête du Mouled (1), le président Bourguiba a prononcé le lundi 24 mars, à la grande mosquée de Kairouan, le discours traditionnel en présence d'un invité de marque, le colonel Kadhafi.

Ce dernier était arrivé dans la matinée à l'aérodrome de Monastir et les deux chefs d'Etat, qui se retrouvaient pour la première fois depuis un an, ont fait ensemble le trajet jusqu'à Kairouan, où l'accueil de la seconde « ville sainte » de l'Islam a été chaleureux.

La rencontre de Kairouan marque la troisième phase dans les relations entre les deux chefs d'Etat.

Le premier acte s'était joué à Tunis en décembre 1972, au cours d'une réunion qui devait tourner au coup de théâtre, lorsque le président Bourguiba, qui écoutait à la radio un discours adressé par le colonel « *au peuple tunisien* », décida d'intervenir. M. Bourguiba devait souligner avec humour dans son allocution improvisée la nécessité pour les dirigeants politiques d'avoir une longue expérience du pouvoir et des hommes, faisant au leader libyen une remontrance que celui-ci avait, semble-t-il, acceptée.

Un an plus tard, le 12 janvier 1974, c'était la déclaration de Djerba sur la fusion entre les deux pays, et le grand malentendu. La « bombe politique » était désamorcée en quelques jours par la diplomatie tunisienne, tandis que M. Masmoudi perdait son poste de ministre des affaires étrangères pour avoir souhaité avec une ferveur trop personnelle la réalisation d'une union « *prématurée* ».

La dernière rencontre entre le président et le colonel a eu lieu le 25 janvier 1974 à Genève. Pour le président Kadhafi, cette entrevue s'est soldée par un nouvel échec dans ses tentatives d'union ; son amertume s'était traduite par la suite en critiques sévères du régime de M. Bourguiba, critiques dont Radio-Tripoli s'était largement fait l'écho.

Aussi s'attendait-on, lundi 24 mars, à une « réponse » du chef de l'Etat tunisien. Elle vint sous la forme d'un cours de droit constitutionnel et islamique.

Après avoir remercié « *un frère sûr et un voisin bien aimé* » de sa présence, après avoir souligné « *les similitudes de positions et la complémentarité d'intérêts qui garantissent le bon voisinage et invitent à un renforcement de la coopération entre les deux pays* », M. Bourguiba a abordé le thème qu'il avait choisi : la réforme constitutionnelle, en cours dans son pays, et plus particulièrement la décision prise de donner à l'Assemblée nationale un « *droit de recommandation* ».

Le régime présidentiel, a expliqué M. Bourguiba, a des sources profonde dans l'islam. Le prophète n'a-t-il pas dit : « *Obéis à Dieu, obéis au prophète et à ceux parmi vous qui détiennent le pouvoir* » ? Ainsi, a poursuivi le Combattant suprême, en Tunisie le président de la République, élu au suffrage universel, se trouve être l'imam, le commandeur, dont l'autorité et le pouvoir de décision ne sauraient être contestés, mais qui, toujours selon le Coran, doit « *exiger le bon conseil* », en l'occurrence accorder à l'Assemblée le droit de recommandation.

MANUÈLE PEYROL.

(1) Commémoration de la naissance du Prophète.

Mali

● LA CHINE FINANCERA le barrage de Manantali, sur le fleuve Sénégal, au Mali, dans le cadre du programme adopté par l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.), qui regroupe le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, a-t-on annoncé de source officielle à Dakar le 22 mars. — *(A.F.P., Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — L'ambassade du Rwanda en France nous fait remarquer que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 12 mars, ce n'est pas le maréchal Bokassa qui est le président en exercice de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM), mais le génral-major Habyarimana, président de la République rwandaise.

Rhodésie

TANDIS QUE S'OUVRE LE PROCÈS DE M. SITH[...]

Les dirigeants nationalistes affirment que la « règle de la majorité » n'est pas négoc[...]

Tunisie

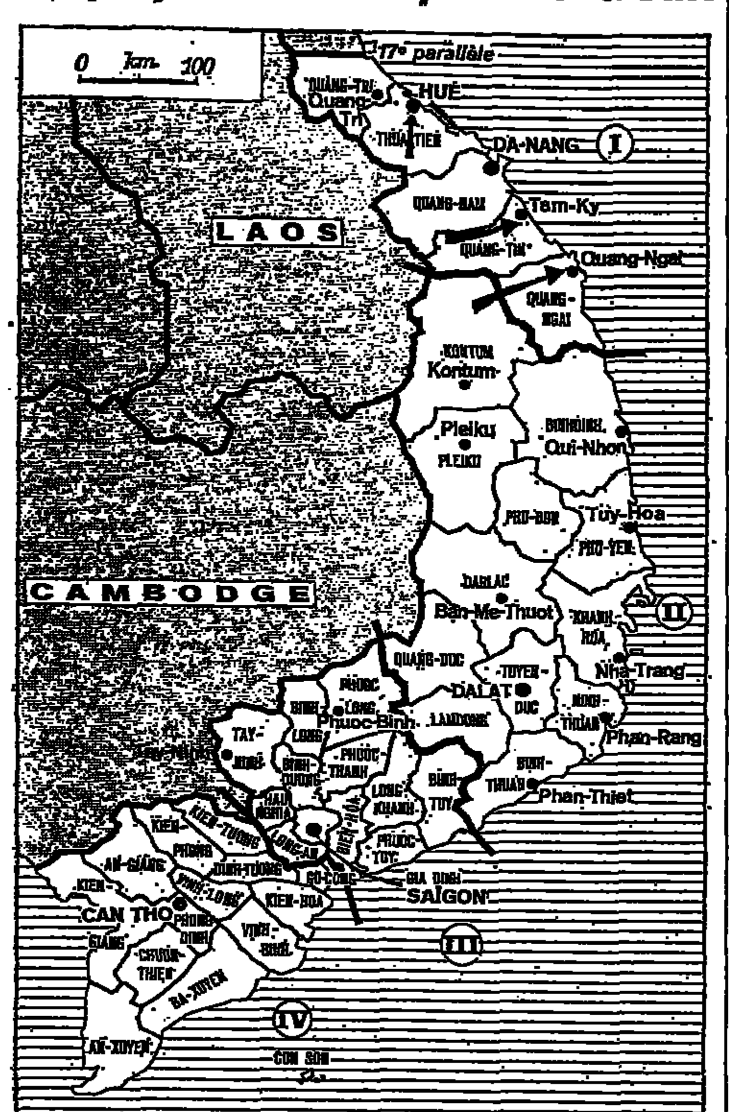
Le colonel Kadhafi a reçu à Kair[...] un accueil chaleureux

Mali

ASIE

Vietnam du Sud

Le pays est coupé en deux



L'EXODE

Saigon (*A.F.P.*). — Un Français, M. Henri Louyrette, directeur d'une plantation de thé à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Pleiku, a participé à l'exode de milliers de personnes fuyant dans la région des Hauts-Plateaux abandonnée par l'armée gouvernementale.

« *Rien*, dit-il, *ne laissait prévoir un abandon aussi rapide de Kontum et de Pleiku.* » Le conseiller américain et le colonel commandant le secteur où est installée sa plantation lui avaient en effet donné l'assurance deux jours auparavant que sa sécurité et celle de ses six cents employés n'étaient nullement menacées.

Le dimanche 16 mars, pourtant, sans qu'il soit possible de savoir si l'ordre en émanait d'un responsable, les populations de Pleiku et de Kontum se sont ruées sur tous les véhicules disponibles.

Précédé par des chars et des bulldozers, le convoi, qui s'étirait sur plus de 50 kilomètres, empruntait une route désaffectée depuis une dizaine d'années. Tout camion en panne et obstruant le passage était inexorablement repoussé dans le fossé avec son chargement humain. « *Nombreux sont ceux*, poursuit M. Louyrette, *qui ont trouvé la mort au cours de cet exode, non sous les balles des communistes, que nous n'avons pratiquement pas vus, mais écrasés par leur véhicule retourné par le brutal coup de butoir du bulldozer. Les blessés eux-mêmes étaient abandonnés, et leurs cris de douleur n'étaient pas entendus.* »

Cambodge

Nouveau recul des gouvernementaux près de l'aéroport de Phnom-Penh

Les troupes gouvernementales ont subi, lundi 24 mars, de nouveaux revers dans le secteur de Phnom-Penh. A la suite d'une violente attaque des Khmers rouges, ils ont évacué la position stratégique de Tuol-Leap, située à 10 kilomètres de l'aéroport de Pochentong, ainsi que plusieurs points d'appui dans le même secteur. C'est de Tuol-Leap que devait partir une opération destinée à mettre l'aérodrome hors de portée des roquettes.

Selon des informations non confirmées un officier a été mis aux arrêts pour avoir ordonné le retrait de ses forces sans l'accord du haut commandement. Les Khmers rouges ont progressé de 2 kilomètres vers l'aéroport le long de la voie ferrée Battambang-Phnom-Penh. Les unités gouvernementales du général Changtarangsei ont tenté mardi de contre-attaquer sans toutefois parvenir à enfoncer les lignes adverses.

Malgré les bombardements de plus en plus précis de l'aéroport et l'insécurité qui y règne, le pont aérien a été rétabli lundi (*le Monde* du 25 mars). Onze rotations d'avions cargos C-130 et douze de DC-8 ont eu lieu lundi, selon des sources américaines. Le Pentagone a précisé que le pont aérien entre la Thaïlande et Phnom-Penh, qui approvisionne la capitale en vivres, carburant et munitions, serait prolongé de trente jours environ. L'Agence pour le développement international (AID) fournira 8 millions de dollars pour financer l'opération.

Outre l'aéroport, le centre de Phnom-Penh a été soumis, mardi, à un violent bombardement à la roquette. Une trentaine de projectiles tirés de la rive est du Mékong, face à la capitale, sont tombés dans les quartiers populeux de la ville, non loin de la résidence du maréchal Lon Nol et de l'ambassade américaine.

Le processus menant à un effacement du maréchal Lon Nol paraît désormais engagé. Le premier ministre, M. Long Boret, a affirmé lundi devant le Parlement que le chef de l'Etat et la nouvelle équipe gouvernementale étaient prêts à consentir tous les sacrifices en vue d'une paix négociée et que le gouvernement était « *résolument déterminé à procéder à tous changements nécessaires dans la conduite des affaires de l'Etat* ». « *Mon gouvernement a la ferme conviction qu'entre Kmers épris d'un même idéal nous arriverons à nous entendre pour déposer les armes et régler les différends qui nous opposent par des moyens politiques et pacifiques* », a déclaré le premier ministre.

M. Long Boret a repris dans son discours d'investiture une formule que le maréchal Lon Nol avait lui-même employée récemment lorsqu'il avait indiqué à un groupe de parlementaires américains qu'il « *s'effacerait s'il apparaissait qu'il constituait un obstacle à la paix* ».

● A Tokyo, le ministère japonais des affaires étrangères a précisé qu'il n'avait pas reçu de requête du chef de l'Etat cambodgien pour effectuer une « visite officielle » au Japon, dans l'intention de se rendre ensuite aux Etats-Unis. En cas de refus, le maréchal Lon Nol envisagerait la même démarche auprès de la Malaisie.

Selon le « New York Times »

LA THAILANDE S'OPPOSERAIT A L'UTILISATION DES BASES AMÉRICAINES POUR L'AIDE MILITAIRE AU CAMBODGE.

Le nouveau gouvernement thaïlandais, que dirige le prince Kukrit Pramot, aurait décidé d'interdire aux Etats-Unis d'utiliser leurs bases de Thaïlande pour le transport d'équipement militaire et de munitions vers le Cambodge. Selon le *New York Times*, cette décision aurait été prise vendredi soir 21 mars et devait faire l'objet d'une démarche officielle auprès de l'ambassade des Etats-Unis à Bangkok.

Une grande partie des vols du pont aérien qui assure actuellement le ravitaillement du Phnom-Penh sont effectués à partir de la base d'Utapao, dans le golfe de Thaïlande. Depuis l'investiture du gouvernement, le 18 mars, M. Kukrit Pramot et plusieurs de ses ministres ont laissé entendre qu'ils ne feraient pas objection à l'utilisation de cette base « *à des fins humanitaires* », c'est-à-dire pour le transport de produits alimentaires et de médicaments à destination du Cambodge. Le ministre de la défense, le général Pramarn, a déclaré qu'il demanderait en revanche des explications aux Etats-Unis s'il s'avérait que la base d'Utapao était également utilisée pour le transport d'armes et de munitions.

Lundi soir, cependant, l'ambassade américaine à Bangkok déclarait n'être au courant d'aucune démarche. Les observateurs dans la capitale thaïlandaise, cités par l'Agence France-Presse, tendent à considérer les intentions exprimées par le gouvernement de M. Pramot — en ce qui concerne tant l'utilisation actuelle de la base d'Utapao que le retrait dans un délai d'un an des troupes américaines de Thaïlande — plutôt comme des « vœux pieux » que comme des décisios fermes et irréversibles.

AMÉRIQUES

Chili

La réunion du Club de Paris suscite de vives protestations

Les représentants du gouvernement chilien devaient entamer, le mardi 25 mars, avec les pays membres du Club de Paris (1), la renégociation de la dette extérieure chilienne.

La Confédération mondiale du travail — organisation groupant les syndicats d'inspiration chrétienne de soixante-dix-huit pays — a protesté, le 24 mars, contre cette réunion, estimant, en substance, que les facilités que le Club de Paris pourrait consentir à la junte de Santiago ne seront d'aucun secours au peuple chilien, mais permettront au gouvernement militaire d'acheter des armes et d'indemniser les sociétés multinationales qui avaient été nationalisées sous le régime de l'Unité populaire.

En France, le groupe socialiste et les radicaux de gauche de l'Assemblée nationale ont rappelé, dans un communiqué publié lundi 24 mars, que le Club de Paris avait refusé, en 1973, la prorogation de la dette demandée par le président Allende.

Nous avons, d'autre part, reçu un document rédigé par les représentants de diverses organisations de juristes internationaux. Ce texte déclare notamment :

« Une première réunion du Club de Paris a eu lieu en février 1974, mais aucun accord n'intervint, la junte n'étant pas préparée à répondre aux préoccupations des pays de l'Europe Occidentale. Un mois après, une deuxième séance aboutit à des accords provisoires : d'une part les Etats-Unis levaient la condition imposée au gouvernement Allende relative au paiement d'indemnisations pour la nationalisation des mines de cuivre ; de l'autre, la junte s'engageait à remplir ses obligations politiques et juridiques en application de conventions internationales liant le Chili, et à assurer un certain ordre économique.

» Un an a passé. La junte n'a rempli ses obligations ni sur le terrain économique ni à l'égard du droit international. Et cela pour trois raisons. D'abord à cause du volume des compensations qu'elle a accordées à quatre compagnies américaines : Anaconda, Kennecott, Cerro et I.T.T. Ce faisant, la junte a violé les règles du droit interne chilien. Elle s'est engagée à payer plusieurs centaines de millions de dollars, c'est-à-dire plus que la valeur comptable des investissements américains nationalisés. En second lieu ,la junte a effectué une série d'achats d'armements, les Etats-Unis étant son principal fournisseur, pour une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars. Enfin, son programme économique, appliqué en violation des droits élémentaires des travailleurs et de la personne humaine, s'est avéré totalement inefficace, le Chili atteignant le plus haut taux d'inflation du monde.

» Par ses énormes achats et l'octroi des indemnités à certaines sociétés, la junte a privilégié les seuls intérêts des Etats-Unis. Par contre, les autres créanciers, principalement européens, ont, en fait, permis à la junte de disposer librement des sommes avec lesquelles elle a opéré une telle discrimination. C'est l'état de choses que la junte veut faire consacrer à la prochaine réunion du Club de Paris. »

(1) Le Club de Paris rassemble les principaux pays créanciers du Chili, qui s'étaient réunis pour la première fois à Paris en 1972 pour renégocier la dette extérieure chilienne : Etats-Unis, Canada, Japon, France, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Danemark, Norvège et Suède.

États-Unis

En application du Trade Act

VINGT-QUATRE PAYS SE VOIENT REFUSER DES AVANTAGES COMMERCIAUX.

Washington (*Reuter*). — Le président Ford a signé, le lundi 24 mars, un décret accordant des préférences commerciales spéciales à quatre-vingt-neuf pays et à quarante-trois territoires en voie de développement. Vingt-quatre pays placés sur une « *liste noire commerciale* » se voient refuser ces avantages pour des raisons diverses. Il s'agit en premier lieu des treize membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) : Algérie, Equateur, Gabon, Iran, Irak, Indonésie, Koweït, Libye, Nigéria, Qatar, Arabie Saoudite, Union des émirats arabes et Venezuela. Aux termes de la loi sur le commerce (Trade Act) adoptée l'an dernier par le Congrès, ces pays ne pourront pas bénéficier des préférences commerciales tant qu'ils n'auront pas accepté de fournir leur pétrole à des « *prix raisonnables* ».

Figurent également sur la liste noire : le Yemen, la Somalie et l'Ouganda, en raison de différends d'ordre financier qui les opposent aux Etats-Unis, ainsi que la Roumanie et que Hong-kong. Six autres pays — Israël, l'Espagne, le Portugal, Chypre, la Grèce et la Turquie — ne peuvent pas, de même, bénéficier des avantages commerciaux spéciaux en raison des accords qu'ils ont passés avec la Communauté économique européenne.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● M. ALAUDDIN AHMED, fondateur du parti communiste du Purbo Bangla (Bengale-Oriental), de tendance prochinoise, a été arrêté récemment dans une de ses cachettes de Dacca, a annoncé dimanche 23 mars la police du Bangladesh. M. Alauddin Ahmed, qui a longtemps vécu dans la clandestinité, est accusé « *d'activités subversives, de meurtres, d'attaques de postes de police, de vols d'armes et de riz* ». Trois autres dirigeants du même parti, MM. Abdul Matin, Pipu Biswas et Wahidur Rahman, sont emprisonnés depuis 1973. — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

● M. EDWARD HEATH, ancien leader du parti conservateur, fera sa rentrée politique en tant que vice-président de Britain in Europe, l'organisation qui regroupe les pro-européens de tous les partis en vue de la bataille du référendum.

Le président de Britain in Europe sera M. Roy Jenkins, ministre de l'intérieur et chef de file de l'aile droite pro-européenne du Labour. Les autres vice - présidents seront Mme Shirley Williams, ministre des prix, qui s'est déclarée résolue à démissionner si le « non » l'emportait, et M. Reginald Maudling, porte-parole conservateur pour les affaires étrangères, et M. Joe Grimond, ancien chef du parti libéral. — (*A.F.P.*)

Indonésie

● M. ALI SASTROAMIDJOJO, ancien premier ministre indonésien, qui était en fonction au moment de la confércnce de Bandoug en 1955, sous la présidence de M. Sukarno, est mort le jeudi 13 mars, à l'hôpital de Djarkata à l'âge de soixante-quatorze ans. M. Sastroamidjojo avait quitté la politique peu après le coup d'Etat militaire d'octobre 1965 et l'élimination des communistes indonésiens. — (*A.F.P.*)

Madagascar

● LE DIRECTOIRE MILITAIRE mis en place le 11 février dernier après l'assassinat du colonel Ratsimandrava exercera les pouvoirs de chef d'Etat et de chef de gouvernement « *jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions de la République* », indique le *Journal officiel* du 20 mars à Tananarive. — (*A.F.P.*)

Nigéria

● DEUX PERSONNES ONT ETE TUEES par balles, et plusieurs autres blessées, dimanche 23 mars, au cours d'affrontements entre civils et militaires nigérians dans la ville d'Epe, à 160 kilomètres au nord-est de Lagos. — (*A.P.*)

Portugal

● L'AMBASSADEUR DU PORTUGAL EN ESPAGNE aurait été convoqué, le 24 mars, au ministère des affaires étrangères, à Madrid, pour fournir des précisions sur les accusations portées la veille, à Lisbonne, par le colonel Corvacho, concernant l'existence d'une « armée de libération » portugaise basée sur le territoire espagnol. — (*A.F.P.*)

R.D.A.

● LES NEGOCIATIONS portant sur l'amélioration des routes et voies ferrées entre la République fédérale et Berlin-l'Ouest se sont engagées, le lundi 24 mars à Berlin-Est. Les projets discutés comprennent la modernisation de l'autoroute reliant Berlin à Hanovre à travers la R.D.A., la construction d'une gare supplémentaire à la limite de Berlin-Ouest et une nouvelle autoroute entre Berlin et Hambourg. L'obstacle majeur reste le financement des différents projets. Berlin-Est, avant même l'ouverture des négociations, avait laissé entendre que Bonn devrait supporter la totalité des frais. Le gouvernement fédéral estime que la répartition des coûts doit nécessairement tenir compte des avantages économiques et politiques que les deux pays tireront des réalisations en cause. — (*Corresp.*)

Sénégal

● LE MARECHAL BOKASSA (République Centrafricaine) et le président Senghor ont signé lundi 24 mars à Dakar un traité d'amitié et de coopération. — (*A.F.P.*)

Sierra-Leone

● M. DESMOND FASHOLE LUKE, ministre des affaires étrangères, a donné sa démission le dimanche 23 mars. Il était entré en fonctions deux ans auparavant. Aucune raison n'a été donnée de sa démission. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

● LE MINISTRE OUEST-ALLEMAND DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Hans-Dietrich Genscher, a commencé, le lundi 24 mars, un voyage de quarante-huit heures en Tchécoslovaquie. Ses premiers entretiens avec son collègue tchécoslovaque, M. Bohuslav Chnoupek, ont porté sur la détente et la coopération. — (*A.F.P.*)

● UNE DELEGATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS conduite par Mme Andrée Lefrère, membre du comité central, est arrivée lundi 24 mars à Prague pour étudier la mise en application de la politique du P.C. tchécoslovaque afin d'accroître le rôle des femmes dans la société. — (*A.F.P.*)

Le Surinam deviendra en juillet une république indépendante

De notre correspondant

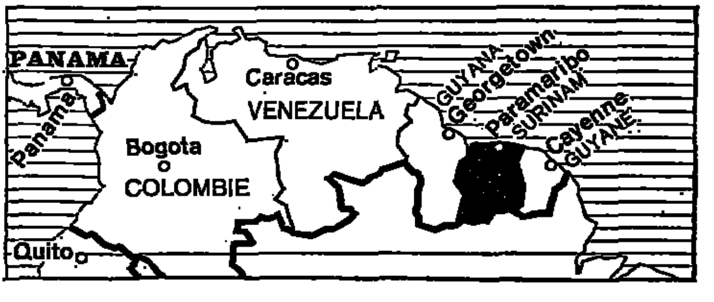
La Haye. — MM. Joop den Uyl, Henk Arron et Juancho Evertz, respectivement chefs de gouvernement des Pays-Bas, du Surinam et des Antilles néerlandaises, sont réunis depuis le 17 mars à La Haye pour mettre au point les modalités de l'indépendance du Surinam, qui doit être effective en juillet prochain. Ils ont déjà signé un protocole d'accord qui permet de changer le statut du royaume à la suite de la décision du Surinam de devenir une république indépendante.

Les problèmes plus politiques ou de caractère bilatéral sont discutés cette semaine entre les seuls représentants de La Haye et de Paramaribo : les Antilles n'ayant pas encore demandé leur indépendance n'étaient concernées que par le changement du statut du royaume.

On s'attendait à La Haye à des difficultés entre les Surinamais et les Néerlandais, en particulier sur la délicate question des nationalités. Le gouvernement de Paramaribo désire obtenir, en effet, un traitement de faveur pour ses concitoyens après l'indépendance, afin que les Surinamais se rendant aux Pays-Bas jouissent des mêmes droits que les ressortissants des pays membres du Marché commum. La Haye ne veut pas aller aussi loin et tient à limiter les possibilités d'immigration des Surinamais une fois l'indépendance acquise.

D'autre part, les Surinamais voudraient que La Haye exerce des pressions diplomatiques sur la France et la Guyane (ancienne Guyane britannique) pour appuyer leur revendications territoriales. Les Néerlandais ont seulement proposé aux Surinamais de leur faire parvenir un document écrit justifiant leurs revendications. Pour La Haye, Paramaribo pourra se servir de ce document lors de futures négociations sur ces différends frontaliers.

Sur le plan financier, les Surinamais réclament 7,5 milliards de florins pour les dix ans à venir pour réaliser un certain nombre de projets industriels et d'équipement, notamment une ligne de chemin de fer et un barrage. Mais, selon le ministre néerlandais de la coopération, M. Pronk, le Surinam ne pourrait pas absorber plus de 2 milliards de florins de subventions.



A ces trois problèmes principaux s'ajoutent encore les questions de la défense, des relations aériennes entre les deux pays, du statut des sociétés néerlandaises au Surinam et de la position de la nouvelle république vis-à-vis de la C.E.E.

Tous les problèmes ne seront pas réglés dans les jours à venir. Pour des raisons de politique intérieure et de temps, le gouvernement de Paramaribo a exprimé le désir de conclure cette conférence au Surinam au mois de mai prochain.

PHILIP FRERIKS.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LES INTELLECTUELS ET L'UNESCO

Tribune internationale

Supercherie ou ignorance ?

par IBRAHIM SOUSS (*)

QUELLE désolante lecture que celle de la liste de ces quelques illustres noms qui ont signé le placard publicitaire « Les intellectuels et l'UNESCO » (1). Comment s'empêcher de se poser en toute objectivité la question : est-ce une supercherie, une falsification délibérée des faits, ou tout simplement de l'ignorance ?

Peut-être les signataires sont-ils tombés dans le piège de la propagande israélienne. Le quotidien israélien Haaretz *n'avait-il pas sans la moindre hésitation, au début de décembre dernier, en commentant les décisions de la dix-huitième Conférence générale de l'UNESCO, écrit qu'il fallait que l'Etat d'Israël tire profit de ces résolutions « afin de tordre le bras » de l'Organisation. Ceci était le signal de départ, ou presque, de cette honteuse campagne contre l'UNESCO à laquelle certains intellectuels ont prêté leur nom. Oui, honteuse. Car l'on assiste, depuis plus de deux mois, à une falsification systématique des résolutions de la Conférence générale.*

Celle-ci s'accompagne d'un chantage sans précédent à l'égard de l'Organisation internationale et à un dénigrement calomnieux de la volonté de ce que certains ont appelé la « majorité automatique », tout simplement parce qu'un vaste courant englobant la grande majorité des Etats du monde rejette la mainmise (qui dure depuis la fin de la deuxième guerre mondiale) des Etats-Unis sur les organisations internationales, et, bousculant le blocage américain, condamne un Etat membre — Israël — pour avoir fait fi des règles les plus élémentaires du droit international.

DEVONS-NOUS vraiment rappeler les faits ? L'Etat d'Israël a été condamné par l'UNESCO pour sa défiguration de Jérusalem ; pour ses activités dans les territoires occupés depuis juin 1967. En plus, une cette majorité, maintenant une situation déjà existante, s'est prononcée pour la non-participation de l'Etat d'Israël aux activités régionales européennes de l'UNESCO, et non pas, comme le prétend la propagande sioniste, pour son exclusion de l'Organisation : l'Etat d'Israël peut continuer comme par le passé de participer aux activités de l'UNESCO sur la scène internationale, tout comme elle peut continuer d'envoyer des observateurs aux réunions des groupes régionaux (2).

Dans le premier cas, au-delà du simple problème des fouilles archéologiques, il est primordial de souligner que l'Etat d'Israël continue d'occuper illégalement Jérusalem en dépit des innombrables rappels à l'ordre de l'ONU. C'est bien là le fond du problème. Certes, les fouilles archéologiques menacent, selon les rapports des experts de l'UNESCO, les sites religieux musulmans et chrétiens. Cependant, ce qui est plus grave encore, c'est que l'Etat d'Israël encercle Jérusalem — la partie arabe de la ville — par un réseau de constructions qui jurent avec l'harmonie du site (3), afin d'empêcher tout retour de la ville à son arabité. Il étouffe ainsi graduellement les aspirations nationales de la population arabe en la coupant définitivement du reste du pays, premier pas d'une politique coloniale qui vise à « vider » les territoires palestiniens occupés en juin 1967.

Deuxième cas : la Conférence générale s'est référée à des rapports de la direction de l'UNESCO qui faisaient remarquer que « la population des territoires occupés ne jouit pas de ses droits inaliénables... en ce qui concerne l'éducation nationale et la vie culturelle ». En conséquence, la résolution adoptée prie le Directeur général d'imposer une surveillance sur les activités des instituts d'éducation et de culture... afin d'aider la population à préserver son identité nationale.

Ces deux résolutions, prétend-on, constituent une violation de la vocation universelle de l'UNESCO ! Comment peut-on dissocier les conditions dans lesquelles vivent les Palestiniens sous occupation des problèmes de l'éducation et de la culture ? N'appelle-t-on pas politique culturelle « un ensemble de pratiques sociales, conscientes et délibérées » qui lient « la culture à l'épanouissement de la personnalité et au développement économique et social » ? Le développement culturel n'est-il pas indispensable pour renforcer la conscience nationale et permettre ainsi l'élaboration d'une culture répondant aux aspirations profondes d'un peuple (4) ? Les violations des droits de l'homme dans les mêmes territoires occupés peuvent-elles être dissociées de l'éducation et de la culture ?

Où étaient ces intellectuels quand les bombes israéliennes écrasaient l'école primaire du camp de Tal-El-Za'atar ? Où étaient leurs voix si puissantes aujourd'hui quand, depuis plus de vingt-cinq ans, l'Etat d'Israël s'acharne à écraser la personnalité nationale du peuple palestinien ?

Ne savent-ils pas qu'ils défendent un Etat qui, à la même Conférence générale de l'UNESCO, s'est abstenu (suivant l'exemple hypocrite des Etats-Unis) de voter une résolution condamnant les violations des droits de l'homme au Chili ?

NOUS demandons aux intellectuels, si prompts à « voler au secours » de l'Etat d'Israël, de bien fouiller leur conscience. Ils risquent de découvrir dans des coins obscurs les mêmes vieux démons qui, hier encore, poussaient certains d'entre eux à se montrer indulgents envers bien d'autres colonialismes. Défendre l'occupation israélienne aujourd'hui ne peut conduire qu'à la perpétuation d'une tyrannie qui, directement en ce qui concerne le peuple palestinien, et en dépit des apparences pour ce qui est des juifs vivant en Palestine, frappe et frappera les uns et les autres sans discrimination.

(*) Représentant désigné par l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) auprès de l'UNESCO.

(1) *Le Monde* du 9-10 mars 1975.
(2) Voir la déclaration très claire de M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, dans *le Monde* du 7 décembre 1974.
(3) Voir le livre de l'architecte Arthur Kutcher cité par le *Middle East International* (septembre 1974). Kutcher était membre du département de planification de Jérusalem. Il a démissionné en 1972 en protestation contre « une politique de profanation si délibérément entreprise et sur une telle échelle ».
(4) *Politiques culturelles* : études et documents. n° 1 (Réflexions préalables sur les politiques culturelles). UNESCO, septembre 1969.

La position de Yehudi Menuhin

Contrairement à ce que la façon dont elle était présentée pouvait laisser croire, la lettre de Yehudi Menuhin que nous avons publiée dans le Monde *du 12 mars, sous l'annonce de la réunion, à Paris, de la conférence internationale pour l'universalité de l'UNESCO, n'a de rapport ni avec celle-ci — et les réserves qu'y émet le grand violoniste sur la question des fouilles à Jérusalem ne la concernent nullement — ni avec l'appel intitulé « Les intellectuels et l'UNESCO », publié dans nos éditions du 17 novembre 1974, pour protester contre le refus d'inclure Israël dans une région déterminée du monde. Cette lettre de Yehudi Menuhin, écrite le 14 février, était une réponse à un télégramme de Léonard Bernstein lui demandant de se joindre à un mouvement de protestation active organisé par une centaine d'artistes contre les mesures discriminatoires prises à l'encontre d'Israël par la dernière conférence générale de l'UNESCO.*

Des lettres d'Isaac Stern et d'Arthur Rubinstein

D'autre part, sur la position de Yehudi Menuhin à l'égard des fouilles à Jérusalem, un autre violoniste, Isaac Stern, nous écrit :

Le dévouement de M. Menuhin à l'Etat d'Israël ne fait pas de doute. Mais il me semble qu'il est tombé dans un piège tendu par les adversaires d'Israël, ce qui l'a amené à accepter un mensonge et une illégalité.

Le mensonge concerne les travaux de restauration archéologique entrepris par les Israéliens à Jérusalem. Selon le témoignage des experts désignés par le directeur général de l'UNESCO lui-même, témoignages rejetés délibérément et sans appel, aucun travail de conservation ou de restauration n'a été conçu et réalisé avec autant de soin et d'habileté professionnelle pour préserver l'héritage de toutes les religions concernées. Il doit être clair, même pour les naïfs, qu'il s'agit d'un prétexte inconsistant utilisé par ceux qui cherchent à écarter Israël des assemblées les plus importantes.

L'illégalité réside dans le vote de sanctions, acte absolument impossible d'après la Constitution même de l'UNESCO, et donc sans aucune valeur légale.

M. Menuhin lui-même, dans des lettres ouvertes au *Times* de Londres et au *New York Times* en décembre 1974, a déploré en termes justes et émouvants l'affreuse politisation de l'UNESCO. Pourquoi, à propos de l'UNESCO, évoque-t-il donc les frontières de 1967, Natanya et le reste ? Ce sont des problèmes qui concernent les ministres des affaires étrangères, et non l'UNESCO.

En fin de compte, il estime excessive la réaction à cet acte. Cela paraît excessif à beaucoup de gens dans la mesure où c'est la première fois que l'UNESCO s'est aperçue de nombreuses injustices passées. Il me semble que la solution logique consiste à abroger la résolution adoptée par l'UNESCO, permettant ainsi à tous ceux d'entre nous qui ont foi dans la charte de cette organisation et dans son travail initial, de la soutenir et de participer de nouveau à sa mission, une mission qu'Israël, peut-être avant tous les pays du monde, aidait à mener à bien.

Quant à Arthur Rubinstein, il nous demande de reproduire la lettre sur le même sujet que l'on a pu lire dans le New York Times *du 12 février :*

Menuhin aurait dû être le premier à donner sa démission de son poste de président du conseil de la musique à l'UNESCO.

Les fouilles archéologiques des Israéliens dans le vieux quartier de Jérusalem ont été entreprises avec l'aide financière substantielle et enthousiaste de nombreux chrétiens, conscients de la grande importance des résultats de ces fouilles pour l'humanité tout entière, tout comme les efforts similaires accomplis dans les pays voisins tels que la Syrie et l'Egypte.

Quant à sa déclaration que « *Jérusalem doit être traitée* comme un legs à l'humanité et non pas comme étant la province d'un seul Etat », c'est ridicule. Le nouvel Etat de Jordanie créé après la deuxième guerre mondiale a été chargé de veiller sur les lieux saints des différentes religions, mais ce même Etat a profané les cimetières juifs, les synagogues et, pire encore, le lieu le plus sacré, le Mur des lamentations, en interdisant aux juifs de pénétrer dans leur secteur de Jérusalem, alors que les Israéliens ont donné la preuve irréfutable au monde que depuis leur retour dans leur vieille capitale, après deux mille ans d'un exil cruel, ils n'ont jamais interdit ou fait une obstruction quelconque à l'accès des lieux saints des autres croyances.

Et M. Arthur Rubinstein conclut :

Le rappel de M. Menuhin à Israël d'accepter les exigences de l'UNESCO pour reprendre sa place parmi les autres nations me semble particulièrement insolite.

Des délégués arabes contestent les résolutions de la Conférence internationale pour l'universalité

Les délégations permanentes auprès de l'UNESCO d'Arabie Saoudite, d'Egypte, d'Inde, du Koweït, du Liban, de Libye, du Maroc et d'Oman nous adressent une lettre au sujet de la Conférence internationale pour l'universalité de l'UNESCO. En voici de larges extraits :

S'il est vrai, comme le dit la résolution de cette Conférence, que « *le caractère de cette institution* (l'UNESCO) *s'oppose à toutes mesures de discrimination à l'encontre de l'une quelconque des communautés nationales qui se sont associées en son sein et ont mis en commun leur patrimoine culturel* », il est vrai également qu'aucun Etat ne saurait porter atteinte à ce patrimoine sans encourir le risque de se voir sanctionné par la communauté internationale. D'après l'article premier de son acte constitutif, l'UNESCO doit aider « *au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir : en veillant à la conservation et à la protection du patrimoine universel de livres, d'œuvres d'art et d'autres monuments d'intérêt historique ou scientifique, et en recommandant aux peuples des conventions internationales à cet effet* ». Israël, étant membre de l'UNESCO et signataire de la Convention internationale de La Haye sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954), se devait de respecter ses engagements vis-à-vis de l'acte constitutif et de la convention. En se livrant, notamment à Jérusalem — l'un des biens les plus précieux de l'héritage culturel de l'humanité — aux fouilles, déprédations et aménagements que l'on sait, Israël, à qui la dix-septième session de la Conférence générale en 1972 avait déjà demandé fermement de « *s'abstenir de toutes fouilles* », se place lui-même, délibérément, dans la situation d'être « *discriminé* ». Les participants à la réunion précitée dénoncent, en outre, « *le caractère fallacieux des griefs de certains Etats contre des fouilles entreprises à Jérusalem, lesquelles sont en tout conformes à la Convention de La Haye de 1954* ». Il y a là deux contrevérités flagrantes qu'il importe de relever :

a) D'abord la Convention de La Haye n'évoque pas expressément les fouilles, puisqu'elle prend uniquement en considération les mesures conservatoires relatives aux biens culturels d'un Etat dont le territoire aura été investi par un autre Etat, tous deux contractants de ladite convention. Il est dit, à l'article 4, alinéa 1, de la Convention, sous le titre : « *Respect des biens culturels* » : « *Les hautes parties contractantes s'engagent à respecter les biens culturels situés tant sur leur propre territoire que sur celui des autres hautes parties contractantes en s'interdisant l'utilisation de ces biens, celles de leurs dispositifs de protection et celle de leurs abords immédiats à des fins qui pourraient exposer ces biens à une destruction ou à une détérioration en cas d'hostilité à leur égard* » ; et à l'alinéa 3 : « *Les hautes parties contractantes s'engagent, en outre, à interdire, à prévenir et au besoin à faire cesser tout acte de vol, de pillage ou de détournement de biens culturels, pratiqué sous quelque forme que ce soit, ainsi que tout acte de vandalisme à l'égard desdits biens.* »

Si donc des fouilles ne sont pas évoquées — elles le seront plus tard explicitement dans la recommandation de New-Delhi de 1956, — c'est parce que les mesures conservatoires interdisent toute action autre que celle du maintien en l'état des lieux et biens culturels tombés, pour un temps, sous domination étrangère. Il va donc de soi que les fouilles — ainsi interdites dans leur principe même, — si elles sont opérées sur le territoire et au détriment des biens culturels d'un autre Etat, représentent ce que la Convention de La Haye appelle une « *détérioration* » ou un « *détournement* » d'un bien culturel, pour ne pas parler à ce propos d'« *acte de vandalisme* ».

b) Ensuite, les griefs formulés par la communauté internationale sont si peu « *fallacieux* » qu'on pouvait lire dans *le Monde* du 21 novembre 1974, sous la plume de M. René Maheu, ex-directeur général de l'UNESCO :

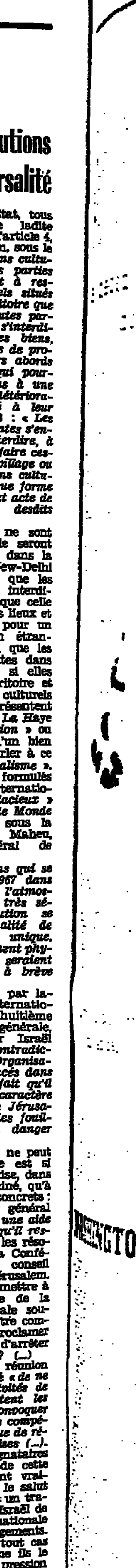
« *(...) Les modifications qui se sont produites depuis 1967 dans l'aspect du site et dans l'atmosphère de la ville sont très sérieuses. Si cette évolution se poursuivait, la personnalité de Jérusalem, son charme unique, l'extraordinaire rayonnement physique de sa spiritualité, seraient sans doute condamnés à brève échéance (...)* ».

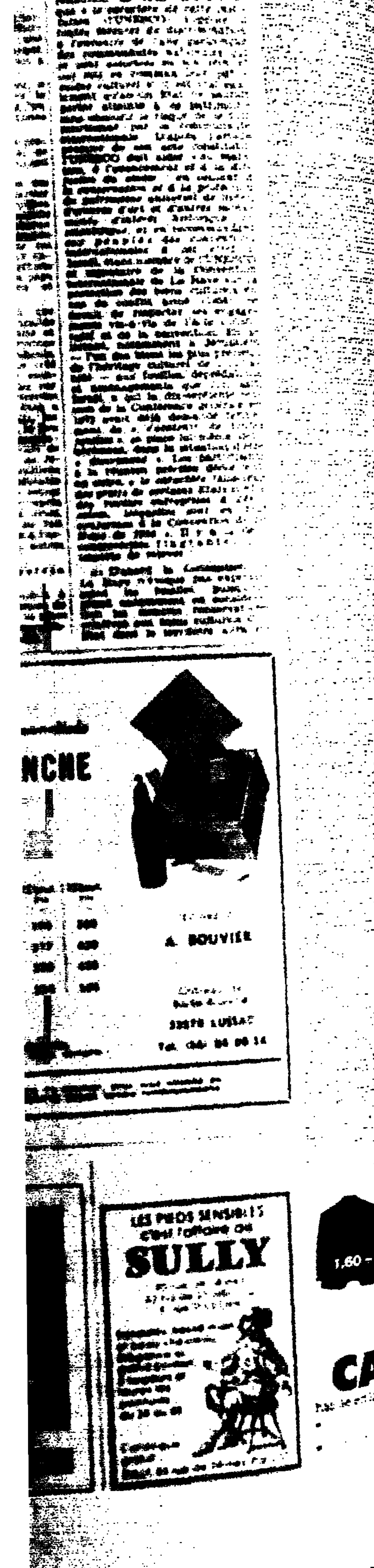
Que veut la résolution par laquelle la communauté internationale, présente à la dix-huitième session de la Conférence générale, a fini par condamner Israël « *pour son attitude en contradiction avec les buts de l'Organisation tels qu'ils sont énoncés dans son acte constitutif du fait qu'il persiste à modifier le caractère historique de la ville de Jérusalem et à entreprendre des fouilles qui constituent un danger pour ses monuments* » ?

Cette résolution est on ne peut plus raisonnable, et elle est si peu politique qu'elle ne vise, dans un cadre culturel déterminé, qu'à obtenir des résultats concrets : elle engage le directeur général « *à s'abstenir de fournir une aide à Israël (...) jusqu'à ce qu'il respecte scrupuleusement* » les résolutions et décisions de la Conférence générale et du conseil exécutif concernant Jérusalem. Israël est-il prêt à se soumettre à cette exigence culturelle de la communauté internationale soucieuse de sauvegarder notre commun héritage et à proclamer nettement sa volonté d'arrêter fouilles et déprédations ? (...)

Des participants à la réunion plus haut citée ont décidé « *de ne plus collaborer aux activités de l'UNESCO* [...] *et invitent les autorités qualifiées à convoquer une réunion des instances compétentes de l'UNESCO en vue de révoquer les résolutions prises (...)*.

Si les intellectuels signataires de la résolution, objet de cette mise au point, souhaitent vraiment ce qu'ils appellent le salut de l'UNESCO, ils feraient un travail utile en persuadant Israël de revenir à la règle internationale et au respect de ses engagements. Un travail plus utile en tout cas que de s'organiser, comme ils le font, en un groupe de pression dont nous croyons que, étant animé d'un esprit partisan, il ne saurait en rien défendre la cause de l'universalité ni celle de la paix.




UNESCO
délégués arabes contestent les résolu[...]
Conférence internationale pour l'univers[...]

PROCHE-ORIENT

Après l'échec de la mission de M. Kissinger

Reprise des hostilités ou poursuite de la négociation, chacun s'interroge dans les capitales intéressées sur les conséquences de l'échec de la mission de M. Kissinger.

● AUX NATIONS UNIES, M. Waldheim s'est déclaré résolu à se rendre dans les capitales du Proche-Orient s'il l'estimait utile. Mais son porte-parole a déclaré lundi qu'aucun projet n'était actuellement envisagé.

● A DAMAS, le ministre syrien de la défense, le général Moustapha Tlass, a estimé lundi que l'échec de la mission du secrétaire d'Etat américain confirmait ce que le président Assad pensait de la politique de M. Kissinger, « c'est-à-dire que cette politique qui suit une ligne brisée devait aboutir inéluctablement à l'échec ».

● A MOSCOU, la presse soviétique n'a encore publié aucun commentaire officiel sur l'échec de la mission Kissinger. Lundi, la « Pravda » s'est contentée d'annoncer en bonne place le retour du secrétaire d'Etat à Washington. Ce mardi, l'organe du parti communiste de l'Union soviétique donne de brefs extraits des déclarations de la Maison Blanche, selon lesquelles M. Kissinger a échoué dans sa mission en raison de circonstances qu'il ne contrôlait pas.

A ce propos, Jacques Amalric nous câble de Moscou que bien qu'on ne le dise pas, il est probable que l'échec du secrétaire d'Etat a été accueilli avec une certaine satisfaction. Depuis plusieurs semaines, les commentateurs soviétiques et M. Brejnev lui-même avaient dénoncé les risques que comportait, à leur avis, la diplomatie personnelle de M. Kissinger. Le secrétaire général du P.C. l'avait lui-même qualifiée de « somnifère ».

Citant certains extraits de la presse occidentale et de la presse arabe, la « Pravda » rappelle ce mardi matin la position soviétique : il ne reste plus maintenant qu'à réactiver la conférence de Genève sur le Proche-Orient.

La déception des Égyptiens est à la mesure de leurs problèmes intérieurs

De notre correspondant

Le Caire. — Le discours de M. Fahmi, devant la Ligue arabe, n'ayant guère apporté d'éléments nouveaux pour l'avenir, l'allocution que le Raïs doit prononcer jeudi devant le Parlement égyptien est attendue avec impatience au Caire. Pour le moment, une fois passé l'effet de surprise provoqué par l'échec de M. Kissinger, c'est la consternation, bien plus que la colère, qui règne ici.

Les personnalités ont des mines lugubres. L'homme de la rue sent confusément que la cause de la paix, à laquelle il est par tempérament très attaché, vient de subir un grave revers. Seuls la gauche prosoviétique et les intégristes islamiques se réjouissent, pour des raisons opposées, de la faillite de la médiation américaine. Enfin, certains observateurs craignent qu'un coup d'arrêt soit donné par le régime au mouvement de libéralisation politique amorcé au lendemain de la guerre d'octobre 1973.

La partie la plus sombre du tableau

Cependant, le foisonnement des débats diplomatiques, des pronostics et des réactions, ne doit pas cacher ce qui est peut-être la partie la plus sombre du tableau, à savoir la situation économique et sociale de l'Egypte. Depuis des mois on demandait à la population de « tenir », c'est-à-dire de supporter la hausse des prix, le blocage des salaires, le marché noir et les restrictions, jusqu'au nouveau dégagement. Le raisonnement du Raïs était le suivant : une fois acquis le second retrait israélien, la conférence de Genève pourrait commencer dans un climat détendu et durer, s'il le fallait, des années.

Pendant ce temps, l'Egypte, sans pour autant négliger sa défense, se consacrerait, enfin, en priorité à sa reconstruction et à son développement. C'est dans cette perspective que près d'un million de réfugiés ont regagné les villes à demi ruinées du canal de Suez.

Que feront-ils maintenant si la voie d'eau n'est pas rouverte, ou si les menaces de guerre réapparaissent ?

A Méhalla-el-Koubra, dans le delta du Nil, les ouvriers du secteur textile n'ont même pas attendu la fin de la mission de M. Kissinger pour se mettre en grève et affronter les forces de l'ordre. « *Ils veulent de l'argent* », nous a dit laconiquement un proche du raïs.

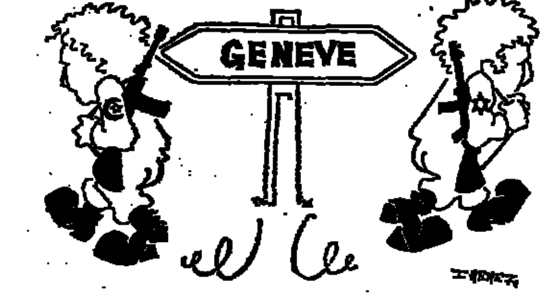
Et comment n'en serait-il pas ainsi alors que le salaire industriel mensuel minimum, qui n'est d'ailleurs pas respecté partout, est de 12 livres (environ 120 F) ? Près de Minieh, en Moyenne-Egypte, les pluies diluviennes du mois dernier ont tué des fellahs, détruit du bétail, des récoltes et des maisons. Des indemnités ont été promises. Mais quand finira-t-on de les verser ? En Haute-Egypte, le Raïs n'a pas pu ne pas entendre parler des doléances toujours vivaces des Nubiens dont les terres ont été recouvertes par les eaux du haut-barrage, et qui souvent ont été mal reclassés à Assouan ou à Kom-Ombo. Contre le barrage lui-même montent de tous côtés des récriminations, chez les paysans aussi bien que chez les hommes de science : la remontée des sels stérilise les sols déjà appauvris par la disparition du limon, les systèmes de drainage sont insuffisants, la bilharziose atteint les régions jusque-là épargnées, etc.

Dans tout le pays, les équipements publics, conçus pour une population de vingt millions d'habitants — il y a aujourd'hui plus de trente-sept millions d'Egyptiens, dont huit millions vivent au Caire, — sont à bout de souffle. Les trains et les autobus charrient presque autant de passagers sur les toits qu'il y en a à l'intérieur. L'électricité est défaillante, et, selon le périodique pro-gouvernemental *Akhbar El Yom*, « *au Caire, cent vingt-sept mille maisons menacent de s'écrouler et les égouts risquent d'exploser* ».

Pour améliorer tout cela, ou tout au moins pour stabiliser une situation déjà critique, il faudrait non seulement une partie de l'argent que l'Egypte consacre à son effort de guerre mais aussi et surtout que les dirigeants, pour pouvoir s'atteler aux tâches internes, puissent se dégager un peu de l'obsession de la confrontation israélo-arabe. La déception des Egyptiens devant l'échec de M. Kissinger est à la mesure des problèmes de leurs pays. Au Caire, on a l'impression qu'Israël a voulu refuser à l'Egypte l'occasion de « souffler ».

Quant à M. Kissinger lui-même, hier encore considéré comme un « génie », on aurait plutôt tendance maintenant à le décrire comme un « charlatan ».

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.


(Dessin de CHENEZ.)

● *L'échec de la mission Kissinger* a entraîné un vif recul de la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones a perdu 20 points, sa plus forte baisse depuis quatre mois.

Les Israéliens semblent souhaiter l'abandon de la « politique des petits pas »

De notre correspondant

Jérusalem. — La Knesset a approuvé presque à l'unanimité (92 voix pour, 4 contre et 6 abstentions) l'exposé du premier ministre sur l'échec des efforts de conciliation du secrétaire d'Etat américain. Ce n'est pas sans peine que le gouvernement a obtenu une approbation aussi massive de son comportement dans la négociation Kissinger. Parmi ceux qui ont émis un vote favorable au cours de la réunion extraordinaire du lundi 24 mars, beaucoup, en effet, avaient des objections à formuler aussi bien sur le principe même de la négociation (le groupe d'opposition de droite Likoud) que sur les exigences, jugées excessives, des négociateurs israéliens (le parti socialiste Mapam, membre de la coalition gouvernementale). Les discussions orageuses en commission se sont poursuivies à l'assemblée plénière, dont la réunion a dû être interrompue deux fois pour la mise au point d'une motion qui permette de rejeter sur l'Egypte la responsabilité de l'échec de la négociation, sans pour autant que l'attitude du gouvernement Rabin, durant la mission Kissinger, soit entièrement approuvée.

L'érosion des rapports avec les États-Unis

L'appui parlementaire apporté lundi à M. Rabin est accompagné d'indications très nettes sur le désir de l'assemblée de voir le gouvernement renoncer à la « *politique des petits pas* » et s'engager dans la recherche de solutions globales. Tous les orateurs qui ont succédé à M. Rabin à la tribune ont souligné la nécessité de se préparer à aller à Genève avec un plan de paix qui offrirait des solutions d'ensemble. Ces suggestions étaient d'autant plus faciles à faire qu'il ne s'agissait en l'occurrence que de définitions de principe. Mais qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra fixer les objectifs d'un plan de paix et les moyens d'y parvenir ? Comment faire admettre à la conférence de Genève, à laquelle pourraient participer les Palestiniens — les Américains ne s'y opposant peut-être plus, — un plan de paix qui prévoirait ne serait-ce que l'application de la *résolution* 242 du Conseil de sécurité ?

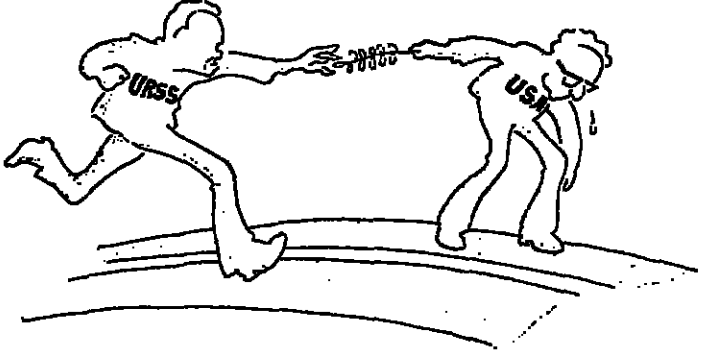
Il paraît, en effet, peu probable qu'il y ait aujourd'hui dans le monde arabe un dirigeant qui soit prêt à consentir à l'existence d'un Etat d'Israël dont les limites territoriales seraient celles de 1967. M. Menahem Begin a sans doute reflété la conviction de beaucoup de ses compatriotes en déclarant, lundi à la Knesset, qu'un retour aux lignes de 1967 « *signifierait la « phnompenhnisation » de tout Israël, qui serait entièrement exposé aux bombardements arabes* ».

Israël est plongé dans un dilemme d'autant plus grave qu'il voit s'accumuler les signes d'une érosion accélérée de ses rapports avec les Américains. Le premier objectif de Jérusalem est aujourd'hui d'enrayer le mal. M. Simha Dinitz, ambassadeur à Washington, a regagné son poste dès dimanche matin, quittant Jérusalem avant M. Kissinger. Il a aussitôt alerté les dirigeants des organisations juives américaines, qui se sont mises en état d'alerte.

La solidarité totale de ces organisations est assurée à Israël, qui compte beaucoup sur leur influence pour colmater les brèches susceptibles de provoquer un bouleversement dans les relations israélo-américaines. Il est question de dépêcher aux Etats-Unis M. Rabin ou M. Allon, mais, si c'est à la Maison Blanche que dans le passé les dirigeants israéliens pouvaient rétablir une situation menaçante, aujourd'hui, c'est à la Maison Blanche même que naissent les menaces contre Israël.

Ce sombre tableau de la situation diplomatique s'accompagne de rumeurs persistantes et préoccupantes de mouvements militaires sur les lignes égyptienne et syrienne. Sur le front jordanien, des précautions ont dû être prises après que M. Chafik El Hout, un des dirigeants de l'O.L.P., eut annoncé que des raids contre Israël pourraient reprendre à partir du royaume hachémite. Des incidents avec les Palestiniens se sont déjà produits à la frontière libanaise, où cinq fedayin ont été tués dimanche au cours d'un accrochage avec une patrouille israélienne, qui n'a pas eu de pertes.

ANDRÉ SCÉMAMA.


(Dessin de PLANTU.)

WASHINGTON POURRAIT ACCENTUER SA PRESSION SUR ISRAËL

De notre correspondant

Washington. — Malgré les premières impressions données par les adjoints de M. Kissinger sur la fin irrévocable de la « *shuttle diplomacy* » (diplomatie de la navette ou diplomatie des « petits pas »), le gouvernement américain ne semble pas avoir renoncé définitivement à la formule. Des déclarations du porte-parole de la Maison Blanche ainsi que des commentaires du leader du congrès, qui s'est entretenu avec le président Ford et M. Kissinger, il ressort que le gouvernement espère encore que le secrétaire d'Etat pourra retourner au Proche-Orient pour un nouvel et ultime effort et tenter d'obtenir un accord sur le Sinaï entre Le Caire et Jérusalem.

En exprimant l'espoir que M. Kissinger serait de nouveau sollicité « *dans quelques jours* », le sénateur Mansfield, leader de la majorité démocrate, a fait preuve d'un optimisme exagéré. Mais à la Maison Blanche, M. Nessen, en annonçant que le président avait décidé « *une révision générale de tous les aspects de la politique des Etats-Unis au Proche-Orient* », a indiqué que le président « *espérait toujours que la diplomatie des « petits pas » pourra reprendre* ».

Pas d'« action punitive »

M. Kissinger a paru beaucoup moins optimiste. Interrogé par les journalistes, il a dit plus tard que cette méthode « *dépendait essentiellement des parties en cause* » et ajouté qu'à son avis « *nous devrons rechercher d'autres forums* ». Le sénateur Sparkman, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a déclaré que les leaders du Congrès, après leur conversation avec le président, estimaient que les négociations avaient échoué sur des points de détails, que M. Kissinger pensait toujours pouvoir régler. « *Tout espoir n'est pas perdu...* », a dit encore le speaker de la Chambre, M. Albert. Enfin le sénateur Scott, leader de la minorité républicaine au Sénat, faisant écho à son collègue démocrate Mansfield, a indiqué qu'à défaut d'un premier accord direct entre Israël et l'Egypte les chances de réussite de la Conférence de Genève étaient très faibles et qu'il fallait prévoir une aggravation générale de la tension.

Dans ce contexte, la déclaration de la Maison Blanche sur la révision de la politique américaine au Proche-Orient a été immédiatement interprétée dans les milieux politiques comme annonçant de nouvelles et fortes pressions américaines sur Israël. La restauration de la diplomatie des « petits pas » impliquerait un assouplissement d'Israël, dit-on au Département d'Etat où, tout en respectant les consignes de prudence et en s'abstenant de tout blâme, on considère que les Israéliens portent la plus grande part de responsabilité dans l'échec de M. Kissinger.

Sur quel terrain pourraient s'exercer ces pressions américaines sinon sur celui de l'assistance économique et militaire ? Devant les questions insidieuses des journalistes, M. Anderson, porte-parole du département d'Etat, a indiqué que cette assistance n'était pas mise en cause, mais qu'elle pourrait diminuer.

M. Kissinger a précisé que l'aide à Israël et à ses adversaires arabes « *serait décidée en fonction de la politique d'ensemble* » des Etats-Unis dans la région. Et il a ajouté : « *Nous ne sommes pas engagés dans une action punitive...* » Néanmoins, les amis d'Israël, très sensibilisés sur ce problème, notaient que la simple diminution du programme d'aide représentait en soi un moyen de pression considérable. Il est clair que M. Kissinger n'est pas au bout de ses peines avec les groupements pro-sionistes et leurs alliés au Capitole.

En plus d'un accueil chaleureux, le secrétaire d'Etat a obtenu du Congrès une fiche de consolation. A l'unanimité, le Sénat a voté une motion présentée par les deux partis approuvant les efforts accomplis par le président et M. Kissinger pour arriver à un règlement négocié et les encourageant à continuer. Le sénateur Scott a souligné que cette motion prouverait au reste du monde que « *nous sommes un pays uni* ». Il est douteux cependant que cette belle unanimité se maintienne, qu'il s'agisse du Proche-Orient, de l'Extrême-Orient ou de la détente, étant donnée l'opposition déclarée des points de vue entre le gouvernement et le Congrès.

Les spéculations vont bon train quant à l'avenir de M. Kissinger. Certains estiment qu'il se retirera dès la fin de cette année, sinon même avant, s'il n'obtenait pas la coopération du Congrès, ou si celui-ci lui imposait une politique qu'il juge restrictive et défaitiste. D'autres pensent qu'il se maintiendra jusqu'aux élections de 1976, cédant à l'insistance du président Ford, qui peut difficilement se passer de lui.

Les milieux proches du secrétaire d'Etat font état du profond pessimisme de M. Kissinger, qui serait déçu non seulement par le manque de coopération du Congrès, mais par ce qu'il considère comme une carence d'un monde occidental allant à la dérive et incapable d'agir avec ensemble face à une même menace. L'échec de sa mission n'a pu qu'aggraver sa morosité et sa lassitude, justifiant ainsi les prévisions de ceux qui s'attendent à le voir quitter son poste plus rapidement que prévu.

HENRI PIERRE.

L'aide américaine aux pays du Proche-Orient

Washington (Reuter). — Le projet de loi d'aide à l'étranger, d'un montant de 3 670 millions de dollars, approuvé le lundi 24 mars par le Congrès pour l'année fiscale 1975 (qui s'achève le 30 juin), réserve plus de 1 milliard de dollars aux pays du Proche-Orient, à des fins militaires ou économiques.

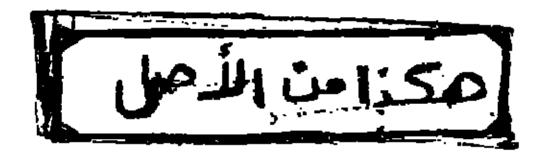
L'assistance économique à Israël s'élève à 324,5 millions de dollars, auxquels s'ajoute une aide militaire de 300 millions de dollars, dont 100 millions de subventions directes et 200 millions de prêts devant permettre à Israël d'acheter du matériel de guerre américain.

L'Egypte reçoit une aide de 250 millions de dollars non militaire. Le projet de loi est assorti d'une recommandation de la commission des crédits du Sénat demandant que la moitié de ce montant soit consacré à l'achat aux Etats-Unis de machines, d'engrais et d'autres produits.

Une somme de 100 millions de dollars est affectée à un fond spécial pour le Proche-Orient, dont le destinataire, qui n'est pas mentionné, devrait être la Syrie. Cette aide est, elle aussi, non militaire.

Le gouvernement avait également proposé de fournir à la Jordanie une assistance militaire de plus de 94 millions de dollars. Mais le montant définitif sera probablement plus modeste, parce que le programme militaire global approuvé par le Congrès à l'intention de quarante-huit pays a été sérieusement réduit.

L'administration avait prévu une aide pour d'autres pays de la région, dont 220 000 dollars pour l'Arabie Saoudite, mais elle a finalement accepté, comme le demandait le Congrès, que l'aide américaine en matière de formation et d'entraînement fournie à cet Etat soit remboursable.



PROCHE-ORIENT

L'effondrement de la rébellion dans le nord de l'Irak

Le nombre des réfugiés kurdes en Iran atteindrait 250 000

Le général Barzani a démenti, lundi 24 mars, dans une déclaration rendue publique à Téhéran les informations selon lesquelles il songerait à chercher asile politique aux Etats-Unis.

Au cours de l'interview qu'il avait accordée, la semaine dernière, au Kurdistan irakien à l'envoyé spécial du *Sunday Times*, le général Barzani s'était montré particulièrement amer à l'égard de Téhéran. Interrogé sur le point de savoir s'il ne se sentait pas trahi par le récent accord irako-iranien le chef du parti démocratique du Kurdistan a répondu : « *Je ne voudrais pas m'exprimer ainsi. Il semble cependant que les deux partenaires se sont surtout préoccupés de leurs intérêts et que l'accord a été conclu à nos dépens.* »

Le général Barzani a ajouté que *le P.D.K. avait reçu depuis le début* de la guerre, en mars 1974, de « *multiples encouragements de l'Iran, ainsi que de nombreuses promesses qui n'ont pas été tenues.* » « *On nous a offert,* a-t-il dit, *un soutien total dans tous les domaines.* » Le président du P.D.K. a précisé que les Kurdes n'avaient pas été informés à l'avance de l'accord d'Alger. « *Cet accord ne nous a pas été expliqué, et nous ne sommes toujours pas au courant de ses modalités.* »

Le général Barzani a indiqué qu'il avait récemment rencontré le chah à Téhéran. « *Je lui ai,* a-t-il dit, *expliqué notre position et lui ai fait part de nos difficultés. Le chah m'a répondu que l'accord avait été conclu parce qu'il était vital pour l'Iran. Je lui ai demandé quel serait notre avenir, et le chah m'a répondu qu'il s'engageait à protéger les Kurdes qui choisiraient de se réfugier en Iran.* »

Interrogé sur le point de savoir si la situation actuelle signifiait la fin du mouvement national kurde le général Barzani a répondu : « *Là où il y a un peuple et une nation, le mouvement national n'est jamais condamné. Peut-être une de ses étapes a-t-elle pris fin, mais le mouvement se poursuivra toujours. Pour l'instant, considérant la situation dans laquelle nous nous trouvons, je pense qu'il est inutile de poursuivre les combats, car nous risquerions de nous exposer à un génocide.* »

Sur le terrain, les pechmerga continuent de gagner l'Iran, où le nombre total des réfugiés kurdes serait maintenant d'environ deux cent cinquante mille. Selon Bagdad, plusieurs membres du bureau politique du P.D.K., dont M. Salah Youssoufi, et plus d'une dizaine de milliers de Kurdes se seraient rendus aux autorités irakiennes. Notre envoyé spécial en Irak a assisté, en compagnie d'un groupe de *journalistes transportés en hélicoptère* dans le nord du pays, à une « *cérémonie de reddition* ».

Des milliers de peshmerga se rendent...

De notre envoyé spécial

Bagdad. — La rébellion kurde est terminée, au moins dans la région située au nord de Mossoul. Du haut des montagnes pierreuses du Kurdistan, des théories de Peshmerga arrivent aux rendez-vous de la reddition. A Aqra, où les hélicoptères de l'armée ont transporté des journalistes venus de Mossoul, dimanche 23 mars, c'est une crête où un poste militaire est installé ; à Attrouch, un peu plus loin au nord-est, c'est une large vallée ; à Djok, un peu plus loin encore vers l'Est, c'est une petite ville au pied des montagnes.

Partout, le spectacle est le même. Surgis des montagnes, des cavernes, des villages où ils se cachaient, des milliers d'hommes arrivent en groupes compacts. Ils ne sont ni hâves ni déguenillés, ils n'ont pas l'apparence de vaincus.

A Aqra, les chefs s'avancent : un cheikh zibari (1), vieillard au port altier, revêtu d'un ample costume blanc, des chefs de brigade ou de compagnie reconnaissables à leur revolver. Suivent les hommes, qui portent le fusil sur l'épaule ou dans le dos. Au total, un millier arrivent aujourd'hui.

Les chefs défilent devant le général Talia el Chakarchi, commandant de la quatrième division, et le gouverneur du district de Mossoul, Hassan el Jassim, et leur serrent la main. Des soldats circulent, offrant l'ordinaire de l'armée *aux officiels et aux chefs* rebelles. Puis les hommes se regroupent devant une table derrière laquelle sont assis deux officiers irakiens. Ils donnent leur nom, celui de leur chef de compagnie ou de brigade, et rendent leurs armes. Les fusils s'entassent, les cartouchières s'amoncellent, *les mitrailleuses s'alignent,* des pièces d'artillerie légère et des bazookas figurent aussi dans cet arsenal. Pour chaque arme rendue, les Peshmerga touchent 150 dinars (environ 1 500 francs).

A Attrouch, deux mille hommes attendent le général. Ils ont apporté non seulement des fusils, des mitrailleuses, des mortiers, mais aussi des explosifs et des mines de fabrication américaine. Ils font une haie d'honneur au cortège des officiels irakiens. Ensuite, assis sous une tente, le général et le gouverneur se font présenter les personnalités kurdes ralliées. Au premier rang, un chef religieux, appartenant à la secte des Yézidis (2), grand vieillard enturbanné à longue barbe grise. Il assure qu'il n'a jamais rejoint les rangs de la rébellion.

Interrogés par les journalistes et les officiels, les chefs rebelles *affirment d'une seule voix qu'ils* ont été trompés et qu'ils sont heureux de rejoindre les rangs de la Révolution du 17 juillet (la révolution irakienne de 1968). Ils entendent profiter des avantages de l'autonomie accordée il y a un an par le gouvernement de Bagdad. En retour, le gouverneur *et le général leur promettent* que le gouvernement non seulement « *pardonnera* » aux rebelles, mais qu'il fera aussi tout pour assurer la reconstruction rapide des villages dévastés et le développement de toute la région.

A la fin de la cérémonie, le général déclare à la presse : « *En fait, s'ils sont entrés en rébellion depuis un an, c'est à cause du caractère réactionnaire de leurs chefs, qu'ils suivent aveuglement. Ces chefs avaient peur de la réforme agraire et des mesures prises par le gouvernement à la suite de la révolution irakienne.* »

A Dihok, où nous arrivons au milieu de l'après-midi, après avoir survolé deux villages brûlés, deux mille peshmerga ont défilé depuis trois jours au camp militaire, livrant plus de six mille armes. Un véritable arsenal est exposé sous un petit hangar. Les armes proviennent de tous les pays. Elles sont américaines, anglaises, françaises, allemandes même, mais les armes américaines dominent.

Dans la région au nord de Mossoul, dans la circonscription d'Attrouch, on signale qu'une brigade de rebelles continue à se battre.

ROLAND DELCOUR.

(1) Les tribus zibari sont traditionnellement hostiles au général Barzani. La présence d'un chef zibari semble indiquer que les autorités irakiennes n'ont pas jugé bon, en présence des journalistes, de faire la distinction entre les Kurdes restés fidèles à Bagdad et les rebelles. — (N.D.L.R.)

(2) Les Yezidis sont une secte de *l'Islam sunnite. Ils croient à la réha*billitation de l'ange déchu. Ils sont cinquante mille environ. En mai dernier, leur chef était présent au quartier général du général Barzani. — (N.D.L.R.)

DIPLOMATIE

L'ambassadeur américain en France :

LE DANGER EST DE VOIR LES ÉTATS-UNIS SE RÉFUGIER DANS L'ISOLATIONNISME

Mr Kenneth Rush, ambassadeur des Etats-Unis en France, était lundi 24 mars l'hôte à déjeuner de l'Association de la presse diplomatique française. Il a dit notamment :

« *Entre les Etats-Unis et l'Europe, les relations sont saines et se trouvent fondées sur la coopération. Les deux parties n'ont rien à craindre et beaucoup à gagner à la poursuite du dialogue qui, sur de nombreuses questions, nous amène à un consensus et à une communauté d'action. Le danger qu'il nous faut vraiment redouter n'est pas de voir les Américains acquérir une trop grande influence en Europe, mais plutôt de les voir se réfugier dans l'isolationnisme* (...) *La meilleure réfutation que nous pourrions opposer à la thèse isolationniste serait que les alliés de l'Amérique jouent un rôle proportionné à leurs capacités et à leur destin historique, en contribuant à assurer la sécurité et la prospérité du monde occidental. L'existence d'une Europe forte et unie, œuvrant en association avec les Etats-Unis, reste encore notre meilleure chance d'atteindre cet objectif.* »

EUROPE

Grande-Bretagne

M. MICHEL PONIATOWSKI RENCONTRE LES DIRIGEANTS BRITANNIQUES

Londres (*A.F.P.*). — M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat chargé de l'intérieur, est arrivé lundi soir 24 mars à Londres, où il va avoir jusqu'à mardi soir une série d'entretiens avec les dirigeants britanniques.

Dès son arrivée, le ministre français s'est rendu à Downing Street, où il a été reçu par le premier ministre, M. Harold Wilson. Il s'est ensuite entretenu avec M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, et a été l'hôte à dîner de M. Roy Jenkins, *ministre de l'intérieur.*

Le bruit circulait lundi à Londres que M. Poniatowski était porteur d'un message du président Valéry Giscard d'Estaing sur le différend qui oppose actuellement la France et la Grande-Bretagne à propos de leurs zones respectives en mer d'Iroise, où se trouveraient d'importantes ressources pétrolières.

Mardi, le ministre français devait visiter Scotland Yard, siège de la police britannique, et rencontrer M. John Silkin, ministre du plan et des collectivités locales, avant de regagner Paris dans la soirée.

● *Le premier ministre britannique*, M. Harold Wilson, est arrivé mardi matin 25 mars à Belfast, venant de Londres, pour une visite d'une journée, au cours de laquelle il s'entretiendra avec les représentants des différentes formation politique de l'Ulster.

SELON SON PREMIER MINISTRE

Le Portugal demeurera dans l'OTAN et ne deviendra pas une « démocratie populaire »

Le général Vasco Gonçalves, premier ministre portugais, a vivement réfuté, dans une interview accordée à la « Süddeutsche Zeitung » de Munich, les accusations selon lesquelles le « Portugal nouveau » évoluerait vers un régime de « démocratie populaire ». Le général Gonçalves s'est démarqué à plusieurs reprises du parti communiste, qui « ne dirige pas notre pays ». Il a assuré que le Portugal voulait demeurer membre de l'OTAN.

La composition du nouveau gouvernement, remanié à la suite de la tentative du coup d'Etat du 11 mars, devait être connue ce mardi 25 mars, a dit le ministre de la communication sociale, le commandant Correia Jesuino aux journalistes de la presse étrangère.

Il a ajouté qu'il n'était pas question de modifier l'équilibre des forces politiques dans le nouveau gouvernement. Il a, néanmoins, confirmé que le Mouvement démocratique portugais (proche *du parti communiste*) y serait représenté — comme il l'était dans le premier gouvernement formé après le 25 avril 1974. Le commandant Correia-Jesuino a justifié ce retour du M.D.P. par l'existence dans ce mouvement de personnalités de premier plan, et notamment de « *spécialistes de l'économie* ». Le ministre a également confirmé la création d'un « *super-ministère économique* » chargé de coordonner l'activité de tous les départements spécialisés.

« Tout observateur impartial... »

Le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, a déclaré dans une interview au journal libéral de Munich *Süddeutsche Zeitung* que le Portugal entend rester membre de l'OTAN. Cette précision est consécutive à des déclarations de M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, qui laissait entendre que *Lisbonne pourrait, un jour,* réviser sa position sur ce point. L'ensemble de l'interview du premier ministre constitue, au demeurant, une mise au point sur les rapports entre le Mouvement des forces armées et le P.C.P. « *Le pays n'a pas pris la voie de la démocratie populaire* », a ainsi déclaré le général Gonçalves, qui ajoute : « *Tout observateur impartial constaterait rapidement que le parti communiste ne dirige pas notre pays.* » Le M.F.A. s'efforce, a indiqué le premier ministre, de trouver une voie « *conduisant au socialisme* », mais, dans la mesure du possible, « *sans bouleversements* ».

Le chef du gouvernement s'est prononcé « *en faveur du pluralisme eds forces démocratiques et patriotiques* ». Il a, enfin, indiqué que le M.F.A. garderait son rôle de « *moteur* » pendant « *une période transitoire de trois à quatre années* ».

Finlande

Un curieux branchement téléphonique

De notre correspondant

Helsinki. — *Une affaire d'écoutes téléphoniques clandestines a été découverte par hasard au Parlement le mercredi 19 mars dans l'après-midi. Elle a paru suffisamment grave à M. Sorsa, le premier ministre, social-démocrate, pour qu'il convoquât au milieu de la nuit le ministre de l'intérieur, M. Heikki Tuominen, en présence des parlementaires qui en avaient été les victimes. Ceux-ci appartiennent à l'Union démocrate populaire, qui comprend les communistes, et au parti conservateur.*

Alors que le groupe de l'Union démocrate tenait une réunion au Parlement, un député, Mme Siiri Lehmonen, essaya de téléphoner à l'extérieur à partir d'un poste situé dans les bureaux du groupe. En composant le chiffre permettant d'obtenir une ligne, elle entendit subitement une conversation qui avait lieu au Club finlandais, salle de réunion située au siège du parti conservateur, qui se trouve dans un tout autre secteur de la ville. Mme Lehmonen s'en rendit compte en reconnaissant les voix de M. Holkeri, président du parti conservateur, et d'autres députés. Il fut décidé alors d'avertir les conservateurs. Cette anomalie parut d'autant plus surprenante que la salle de réunion des conservateurs n'est pas équipée d'un téléphone : l'hypothèse d'un mauvais branchement téléphonique était donc à exclure.

L'organe de l'Union démocrate Kansan Uutiset, *qui titre en première page* « La Suopo écoute les téléphones du Parlement » (*Suopo : police de protection et de service de renseignements*), *écrit :* « La conversation était vraisemblablement écoutée sur un réseau de la Suopo. En raison d'une quelconque fuite technique, les paroles traversèrent la table d'écoute et se relièrent à la ligne du Parlement branchée sur le même centre d'écoute ».

Pour M. Raimo Ilaskivi, le président du groupe parlementaire conservateur, « le fait est indéniable » : *son groupe a demandé que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Le président du parti communiste, M. Aarne Saarinen, a déclaré pour sa part au quotidien du soir* Ilta Sanomat *qu'*« il existe une organisation d'écoutes clandestines des téléphones. Il est clair qu'on écoute mes conversations téléphoniques », *a-t-il ajouté.*

Le ministre de l'intérieur, chargé de mener l'enquête, a rappelé que la Suopo a toujours garanti que de telles écoutes n'existaient pas. Il y a un mois, cependant, deux députés sociaux-démocrates avaient, dans une interview à l'hebdomadaire Seura, *déclaré être l'objet d'écoutes téléphoniques. Ils avaient mis en cause les services de renseignements.*

GILLES GERMAIN.

UN BELGE ET UN BRITANNIQUE SONT NOMMÉS DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE RECHERCHE NUCLÉAIRE

Lors de sa cinquante-quatrième session, réunie vendredi 21 mars, le conseil du CERN (Organisation européenne de recherche nucléaire) a nommé deux physiciens, le professeur Léon C.P. Van Hove (Belgique), et M. John Bertram Adams (Grande-Bretagne), directeurs généraux de cet organisme. Ils entreront en *fonctions le 1er janvier 1976 pour* une durée de cinq ans. M. Adams sera responsable de l'administration du CERN, du fonctionnement de son matériel et de ses services, ainsi que de la construction des bâtiments et des grands appareils. Le professeur Van Hove sera responsable des activités de recherche.

[M. John Bertram Adams est né à Kingston, en Angleterre, le 24 mai 1920. Il est docteur ès sciences des universités de Genève (Suisse), *Birmingham et Surrey* (Angleterre). De 1954 à 1960, il est directeur du synchrotron à protons du CERN, puis directeur général de cet organisme de 1960 à 1961. De 1960 à 1966, il dirige le laboratoire Culham de l'UKAEA (United Kingdom Atomic Energy Authority), et depuis 1969 il est responsable du projet de grand accélérateur européen « 300 GeV » du CERN.]

[Né à Bruxelles en 1924, le professeur Léon Charles Prudent Van Hove obtient son doctorat de mathématiques à Bruxelles en 1946 et est agrégé de l'enseignement supérieur en 1961. De 1961 à 1965, il est chef de la division des études théoriques du CERN, puis de 1966 à 1968 directeur du département de physique théorique. En même temps, de 1964 à 1974, il est *professeur* extraordinaire à l'université d'Utrecht et, de 1971 à 1974, il est président à temps partiel du directoire scientifique de l'Institut Max-Planck de physique et d'astro-physique à Munich.]

LA FIN DU VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN U.R.S.S.

SANS L'EXPRIMER EN PUBLIC

Les dirigeants soviétiques ont éprouvé une certaine irritation devant les « petites phrases » de M. Chirac

Rentré lundi soir 24 mars à Paris de son voyage en Union soviétique, M. Jacques Chirac devait être reçu mardi par de l'Elysée et participer au conseil de défense. Il rendra compte de son voyage au conseil des ministres de mercredi.

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — Les dirigeants soviétiques, qui n'entendent nullement remettre en cause leur coopération avec la France, ont parfaitement maîtrisé l'irritation que leur ont causée les attaques portées à Moscou par M. Chirac contre le parti communiste français.

Pour le Soviétique moyen, rien en fait n'a percé de l'incident : la presse de Moscou n'y a jamais fait la moindre allusion et l'affaire relève trop de *« la cuisine politique française »* pour que les radios étrangères les plus écoutées ici (la B.B.C. et la Voix de l'Amérique) lui aient consacré confidences du premier ministre pèsent peu en définitive par rapport à l'échec de la mission Kissinger...

Officiellement donc, tout va pour le mieux entre Paris et Moscou, la coopération va encore se renforcer, *« sur la base des ententes de principe qui ont été établies en décembre 1974 au cours de la rencontre soviéto-française de Rambouillet »*. Jusqu'à la fin de sa visite, M. Chirac aura eu droit à tous les égards dus à son rang : les *Izvestia*, le lundi soir avaient consacré presque la totalité de leur première page aux activités du premier ministre ; même chose dans la *Pravda* de ce mardi matin. Quant à la télévision, elle a amplement rendu compte de la visite de M. Chirac : pendant presque un quart d'heure lundi soir. Très peu de téléspectateurs auront sans doute constaté un détail pourtant significatif : alors que les *« représentants des travailleurs de Moscou »*, présents à l'aérodrome pour saluer M. Chirac, n'agitaient que très mollement les petits drapeaux français et soviétiques dont ils avaient été munis, ces mêmes *« représentants »* des travailleurs de Moscou étaient devenus quelques instants plus tard particulièrement enthousiastes pour souhaiter la bienvenue au président du Congo, dont l'appareil se posait sur l'aéroport de Vnoukovo peu de temps après le décollage de celui de M. Chirac.

Durant les dernières heures de ce voyage, toute l'attention des membres de la délégation française et des fonctionnaires qui l'accompagnaient a été accaparée par la durée insolite de l'entretien de trois heures que M. Brejnev avait accordé au premier ministre.

Tout en continuant de s'entretenir cordialement avec les journalistes, M. Chirac s'est cette fois refusé obstinément à dire s'il avait ou non parlé à M. Brejnev de l'attitude du parti communiste français envers les problèmes de défense, alors qu'il avait annoncé spontanément, non seulement dans l'avion qui le conduisait à Moscou, mercredi 19 mars, mais aussi le lendemain dans la capitale soviétique, qu'il le ferait.

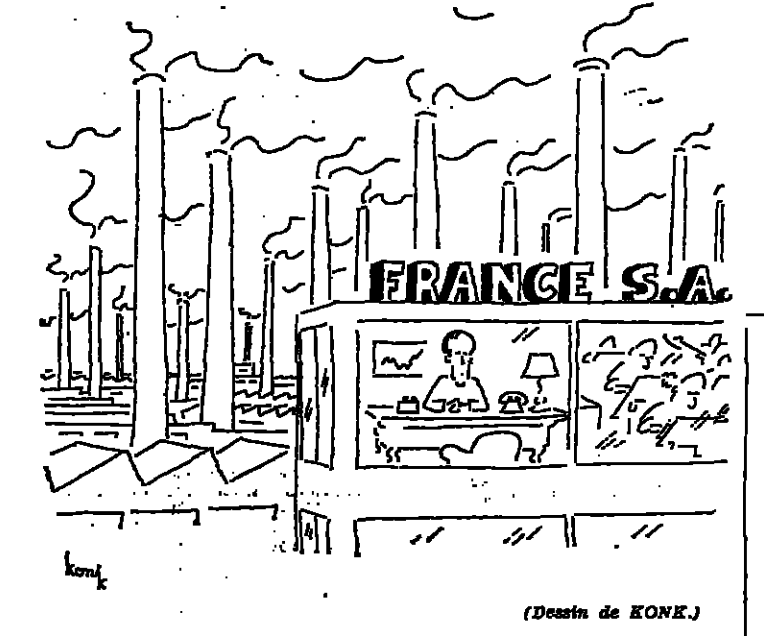
M. Brejnev, a-t-on appris, était fatigué de son voyage en Hongrie. Il s'est exprimé longuement et lentement au cours de ce tête-à-tête. M. Chirac a cependant dit qu'il *« ne ferait aucun commentaire sur un certain nombre des sujets qui ont été abordés »*. Pourtant, il n'a oublié aucun des problèmes qu'il avait envisagé d'évoquer, fût-ce brièvement, avec lui, même si pour certains — et notamment celui-là — il n'attendait ni n'espérait de longue réponse. Que le sujet ait été abordé lundi matin au Kremlin par MM. Brejnev et Chirac ne fait aucun doute. Qu'il ait été réglé n'est pas évident, ne serait-ce que parce qu'on estime ici qu'il doit être traité « au sommet ».

Avant cette entrevue, certains responsables soviétiques auraient fait connaître leur irritation. Le communiqué final maintient que M. Chirac a reçu partout un *« accueil chaleureux et hospitalier »*, et que les entretiens se sont déroulés dans une *« atmosphère d'amitié et de compréhension mutuelle »*, mais il avait été question, un moment, à la demande des Soviétiques, de retirer ces formules. Il est vrai que ces qualificatifs aimables mais traditionnels, rédigés avant l'entretien avec M. Brejnev, s'appliquent uniquement aux déplacements en province et aux entretiens avec M. Kossyguine, tandis que l'agence Tass, experte dans le maniement des nuances, note seulement que l'atmosphère a été *« sérieuse et constructive »* entre le premier ministre et le secrétaire général du parti communiste soviétique.

Si rien n'est changé dans les relations franco-soviétiques, les rapports personnels des dirigeants du Kremlin avec M. Chirac ne peuvent en tout cas plus être d'une « haute qualité ». Le premier ministre risque fort de rejoindre M. Poniatowski sur la liste non écrite des maniaques de l'anticommunisme, que l'on dresse à Moscou, et à laquelle la presse soviétique fait allusion de temps en temps lorsqu'il faut délivrer un message à Paris ou signifier à l'Elysée qu'il ne peut guère attendre une complicité soviétique dans sa lutte contre le parti communiste français.

L'incident Chirac réveille d'autre part de vieilles inquiétudes et de vieilles interrogations. Une phrase prononcée par le premier ministre a particulièrement fait froncer les sourcils ici, celle dans laquelle M. Chirac évoque la possibilité de voir la France rejetée sous le parapluie américain. On se demande d'autre part si le premier ministre a pris une initiative strictement personnelle ou bien s'il a agi avec l'accord de M. Giscard d'Estaing. On s'était posé la même question à la suite des déclarations anticommunistes faites par M. Poniatowski au Sénat. M. Giscard d'Estaing rassura M. Brejnev au cours du « sommet » de Rambouillet, mais que valent aujourd'hui ses assurances puisque la nouvelle attaque a été menée non plus par un ministre mais par le premier d'entre eux, non plus sur le sol français mais sur le sol soviétique ?

JACQUES AMALRIC.
ANDRE PASSERON.



(Dessin de KONK.)

A Stalingrad, vitrine de l'héroïsme

De notre envoyé spécial

Moscou. — Venant de Moscou par avion après son entretien avec M. Brejnev, M. Jacques Chirac est arrivé lundi en fin de matinée, par un froid vif, à Volgograd, que les Soviétiques préfèrent toujours appeler Stalingrad lorsqu'ils évoquent la bataille de 1942. C'est ici qu'après huit mois de combats d'une violence inouïe l'armée du maréchal von Paulus a été encerclée et que l'offensive de l'armée Rouge a repris.

Le premier ministre s'est d'abord rendu au monument aux morts du centre de la ville, entièrement reconstruite selon la massive esthétique d'avant la déstalinisation. Il a déposé une gerbe au pied d'un obélisque de granit, où la garde est constamment montée par de jeunes garçons et filles armés de mitraillettes de la dernière guerre. Il a ensuite parcouru les jardins qui conduisent aux bords de la Volga, que les troupes hitlériennes n'ont jamais pu franchir ici. Plus loin, il s'est arrêté devant les vestiges de la maison du sergent Pavlov, prise et reprise par les combattants, autre haut lieu de la bataille.

Ce fut ensuite la montée, à pied, à la colline Mamaïev qui, tel un calvaire, rappelle dans ses fresques, ses statues monumentales, ses bas-reliefs, le sacrifice des défenseurs. Cette colline en pleine ville fut le théâtre d'hécatombes. Elle est devenue une sorte de mausolée grandiose et émouvant où sont portés les noms de quelque seize mille soldats russes tués dans ce champ clos. Une immense et massive statue allégorique de la victoire brandit dans le ciel un glaive vengeur et résolu.

M. Chirac a visité ces témoignages imposants et émouvants, le visage crispé par l'émotion ou tendu par les préoccupations. Sur le livre d'or, il a rendu hommage « à la volonté, au courage et au sacrifice des héros de la Volga ».

En faisant cette visite, M. Chirac avait passé outre aux conseils du Quai d'Orsay, qui n'était guère favorable à ce voyage à Stalingrad en raison du retentissement que les autorités soviétiques veulent donner au trentenaire de la victoire alliée en mai prochain. Peut-être pour satisfaire des diplomates français qui jugeaient ce rappel inopportun, le premier ministre n'a pas de nouveau exalté, dans la ville martyr, la « victoire remportée sur l'hitlérisme », comme il l'avait fait en Sibérie à deux reprises. En tout cas, le nom de l'adversaire de la dernière guerre ne figure pas dans le communiqué commun, qui évoque toutefois cette commémoration. — A. P.

● *Les autorités soviétiques ont refusé à Mme Elena Sakharov*, femme du physicien contestataire, la permission d'aller se faire soigner les yeux dans une clinique de Sienne, dont les médecins l'avaient invitée. Blessée pendant la guerre, Mme Sakharov a déjà perdu l'usage de son œil gauche et l'état de son œil droit se détériore rapidement. Elle a été soignée en vain à cinq reprises par les médecins soviétiques et craint maintenant de devenir aveugle. Elle avait déposé sa demande au début de l'automne dernier. *(Reuter.)*

Le communiqué commun

Le communiqué franco-soviétique, signé lundi 24 mars, au Kremlin, entre MM. Chirac et Kossyguine, se réfère à la rencontre de Rambouillet de décembre 1974 entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing, et ajoute :

« Les travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui constitue un élément essentiel du processus de détente sur le continent, ont été au centre des problèmes européens examinés au cours des échanges de vues. Dans l'esprit des entretiens de Rambouillet et sur la base des bonnes prémisses qui existent, la France et l'Union soviétique feront tout ce qui dépend d'elles et intensifieront leurs efforts pour assurer à bref délai le succès total de cette conférence et sa conclusion au niveau le plus élevé. »

A propos du Proche-Orient, *« les deux parties ont observé que la situation demeure très préoccupante. Elles ont souligné à nouveau la convergence de leurs positions sur les éléments essentiels du règlement (...). La France et l'U.R.S.S. estiment que l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient n'est possible qu'à condition que les troupes israéliennes soient retirées de tous les territoires occupés en 1967, que les droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à disposer d'une patrie, soient assurés, et que soit solidement garanti le droit de tous les Etats et de tous les peuples de cette région à une existence indépendante. Les deux parties espèrent que dans cette perspective les travaux de la conférence de paix de Genève sur le Proche-Orient seront repris aussitôt que possible. »*

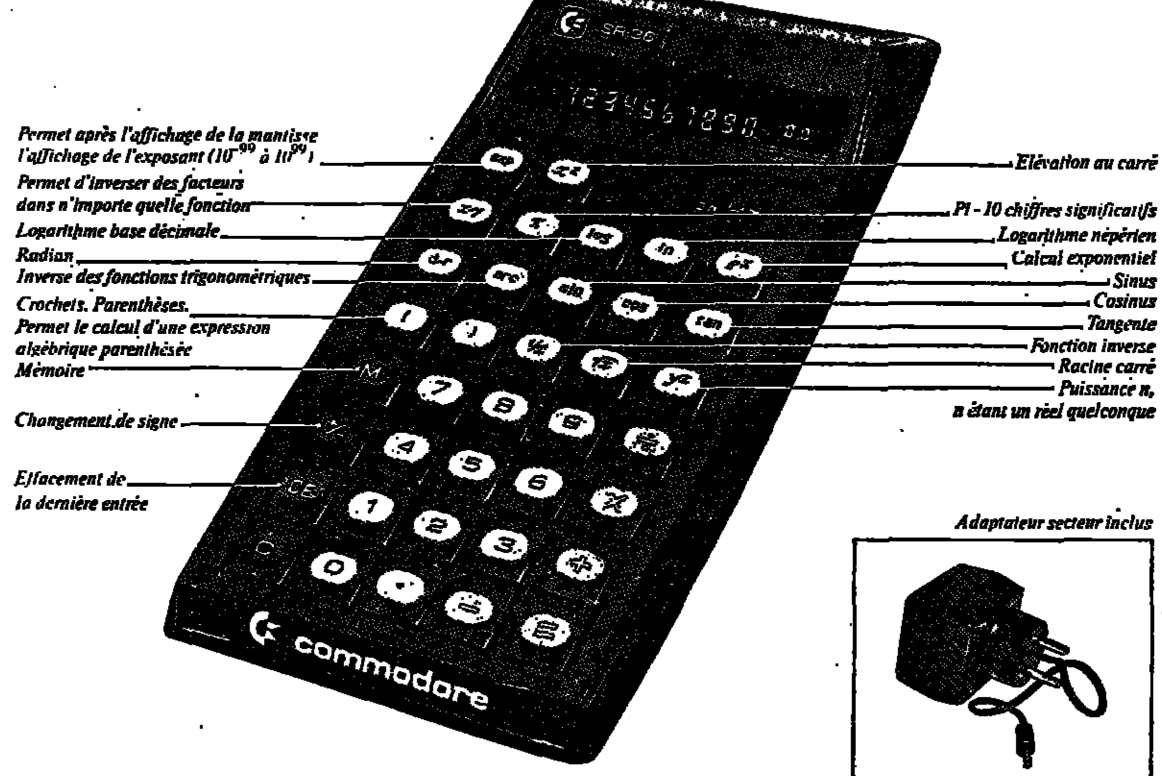
A propos de l'Indochine, *« la France et l'Union soviétique estiment que les accords de Paris sur la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix au Vietnam doivent être appliqués de façon stricte par toutes les parties signataires »*. Les deux parties *« se prononcent pour le retrait rapide de toutes les troupes étrangères de la République de Chypre et pour le retour dans leurs foyers de tous les réfugiés »*.

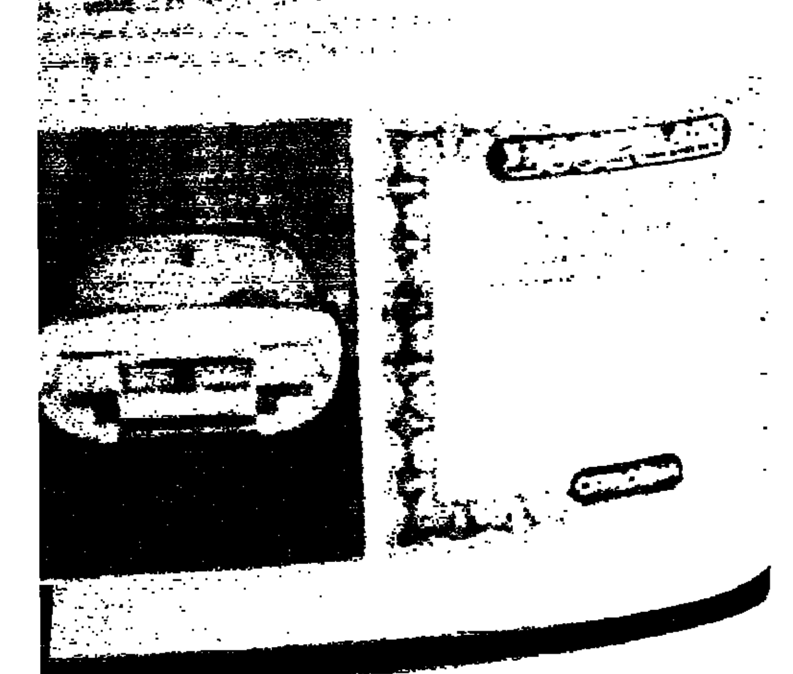
Dans la partie relative aux relations économiques, il est fait mention d'une coopération à long terme *« dans le domaine de l'informatique, en particulier pour la production de composants électroniques, d'équipements pour la production d'appareillages de télécommunication et de certains types de matériels destinés à l'automatisation et au contrôle »*.

Les signataires notent également qu'ils attachent une *« grande importance à l'accroissement des livraisons de matériel soviétique à l'industrie française »*.

Deux accords concernant la coopération dans le domaine agricole et de la protection de l'environnement ont, d'autre part, été signés par MM. Chirac et Kossyguine.

Enfin, M. Chirac a invité M. Kossyguine à venir en France en voyage officiel.





POLITIQUE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Communisme tous terrains

Contestation, agitation, radicalisation, les hebdomadaires observent l'offensive *tous azimuts*, lancée par le P.C.F., et analysent la stratégie qui la provoque.

André Chambraud, dans *LE POINT*, estime que le P.C.F. a changé trois fois sa stratégie en moins d'un an. Ainsi après l'appel à *« l'union du peuple français »*, le parti s'est-il efforcé de *« refaire* [ses] *forces »*, de *« serrer les coudes, de revenir aux sources »*. Actuellement, observe André Chambraud, face à *« la crise économique de l'Occident »*, *« le P.C. renoue à tout hasard avec son vocabulaire révolutionnaire »*, *« pour être prêt à exploiter l' « imprévisibale »*. *« Mais, en même temps, il prend grand soin de ne pas paraître briser l'union de la gauche »*.

Pour André Chambraud, *« cette double stratégie pourrait être jugée habile si elle ne révélait pas aussi une réalité beaucoup moins glorieuse : à savoir que le P.C. français, au fond des choses, ne s'est encore libéré d'aucune des pesanteurs et des contradictions qui, depuis des années, entravent son action »*.

L'EXPRESS, comme *le Point*, consacre sa couverture à ce sujet. Dans l'hebdomadaire dirigé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, Guy Claisse, Pol Echevin et Christian Fauvet assurent que le parti communiste ne fait *« pas seulement »* de l'agitation, car *« le parti a une stratégie globale : mener la bataille contre le gouvernement par tous les moyens, sans tomber dans l'illégalité »*, et *« une seule tactique* [qui] *varie selon les terrains, les circonstances, les hommes »*. Ils le démontrent en évoquant l'armée, l'enseignement, Renault. *« A terme*, concluent-ils, *cette stratégie est celle de la conquête du pouvoir. « Par des voies légales », protestent en chœur les dirigeants communistes. Certes. Mais en s'appuyant sur une action révolutionnaire sans précédent depuis la Libération. »*

Aventurisme et sectarisme

Paul Noirot, dans *POLITIQUE-HEBDO*, ne partage pas cet avis et explique pour le moins différemment le comportement du P.C.F. : *« Tout se passe (...) comme si les « démonstrations de force » du P.C. étaient plus à usage interne qu'externe. Comme si la stratégie d'union populaire avait été abandonnée — en cachette — sans pouvoir être remplacée par autre chose qu'une affirmation agressive et une autoproclamation du caractère révolutionnaire du parti. »*

« Est-il étonnant ajoute-t-il, *que les travailleurs, auxquels jusqu'à présent la gauche révolutionnaire n'a pas su offrir d'alternative crédible, se sentent désarmés et hésitent à s'engager ? Rarement le hiatus entre l'idéologie vécue par les militants du P.C., le langage tenu par leurs dirigeants et la pratique quotidienne du parti n'a été aussi grand. »*

Arlette Laguiller, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, ne s'étonne pas de voir le parti communiste, auquel elle associe la C.G.T., *« adopter une attitude gauchiste, ne reculant pas devant le déclenchement de mouvements aventuristes (...) pour apparaître aux yeux des travailleurs et de leurs militants comme des organisations combatives et résolues »*. Aussi, l'ancienne candidate à la présidence de la République, face à cette radicalisation, avertit :

« L'erreur à éviter, pour les révolutionnaires, serait de se lancer dans une surenchère gauchiste tous azimuts. La seule politique juste sera de faire ce dont le parti communiste est par nature incapable : à travers chaque conflit, si limité soit-il chercher à élever le niveau de conscience et d'organisation de la classe ouvrière, et préparer l'offensive généralisée de celle-ci contre le patronat et son Etat. »

Alain Krivine n'est pas loin de faire la même critique au parti communiste quand il écrit, dans *ROUGE*, hebdomadaire trotskiste : *« Personne ne peut reprocher à un parti d'intervenir sur son programme et avec son drapeau, mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas là d'une pratique gauche d'« avant-garde » mais tout simplement d'une pratique sectaire, qui ne vise pas à œuvrer au développement d'un mouvement de masse unitaire, mais qui vise à signer des actions dont le contenu politique ne se différencie en rien du cadre unitaire. Et ceci a des effets négatifs. Surtout lorsque le mouvement de masse existe et que le P.C.F. refuse de reconnaître les structures qu'il se donne. »* Se plaçant sur un autre plan, Alain Krivine estime que face aux problèmes que pose la crise, *« le débat n'oppose pas le P.C. et le P.S., mais les militants combatifs, y compris ceux du P.C. et du P.S., contre tous ceux qui sont prêts à brader les luttes pour un plat de bulletins de vote »*.

Dans leurs hebdomadaires respectifs, *L'UNITE* pour le parti socialiste et *FRANCE-NOUVELLE* pour le parti communiste, les deux partenaires de l'union de la gauche ne cachent pas leurs intentions. Ainsi Antoine Violet, dans l'hebdomadaire socialiste indique que *« en sachant très bien que* [la campagne d'action commune] *n'empêche nullement les initiatives propres de chaque parti sur tous les terrains de lutte actuels, les socialistes s'efforcent de donner à la campagne des meetings*, décidée par le comité de liaison de la gauche, réuni le 27 février,

De son côté, François Billoux, dans FRANCE-NOUVELLE, constate, sous le titre *« Pas de répit dans l'action*, que *« l'expérience de ces derniers mois a montré que l'activité indépendante du parti communiste est une condition essentielle pour impulser l'union et donner toute son ampleur au mouvement populaire »*. Avant de prédire qu'*« à l'accentuation de la politique réactionnaire du pouvoir répondra l'accentuation des initiatives des communistes pour faire échec et mettre un terme à cette politique »*, François Billoux assure que *« le pouvoir est d'autant plus furieux qu'il doit enregistrer des échecs dans ses tentatives pour briser l'union de la gauche et affaiblir le parti communiste français »*.

RIVAROL va plus loin en se demandant *si « le pouvoir, en concentrant ses attaques (verbales)* [ontre le P.C.] [ne] *cherche* [pas] *à l'isoler au sein de la gauche « unie » et à détacher de lui son principal allié, mais il se peut aussi que, loin d'affaiblir la position du P.C., cette tactique le renforce en fin de compte »*.

CARREFOUR relève que *« cette situation n'est pas nouvelle »*, et ajoute que les communistes, *« démagogues et totalitaires, ne servent pas le peuple, ils s'en servent ; ils ne partagent pas le pouvoir, ils l'utilisent (jusqu'au jour où ils l'assument seuls, et complètement).*

» Telle est la vérité constante que nos socialistes du programme commun ont le grand tort de vouloir méconnaître ».

Dans *DÉMOCRATIE MODERNE*, hebdomadaire du centre démocrate, Annie Lombard considère que *« Georges Marchais — toutes dents dehors, malgré sa convalescence — et ses seconds reviennent à l'intransigeance, voire à la menace, ne craignant pas de choquer ceux qu'ils avaient cherché à attirer, il y a si peu de temps, et redoublant de combativité face au parti socialiste »*.

L'HUMANITE ROUGE, marxiste-léniniste, abonde dans ce sens en notant que *« loin de se régler, les contradictions entre le P.«C.»F. et le P.S. demeurent et s'approfondissent. C'est là une bonne chose témoignant du fait que le P.S. n'accepte pas de se mettre aux ordres du social-impérialisme »*

La question posée par l'attitude du P.C.F. suscite, on le voit, des réponses diverses : immobilisme, sectarisme, aventurisme... Aucune n'est vraiment satisfaisante. L'enquête continue. — A. CH.

Le phénomène stalinien vu par Jean Elleinstein

(Suite de la première page.)

Le P.C.F., auquel il appartient toujours, s'est refusé jusqu'à présent à s'attaquer de face au problème du stalinisme, par crainte, nous dit Elleinstein, de *l'usage que risqueraient d'en faire* les moyens d'information aux mains de la bourgeoisie. Lui, en tout cas, ne pense pas que le silence « suffise à écarter le péril », ni que l'on puisse « se contenter d'explications rapides et données au coup par coup ».

Dans un article du « Monde » (1), puis au cours du débat qui l'a opposé, à la télévision, à Dominique Desanti et à Dimitri Panine, Jean Elleinstein avait soutenu contre *Soljenitsyne* — *pour qui* le stalinisme est le produit inévitable du léninisme — le point de vue selon lequel il ne se serait agi, en réalité, que d'un « accident ». Gros accident, à la vérité, puisqu'il a fait, au jugement de l'auteur, quelque cinq millions de morts ! Mais, à lire son dernier livre, on a l'impression que sa recherche l'a entraîné plus loin qu'il n'était disposé à aller au départ. Il admet, en effet, que « la dictature du prolétariat sous la forme née en Russie pendant la réévolution et la guerre civile contenait en germe le phénomène stalinien. Il n'était pas inévitable mais il était possible ».

Elleinstein énumère avec perspicacité les facteurs qui poussaient dans ce sens : l'état de délabrement de la Russie après les années de guerre étrangère, de guerre civile et de famine ; l'arriération culturelle d'un peuple demeuré à bien des égards en plein Moyen Age ; le recours à la terreur rouge pour répondre à la terreur blanche, à partir de 1918; l'absence du prolétariat qui était censé exercer la dictature, ce qui laissait le champ libre au seul parti communiste ; *l'inexistence* de toute tradition démocratique ; enfin, la « reconstitution à l'intérieur de l'Etat soviétique de l'Etat tsariste », nouvel exemple de la conquête du vainqueur par le vaincu.

On reprochera tout de même à Elleinstein, à ce propos, de ne pas avoir assez insisté sur l'énorme handicap que constituait pour les bolchceviks leur petit nombre. Ils n'étaient que quelques milliers, dans toute l'immense Russie, au moment où ils prirent le pouvoir. Faute que la révolution s'étende à l'Europe entière, comme ils l'avaient rêvé, ils durent bien faire appel, pour gouverner le seul pays socialiste du monde, à l'administration *d'ancien régime, quitte à la* soumettre à une inquisition permanente : ce n'est évidemment pas ainsi qu'on se débarrasse de l'esprit bureaucratique... De même l'auteur aurait-il dû rappeler au passage, dans son « Phénomène stalinien », lui qui insiste tant et à juste titre, en s'appuyant sur Rosa Luxemburg, sur la nécessité de la démocratie, le péché originel que commit, de ce point de vue, Lénine en faisait disperser, dès sa première séance, parce que sa composition ne lui plaisait pas, la Constituante de 1918, seule assemblée jamais véritablement élue, en Russie, au suffrage universel.

Sans doute le stalinisme n'était-il pas inévitable. Il n'aurait pas atteint un tel degré de folie criminelle sans la personnalité même du séminariste géorgien devenu généralissime et « père des peuples », dont Elleinstein brosse le portrait sans fard. Disons qu'il s'est agi du développement monstrueux de tendances qui risquent toujours de croître dès lors que rien, institutionnellement, ne fait contrepoids au pouvoir. Aussi bien le stalinisme est-il moins le fruit du socialisme — au temps de Staline il n'y avait pas à Moscou le moindre buste de Karl Marx — que celui de la dictature.

De la réalité de ce système, Elleinstein dresse un tableau effrayant, n'hésitant pas à invoquer le témoignage des rescapés de « l'archipel du Goulag » cités par Soljenitsyne, ni même à recourir à des comparaisons religieuses qui, il n'y a pas longtemps encore, sentaient le fagot. Mais il montre aussi, et il a raison, que ce bilan est contradictoire. Car ce n'est pas *seulement un Etat puissant*, c'est un Etat en marche vers le socialisme qui s'est construit sous Staline. Un Etat qui a vaincu l'Allemagne parce que la plupart de ses enfants ont accepté, en 1941, de se battre pour lui. Un Etat qui, malgré l'effroyable épreuve de la guerre et un revenu national inférieur des trois quarts, a rattrapé les Etats-Unis sur le terrain des armes et de la production industrielle. Un Etat qui a connu un *prodigieux développement de l'éducation*, et qui, s'il n'a pas réussi — c'est l'auteur qui le dit — à faire disparaître les classes, a au moins éliminé la lutte de classes. Elleinstein ne croit pas cependant que ce soit grâce au stalinisme qu'il en a été ainsi. Il croit plutôt que c'est malgré lui, le rare salut qu'il adresse à Joseph Staline concernant surtout le chef de guerre.

Toutes proportions gardées, cette histoire du phénomène stalinien, dont *il faudrait encore évoquer* les pages sobres et franches sur les difficultés intrinsèques du socialisme ou sur l'invasion de la Tchécoslovaquie, apparaît un peu, avec dix-neuf ans de retard, comme une réplique française du rapport secret de Krouchtchev au XX[e] congrès. On sait que ce texte, dont Elleinstein ne conteste pas une seconde l'authenticité ni la véracité, n'a été jusqu'à présent oublié ni à Moscou ni à Paris sur des presses du P.C.F., comme si, dans les deux cas, on redoutait encore les éclaboussures dont le rappel des crimes du despote pourrait entacher l'image du communisme. Il n'est pourtant pas démontré que cette *image ne profiterait pas davantage* d'une dénonciation franche du passé, d'une analyse courageuse du « phénomène stalinien » et d'une recherche approfondie des moyens d'en éviter les récurrences. « La vérité est révolutionnaire. » Combien de fois les communistes ne l'ont-ils pas répété ! C'est dire l'attention avec laquelle il convient de suivre l'accueil qui sera fait, tant place du Colonel-Fabien qu'au Kremlin, au livre de ce communiste *si manifestement soucieux de* vérité.

ANDRÉ FONTAINE.

★ *Histoire du phénomène stalinien*, Grasset, 250 pages, 34 F.

★ *Histoire de l'U.R.S.S.*, Editions sociales, tome IV, 324 pages, 12 F.

(1) *Le Monde* du 15 février 1975.

La rentrée parlementaire

MOTION DE CENSURE COMMUNISTE « SI LE GOUVERNEMENT SE DÉROBE A UN DÉBAT ».

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale estime, dans une déclaration publiée le 24 mars, *« qu'il serait impensable que la politique antinationale du gouvernement Giscard d'Estaing-Chirac ne soit pas, dès la rentrée parlementaire, soumise au débat et au vote du Parlement.*

» Si le gouvernement persiste à se dérober à ce débat de vérité, ajoute-t-il, *les députés communistes l'y contraindront en prenant l'initiative d'une motion de censure, obligeant ainsi chaque élu de l'Assemblée à assumer publiquement ses responsabilités. »*

[Pour tenter d'atténuer la polémique entre les formations de la gauche, le parti socialiste avait décidé, le 23 novembre dernier, de déposer une motion de censure à l'Assemblée. Cette initiative avait été accueillie avec scepticisme par le parti communiste, qui la jugeait insuffisante pour « porter l'estocade au gouvernement ». « Une motion de censure, avait déclaré M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, peut être utile, mais son résultat ne peut aller bien loin. A cause de la composition de l'Assemblée nationale, le résultat est connu d'avance. » Fruit de longues négociations entre les deux groupes, le texte de cette motion, qui condamnait plus particulièrement la politique économique et sociale du gouvernement, avait recueilli cent quatre-vingt-trois suffrages, la majorité requise étant de deux cent quarante-six voix.]

A France-Inter

M. CHALANDON DÉNONCE L'« IRRESPONSABILITÉ » DU P.C.

M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., chargé de l'action politique, qui était opposé lundi 24 mars, au micro de France-Inter, à M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, a estimé que le P.C. redevient *« un parti révolutionnaire »*. Il a dénoncé le *« langage d'irresponsabilité »* tenu, selon lui, par les communistes. M. Chalandon a expliqué d'autre part qu'il *« imaginait très bien »* que M. Chirac ait pu dire à M. Brejnev : *« Vous me demandez d'avoir une politique en France d'indépendance. Mais, comment voulez-vous que nous puissions la mener jusqu'au bout si nous nous trouvons sapés de l'intérieur par des activités qui mettent en cause tout ce qui permet d'assurer cette indépendance, c'est-à-dire notamment l'armée, la défense nationale, l'armement nucléaire ? »*

M. Andrieu a démenti pour sa part qu'il y ait un *« durcissement »* du P.C. *« Nous n'avons absolument pas changé*, a-t-il dit, *c'est la situation qui s'est aggravée. »*

A Nantes

LES ÉLUS SOCIALISTES CONFIRMENT LEUR SOLIDARITÉ AVEC M. ANDRÉ MORICE

Les membres socialistes du conseil municipal de Nantes ont confirmé, lundi 24 mars, au cours d'une conférence de presse, leur intention de ne pas constituer un groupe d'opposition au sein de l'assemblée communale. Le bureau exécutif du P. S. leur avait en effet demandé, le mois dernier, de renoncer à leurs fonctions de responsabilité dans l'équipe municipale que dirige M. André Morice, président du Centre républicain (*le Monde* des 13 et 14 février).

Déjà, en janvier dernier, le congrès fédéral de Loire-Atlantique du P.S avait invité les élus socialistes de Nantes à cesser d'appartenir à la majorité municipale. Seul M. Alain Chenard a remis, depuis, sa démission du poste d'adjoint qu'il occupait jusqu'alors.

Les autres élus socialistes ont décidé de faire appel de la décision du comité directeur du P.S. et demandent, à cette fin, à être entendus par la commission nationale des conflits de leur parti.

● *M. Gérard Ducray*, secrétaire d'Etat au tourisme, républicain indépendant, déclare, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Jours de France* (numéro du 24 mars) : *« Il existe un divorce profond entre les communistes et les socialistes sur l'organisation de notre vie publique. On assistera d'abord à la pérennisation de cette cassure, puis, tôt ou tard, au retour des socialistes dans une majorité où ils seront associés aux modérés pour la direction des affaires. Car les socialistes ne pourront pas rester indéfiniment dans l'opposition. »*

DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104 EN EUROPE

Les prix français et américains sont maintenant très proches

De notre correspondant

Bruxelles. — Belges et Néerlandais continuent de se concerter pour l'achat d'un nouvel avion de combat destiné à leurs forces aériennes, en remplacement de leurs F-104 Starfighter anciens, mais les points de vue ne se rapprochent guère. Les ministres de la défense des deux pays se sont retrouvés à Bruxelles lundi 24 mars, et ils devaient rencontrer, ce mardi 25 mars, dans la capitale belge, leurs collègues des affaires étrangères. Une fois de plus, les dernières propositions françaises et américaines ont été étudiées. A La Haye, la semaine dernière, les ministres avaient déjà examiné ces nouvelles conditions, mais il subsistait entre les deux pays des différences d'interprétation du dossier.

A l'issue de la rencontre de lundi on apprenait à Bruxelles qu'il n'y aura aucune décision belge avant le mardi 15 avril, même si les trois autres pays (Danemark, Norvège et Pays-Bas) devaient annoncer leur choix à la réunion quadripartite du jeudi 3 avril. L'achat d'une centaine d'avions à choisir entre le Mirage F-1-M-53, le F-16 américain et le Viggen suédois faisant l'objet de discussions parfois passionnées dans le pays, le ministre belge de la défense, M. Paul Vanden Boeynants, entend consulter les syndicats et le patronat avant de soumettre une dernière fois le dossier au gouvernement.

Les prix français et américains sont maintenant très proches — il y aurait une différence, encore, de 5 à 7 % en faveur des propositions américaines — et la décision se situe uniquement au niveau économique et politique.

L'impression prévaut que les Belges sont en faveur du Mirage, tandis que les Néerlandais se prononceraient pour le F-16, sans doute comme les Norvégiens. Cependant, certains négociateurs belges se demandaient si les Néerlandais, en fait, ne cherchent pas à gagner du temps, leurs véritables préférences allant non pas au F-16 de General Dynamics mais au Northrop F-17. Les Pays-Bas voudraient attendre pour se prononcer définitivement que la marine américaine choisisse cet appareil, le F-16 ayant déjà été retenu par l'armée de l'air américaine.

Certains milieux n'excluent pas l'apparition en dernière minute d'un nouveau candidat *« véritablement européen »*, le biréacteur M.R.C.A. (Multi Role Combat Aircraft) anglo-germano-italien, dont une version simplifiée pourrait être proposée aux quatre pays. Deux M.R.C.A. — qui sont des avions à flèche variable — volent déjà avec des réacteurs britanniques, mais la version simplifiée pourrait être équipée de moteurs français (le M-53 de la SNECMA), atteindre le prix des F-16 et du Mirage F-1 proposés, et être livrée à partir de 1979, si l'on en croit des rumeurs qui circulent dans les quatre pays européens clients.

PIERRE DE VOS.

A BREST

Les projets de nouveaux statuts des cadres sont mal accueillis par les marins

De notre correspondant

Brest. — Les projets de nouveaux statuts des cadres (officiers et sous-officiers) est loin de recueillir l'adhésion de la plupart des militaires d'active à Brest. Les marins de carrière les jugent trop mièvres. *« Assez de replâtrages et de demi-mesures »*, disent bon nombre d'officiers et d'officiers-mariniers, qui réclament une réorganisation complète de leurs conditions de travail et de rémunération.

La plupart des officiers et des gradés attendent peu de chose des deux commissions mises en place à Brest pour étudier les propositions gouvernementales. L'un de ces groupes de travail — quatorze ont été créés dans les régions militaires en France — est constitué uniquement d'officiers, et l'autre d'officiers-mariniers (l'équivalent des sous-officiers dans la marine). Aucun n'a jusqu'alors fait connaître ses conclusions, qui sont exclusivement réservées au ministre de la défense, à qui elles sont officiellement parvenues le mardi 18 mars. Cependant, bien des marins craignent que ces commissions consultatives ne finissent par donner leur caution à des projets qui ne recueillent pas l'ensemble des suffrages. Les observations de ces commissions seront examinées les 3 et 4 avril au Conseil supérieur de la fonction militaires, présidé par M. Yvon Bourges.

Les membres des commissions ont sorti leurs bordereaux de paye *et comparé : le* personnel civil a tous les avantages, et le personnel militaire, les inconvénients. Il est une réflexion, à ce propos, qui court sur tous les bateaux, à Brest, celle d'un technicien d'étude et de fabrication s'adressant à son chef de service, un officier en chef de l'administration, et qui lui a dit : *« Je suis bien bon de vous obéir, car je suis mieux payé que vous. »* Les propos amers ne manquent pas contre certains chefs d'état-major de la marine, dans le passé, auxquels on reproche leur passivité devant la dégradation de la condition militaire.

Que souhaitent les adversaires des projets ? Des mesures immédiates qui montreraient la bonne foi du gouvernement de faire évoluer la condition militaire vers un mieux-être. Ils réclament, en substance, l'attribution du SMIC à tout militaire dépassant la durée légale ; une revalorisation indiciaire sensible, qui pourrait aller jusqu'à une distinction entre la fonction publique civile et la fonction militaire ; quatre-vingt-dix jours de permission, contre soixante actuellement, pour compenser les services en mer et les « servitudes » dominicales ; une aide à la conversion des militaires dans le secteur civil, à l'issue de leur *contrat d'engagement* ; des mesures sociales en faveur des familles, et, enfin, l'équivalence des diplômes militaires et civils.

De plus en plus, des officiers et officiers-mariniers n'envisagent désormais qu'une brève carrière dans la marine, afin d'entrer dans le secteur civil.

JEAN DE ROSIÈRE.

LA REVALORISATION DES SOLDES DES APPELÉS DU CONTINGENT

Comme l'a décidé le conseil des ministres du mardi 4 mars les soldes mensuelles des appelés dans les trois armées seront revalorisées à compter du mardi 1er avril. Voici l'évolution de la solde dans chaque grade :

Aspirant : 450 F ; sergent, maréchal des logis : 300 F ; caporal-chef, brigadier-chef : 270 F ; caporal, brigadier : 240 F ; soldat (homme du rang) : 210 F.

L'augmentation de la solde spéciale des appelés entraîne une dépense annuelle supplémentaire, au total, de 347 millions de francs (« Journal officiel » du mardi 25 mars).

RELIGION

Une note du comité catholique-protestant

DES BAPTÊMES ŒCUMÉNIQUES PEUVENT ÊTRE CÉLÉBRÉS POUR LES ENFANTS DE FOYERS MIXTES.

Faisant suite à deux accords doctrinaux rédigés en 1972 et qui traitaient du baptême et du mariage, le comité mixte catholique-protestant français vient de publier une note sur la célébration œcuménique des baptêmes d'enfants. Ce document est destiné à répondre à de nombreuses sollicitations émanant de foyers mixtes.

Il est d'abord précisé qu'une telle célébration œcuménique n'est pas un *« droit »* et qu'elle ne doit pas correspondre à un souci mondain mais à l'expression *« d'une dynamique d'unité vécue par le couple »*. La décision revient aux autorités compétentes.

L'enfant sera accueilli comme membre de l'Eglise qui l'a baptisé, le comité estimant que, pour des raisons psychologiques et pédagogiques, celui-ci ne doit pas être laissé dans une position confessionnelle indéterminée. Mais cette situation sera provisoire et il reviendra aux parents et aux communautés d'aider l'enfant à trouver le lieu définitif de son insertion. Cette admission progressive dans le temps constitue un pas important : il y a peu d'années encore, l'Eglise catholique exigeait des fiancés, avant même leur mariage, des options précises et définitives concernant l'orientation des enfants auxquels ils donneraient éventuellement le jour.

Le baptême dont il est question ne saurait donner lieu à une concélébration qui contredirait l'unicité du sacrement. L'un des ministres accomplit seul l'acte baptismal. La note précise, d'autre part, que rien ne s'oppose sur le fond à une double inscription sur les registres baptismaux des deux paroisses.

Enfin, le comité souhaite que soit examiné d'urgence le problème de la cathéchèse œcuménique et du « tronc commun ».

DÉFENSE

POINT DE VUE

La nécessaire révolution militaire

par G. GEORGES-PICOT (*)

LE général Bigeard a dit : « En matière de défense nationale, nous nous trouvons aujourd'hui devant une remise en question totale des missions, des structures et des concepts d'emploi (1). »

Voilà le seul problème militaire véritable posé pour la première fois, et posé correctement, car si le malaise de l'armée est étendu et profond, s'il atteint les militaires servant au-delà de la durée légale aussi bien que les appelés, les cadres aussi bien que la troupe et les civils, même les plus attachés à l'institution militaire, aussi bien que les militaires, c'est parce que tous ont depuis longtemps conscience que les missions, les structures et les concepts d'emploi de l'armée de terre ne correspondent à aucune réalité. En fait, bien que nous consacrions des dizaines de milliards à l'appareil militaire, on exagérerait à peine en disant que nous n'avons plus de défense nationale, ni militairement ni moralement.

Si l'on entend aujourd'hui « penser » réellement le problème, il convient d'abord d'ouvrir les yeux sur les vices fondamentaux du système militaire actuel. Ils sont trois.

Premier vice : il n'existe pas d'armée opérationnelle parce que les unités sont des kaléidoscopes dont la composition change tous les deux mois et qui doivent incorporer des réservistes pour être utilisables, ce qui les prive de la qualité essentielle de toute unité de guerre : la cohésion, et ce qui les oblige à des opérations de « mobilisation » s'étendant sur plusieurs jours, délai que l'ennemi ne nous concédera probablement pas.

Second vice : les crédits d'instruction ne permettent pas aux unités de se consacrer à la préparation à la guerre plus d'une centaine d'heures, soit une quinzaine, une vingtaine au maximum, de jours par an. Ce ce fait, les appelés qui y séjournent six mois, parfois huit mois, ont l'impression d'un désœuvrement quasi complet qui détruit leur moral.

Troisième vice : le contingent compte plus de 20 % de bacheliers, qui seront les futurs cadres de la nation. On n'offre la possibilité de devenir des cadres militaires responsables qu'à une très petite minorité.

Pourquoi ces vices ?

Parce que l'on n'a pas voulu comprendre jusqu'à présent qu'un instrument de guerre en activité trois semaines seulement par an, c'est-à-dire le nombre de jours que les crédits d'instruction permettent d'utiliser pleinement, mais doué d'abord d'une parfaite cohésion, mais aussi instruit, enthousiaste et entraîné non à « mobiliser » mais à « tomber en garde » en quelques heures, serait de nos jours la seule réalité militaire méritant le nom d'armée et constituant un facteur de dissuasion.

Si nous entendons avoir un corps de bataille et une DOT (Défense opérationnelle du territoire) autre que symbolique, notre armée de terre doit comprendre trois ou quatre contingents, non la moitié d'un contingent comme aujourd'hui, mais chacune des unités de cette armée doit, par souci de cohésion, être composée de militaires d'un seul contingent qui y seront affectés pour trois ou quatre ans.

La troupe « tout venant » aura été formée au préalable dans une « école de recrues » encadrée par des chefs de section, des chefs de groupe et des spécialistes du contingent qui auront été formés eux-mêmes au préalable dans des « écoles de cadres ». Au terme de la période de formation, l' « école de recrues » se muera en « unité de guerre » sans que sa composition — cadres et troupe — reçoive la moindre modification pendant les trois ou quatre ans où elle existera. Rattachée — du moins en ce qui concerne la DOT (2) — à une brigade de gendarmerie cantonale, l'« unité de guerre » sera appelée à l'activité chaque année pour une période d'instruction de trois semaines et peut-être plusieurs fois par an pour un exercice de mobilisation d'une journée.

Comme le recrutement sera local et que chacun conservera son uniforme chez soi, ces opérations demanderont peu d'heures, s'exécuteront d'autant plus facilement qu'elles seront répétées et seront peu coûteuses (3).

Ecoles de cadres, écoles de recrues et périodes d'activité des unités n'ayant lieu que l'été, la charge militaire de tous les citoyens sera légère, mais d'un plein rendement.

Sans bouleverser brutalement les structures actuelles, on aurait ainsi en trois ou quatre ans une armée qui n'existe pas aujourd'hui. Cette armée serait puissante parce qu'elle serait douée d'une magnifique cohésion ; elle serait ardente parce qu'elle serait constituée de militaires qui seraient uniquement des guerriers conscients d'être présents sous l'uniforme exclusivement pour se préparer à la défense du pays.

La souplesse de cette structure serait telle qu'elle autoriserait toutes les novations de missions et de concepts d'emploi annoncées par le général Bigeard.

Dans cet ordre d'idées, il ne faut pas manquer de signaler le livre impressionnant qu'un jeune officier, le commandant Brossollet, vient de publier chez Belin sous le titre *Essai sur la non-bataille* (4) et dont on ne saurait trop recommander la lecture à tous ceux que l'avenir de notre pays préoccupe.

Pour les officiers de ma génération qui ont connu en 1934 *Vers l'armée de métier* du lieutenant-colonel de Gaulle et qui ont versé des larmes de sang parce que l'état-major de l'armée n'avait pas voulu le comprendre, le livre du commandant Guy Brossollet apparaît aussi prophétique. Si demain, ce qu'à Dieu ne plaise, un conflit devait éclater, notre instrument militaire serait David luttant contre Goliath, et le commandant Brossollet montre comment David peut vaincre Goliath à condition de ne pas songer à l'affronter dans une bataille où son infériorité serait patente et son anéantissement inévitable.

Il imagine un « filet », véritable toile d'araignée de 20 kilomètres de profondeur, où de très petits groupes, résolus et insaisissables parce qu'innombrables, détruiraient un ennemi nombreux et puissamment armé, mais inapte à la lutte contre des essaims qui piqueraient mortellement toutes ses composantes.

La structure que nous préconisons constituerait presque automatiquement ce « filet » dans le nord-est du pays

Mais surtout, basée sur l'action des hommes et des petits cadres, ce qui correspond parfaitement au tempérament français — la Résistance en a donné la preuve, — tous ces groupes seraient animés d'une résolution de combattre d'autant plus farouche qu'ils auraient conscience de défendre directement leurs familles, leurs villages, leurs terres, leurs biens.

Finalement, la stratégie et la tactique qui s'imposent aujourd'hui commandent de faire la révolution militaire dont on vient de tracer les grandes lignes.

Les esprits chagrins, timorés et conservateurs, qui sont toujours en retard d'une guerre, ne manqueront pas de dire : « Ce que vous demandez est de la folie, vous n'aurez qu'un troupeau, mais pas d'armée », parce qu'ils voient toujours dans le Français de 1975 celui de 1875 et qu'ils n'ont pas confiance dans notre jeunesse contemporaine.

Ils se trompent, parce qu'ils méconnaissent le premier et le plus grand commandement du dieu des armées : « Ce qui est déterminant à la guerre, c'est le facteur humain, non le facteur matériel », et le second qui lui est semblable : « Point de victoire à attendre d'ex-apprentis soldats qui ne pensent qu'à la quille. »

La jeunesse d'aujourd'hui peut faire une magnifique armée d'un style nouveau, si on sait le lui demander.

Le pouvoir actuel a montré qu'il ne reculerait devant aucune réforme.

Il est permis d'espérer qu'il fera la « révolution militaire » que la nation, pour une fois unanime, attend.

(*) Officier général du cadre de réserve.

(1) *Le Figaro* du 4 mars.

(2) Voir *le Monde* du 29 janvier 1975.

(3) Dans le corps de bataille, même système, mais les régiments auraient cent cinquante militaires de carrière (cadres des unités, entretien du matériel, sélection des futurs appelés, formation du contingent annuel). Le contingent annuel (cent cinquante à deux cents hommes) serait recruté dans la ville où le régiment tient garnison, alors que, actuellement, celui-ci recrute huit cents hommes, par an, en faisant appel à toute la France.

(4) Le service légal serait maintenu à cinquante-deux semaines, mais le contingent « tout venant » de l'armée de terre ne ferait que vingt-six semaines (compensation à la charge des périodes, des exercices de mobilisation et de l'entretien de l'uniforme). Des économies considérables seraient ainsi réalisées sur l'entretien du personnel et sur le nombre des militaires servant au-delà de la durée légale, économies qui permettraient l'achat de matériel et l'augmentation des crédits d'instruction.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente sur surench., au Pal. de Just. à Paris, le jeudi 10 avril 1975 à 14 h.
EN DEUX LOTS :
dans un immeuble à PARIS (15e)
19, rue Eugène-Gibez
1er lot : un
APPARTEMENT
2e étage droite - comprenant deux pièces principales - CAVE - LOUE.
MISE A PRIX : 82.500 F
2e lot : un
APPARTEMENT
2e étage face - comprenant trois pièces principales - CAVE - LOUE.
MISE A PRIX : 143.822 F
S'adr. à Me Gerrier, avoc. à Paris-2e, 27, r. de Choiseul ; Me Nectoux, avoc. à Paris-17e, 51, r. Ampère ; Me Régnier, avoc. à Paris-8e, 15, r. de Surène, et à ts avoc. près le Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

COTE D'AZUR - NICE
VENTE AUX ENCHÈRES
au Palais de Justice de NICE le JEUDI 21 AVRIL 1975 à 9 h.
UN IMMEUBLE
à NICE, 3, rue Eugène-Emmanuel, à usage d'HOTEL
MISE A PRIX : 500.000 F
UN MAGASIN
rez-de-chaussée en façade sur rue à NICE, 14, rue du Maréchal-Joffre
MISE A PRIX : 60.000 F
UN APPARTEMENT
de 6 pièces au 2e étage à NICE, 14, rue du Maréchal-Joffre
MISE A PRIX : 40.000 F
Renseignements l'après-midi, cabinets Mes NEVEU et ROMAGNAN, 13, rue Masséna, NICE. Tél. 87-99-88 ; et Me CARVI, 8, av. Maréchal-Foch, NICE. Tél. 85-68-84.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 10 AVRIL 1975, à 14 h. Un
PAVILLON
Sous-sol, rez-de-chaussée, 1er ét., grenier et hangar, chauffage central et terrain. Sup. totale de 12 à 98 ca, sis à
ORLY (94)
44, avenue Adrien-Raynal
Mise à prix : 341.000 F
S'adresser : Me Yvon BESSIS, avocat à PARIS-6e, 37, rue du Four ; Me André VALENSI, avoc. à PARIS-5e, 45, rue Gay-Lussac ; Me BORONAT, avocat à PARIS, 64, r. d'Amsterdam. Et à tous avocats près les Tribun. de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vte s. saisie immob. Pal. de Just de Corbeil-Essonnes, place Salvandy. LE MARDI 8 AVRIL 1975 à 14 H.
UN APPARTEMENT F 3
avec cave et parking
à RIS-ORANGIS (91)
avenue de l'Essonne - N° 1
bâtiment G 1 - 2e étage
MISE A PRIX : 25.000 F
Consignation indisp. pour enchérir. S'adr. à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats, 51, r. Champlouis à Corbeil-Essonnes. Tél. 496-14-18, de 14 à 16 h.

Vte au Tribunal de Corbeil-Essonnes mardi 15 avril 1975 à 14 h.
MAISON 1, rue des Champs. Compr. r.-de-ch. et 1 ét. Salle d'eau, w.c., GARAGE, ch. centr. Cce 385 m2 - M. à P. : 50.000 F
à COUDRAY-MONTCEAUX (91)
Rens. S.C.P.A. Ellul, James, Grimal, avocats, 18, avenue Carnot, Corbeil. Téléphone : 496-30-14.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 10 AVRIL 1975 à 14 heures
EN UN SEUL LOT : un
IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL
comprenant : pavillon d'habitation, magasins, hangar, ateliers, terrain
Contenance totale : 6.739 mètres carrés
SIS A
IVRY-SUR-SEINE (94)
17-19, rue Westermeyer et 26, rue Lénine
MISE A PRIX : 1.500.000 FRANCS.
S'adresser à Me J. NOUEL, avocat à Paris, 26, boulevard Raspail, et à tous avoc. près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente ench. publ. Et. S.C.P. LETULLE et ALLEZ, jeudi 10 avril 1975, 14 h. 30
394 PARTS DE 1 F CHACUNE DE LA S.C.I. DE CONSTRUCTION 33, rue des Abondances à BOULOGNE (92) - Siège 3, rue du Dr-Lancereaux, PARIS, sur un
APPARTEMENT LIBRE LOC. ET OCCUP. 5 pièces principales, cuisine, salle de bains, cave, parking
BOULOGNE (Hauts-de-Seine) **33, rue des Abondances**
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS Consignation pour enchérir 30.000 francs.
S'adresser Mes LETULLE et ALLEZ, notaires associés, 12, rue d'Anjou, et à Me JALLES, avocat à Paris, 36, rue des Petits-Champs.

Adj. au Tribunal de Commerce à Paris, le 10 avril 1975, à 14 h. 15 - Fonds
ACHAT et VENTE de **MATÉRIEL DE BUREAU à MONTREUIL (93)**
9, rue Dr-Calmette - Av. BAIL IMMEUBLE compr. : rez-de-ch. local 235 m2, hall, chauff., cour ; 1er ét., 235 m2, 6 pièces, cuis., bains, terrasse couverte. M. à prix 10.000 F (pouv. être bais.). Cons. 7.000 F. S'adr. Me DEMORTREUX, not., 67, bd Saint-Germain ; Me CHEVRIER, syndic, 16, rue Abbé-de-l'Epée.

Adj. au Tribunal de Commerce à Paris, le 10 avril 1975, à 14 h. 15 - 2 Fonds
1er Lot : LAVERIE ET TEINTURERIE AUTOMATIQUE
AVEC BAIL MAGASIN 113,30 m2 situé dans un centre commercial à ANTONY (92), 14, place de la Résidence « Résidence LA FONTAINE ».
2e Lot : LAVERIE ET TEINTURERIE AUTOMATIQUE
AVEC BAIL LOCAL à usage commercial de 42 m2 environ situé à CHATENAY-MALABRY (92), 69, rue Jean-Longuet
MISE A PRIX : 1) 20.000 F - 2) 10.000 F (pouvant être baissée) **CONSIGNAT. :** 1) 10.000 F 2) 8.000 F
S'ad. Me Demortreux, n., 67, bd St-Germain ; Me Chevrier, s., 16, r. Abbé-Epée

---

VENTE PALAIS JUSTICE PARIS, LE JEUDI 10 AVRIL 1975 à 14 heures
SUR TERRAIN CONTENANCE 2.855 m² 64
BOULOGNE-BILLANCOURT (92)
56-58-60, r. de Paris
DIV. BIENS et DROITS IMMOB. DANS IMMEUBLE EN COURS DE CONSTRUCTION
actuellement à l'état de carcasse en béton. COMPRENANT :
14 APPARTEMENTS - 57 EMPLAC. AUTO
4 CHAMBRES, 9 STUDIOS et 14 CAVES
MISE A PRIX : 6.000.000 F.
S'adr. Me TOUNY, avocat PARIS (1er), 15, r. d'Argenteuil, et à ts avoc. post. près T.G.I. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente sur conversion Palais Justice Versailles, mercredi 9 avril 1975, 10 h.
En deux lots :
DEUX PAVILLONS à VILLENNES-SUR-SEINE (YVELINES)
47, rue du Maréchal-Gallieni
1er lot : Living - 3 chambres - salle de bains - 1 ch. mansardée - 1.389 m2
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
2e lot : Living - 3 chambres - salle de bains - 1.947 m2 - pass. comm.
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
S'adr. à Versailles à Me RAVIART, avocat, 13 bis, avenue de Saint-Cloud (950-03-12) ; Me JOHANET, avocat, 21, rue des Etats-Généraux ; à Paris Me GOURDAIN, syndic, 174, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).

Vte sur licit. Pal. Just. Corbeil-Essonnes, pl. Salvandy, mardi 15 avril 1975
IMMEUBLE USAGE COMMERCE 1408 m²
213-215-217, boulevard Aristide-Briand
SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne)
Comprenant **1 PAVILLON** Cave - 4 pièces au rez-de-chaussée, une en boutique - 1er étage de 4 pièces
Construction us. boutique, hangar - Usage garage et réserve, gr. garage
Cour - Jardin 800 m2 - Install. sanit. - Eau - Gaz - Elec., lumière, force
MISE A PRIX 240.000 F Rens. : Me DU CHALARD, Consignat. pour enchérir 24.000 F. avocat à Corbeil-Essonnes, tél. 088-14-84 ; Me ELLUL, tél. 496-30-14.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

« Vous aviez dit : jouons »

Coincés entre « Au théâtre ce soir » (TF 1) et les Misérables, *de Jean-Paul Le Chanois (FR 3),* les Amants d'Avignon, *d'Elsa Triolet, dans la mise en scène de Paul Seban, n'ont pas dû avoir une audience spectaculaire. Mais qu'importe, s'ils étaient trois ou cinq millions à subir l'envoûtement d'une œuvre à jamais différente du tout-venant télévisuel : ces trois millions, ces cinq millions-là, ont vu, en deux heures, un modèle de création, et ils ont sûrement trouvé matière à réflexion.*

D'abord, que signifient les chiffres ? Des millions de regards, même trois, même cinq, sont entrés dans un rêve, celui d'une femme de la Résistance — un petit courrier qui remplit des missions anodines, mais indispensables, car dans les périodes de crise, chacun est porteur des destinées du monde, — une femme dont l'utopie, le « monde meilleur », est un temps où, plus de famine, plus de revolvers, plus de prisons, il y aurait place pour l'amour. Anachronique l'amour, au pays de la mort dans l'ombre et des cartes d'alimentation ? N'est-il pas, au contraire, une des rares véritables raisons de combattre ?

« Juliette et Célestin échangent leur imaginaire », *dit Paul Seban. Elle, vient du monde des images ; lui, appartient à la parole — dychotomie affirmée de longue date par les freudiens. Et ce qui se produit entre eux — face aux remparts de la Cité des Papes ou devant des graffiti nostalgiques* (« Ils sont venus... ») *; au moment de se séparer, quand le combat pour l'amour est plus fort que l'amour* (« Vous aviez dit : jouons », *dira Célestin), ou dans l'antichambre d'un cabinet médical, lorsqu'il est trop tard pour échanger autre chose qu'un au revoir — ressemble à ce qui nous dépasse, et nous fascine.*

Plus besoin, alors, d'évoquer le temps passé à la manière « naturaliste » et « héroïque » des films de Résistance. Des passagers entassés dans un couloir de train, serrés les uns contre les autres, et la fatigue, et la casquette d'un officier allemand qui se fraie un passage suffisent : la bande sonore évoque le claquement des boggies sur les traverses, et leur cadence, mais aucun point de l'image ne rappelle matériellement qu'on est dans ce couloir — ce couloir, on le verra vide, dans le rêve de Juliette, et il semblera irréel, tandis qu'absent il « existe » au plan précédent. Et c'est là que se trouve la magie dans l'adaptation des « Amants d'Avignon » *: le non-dit, le non-décrit se trouve dans la tête de celui qui regarde, tandis que l'histoire enfouie dont nous sommes porteurs dialogue avec les contours de l'image, elle lente, presque fixe, comme dans une « représentation ».*

Mais, attention, si le territoire d'Elsa Triolet est celui du rêve, il renvoie au réel : aux comportements de classe et à l'histoire. La petite sténodactylo, qui ressemble aux couvertures de Marie-Claire, *ne supportera pas les élans de charité de la femme du médecin ; elle tiendra à relacer elle-même ses bottines. Célestin, le soldat sans armes, qui parle si bien de l'amour dans les livres, fera respecter la division du monde entre le rêvé et le vécu, affirmant ainsi son idéalisme. Et la béance, le creux qui séparera à jamais les amants d'Avignon, c'est l'absence de la France ; l'impossibilité de vivre autrement que par le combat, au risque, sinon, de perdre son identité. Et comment aimer, si l'on n'est plus soi-même ?*

La mise en scène de Paul Seban, qui parle au-delà des mots, et tisse autour du spectateur un réseau d'inquiétudes bien contemporaines — car la lutte des Juliette, des Célestin, ne sera jamais achevée par des traités de paix, — a la qualité rare d'agiter les eaux dormantes des fleuves de l'imaginaire, sans son hiératisme apparent. Et ce discours qui s'adressait à chacun — ne pas confondre avec « tous » — répond à ce qu'on attend de la télévision.

Les mass media, qui, sous prétexte de diffusion de masse, nous isolent encore plus chacun dans notre peur, peuvent parfois permettre d'étranges communions. Combien étaient-ils : trois millions ? Cinq millions ? Qu'importe : ils savent que Juliette vit cachée, dans une maison bourgeoise. Elle habite une chambre rose, aux meubles peints en blanc.

MARTIN EVEN.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 25 MARS

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radio-télévisée « au coin du feu », diffusée à 19 h. 45 sur Antenne 2. France-Inter et les stations périphériques, à 20 heures sur TF 1 et à 22 h. 10 sur FR 3.

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 50 Les animaux du monde.
21 h. 15 Jeu : Le blanc et le noir.
22 h. Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot, réal. B. Lion.
« Histoires de ma vie », de Jean Marais et « les Cahiers de l'Herne », d'Arthur Koestler (séquences filmées) ; « Histoire de la revue Esprit, *1930-1950 », de Michel Winock ; « le Corps de mon ennemi », de Félicien Marceau (en direct sur le plateau) Présentation des œuvres complètes de Novalis, et de « la Vie quotidienne en Normandie au temps de Mme Bovary », d'André Guérin.*

● CHAINE II (couleur) : A2

20 h. 35 Dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « Storm warning » (Alerte à l'ouragan), de St. Heisler (1950), avec G. Rogers, R. Reagan, D. Day, St. Cochran.
Un district attorney, en lutte contre le Ku Klux Klan, s'efforce d'obtenir le témoignage d'une jeune femme qui a assisté à un meurtre commis par les hommes en cagoule. Ce film, dont le scénario est de Richard Brooks, est resté inédit en France
Débat : Le Ku Klux Klan.
Avec la participation de M. Baldensperger, écrivain ; de M. Baldwin, écrivain ; de M. Venable, avocat (U.S.A.) ; de M. Robert Shelton ; de Mme B. Kinard, historienne ; de M. Ernest Goldstein, ancien conseiller spécial du président Johnson

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : Le mouvement éco-politique.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Le lion
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Matt Helm, agent très spécial », de Ph. Karlson (1965), avec D. Martin.
Agent secret américain nonchalant et charmeur contre vilain espion chinois et société secrète. Humour éventé pour une parodie de film d'espionnage.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : Participation et autogestion, par Léon Hamon et Gilles Martinet ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Ben et Fillou », de la peinture au happening ; 23 h. 10, Court-Circuit

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Récital Guy Touvron. Deuxième prix du « Printemps de Prague » : « Marches héroïques » (Telemann), « Sonate en ré majeur » (Purcell), « Sonate pour trompette et piano » (Hindemith). Avec le concours de H. Puig-Roget. — Cyprien Katsaris. Premier prix du concours Cziffra de Versailles : « Sonatine n° 3 en ré majeur » (Mozart), « Pièces lyriques » (Grieg), « Mephisto valse » (Liszt) ; « Regard de l'Eglise d'amour » n° 20 des Vingt regards sur l'Enfant Jésus (Messiaen), « Sept pièces lyriques » (Grieg) ; 22 h., Quatrième congrès des saxophones de Bordeaux. Concert du Quatuor d'anches de Paris : « Incantations tibétaines » (R. Calmel), « Saxophonies » (A. Abbott), « Epodes » (A. Weber) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Musique d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales

MERCREDI 26 MARS

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 30 Dramatique : « le Chemin de la croix », de G. Mourgue, réal. J.-P. Sassy, avec Y.-M. Maurin, O. Versois, F. Darbon.
Les quatorze stations du Christ transposées en « Oratorio des regards » et entrecoupées de flashes sur Camus, le nazisme ou la guerre du Vietnam.
21 h. 30 Emission médicale : « La naissance du langage ».

● CHAINE II (couleur) : A2

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Sport. Football : France-Hongrie.
Match retransmis en Eurovision du Parc des princes

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Ingrid Bergman : « les Enchaînés », d'A. Hitchcock (1946), avec C. Grant, I. Bergman.
La fille déshonorée d'un espion nazi accepte de travailler pour les services secrets américains et s'éprend de l'agent qui est son contact. Une magnifique histoire d'amour et de rédemption dans un film à suspense où l'angoisse ne manque pas

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Fantaisies 7-8-9 » (Telemann), avec D. Erlih ; « Sonate pour alto et piano » (J. Casterède), avec l'auteur ; « Cave of the winds » (L. Foss) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Dominique Fernandez « Porporino ou les mystères de Naples » ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Vers une biologie artificielle, avec le docteur G. Barski ; 21 h. 50, Musique de notre temps, par G. Léon ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 55, Deux aspects de Pascal Lainé (1), par F. Favier.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 25 (S.), Soirée lyrique : « le Messie » (Haendel, version de Mozart), avec E. Mathis, soprano ; B. Finnila, contralto ; P. Schreier, ténor ; T. Adam, basse. Chœur et Orchestre symphonique de la radio autrichienne. Direction Ch. Mackerras ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Alchimie du son : Chaynes, Maloc, Constant ; 24 h., Musique et poésie : Pierre Unik (Mozart, Bizet, Takemitsu, Stockhausen) ; 1 h. 30, Nocturnales.

D'une chaîne à l'autre

LE DROIT DE RÉPONSE SUR LES ANTENNES NATIONALES

● Le conseil des ministres du mercredi 26 mars devrait, en principe, adopter le décret organisant le droit de réponse sur les antennes de la radiodiffusion et de la télévision françaises. Pris en application de la loi de juillet 1972 sur la radio-télévision française, ce décret — approuvé en Conseil d'Etat — est une adaptation de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 concernant le droit de réponse des personnes physiques (son extension aux personnes morales — partis politiques, associations, etc. — a été écartée).

Les plaignants devraient adresser leur requête aux présidents de sociétés de programmes dans un délai de huit jours suivant l'émission. En cas de différend, une commission nationale du droit de réponse constituerait l'instance d'appel.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 25 MARS

— *MM. Jacques Desabie*, inspecteur général à l'INSEE, et *Michel Madieu*, secrétaire du Centre confédéral des études économiques C.G.T., répondent à la question : « L'indice mensuel du coût de la vie est-il le reflet exact de la hausse des prix ou faut-il le modifier ? » sur France-Inter à 19 h. 20.

— *M. Jacques Delors*, professeur associé à l'université de Paris-IX-Dauphine, est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures ; il répond ensuite aux questions d'Etienne Mougeotte à propos de son livre, *Changer*, sur Europe 1, à 19 h. 20

— *Le Mouvement éco-politique* exprime son opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

MERCREDI 26 MARS

— *Le professeur Lortat-Jacob*, président de l'ordre national des médecins, répond aux questions d'Yvan Levaï sur Europe 1, à 8 h. 20.

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie et de la recherche, est l'invité de R.T.L. au journal de 13 heures.

— *Les radicaux de gauche* exposent leur point de vue à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

M. VIVIEN PROTESTE CONTRE L'ABANDON DU PROJET D'« ÉMISSIONS-SERVICE » D'A2

● Le refus de M. André Rossi, secrétaire d'Etat et porte-parole du gouvernement, de donner suite au projet d'émissions-service diffusées sur Antenne 2 pour le compte d'entreprises publiques ou privées (*le Monde* du 22 mars) a provoqué une vive réaction de la part de M. Robert-André Vivien, député (U.D.R.) du Val-de-Marne et représentant du Parlement au conseil d'administration de la chaîne. Dans une lettre à M. Rossi, celui-ci écrit notamment : « *Il me semble particulièrement grave que cet ukase, sommairement justifié par le fait que ce nouveau mode de comunication « était de la publicité », puisse laisser supposer :*

» *1) Que les six membres du conseil d'administration d'Antenne 2, qui ont émis à l'unanimité un avis favorable après avoir examiné avec sérieux et objectivité, amendé et remanié le projet qui leur était soumis, l'aient fait en violant les dispositions de la loi et en se prêtant à une manœuvre de publicité clandestine ;*

» *2) Que le gouvernement, en refusant de saisir la délégation parlementaire (comme le lui demandaient depuis le 6 février le président et les membres du conseil d'administration d'Antenne 2), ne lui ait pas permis d'assurer une information complète du Parlement et de répondre aux inquiétudes qui se manifestaient de divers côtés, et notamment dans la presse écrite, quel que soit l'avis qu'elle ait formulé.* »

DEUX FILIALES POUR LA R.F.P.

● MM. Yves Teisseire, secrétaire général de la Régie française de publicité (R.F.P.), et Jean Harnois, vice-président-délégué du Groupement des directeurs publicitaires de France, présideront respectivement les sociétés filiales de la R.F.P. constituées pour assurer la régie publicitaire des sociétés TF 1 et Antenne 2, à la suite de la réorganisation de la télévision. La R.F.P., dont l'Etat détient 51 % des parts, est elle-même actionnaire à 51 % des parts de ses deux filiales.

Plusieurs nominations attendues à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.)

Le conseil d'administration de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion se réunit, ce mardi 25 mars, dans le Grand-Duché. Il doit procéder au remplacement de Joseph Bech, ancien président du conseil luxembourgeois, décédé le 8 mars, au poste de président du conseil d'administration. M. Mathias Felten, directeur général de la C.L.T., semble avoir toutes chances de lui succéder.

Le comité de direction de la Compagnie — qui dirige en fait les stations Télé-Luxembourg et R.T.L. — doit se réunir le même jour. M. Jean-Pierre Launoit, représentant du groupe belge Lambert-Launoit, principal actionnaire, avec 41 % du capital (et qui détient la majorité avec l'appui du groupe Empain — 3 % du capital — et de Havas — 13 % du capital), pourrait prendre la présidence du comité de direction.

M. Gustav Graas, directeur général adjoint de la C.L.T. devrait succéder à M. Felten comme directeur général.

M. Jean Prouvost ferait part de son intention d'abandonner le poste d'administrateur-délégué, ce qui pourrait entraîner le départ de M. Jean Farran, directeur de R.T.L. depuis septembre 1966, époque où il avait reçu pleins pouvoirs de M. Prouvost pour rénover Radio-Luxembourg.

Parmi les noms les plus cités pour succéder à M. Jean Prouvost, on relève celui de M. Jean Méo, président-directeur général de l'agence Havas, ancien directeur général-délégué de France Edition et Publication (groupe *France-Soir*).

Ces changements étaient inscrits dans les faits depuis qu'en février 1974 l'agence Havas a fait « basculer » la majorité française (qu'elle constituait avec la Compagnie des compteurs, Paribas, Prouvost) en faveur des Belges, avec la constitution d'une société de portefeuille comprenant le groupe Lambert, le baron Empain et Havas.

On a dit à l'époque, sans que cela soit confirmé, que ce renversement d'alliances avait été encouragé par M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, pour faire pièce à un autre projet, visant le même poste mais préparé par un groupe n'ayant pas la faveur du gouvernement.

D'autre part, la succession de M. Prouvost à R.T.L. — qui a fait récemment l'objet d'entretiens officieux franco-luxembourgeois — pourrait être liée à la revente de ses parts de propriété du Figaro. *Selon un bruit persistant, on chercherait le moyen juridique de « rapatrier » quelque 140 millions de bénéfices qui « dormiraient » dans le coffre-fort de R.T.L., à Luxembourg, grâce auxquels on pourrait honorer l'offre de vente des actions du* Figaro.

Une loi de 1944 interdit, rappelons-le, toute participation de fonds étrangers dans des journaux français.

● ERRATUM. — Dans l'article de Jean Lacroix « *Présence de Mounier* » (*le Monde* du 22 mars), il fallait lire ainsi la dernière phrase de la page 1 : « *La trahison et le reniement, l'idolâtrie de l'argent, l'avarice non seulement* de l'avoir, *mais de l'être lui-même sont partout.* » (et non pas : « *Non seulement de l'amour...* », ainsi qu'il a été imprimé par erreur).

PRESSE

« LE PARISIEN LIBÉRÉ » DÉPOSE UNE PLAINTE EN DOMMAGES ET INTÉRÊTS

La direction du *Parisien libéré* rappelle, dans un très long communiqué publié lundi 24 mars, les multiples faits qui ont précédé ou marqué le conflit ouvert le 4 mars avec les travailleurs du Livre et réfute les termes du texte publié par les ouvriers du journal (*le Monde* du 25 mars), considérant notamment :

« — *Que des journalistes des éditions régionales du* Parisien libéré *ayant entendu maintenir leur travail d'informateurs et garder le lien jusqu'ici établi avec le public local, toutes les pressions, manœuvres, menaces se sont déployées à l'initiative de la Fédération du livre, et dans tous les points de l'Ile-de-France, contre ces nouveaux tri-hebdomadaires purement locaux et contre les imprimeries, les journalistes, les transporteurs, les dépositaires, les marchands ;*

» — *Que ces actions de commandos, comme les limitations et retards imposés par le Syndicat du livre au* Parisien libéré *lui-même ont été, et sont encore, des atteintes directes à la liberté d'entreprise, à la liberté de la presse et à la liberté tout court.*

« *Il est en conséquence impudent de prétendre que la direction du* Parisien libéré *est* « seule » responsable de cette situation », *puisque le simple rappel des faits est là pour démontrer, au contraire, la responsabilité entière du Livre à la fois quant à l'origine du conflit et pour des méthodes d'action inadmissibles à l'encontre desquelles, sans plus attendre,* le Parisien libéré *a décidé de déposer une plainte avec demande de dommages et intérêts* », précise le communiqué de la direction.

SPECTACLES

Cinéma

« LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES »

Ottocaro Weiss (François Simon), montreur de puces, voit un jour sa troupe décimée par un insecticide. Il plie boutique, échoue dans un village où l'on célèbre l'anniversaire de la peste. Il y rencontre Anja (Janine Weill), qui devient son assistante. Ensemble, avec la complicité d'un capitaliste « humaniste » qui avance l'argent, de son intermédiaire Moosbrugger qui se joint à la troupe, ils ouvrent un vrai théâtre où se déroule le Mystère de la peste. Pris aux pièges du méchant capitaliste, mais aussi à son propre jeu, Weiss meurt en scène.

Derrière un scénario invertébré, Thomas Koerfer, metteur en scène suisse alémanique, et son collaborateur allemand Dieter Feldhausen auteur du « projet de pièce » qui a donné naissance au film, ont accumulé, à les en croire, les références *politiques et esthétiques*, citent pêle-mêle Brecht (pour le côté fable exemplaire), Antonin Artaud (référence au « Théâtre de la cruauté »), nous renvoient à une masse d'écrits sur l'histoire de la peste.

La forêt étouffe l'arbre. Surnagent deux facteurs positifs : d'abord l'interprétation de François Simon qui, à partir de ce qui ressemble à des « notes pour un rôle », donne vie et sensibilité à un fantoche. Ensuite, la photographie de Renato Berta, le jeune opérateur tessinois des films de Straub, de Tanner et de Daniel Schmid, qui arrive à conférer au film, par la seule plastique, une apparence d'unité. — L. M.

★ La Pagode (v.o.).

■ **Un protocole d'accord sur le dépôt légal des productions audiovisuelles vient d'être signé entre le secrétariat d'Etat aux universités et le groupement intersyndical de la communication audiovisuelle (GIPA), que préside M. Jean d'Arcy. Aux termes de cet accord, les membres du GIPA s'engagent à déposer à la Bibliothèque nationale, conformément à la loi, un ou deux exemplaires — selon l'importance du tirage — de leur production.**

Le mois dernier, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, avait pour sa part annoncé que serait prochainement institué un dépôt légal obligatoire pour les films aux archives du film, à Bois-d'Arcy (Yvelines).

■ **L'Opéra de Paris présentera, la saison prochaine, « le Chevalier à la rose » (mise en scène Everding, direction Stein, avec C. Ludwig, Y. Minton, L. Popp, H. Sotin), « Otello » (réalisation Dexter et Svoboda, avec P. Domingo, G. Bacquier, M. Price), « l'Enlèvement au sérail » (sans doute mise en scène Strehler), « Samson et Dalila » (direction G. Prêtre, avec G. Chauvet et F. Cossotto), « l'Or du Rhin » et « la Walkyrie » (mise en scène Everding, direction Solti), tandis que « Siegfried » et « le Crépuscule des Dieux » seront montés en 1976-1977.**





Expositions

Jean Effel, dessinateur-poète « engagé »

Marguerite au poing... Autour de 1932, dans les remous de plus en plus agités, précurseurs d'une catastrophe imminente, surgit un poète, un poète à part entière, qui non content de refléter l'événement par le verbe et l'image indissolublement liés, a contribué à l'infléchir. Car Jean Effel est inséparable, comme l'a montré René Andrieu, preuves à l'appui, de l'Histoire de France, du Front populaire à nos jours.

Ses dessins politiques ne figurent pas dans la petite exposition du cabinet des estampes, à la Bibliothèque nationale. Une centaine d'entre eux ne venaient-ils pas à la fin de l'année dernière, comme une intarissable source d'eau vive, de rafraîchir la mémoire des foules au musée de Saint-Denis ? Avec un choix d'autres témoins des multiples faces de son génie ? Le cabinet des estampes, auquel Jean Effel a manifesté l'intention de léguer la collection de ses quinze mille dessins, a préféré — sans négliger les plus célèbres — présenter les moins connus, telles les illustrations des Fables de La Fontaine*, où les animaux sont vêtus à la mode du* Grand Siècle*, de* Turelune le Cornepipeux*, de la plaquette publicitaire* Comment on s'enrhume chez Molière*, et les maquettes du Ballet des amours contrariées, créé hors de France, qui attestent une culture folle — tout comme l'étourdissant canular lyrique.* Ce crapaud de granit bavant du goémon*, que les visiteurs peuvent feuilleter.*

Cette culture universelle, cette fréquentation quotidienne de ses amis les livres, elles apparaissent aussi dans les dessins politiques auxquels elle confère vigueur et pérennité. Maintes citations de poètes ou de rondes enfantines servent de légendes à une actualité éphémère. Que les plus âgés se souviennent des merveilleux dessins publiés par Marianne *où l'avait accueilli Emmanuel Berl presque à ses débuts faits dans* Monde *de Barbusse et dans le* Canard enchaîné*. Le tirage en offset de* Marianne *leur conservait tout leur charme.*

La modestie quasi maladive de Jean Effel, et son culte de l'amitié, l'empêchent pourtant de revendiquer le premier rôle dans la renaissance de la caricature, dont le niveau avait bien baissé depuis Forain. Lui attribuez-vous ce mérite, il s'en défend comme le beau diable de la Création du monde *:*

« C'est Sennep qui est le plus grand dessinateur vivant. Sennep doit d'ailleurs à Gassier, autre grand, la représentation de têtes non déformées, ressemblantes. » *Et d'expliquer l'adoption de traits très gros, assez épais pour n'être pas écrasés par les rotatives.*

Contribution à l'histoire

De même que le dépouillement de la presse ancienne ou récente, qui apprend comment est reçue *l'information et aussi comment l'information peut être altérée, fait désormais partie du travail de l'historien, de même on ne peut plus écrire l'histoire sans tenir compte des commentaires satiriques des caricaturistes (souvent plus percutants qu'un éditorial). Et selon Jean Effel, celle de III[e] République au moins après la cassure de l'autre grande guerre, tient en raccourci dans les dessins de Sennep. Que dire alors de ceux de Jean Effel ? Les trois copieux albums publiés avant 1939 sont irremplaçables, ne serait-ce que pour leur valeur documentaire. Par rapport à l'histoire.*

« Oui, *répond Jean Effel,* le dessin de presse peut fixer des moments. »

Toujours trop effacé, il oublie qu'il a contribué à ridiculiser les formations fascinantes au temps du Front populaire. Le mouvement Croix de feu et son chef, notamment, ne s'en sont pas relevés. Il a mobilisé l'opinion.

Hitler du moins ne s'y est pas trompé, Hitler et ses sous-fifres qui, dès l'occupation, ont fait mettre au pilon les deux volumes de Ritournelle.

Nonobstant, à part quelques portraits féroces (on pense à Pierre Laval), Jean Effel n'est pas méchant. Il est lucide, donc efficace. De toute façon, ses victimes sont ravies de se reconnaître dans les journaux. Il n'y a plus cabot que les hommes politiques, Jean Effel l'a cent fois vérifié : ils ne demandent qu'une chose, c'est qu'on leur donne leur caricature.

Seul, de Gaulle (l'Unique, comme s'intitule l'album de quatre-vingt-dix-sept dessins consacrés au général) n'a pas demandé son effigie mais le dessin, rien qu'un, où une Marianne en loques chante le trio Churchill-Roosevelt-Staline : « Je ne suis pas si vilaine avec mes sabots ? » *C'est sans doute, conclut Jean Effel, parce que de Gaulle s'identifiait avec la France...*

Au demeurant les dessins sont énormément travaillés. Pas un détail n'est bâclé, ni dans les figures des personnages, immédiatement identifiables, ni dans les frimousses des angelots ou dans la morphologie des bêtes du Paradis terrestre.

Pourtant, on l'a dit, aussi adorable soit-il, le graphisme de Jean Effel n'est qu'une des faces de cet art en quelque sorte hybride. Conformément aux fins recherchées, image et texte sont complémentaires, et, c'est un peu la loi du genre, le dessinateur « de presse » doit en général trouver l'une et l'autre, ce qui n'a pas toujours été le cas du temps de Daumier, lorsque la rédaction du journal fournissait l'idée (?), et la formulait, au caricaturiste. Il y a même un ordre à suivre : la légende d'abord, le dessin ensuite. La légende, Jean Effel la conçoit même, si le sujet s'y prête, comme un haï-kaï, où chaque ponctuation compte. Le travail de précision parachève le travail de prospection. C'est là que se donne libre cours la fantastique fécondité inventive d'un esprit en perpétuelle ébullition, aux trouvailles quinze mille fois renouvelées, aussi bien dans le marécage de la politique que dans le royaume de la poésie pure, constamment imprégnée de tendre humour. La Création du monde *(la série de cinq volumes du Livre de poche a été tirée en Europe à deux millions d'exemplaires) ne comporte-t-elle pas à elle seule quelque neuf cents dessins, donc neuf cents variations sur un seul thème : le début de la Genèse ? Avec toute la fantaisie que peuvent inspirer les fleurs, les étoiles, la divine ménagerie fort étonnées de s'ouvrir, de scintiller, de gambader, sous les yeux goguenards du diable et de son train.*

On va crier à l'irrespect devant une légende sacrée, comme devant les grands de ce monde, dont aucun n'est épargné. Pourquoi pas ? L'irrespect est même un des mots-clés de la manière de Jean Effel. Il en prend à son aise avec les poètes qu'il admire, tel le père Hugo, avec les chefs-d'œuvre, dont il ne méconnaît certes pas les mérites. En voulez-vous une (ou cent) preuve ? Ouvrez Brèves rencontres, *dont Jean Effel reconnaît, en souriant, qu'il n'est l'auteur ni des images ni des légendes. Il s'est contenté de choisir une centaine de reproductions des œuvres les plus célèbres, du* Scribe accroupi *à Dubuffet, et de les accompagner des citations littéraires les plus incongrues, et qui « collent » parfaitement. L'étincelle jaillit du choc du texte et de ce drôle de musée imaginaire, d'autant plus amusante (et souvent polissonne) qu'elle est plus insolite.*

La poésie ne sécrète pas forcément l'ennui, et la postérité n'est pas forcément réservée aux cuistres. En douterait-on ? Alors qu'on prenne au pied de la lettre cette confidence d'André Malraux à Emmanuel Berl : « De nous tous, Jean Effel est le plus certain de survivre. »

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, cabinet des estampes (clôture fin mars). Entrée libre.

GRÈVE DANS LES MUSÉES LES 26 ET 27 MARS

Les musées nationaux de Paris et de province seront probablement fermés mercredi 26 et jeudi 27 mars à la suite d'un ordre de grève lancé par les organisations syndicales des musées nationaux (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O., FEN). S'il est suivi, les musées nationaux suivants seraient en principe fermés dans la région parisienne : le Louvre, l'Orangerie, le Jeu de Paume, le Musée national d'art moderne, les musées de Cluny, Delacroix, Versailles, Saint-Germain, Compiègne, Malmaison, Fontainebleau. En province, le musée de Nice, le Message biblique Marc-Chagall, les musées de Pau et de Limoges.

Selon les responsables syndicaux, cette grève, qui intervient au moment où la fréquentation des musées est élevée grâce aux touristes, a pour but de contraindre les pouvoirs publics à régler enfin le contentieux des personnels des musées. Il s'agit principalement de la question du statut des personnels des musées nationaux et de la réunion des musées dont le dossier est déposé depuis plusieurs années et qui attend une décision du ministère de l'économie et des finances. Le contentieux concerne aussi des revendications indiciaires et d'horaires, notamment à Versailles où de nouveaux horaires provoquent le mécontentement des gardiens.

Festivals

Des Italiens et un Espagnol en vedette à Royan

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Comme le soleil éclate dans un azur candide avant de subir le démenti pessimiste d'un ciel bas roulant de noirs nuages sur la mer livide, le Festival de Royan nous offre curieusement des images fortement contrastées : hier, Brian Ferneyhough avait pris nettement la tête du peloton des compositeurs, tandis que Giuseppe Sinopoli semblait en proie à la défaillance (*le Monde* du 25 mars); aujourd'hui, le Britannique rentre dans le rang avec *Transit*, tandis que l'Italien gagne brillamment l'étape avec *Souvenirs à la mémoire*, au point qu'on en vient à douter de ses oreilles et à se demander si le *Concerto pour piano* n'avait pas été victime d'une exécution confuse.

Giuseppe Sinopoli

Sinon, comment comprendre que deux œuvres qui se succèdent de près au catalogue du compositeur produisent des impressions aussi différentes ? *Souvenirs à la mémoire* étincelle en effet d'intelligence et de brio, d'une richesse structurelle presque insaisissable, qui déborde de la multiplicité des événements orchestraux, mais si précise, et rigoureuse, si vivante et essentielle, nullement abstraite, qu'elle s'impose sans conteste. L'œuvre était, il est vrai, supérieurement interprétée par le London Sinfonietta et les voix de Judith Nelson, Jane Manning et John Thomas, sous la direction du compositeur.

Avec le même ensemble, *Transit*, de Ferneyhough a paru, au contraire, d'une complexité déroutante et indéchiffrable à la première audition, comme la notice qui prétend l'expliquer, tandis que *World*, de Michael Finnissy (1946), noyait une belle anthologie de poème (Maïakovski, Rimbaud, Blake, etc.) sous une sorte de déluge apocalyptique où l'on ne décelait guère de différence entre les évocations de la mer et de la nature, et celle, du « processus créateur » sur un admirable texte de Hölderlin.

On a retrouvé avec plaisir la musique limpide, roucoulante et détonnante du Coréen Isang Yun (1917) dans des *Figures concertantes*, inspirées par les gestes des danses rituelles de son pays, et découvert un agrégé de philosophie de Lyon, Hugues Dufourt (1943), qui évoque *le Mur de la cité de Lucifer*, d'après Dante, avec une palette de couleurs originale, sans cependant aller semble-t-il, très au-delà du pittoresque orchestral.

Cristobal Halffter

Royan révèle non seulement des compositeurs, mais aussi des exécutants : l'Ensemble vocal de Pau, dirigé par un animateur inlassable, Guy Maneveau, a remarquablement interprété deux œuvres où les voix se mêlent à des musiques électroacoustiques. *Voyage du corps*, du Portugais Emmanuel Nunes (1941), est une assez étrange musique de voix planantes et de mots mâchonnés, aux belles sonorités un peu monotones, tandis que *Gaudium et Spes*, de Cristobal Halffter (1930), déploie une fresque ambitieuse et généreuse : grand « *kyrie eleison* », qui se traîne en supplications tragiques avant d'éclater avec une foi triomphale à la manière de Vittoria; dramatique mise en scène de la proclamation d'un objecteur de conscience espagnol que le chœur commente avec le texte des Béatitudes; et conclusion sur un texte d'Isaïe aux belles harmonies parfois consonantes qui se déforment et dérivent à l'extrême avant de revenir comme en une apothéose classique. Un peu longue et déclamatoire, l'œuvre ne manque pas de majesté.

Le même Halffter, qui est, cette année, le président d'honneur du festival, dirigeait lundi soir un concert-fleuve de l'Orchestre national, alternant le meilleur et le pire, qui s'achevait à 1 heure du matin !

Montero et Donatoni

Un nouveau venu, l'Italien Aimone Montero (1943), témoigne dans *Musique pour Bruno Maderna* d'une liberté toute neuve, dans un discours assez luxuriant, d'une force tranquille et sauvage, qui prouve une remarquable maîtrise d'écriture. La *Lamento de Jésus*, du Roumain Horatio Radulescu (1942), se limite à un interminable continuum d'orchestre et de bandes magnétiques, une sorte de « voie lactée » de sons microtonaux, évoluant lentement avec parfois d'assez belles sonorités, tandis que *Musiques et Musiques*, de Michael Levinas (1949), consterne par la laideur de matériaux de cette déploration solennelle horriblement bruyante.

On atteignait ensuite un havre consolateur grâce à *Espressivo* pour hautbois, cor anglais et orchestre de Franco Donatoni et aux merveilleuses sonorités du soliste Löthar Faber jouant à cache-cache avec ses collègues hautboïstes de l'orchestre et animant en face de groupes, souvent massifs et percutants, une partition toute d'élégance et de brio, trop développée cependant et un peu sèche.

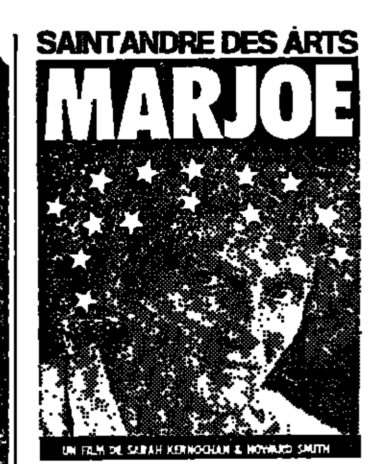
Pinturas Negras, de Halffter, où les étranges sonorités de l'orgue de Xavier Darrasse donnent une vibration particulière à cette vaste trame orchestrale assez dramatique et spectaculaire, un peu académique à la longue, clôturait ce concert où l'Orchestre national fut fort brillant, mais à l'issue duquel l'auditeur, ivre de sons, avait quelque mal à se rappeler les œuvres entendues la veille... Avec des programmes aussi surchargés que ceux de Royan, il devient difficile d'accorder à chaque partition l'attention fraîche et soutenue qu'elle mériterait.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le Festival estival de Paris organise du 16 au 20 septembre prochains le deuxième Concours international de clavecin. Inscriptions jusqu'au 1er juin (5, place des Ternes, Paris).

■ Le vingt-huitième Festival de Besançon réunira, du 4 au 14 septembre, l'Orchestre de la radio de Hambourg, l'Orchestre de Lyon, l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, le Beaux-Arts Trio, le Melos Quartet, C. Arrau, B.L. Gelber, M.J. Pires, H. Szeryng, S. Skrowaczewski, S. Baudo, etc.

هكذا من الأصل



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Chaillot, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : la Mouette.
Théâtre de l'Est parisien (Petit TEP), 20 h. 30 : Spectacle poétique de Bachir Touré.

Les autres salles

A. C. T. - Alliance française, 20 h. 45 : Adieu jeune homme que je fus.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folie de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Jean Hugues ; 22 h. : la Femme aux ciseaux.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôt 1 Baltimore.
Essaïon, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté - Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 21 h. : Chat !
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Bernard Moraly ; 22 h. 15 : Spectacle Beckett - Jean Barbeau ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 22 h. : Gilles Elbaz.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle - Comédie, 21 h. : Britannicus.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Ranelagh, 22 h. 15 : les Mirabelles dans fauves.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Saint - Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs - Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gàs qu'a mal tourné.

Mardi 25 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Théâtre Censier, 20 h. 30 : la Nuit des assassins.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra. — Petit Orsay, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : Comme un chien dans un cimetière.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe ; 21 h. : le Baron perché ; 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxembourg.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Sonia ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : D'où qu' t' en es, gars ?
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : la Moscheta.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Autant en emporte le vin ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. Stephan Reggiani, chansons.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Joséphine.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Dzi croquettes.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h. : Princesse Czardas (sur glace).
Nouveau Carré, 21 h. : Monique Morelli, J.-M. Vivier.
Olympia, 21 h. 30 : Demis Roussos.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?
Henri Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

La danse

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre (« les Fous d'or », d'I. Vakhévitch).
Le Palace, 20 h. 30 : Grasellia Martinez (White dreams).

Le jazz

Nouveau Carré, 21 h. : le Cedar Walton Clifford Gordan Quartet, Sam Jones, Billy Higgins.

Les concerts

Théâtre de Paris, 18 h. 45 : S. Neuhaus, piano (Chopin, Scriabine).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Disphonie (Stravinsky, Debussy).
Théâtre Oblique, 21 h. : Quatuor français (Beethoven, Ravel).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : les Cantorès de Paris, dir. C. Ricard (« le Chemin de la croix », de Claudel et Bezanson).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Etoiles de midi, de M. Ichac ; 18 h. 30 : Michel de Guelderode, de L. de Heusch et J. Raine ; 20 h. 30 : le Conspirateur, de D. Ito ; 22 h. 30 : Silence, de M. Shinoda.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) . La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-43) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Les Nations 12e (343-04-67).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) Gaumont Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) : Athéna, 11e (343-07-48)
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France - Elysées, 8e (225-19-73) ; (v. f.) : Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette 5e (033-35-40)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint- André - des - Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-82)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) h. sp
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy - Pathé, 18e (522 - 37 - 41), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Studio-République, 11e (805-51-97).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy - Pathé, 18e (522 - 37 - 41), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225 - 47 - 19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte à films, 17e (754-51-50), à 14 h., 18 h. et 22 h.
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-





SPECTACLES

87-59). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

LES PIRATES DU METRO, v. f. : Gaumont-Théâtre, 2e (731-33-16), permanent toute la semaine ; A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (806-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It.) v.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).

LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

LE PROFITEUR (It.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Medicis, 5e (633-25-97)

LA RAGE AU POING (Fr) (**) Montparnasse 83, 6e (544-14-27)

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sued.) v.o : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) V.F : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02)

LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o Quintette, 5e (033-35-40)

SIDDHARTA (A.) v.o : Action-Christine, 6e (325-85-78)

SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

LE SOLEIL QUI RIT ROUGE (Fr.) (**) : Studio-Galande, 5e (033-72-71)

TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)

THOMAS (Fr) : Bonaparte, 6e (326-12-12) Cambronne, 15e (734-42-98), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA TOUR INFERNALE (A) v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (225-76-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) V.F. : Ermitage I et III, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70) Lux-Bastille, 12e (343-79-17) Passy, 16e (288-62-34) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) v.f Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70)

UNE PAGE FOLLE (Jap.) v.o : Ciné-Halles, 1er (236-71-72)

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) Le Seine, 5e (325-92-46)

VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74)

ZORRO (Fr.) Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES, film français de Thomas Koerfer, avec François Simon : La Pagode, 7e (551-12-15)

VIOLENCE ET PASSION, film italien de L. Visconti, avec Silvana Mangano et Burt Lancaster, v.o : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Impérial, 2e (742-72-52).

L'ÉVADÉ, film américain de Tom Griès, avec C. Bronson, v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Grand-Pavois, 15e (551-44-58)

MARJOE, film américain de H. Smith, v.o : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

FUNNY LADY, film américain, avec Barbara Streisand, O. Sharif et J. Caan, v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99)

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, film américain de H. Levin (reprise) v.o : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES, film américain, production Walt Disney, v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Liberté, 12e (343-01-59 ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; La Royale, 8e (265-82-66)

LE PETIT CLAIRON DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE, dessins animés chinois, v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72)

LA LAMPE MAGIQUE D'ALADIN, dessin animé soviétique, v.f : Petits-Poucets-Montmartre (770-63-40)

PLEIN LA GUEULE, film américain de R. Aldrich, v.o : Mercury 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (531-44-58) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86)

Les grandes reprises

DROLE DE DRAME (Fr) : Actua-Champo 5e (033-51-60)

EXPLORATEURS EN FOLIE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)

LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033 89-22).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o) : Olympic 14e (783-67-42)

HAROLD ET MAUDE (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champollion 5e (033-51-60)

JULES ET JIM (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55)

TANT QU'ON A LA SANTE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

ZARDOZ (A., v.o) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h et 24 h

CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h

LES CONTES IMMORAUX (Fr) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h.

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.

FRENZY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h et 24 h

MONKEY BUSINESS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h

MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.

OKLAHOMA CRUDE (A., v.o) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h

PAS D'ORCHIDEE POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h

PORTIER DE NUIT (A., v.o) : Boite à films, 17e (754-51-50), à 16 h et 20 h.

QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (Ang., v.o) : Acacias, 17e (754-97-83), à 13 h., chaque jour.

UN ETE 42 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

Les festivals

FRITZ LANG (v.o.). — Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Ministère de la peur.

JEUNE CINEMA QUEBECOIS. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : Mon oncle Antoine.

ROCK SHOW (v.o.). — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Sound of 70's

JOHN FORD (v.o.) — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Frontière chinoise.

CINE-CATASTROPHES (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 20 : la Planète des singes ; 16 h. 20 : Un millions d'années avant Jésus-Christ ; 18 h. : le Sous-Marin de l'Apocalypse ; 20 h. : Cyclone à la Jamaïque ; 22 h. : la Party

P. PASOLINI (v.o.) — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h et 20 h. : Porcherie ; 16 h. et 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 10 : Théorème

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 26 mars au 1er avril.)

Gaîté-Montparnasse (633-16-22). Me à 15 h. : le Marquis de Carabas (marionnettes)

Jardin du Luxembourg (326-46-47). 15 h. et 16 h. : les Aventures des trois petits cochons.

Jardin des Tuileries (076-05-19) mer sam et dim., toutes les demi-heures à partir de 15 h. : Marionnettes

Mouffetard (336-02-87) mer et sam. 14 h 30 : Récréation.

Nouveau Carré (277-50-97), sam., dim. et lun., à 14 h. 30 : cirque Gruss.

Théâtre du Petit-Monde (227-88-03) mer., 15 h. : Le petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons, dim., 15 h. : les Malheurs de Sophie

Galaxy (205-28-06), sam. à 17 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Csardas (sur glace) ; mer., sam. et lun., à 14 h. 30 : Cendrillon.

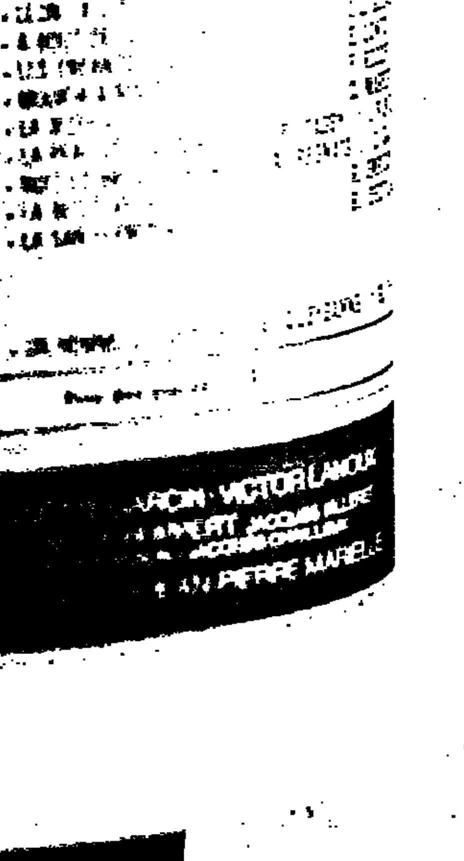
Champigny, théâtre Gérard Philipe, le 26, à 14 h. 30 : Vert d'eau.

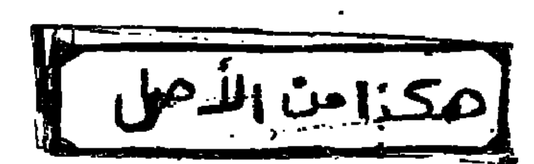
Cirque d'Hiver (700-12-25). Me à 15 h., sam. à 15 h. et 21 h., dim. à 14 h. et 17 h.

Cirque Gruss : voir Nouveau-Carré

Ermenonville (mer de sable), de 10 h. à 18 h. 30 (sauf le vendredi).

Fleurines (vallée des Peaux-Rouges), de 11 h. à 18 h. 30 (sauf le mardi)





LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont promus *officiers* :

MM. Emile Barralron, François Maréchal, Adrien Martinaud, Alfred Parte, Jacques Faron, André Massart, René Souillard, Philippe Fratacci, Robert Lejeune, Jacques Rivelon, André Richard, Jacques Arnault, Guy Bertrand, René Bertrand, Pierre Biswang, Jean Bouchend'homme, François Bouly, Louis Bout de Marnhac, René Boyez, Pierre Castagné, Elisée Castéra, Guy Charpentier, Jacques Chéron, Max Coët, Jacques Collignon, Joseph Coudray, Gérald Curières de Castelnau, Francis Faivre, Marcel Faugeron, Pierre Faure, Ulysse Fourés, Yves Gauvin, Michel Gillet, Guy Goudon de Lalande de l'Héraudière, Antoine Jullien, Bernard Klein, Henri Laurent, Alain Le Bègue de Germiny, Pierre Legrand, Jean-Louis Mahé, André Maillet, Guy Malinge, Marcel Midoux, Gilbert Nicolle, André Pauchon, Henri Pechereau.

MM. Jean Plassart, Paul Prémel, Paul Quiniou, René Réal, Robert Ressy, Louis Revel, André Richard, Jean-Pierre Royer, Pierre Salanié, Pierre Sallés, Jacques Sentis, Lucien Séry, Maurice Suzineau, Eugène Sylvano, Pierre Théry, Jean Vagner, Jacques Vanssay, Charles Zullan, Georges Chrestell, Yvan Comolli, Bernard Hebert, François Mermaz-Rollet, Jean Poirel, Henri Secondat de Montesquieu, Joseph Belmondo, Alfred Jullien, Jacques Luciani, Georges Soulliard, Jean Tisseyre, Emile Combes, Albert Eechaut, Léon Estager, Louis Gautier, Emilien Gérard, Léon Joly, Félix Parrain, Marceau Pommereau, René Roth, Xavier Goislard de la Droitière, Jacques Martin, Marc Bertin, Henry Boileau, Roland Cunha, Armand Erbani, André Jeannin, Gabriel Lafont, Yves Martin, Jean Mennegiier, Jean Régnier, André Bas dit Nugues.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. François Tabouis, Casimir Broquère, René Chemin, Lucien Fauth, Francis Marroux, Octave Aparis, Roger Béveraggi, Jean Castaing, Jean Cnudde, Emile Ducourneau, Pierre Gardey, Jean Garnier, Claude Girerd, Gérard Le Bideau, Georges Méric, Jean Seigle, Henri Galtier, Edmand Mséinti, Raymond Lespinasse, Raoul Pascal, Joseph Aguer, Edmond Allizard, Maurice Anglès, René Aubry, Bernard Audas, Marc Barrière, William Bazin, Claude Bertin, Albert Blumhofer, Jacques Bussière, Constant Campens, Marcel Chapelle, Louis Ghavane, Pierre Chiésa, Marcel Day, Spartaco Della-Libera, Jean Demarchi, Christian Denmat, William Desazars de Montgailhard, André Didier, Charles Dujardin, André Dupuis, Roger Faou, Léon Pinet, Marcel Fossey, Paul Fourcade, Lucien Fradet, Jean Proy.

MM. Yves Gaël, Gabriel Garnier, Jean Geiger, Oriano Giannoni, Jacques Goscet-Frainville, Roger Guiraud, Antoine Guiseppi, Jacques Guitou, Michel Hobacq, Pierre Hofi, Louis Jacquier, Paul Kerbaul, Richard Klein, Bertrand La Bigue, Roger Lageat, Bernard Lamblin, Ernest Latino, Pierre Laurier, Paul Leboulleux, Fernand Lenormand, Jean Magnin, Daniel Marchal, Jean Mariotte, Maurice Martin, Guy Marty, Jean Médard, Jean Mermillod, André Metayer, Hervé Monfort, Michel Moullé, Jacques Muller, Yves Panard, Georges Pantin, Robert Pasquier, Roger Pastre, Yves Paulin, Bernard Piens, Germain Piez.

MM. André Pocreau, Gérard Porte, Jean Pujol, Alain Richard, Henri Richard, Pierre Robin, Georges Rousse, Guy Sabatier, Jacques Salles, Jean Sanne, Alain Saufrignon, François Senat, Marcel Soret, André Soulas, Alfred Stirn, Marie Stouff, Maurice Tortel, Jean Tournier, Georges Travers, Etienne Turbil, *André Vautrin-Gardinier, Jacques* Weller, Martin Lesseps, Louis Bouhier, Roland Cochet, Albert Gévaudan, Honoré Richeux, Léon Berly, Pierre Marotte, Claude Amauger, Santo Ambroso, Michel Asensio, Emile Behra, François Bombardier, Robert Castaing, Bernard Deforge, Raymond Drouin, Marceau Dufossé, Paul Finot, Marcel Fouques, Michel Jousselme, René Lhomme, Etienne Lionz, Lucien Lucas, Jean Maestracci, Gilbert Mayence, Jean Messager, André Mirbeau, André Petit, Mieczyslaw Pierszchala, Jean Robert, Paul Rolmand, Sylvain Saint-Luc, Albert Schwartz, Peter Treu, Georges Vernikowsky, Bertrand de Kergariou, René Lebreton, Morgan Le Druillenec, Willy Velten, Armand Aubert, Oscar Baechle, Norbert Boullard, Joseph Compain, Emile Deleplanque.

MM. Marcel Duchemin, Fernand Franquet, Frédéric Golz, Louis Lacay, *Louis Laffont, Antoine Mège,* Eugène Morin, Henri Mouhot, Edmond Rainot, Irénée Salmon, Aimé Trousselard, Henry Vinot, Ours Angelini, Gaston Bougras, Adolphe Bouleau, Jean Cadaze, Pierre Chomel, Charles Conan, Adrien Cousin, Pierre Cuenot, Paul Debrez, François Delomel, Gabriel Dupuy, Jean Fauroux, François Faye, Victor Forestier, René Foubert, Jean Garry, François Germain, Antoine Gigli, Jean-Baptiste Grolleau, Auguste Hennebelle, Fernand Jeune, Joseph Junqua, Jules Lalande, James Lardenois, Pierre Lardenois, Paul Laumain, Roger Lavenir, Eugène Lemaire, André Leutreau, Bernard Mainfray, Théodore Marcombe, Raymond Masclet, René Milhau, Jean Millet, Clément Muron, Louis Pantigny, Oscar Parent, Maurice Pinard.

MM. Adrien Piré, Marcelin Pouletaud, Louis Prévot, Henri Renault, Joseph Rio, Marie Rossi, Paulin Serin, Charles Tomasini, Georges Voignier, Sigismond Wertheimer, Philippe Malandrin, François Martin de Boulacy d'Escayrac Lauture, Jean-Paul Thépot, Edmond Haudry, Joseph Morvan, André Rivet, François Salaün, André Studer, Henri Doucelance, Pierre Cantonnet, Jean-Pierre Costantini, Claude Delfolle, Raphaël Gonfalone, Pierre Laverdure, Michel Ribillard, Philippe Sablon du Corail, Pierre Szczepanski, André Trépié, André Ulrich, Francis Tison, Jean-Pierre Bloquel, André Bonsang, Francis Goupil, Claude Potet, Aimire Fronteau, Paul Angéli, Pierre Bardon, Pierre Béasse, Jean Brethes, Jean Cuyeu, Edouard Dombey, Henri Fuseau, Maxime Granier, Julien Le Sourd, Roland Maricheile, Guillaume Miquel, Alexandre Morinval, Antonin Poignat, Jean Pollux, Jean Servant, Marcel Adriaenssens, Jean Albert, Joseph Albrieux, Henri Alexandre, Louis Alteroche, Georges Andrieux, Jean Angelaud, François Artaud, Henri Asselin, Guillaume Astorgue, Jules Aubrun, Abel Augé.

MM. Gustave Auté, Luis Azema, Paul Bague, Emile Ballot, Henri Balvay, Théophile Barbaste, Maxime Barbe, Marcel Bardet, Charles Battellier, Jean Battini, Auguste Baudoui, Yvan Baumé, Robert Béalé, Louis Beauvois, Charles Belessors, Bernard Bellavoine, Alexandre Bellefin, Jean Belmant, André Benezet, Auguste Benoist, Léon Ben Yayer, Paul Bercy, Pierre Bergougnan, Joannès Berlier, Albert Bernard, Marius Bernard, Victor Bernet, Georges Berthier, Augustin Bertrand, Auguste Besançon, Eugène Besnard, Lucien Besnard, Emile Bétolière, Louis Beuiné, Jean-Baptiste Beunier, André Beurdeley, Jean Bézaudun, Marcel Dezombes, Jean Bidalot, Marcel Bibault, Georges Bidault, André Bidon, Valentin Billoquet, Gaston Billy, Amédée Binet, Auguste Blin, Georges Blin, Eugène Blondeau, Fernand Boché, Pierre Boisdron.

MM. Léon Boisson, Joseph Boissonnet, François Boniface, Jules Bonnafous, Jean-François Bonnand, Jean Bonnet, Prosper Boscher, Eugène Bouchet, Albert Bouffard, Joseph Bouleuc, Aimé Boullay, Adolphe Boulou, Pierre Bourguedieu, Pierre Bourguignon, Emile Boursier, Fernand Boutillier, Jean-Baptiste Brain, Gaston Bredillet, Gaétan Breton, Désiré Brin, Henri Brion, Joseph Bron, Joseph Brossard, Raoul Brusa-Pasqué, Eugène Buffard, Marcel Multel, Paul Bury, Jules Cabanes, Jean Cabrial, Raoul Cagnart, Henri Caillat, Alexandre Caillibot, Marcel Calbry, Henri Canitrot, Emile Capdepuy, Julien Cappoen, Jean Cardin, Léon Carenso, Pierre Cariou, Louis Carlach, Joseph Carol, Léon Carrière, Théodore Cassan, Elie Castier, Jean Caumontat, Henri Cellier, Charles Chabas, Jules Challine, Fernand Chanson, Raymond Chantelat, Georges Chanteloup, Ernest Charbonnel, Marcel Charvet, Ernest Chasseau, Joseph Chassin, François Chateau, Henri Chaumard, Joseph Chauvat, Adrien Chauvin, André Chavigny, Félicien Chevalley, Raymond Chevallier, Marcel Chevant, Antoine Chièze.

MM. Georges Choquet, François Cochennec, Emile Cokelaer, Ferdinand Collet, Eugène Cordier, Georges Cordier, Hervé Cornic, Pierre Coudere, Elie Counord, Lucien Courtois, Léon Cousi, Jean Dandel, Prosper Dansette, Louis Dard, Alexandre Dauphin, Emile Debar, Louis Debos, Gaston Debove, Charles Decorde, Claude Decroix, Jean Defaye, Adonis Degrez, Adrien Delahaye, Fernand Delaire, Raphaël Deléglise, Pierre Deleule, Marcel Delord, Léopold Delpech, Pierre Denis, Auguste Denoual, Marcel Deshons, Jean Despres, Victor Destarac, Elie Destelle, Gaston Devos, Maurice Devos, Pierre Devos, Joseph Dodens, Gaston Doby, Paul Domingo, Pierre Doudat, Jean Douillet, Léon Dubois, Jean-Marie Duc, Dominique Ducasse, Achille Dufresne, Léon Dumont, Jean Dunoyer, Albert Dupriez, Etienne Durand, Henri Durand, Léon Durand, Louis Durand, Camille Duvert, Alexandre Edinger, Joseph Emptaz-Colombe, Adrien Ennault, Charles Enguilsbert, Eugène Eon.

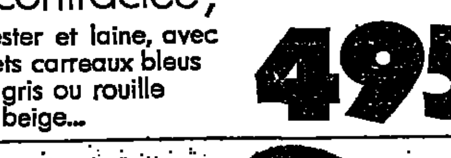
MM. François Exiga, Bernard Fadel, Louis Fagot, Georges Faure, Armand Favorel, Léon Febvay, René Féret, Jean-Baptiste Filliat, Louis Filliol, Pierre Flaujac, Marcel Folliot, André Fondrillon, Jules Fort, Jean Fouillat, Marius Fouletier, Frédéric Fourio, Charles Fournier, Henri Fournier, Pierre France, Gabriel Fricou, Georges Frogerais, Aimé Propos, Victor Funten, Jean Gabry, François Gady, Frédéric Gallorini, René Gamard, Henri Garat, Sébastien Garcin, Louis Garnier, Alphonse Gartner, Francisque Gauthier, Louis Gay, Joseph Geoffroy, Emile Ciegel, Louis Giguet, Pierre Giralt, Emile Gobillard, Antonin Gonnard, Gaston Goumain, Armand Gourichon, Léonard Goux, Alexandre Graillat, André Gravouil, Onézime Gresion, Alfred Grosjean, Jean Gueno, Joseph Gueret, Julien Guichard, Jean Guillet, Henri Guimard-Chambon, Pierre Guyard, Louis Guyot, Jules Haro, Emmanuel Havard, Camille Hecquet, Louis Hennequin, Victor Hergueux, Emile Hiernard, Albert Hocquenghem, Paul Hoffmann, Léon Hontarrède, André Huchon, Charles Huet, Noël Hugon, Séraphin Hy.

MM. Joseph Jacquin, Célestin Jan, Maurice Jarossay, Louis Jara, Jean Jay, Marcel Joigneault, Joachim Joly, Louis Joulaux, Daniel Krüger, René Lacatte, Albert Lachièze, Marcel Lacroix, Maurice Lagny, Jean Lalanne, Pierre Lamothe, Yves Landrein, Albert Lanfumey, Clotaire Lanzeray, Jules Lapointe, Michel Laravoire, Jean Lasseville, Jérôme Laudouze, Maurice Laurain, Charles Lauriot, Félix Laversanne, Frédéric Lavillonnière, Henri Layés, Joseph Le Ball, Lucien Lebert, Pierre Le Besne, Emile Leblond, Lucien Lebœuf, Pierre Le Borgne, Louis Le Brouster, Jacques Le Brun, Henri Le Calvez, Gaston Leclère, Gustave Lecocq, Eugène Lecuyer, Jean Le Dril, François Le Dulgou, Antoine Lefebvre, Paul Le Fermour, Paul Lefèvre, Guillaume Le Floc'h.

MM. Clément Legeard, Henri Legeay, Henri Léger, Lucien Léger, Octave Léger, Marcel Légier, Prosper Le Gouldec, François Legrand, Emile Legris, Clément Legros, Lucien Lemaître, André Lemercier, Valery Lemonnier, Charles Leroy, Ernest Lhomme, Léon Lhote, Charles Loison, Gaëtan Longuet, Lucien Louvet, Joseph Lucas, Aimé Luck, Hippolyte Lusset, Antoine Madelmon, Victor Magnan, Charles Magneron, Félix Magnier, Yves Mahé, Sébastien Manse, René Manteau, Jean Marcailloux, Antoine Marcantoni, Henri Marcel, Georges Marin, Alfred Mariou, Jean Marleix, Eustache Martin, Pierre Martin, Antoine Mas, Jacques Mas, Albert Mauger, Henri Maumejean, Xavier Menetrier, René Metzger, Germain Michel, Jean-Baptiste Millerand, Maurice Mollaret, Auguste Monge, Léon Monier, Georges Monnier, Jean-François Morée, Henri Morel, Louis Moucadeau, Victorin Mouchet.

MM. Pierre Mourey, Louis Nappez, Léon Neufville, Jules Neutre, André Nivois, Henri Nolland, Emmanuel Odet, Dominique Ondarçuhu, Henri Ondet, Louis Ormières, Vincent Palmaro, Henri Pannellier, Auguste Pansier, Lucien Paragon, Henri Parent, Louis Pariset, Joseph Parmentier, Paul Passerel, Maurice Patout, Jean Pechavit, Charles Pechou, Jean Pelen, André Perrier, Aristide Petillot, Henri Petit, Maurice Petitfrère, Georges Pétot, Léon Pétreaux, Nicolas Peylet, Maurice Picault, Elie Picquart, Léon Pignon, Lucien Pigot, Emile Pinault, Georges Pinault, Jean-Marie Pinet, Emilia Pinte, Gaston Piraux, Aimé Piton, André Pitorre, Georges Pointet, Alphonse Ponsart, Raymond Pora, Florentin Portal, Gaston Portal, Jean Pouech, Antony Pourcher, Julien Prevost, Emile Proustier, Ernest Prudhomme, Gaston Ramosin, Yves Raoult, Claude Ratignier, Jean Ratineau, Joseph Ravier, *Louis Ravier,* Arsène Ravon, Louis Rébillon, André Remazeilles, Charles Remy, Laurent Remy, Pierre Resling.

(A suivre.)





Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD

CARNET

Naissances

— M. et Mme René Bassinet,
M. Philippe Bassinet et Mme, née Bourget, sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille
Anne.
24 mars 1975.
9, rue de Montretout,
92210 Saint-Cloud.
5, rue Pasteur,
92210 Saint-Cloud.

— M. Jean Garbois et Mme, née Dominique de Montbrial, et Virginie, ont la joie d'annoncer la naissance de
Cyril.
Le 17 mars 1975.

— M. Gérard Bonnefoy et Mme, née Catherine Masselin, ont la joie d'annoncer la naissance de
Florence,
le 19 mars.
4, allée Florent-Schmitt,
Saint-Cloud.

— Hélène laisse à ses parents le plaisir d'annoncer la naissance de son frère
Claude-Michaël,
à Paris le 19 mars 1975.
Dora et Jomi (Alain Jomy) Frydenzon.
26-28, rue de Meaux,
75019 Paris.

— M. et Mme Yves Gardette, Charles et Quentin sont heureux d'annoncer la naissance de
Lionel et Antoine,
Le 17 mars 1975.
1, rue du Printemps,
75017 Paris.

— Hervé et Birgith Jannic, Charles et Nicolas sont heureux d'annoncer la naissance de
Thomas,
22 mars 1975.
17, rue de Javel,
75015 Paris.

— M. Daniel Spanjaard et Mme, née Brigitte Cavalier, sont heureux d'annoncer la naissance
d'Olivier,
Le 16 mars.
90, rue Brancas,
92310 Sèvres.

Fiançailles

— M. et Mme Michel Chesneau sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille
Claire
avec M. Claude Guerard.

Mariages

— Marielle Jeudon,
Jean-Michel Agron, avocat à la Cour,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu à Paris le 14 mars 1975.
51, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

Anniversaires

— Une affectueuse pensée à la mémoire de
Feivel HARIF
est demandée le 25 mars, dix-septième anniversaire de son décès, à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

— 26 mars.
En ce deuxième anniversaire du décès de
Jacques VIVOLI,
docteur ès sciences,
une pensée est demandée à ses amis par sa veuve.
Central Parc.
13400 Aubagne.

Décès

Docteur
JACQUES NAULLEAU

Angers.
Mme Jacques Naulleau, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du
docteur Jacques NAULLEAU,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
membre associé
de l'Académie de chirurgie,
professeur honoraire
de clinique chirurgicale à la faculté,
pieusement décédé, le 23 mars, à l'âge de soixante et onze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 mars à 10 heures, en l'église Saint-Joseph.
Réunion à l'église à 9 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 16 août 1903 à Candé (Maine-et-Loire), le docteur Naulleau avait fait ses études à la faculté catholique d'Angers, puis à la faculté de médecine de Paris. Interne des hôpitaux de Paris (1930-1934). Il était directeur du centre régional anticancéreux d'Angers depuis 1941.
Professeur honoraire de clinique chirurgicale à la faculté de médecine d'Angers, il était membre associé de l'Académie de chirurgie, membre de la Société internationale de chirurgie, de la Société anatomique et de l'Association française de chirurgie.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean BADIET,
née Anneliese Stritt,
survenu le 24 mars 1975. La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 mars à 10 h. 30, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette à Paris (15e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Fargeau (Seine-et-Marne).
De la part des familles Badiet et Maurines.
7, rue Violet,
75015 Paris.

— M. Claude Boistiere,
Mlle Claire Boistiere,
Mme Madeleine Martin,
M. Robert Martin,
Mme Magdeleine Martin,
M. et Mme François Girand,
Les familles Petit, Riga,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Claude BOISTIERE,
née Nicole Martin,
leur épouse, mère, fille, nièce et cousine, survenu le 21 mars 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le lundi 24 mars 1975, à Saint-Piat (Eure-et-Loir).

— Le président-directeur général de l'Etablissement public pour l'aménagement de la défense,
Le conseil d'administration,
Le personnel de l'EPAD,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Claude BOISTIERE,
née Nicole Martin,
directeur
de l'administration générale
et des affaires sociales
de l'EPAD,
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le lundi 24 mars 1975, à Saint-Piat (Eure-et-Loir).

— Mme Cauvin,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille
ont la grande peine de faire part du décès de
M. Marcel CAUVIN,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
chevalier de la Légion d'honneur,
le 21 mars, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Arras.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11 ter, rue du Maréchal-Joffre,
92330 Sceaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri DARNAUD,
née Marie Soucirac,
rappelée à Dieu le 23 mars.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité en l'église de Saint-Cloud, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen-Parisien dans le caveau de famille.
4, avenue Pasteur,
92210 Saint-Cloud.
21, avenue Le Nôtre,
92420 Vaucresson.

— M. et Mme Stefan Felman et leur fille ont la douleur de faire part du décès de leur frère, beau-frère et oncle,
M. Henri FELMAN,
docteur en droit,
avocat à la cour de Paris.
Les obsèques auront lieu mercredi, le 26 mars, à 11 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.
On se réunira à l'entrée principale du cimetière.

— La direction et l'ensemble du personnel d'Union industrielle et d'entreprise ont la tristesse de faire part de la brutale disparition de
M. Bernard H. DE LA POYPE,
ingénieur en chef,
décédé à Cabourg le 22 mars 1975.

— *La famille Jovet,*
La paroisse Saint-Romain de Sèvres,
font part du décès du
Père René JOVET,
curé de Saint-Romain de Sèvres,
rappelé à Dieu le 23 mars 1975, à l'âge de cinquante et un ans.
L'inhumation religieuse aura lieu à l'église Saint-Romain de Sèvres, le jeudi 27 mars à 14 h. 30.

— Mme Théodore-Lucien Judlin,
M. et Mme Jean-Pierre Judlin et leur fille,
M. Yves Judlin,
Le docteur et Mme Jacques Bonnaud,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Théodore-Lucien JUDLIN,
survenu à Paris, le 24 mars.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 mars à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (place Victor-Hugo).
Où l'on se réunira.
59, boulevard Lannes,
75116 Paris.

— M. et Mme Robert Lefort des Ylouses,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, survenue le 18 mars, d'
Yves LEFORT DES YLOUSES,
âgé de vingt-cinq ans.
Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame des Airs, 13, avenue Belmontet à Saint-Cloud (92), le jeudi 27 mars à 9 heures.
Une messe à l'intention d'Yves sera également célébrée dans la même église le samedi 19 avril à 11 heures.

— Le docteur F. Lévy-Leboyer,
Le professeur et Mme Maurice Lévy-Leboyer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henry René LEVY,
née Judith Weiller,
leur mère et grand-mère,
Paris, le 23 mars 1975.
1 ter, avenue Théodore-Rousseau,
Paris-16e.
64, rue Pergolèse,
Paris-16e.

— Besançon - Paris - Dôle.
Mme André Lehmann, née Yvonne Dessaix, et ses enfants,
Jean-Paul,
Patrick et Gilly,
Denis et Anne-Marie,
Yves-Marie,
Véronique,
Les familles Bernard, Dessaix, Migayrou,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André LEHMANN,
officier des Palmes académiques,
secrétaire général fondateur
du Festival de musique de Besançon,
président d'honneur
de la Société des concerts
de Besançon,
survenu le 16 mars 1975.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Notre-Dame, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Besançon.
52 bis, rue Henri-Baigue,
25000 Besançon.

— Mme François Mayer, son épouse,
Guillaume et Xavier, ses fils,
M. et Mme Marcel Mayer, ses parents,
M. et Mme Antoine Bernheim, ses beaux-parents,
M. Pierre-Antoine Bernheim, son beau-frère,
Mme Freddy Bernard, sa grand-mère,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. François MAYER,
agent de change
près la Bourse de Paris,
commissaire de 1re classe
de la marine nationale,
maître de séminaires
à l'Ecole nationale d'administration.
Les obsèques auront lieu le mercredi 26 mars à 10 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise (94e division).
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, rue Raynouard,
75016 Paris.

— Les collaborateurs et tout le personnel de la Charge François-Mayer
ont la douleur de faire part du décès de
M. François MAYER,
agent de change.
10, rue du 4-Septembre,
75002 Paris.

— Mme Pierre Nacivet, sa belle-fille,
M. et Mme Jean-Marc Lech et leurs enfants,
M. et Mme François Missonnier et leurs enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Georges Pilaudeau, sa sœur,
Ainsi que toute sa famille,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de
Mme veuve Jacques NACIVET,
née Laure Barbier,
endormie dans la paix du Seigneur le 21 mars.
Les obsèques ont lieu aujourd'hui, mardi 25 mars, à Martigny (Seine-Maritime), et l'inhumation ce même jour à 17 heures, au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— 27360 Pont-Saint-Pierre.
La société Dosapro Milton Roy a la tristesse et l'émotion de faire part de la disparition d'un de ses collaborateurs,
M. LEQUEN ROBERT,
chef du service commercial,
décédé le samedi 22 mars, à l'âge de cinquante-cinq ans.
La société Dosapro Milton Roy demande à ses amis d'assister ou de s'unir en pensée aux obsèques, qui seront célébrées mercredi 26 mars à 14 h. 30, en l'église de Romilly-sur-Andelle.

— Mme Jean Schlecht,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean SCHLECHT,
professeur au lycée Marcel-Roby,
leur époux, père, frère et parent, survenu le dimanche 23 mars en son domicile, 14, rue Diderot à Saint-Germain-en-Laye.
La cérémonie religieuse, célébrée mercredi 26 mars en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye, sa paroisse, à 14 heures précises, sera suivie de l'inhumation au cimetière nouveau.
On se réunira à l'église.

— Nous apprenons le décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de
M. Bernard SCHOUMANN,
Ancien chauffeur au « Monde ».
Les obsèques auront lieu au cimetière de Montreuil, le mercredi 26 mars à 11 h. 30.

— Annecy.
Mme Henri Voisin,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Henri VOISIN,
endormi dans la paix du Seigneur le 24 mars, à Annecy.
Messe mercredi 26 mars à 14 h. 15, en l'église Sainte-Bernadette (corps déposé).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

Communications diverses

— Varois de Paris. — Récital Ars Canti — ensemble de Saint-Eustache — donné à l'hôtel du Club Méditerranée, 58, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine, le mercredi 16 avril 20 heures. Buffet. Renseignements : Mme Gras-Bourgarel, 34, rue de Picpus, 75012 Paris.

Visites et conférences

MERCREDI 26 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, 11, quai Conti, Mme Chapuis : exposition : « Le siècle de Louis XV ». — 15 h., métro Monceau, Mme Bouquet des Chaux : « Le parc Monceau ». — 15 h., métro Cité Mme Lemarchand : « Victor Hugo et son roman « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., entrée, Mme Legregeois : « Le château des rois du Moyen Age à Vincennes ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Douze siècles d'architecture au mont Saint-Michel ». — 16 h. 30, *hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine,* Mme Oswald : « Paris au XIXe siècle ». — 15 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., salle des cariatides du musée du Louvre : « Vie quotidienne des rois au Louvre » (Mme Barbier). — 15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., sous les arcades de l'Odéon, angle Rotrou-Vaugirard : « Le Sénat. Palais du Luxembourg » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., devant Notre-Dame-des-Victoires : « Notre-Dame-des-Victoires et Saint-Eustache » (Jadis et Naguère).

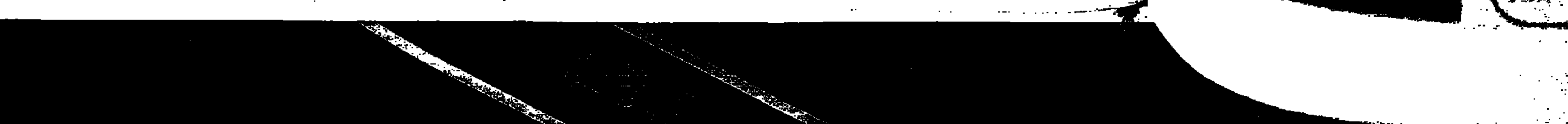
CONFERENCES. — 20 h. 30, 28, rue Bergère, Swami Shraddhananda Giri : « Relation entre la libération et la vie quotidienne » (L'Homme *et la Connaissance*). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTE

S. 5. - Ameublem. Mes Boisgirard.





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

COMMENT VA LA POSTE ?

LA détermination d'un réseau de transport ressort d'une discipline appelée recherche opérationnelle. Il s'agit de satisfaire un certain nombre de contraintes au moindre coût. Malheureusement, les méthodes utilisées pour résoudre un problème aussi complexe ne donnent pas à coup sûr l'optimum économique. On ne sait pas déterminer de manière globale le meilleur réseau. On sait tout au plus s'en rapprocher par une série d'approximations successives.

Pour résoudre de tels problèmes, le chercheur opérationnel, tout comme le physicien ou l'ingénieur aéronautique, conçoit des représentations simplifiées de la réalité que l'on appelle des modèles. Dans le cas postal, ces modèles peuvent se ramener (implicitement ou explicitement) à un ensemble d'équations à plusieurs inconnues. Cet ensemble admet un grand nombre de solutions, qui correspondent chacune à un réseau de transport possible. Résoudre le problème posé revient alors à trouver une solution *« aussi bonne que possible »* du système d'équations. Dans le cas de la poste, *« aussi bonne que possible »* indique que, s'étant fixé une qualité de service, l'on cherche la *solution de* transport le plus économique.

Un ensemble d'équations à plusieurs inconnues

La méthode de résolution ne peut être qu'approximative. Si l'on construisait un *modèle* qui permette d'obtenir à coup sûr et de manière globale le réseau de transport P.T.T. le plus économique, ce modèle serait d'une taille et d'une complexité telles que, dans l'état actuel des connaissances, on ne pourrait résoudre *le système* d'équations correspondant dans un délai raisonnable. C'est pourquoi on a choisi d'utiliser répétitivement deux modèles. Le *gros modèle* traite le problème général de façon globale mais approchée. Il détermine quelles liaisons sont indispensables et quels horaires doivent être tenus. Le *modèle interactif* permet, au vu des conditions ainsi déterminées, d'affecter les véhicules et de construire un réseau satisfaisant. Il est interactif, car il autorise un échange entre *l'homme* qui dessine *le réseau* (l'acheminéur des P.T.T.) et l'ordinateur qui évalue et suggère certaines modifications.

Le gros modèle intègre toutes les données du problème, mais en simplifie la structure. Comme le modèle interactif, c'est un modèle à équations linéaires. Cette linéarité permet de résoudre le problème, mais elle n'est pas sans inconvénients. Dans le cas particulier du réseau P.T.T., elle conduit à admettre que s'il en coûte 10 francs de transporter un sac de Paris à Dijon, il en coûtera le double, soit 20 francs, de transporter deux sacs, le triple de transporter trois sacs, etc. Ceci est encore relativement acceptable. Il est plus difficile d'admettre que si un sac postal est prêt à 21 h. 45 et un autre à 22 heures, il en coûte la même chose de faire partir un véhicule avec le premier sac à 21 h. 45 et un autre avec le second sac à 22 heures, ou de faire partir un seul véhicule avec deux sacs à 22 heures.

Un double problème

Le problème postal est double : la détermination des réseaux de transport strictement P.T.T. (nombre de véhicules, trajet et horaires de chaque véhicule), puis le chargement des réseaux P.T.T. et S.N.C.F. (trajet suivi par chaque sac de lettres).

En fait, on va scinder le premier problème, la détermination du réseau P.T.T., en deux problèmes successifs ; la définition du réseau aérien, puis la définition du réseau routier. Les deux problèmes ne sont évidemment pas indépendants, et le fait que l'on traite d'abord le réseau aérien résulte de la remarque suivante : à supposer que l'on puisse remplacer un certain nombre de camions par un avion pour transporter le courrier, il n'empêche que la solution aérienne reviendra plus cher que la solution automobile.

Autrement dit, pour faire le même travail, il n'est pas rentable de remplacer des voitures par un avion. Mais les avions sont pourtant indispensables sur certaines liaisons pour acheminer le courrier dans les délais. Compte tenu en effet du temps nécessaire à la collecte, au tri et à la distribution, si une lettre postée un soir à Strasbourg doit être distribuée le lendemain à Toulouse, elle doit faire le trajet en moins de sept heures, ce qui est impossible par la route. On va donc déterminer à la fois le nombre minimum d'avions à mettre en service et les horaires de ces avions, en supposant qu'on transporte par voie terrestre tout ce qui est transportable dans les délais.

Des coûts exorbitants pour le réseau aérien

Il reste alors, dans un second temps, à répéter la même opération pour les camions, avec cette différence que l'on connaît maintenant les deux réseaux, ferré et aérien. Le troisième temps est plus simple en théorie, puisqu'il consiste à acheminer le courrier sur des réseaux maintenant bien connus. En fait, ce troisième temps est grand consommateur de temps de calcul, et se révèle paradoxalement le plus coûteux de l'étude.

Lors de la première phase, la construction du réseau aérien, seule la partie S.N.C.F. du réseau postal est connue avec précision. En effet, on connaît les horaires des trains et les capacités disponibles. On dispose en outre de la carte routière et de la carte aérienne, ainsi que des temps mis pour aller en voiture ou en avion d'un point à un autre. On alimente l'ordinateur avec toutes ces données et l'on affecte provisoirement les transports aériens de coûts exorbitants. Comme le programme a pour mission d'acheminer le courrier en minimisant les coûts de transport, on obtient une solution où le volume transporté par voie aérienne est limité au strict minimum.

Cela ne veut pas dire qu'il faut conserver toutes les liaisons aériennes de la solution avec *leurs* horaires. Mais cela veut dire qu'il faut absolument transporter par avion les sacs postaux qui ont transité sur ces liaisons aériennes en respectant les heures de départ et d'arrivée. Ne pas faire partir les sacs plus tôt : ils ne sont pas prêts. Ne pas les faire arriver plus tard : ils ne seraient pas triés.

C'est ici qu'intervient le modèle interactif dont nous avons parlé plus haut. Il est simplifié par rapport au gros modèle en ce qu'il ne prend pas en compte les coûts de transport, mais cherche à acheminer au plus vite le courrier sur les réseaux qu'on lui fournit. Si l'achemineur soumet un réseau de transport à ce programme, ce dernier évalue chacune des liaisons du réseau et fournit à l'utilisateur la perte de qualité de service qui résulterait de la suppression de cette liaison. Cette évaluation permet d'élaguer dans l'ensemble des liaisons celles qui n'apportent rien d'essentiel, de réévaluer le réseau élagué et réparé, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on ne puisse plus supprimer de lignes aériennes. On a ainsi réduit au strict minimum le nombre de ces lignes.

Il reste à construire le réseau routier, et l'on pourrait opérer semblablement en utilisant successivement le gros modèle et le modèle interactif. Mais, si la détermination du réseau aérien s'est faite en s'intéressant uniquement aux plis urgents du lendemain, le réseau routier doit aussi servir à transporter les plis urgents du surlendemain et les plis non urgents, ce qui multiplie le nombre de liaisons à assurer. L'utilisation brutale du gros modèle reviendrait fort cher. Heureusement, on peut scinder le problème en deux. On établit d'abord quelles liaisons sont indispensables à l'acheminement du courrier « du lendemain ». Le réseau ainsi obtenu peut, de surcroît, transporter une partie du courrier du surlendemain et des plis non urgents. Il reste, enfin, à déterminer quelles liaisons supplémentaires sont nécessaires pour transporter le reste du courrier.

Dix milliards de lettres par an

Une fois les réseaux ferré, aérien et routier fixés, il ne reste plus qu'à acheminer le courrier. C'est-à-dire déterminer les trajets et les heures de transit de chaque sac postal de sa sortie du centre de tri de départ à son entrée dans le centre de tri d'arrivée. Ce problème est résolu une fois encore grâce au gros modèle. On peut d'ailleurs orienter l'optimisation dans un sens ou dans un autre. Par exemple, on peut demander que les moyens de transport strictement P.T.T. soient choisis de préférence au réseau S.N.C.F ; on peut essayer d'obtenir la qualité de service national le plus élevée possible plutôt que celle qui est demandée, etc. Il ne reste plus alors qu'à exploiter les résultats, analyser les flux de courrier de différents points de vue (les départs des centres de tri, les arrivées dans les centres de tri, les manutentions, les coûts) pour organiser l'ensemble des acheminements et éditer le *Chaix postal*.

La poste dépense chaque année environ 1 milliard de francs pour transporter dix milliards de lettres entre ses quatre-vingt-dix centres de tri. Elle utilise pour cela, outre le réseau S.N.C.F., un millier de véhicules routiers et une vingtaine d'avions. Le service postal dépend à la fois de la qualité de cet acheminement, des performances des centres de tri et de la qualité de la distribution. Dans les pays industrialisés, l'augmentation rapide des flux de courrier conduit à mécaniser certaines opérations, telles les opérations de tri. Mais cette mécanisation conduit à une relocalisation des centres de tri, donc à une modification de la structure des acheminements.

Les achemineurs des P.T.T. ont donc besoin d'un outil, ce que l'on appelle maintenant un logiciel, pour concevoir et évaluer de nouveaux réseaux de transport. Ce logiciel a été conçu à partir de modèles de recherche opérationnelle. Ces modèles sont à la taille des problèmes et des ordinateurs actuels. Ils n'auraient pu voir le jour dix ans plus tôt, car il n'existait pas alors d'ordinateurs assez puissants. Dans quelques années, des modèles semblables seront probablement utilisés pour construire les réseaux de transport du courrier dans tous les grands pays industrialisés. Pour l'instant, la France fait figure de pionnier en ce domaine.

JEAN-PATRICE NETTER.

Route air fer

A la fin des années 60, devant l'augmentation continuelle et rapide des flux de lettres, et partant la difficulté de maintenir la qualité du service rendu aux usagers, la direction générale des Postes lance plusieurs études concomitantes d'automatisation des opérations postales. L'une d'entre elles a comme objet la mise au point d'une méthode automatique pour déterminer le meilleur réseau de transport entre centres de tri. Ce transport est assuré à la fois par la S.N.C.F. et par une flotte d'avions et de camions qui appartiennent en propre aux P.T.T. Il s'agit de déterminer la taille optimale de cette flotte, de fixer les horaires des véhicules qui la composent, et, finalement, d'établir pour chaque sac postal le trajet qu'il devra suivre. Le transport doit revenir le moins cher possible à la Poste ; mais il doit s'effectuer dans des délais imposés.

En principe, les plis urgents, lettres affranchies à 80 centimes, sont distribués le lendemain du jour où ils ont été postés ; les plis non urgents trois jours plus tard. En fait, il est pratiquement impossible pour la Poste d'assurer à un expéditeur breton que le pli urgent qu'il expédie un soir parviendra le lendemain à son correspondant corse. Ce qui est possible, c'est d'assurer une certaine « qualité de service ». Exprimée en pourcentage, par exemple 85 %, la qualité de service est la proportion des plis urgents qui parviendront à leur destinataire le jour suivant leur mise à la boîte. Le reste sera distribué le surlendemain.

Chemins, arbres et fleurs

LA construction des lignes de voitures postales à partir des liaisons routières avec leur horaire est un problème combinatoire plus complexe que celui de la détermination des lignes d'avions. En effet, il nous faut bien trouver le nombre minimum de véhicules qui permettent d'assurer les liaisons routières, mais il faut aussi respecter les contraintes humaines. A tout véhicule est attaché un chauffeur dont les durées de vacation sont de l'ordre de huit heures. Il ne peut s'écouler moins de douze heures entre deux vacations, et le chauffeur doit retourner à son point de départ toutes les deux vacations. Pour les équipages d'avions, le problème est différent : les contraintes réglementaires ne sont pas les mêmes, et surtout l'échelle n'est pas la même puisqu'il n'y a qu'une vingtaine d'avions contre un millier de véhicules.

On procède en deux temps.

Dans un premier temps, on recherche le nombre minimum de véhicules qui permettent d'assurer les liaisons routières en variables doivent prendre des heures de trajet sur chaque ligne. On associe à chaque ligne la vacation d'un chauffeur.

Dans un second temps, on cherche à coupler deux vacations de manière qu'il s'écoule au moins douze heures entre vacations ; le chauffeur doit avoir le temps de parcourir pendant les vacations les distances qui séparent d'une part l'arrivée de la première ligne du départ de la seconde ; d'autre part l'arrivée de la seconde du point de départ de la première pour rentrer chez lui. Ce problème combinatoire, où les variables doivent prendre des valeurs entières (il n'est pas question d'affecter des fractions de chauffeur) est insoluble par les méthodes de programmation linéaire qui permettent de construire et de résoudre le gros modèle et le modèle interactif. C'est Jack Edmonds qui, en 1965, a fourni la solution. Son article, aujourd'hui fameux, s'intitule : Paths, Trees and Flowers *(Chemins, arbres et fleurs), allusion imagée à la forme des schémas qui décrivent la procédure de résolution.*

EN TOUTE LOGIQUE

Raisonnement pur

AU début de ce siècle, bien avant la vogue des ensembles et des relations, l'algèbre lui-même était mal accepté dans l'enseignement : on doutait de sa valeur pédagogique. Aux inconnues et aux équations, on préférait les « raisonnements ». Avec les deux problèmes qui suivent, voici l'occasion de se replacer à cette époque et de retrouver le « raisonnement pur ».

Un train met sept secondes pour passer devant un observateur immobile et vingt-six secondes pour traverser une gare de 380 mètres de long.

Quelles sont la vitesse et la longueur du train ?
(Solution ci-dessous à l'envers.)

En sept secondes, le train passe devant un observateur, c'est-à-dire : parcourt sa propre longueur.

Traverser la gare signifie : parcourir la longueur de la gare et sa propre longueur. Le train parcourt donc exactement la longueur de la gare en 26 — 7 = 19 secondes. Il parcourt en une seconde : 380/19 = 20 mètres. Il fait en une heure : 72 kilomètres.

Puisque sa propre longueur est parcourue en sept secondes, elle représente : 7 × 20 = 140 m.

PROBLEME N° 40

Inconnues et équations restent interdites.

Quel âge est atteint par une personne en 1898, sachant que cet âge est égal à la somme des chiffres de l'année de sa naissance ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences »)

SOLUTION DU PROBLEME N° 39

Combien de nombres inférieurs à 10 000 ont une somme de chiffres égale à 9 ?

Ici, les solutions ne sont plus entières positives, mais entières non négatives, puisque les chiffres peuvent être 0.

Ecrivons la solution 2 1, 4, 2 sous la forme :

1 1 S 1 S 1 1 1 1 S 1 1 = 9

Tout arrangement des neuf 1 et des trois S correspond à une solution et réciproquement, à condition de convenir que :

- il vient un signe + entre deux 1 qui se suivent ;
- S entre deux 1 signifie :)+(;
- deux S se suivant signifient :)+(0)+(;
- un S en début de suite signifie : (0)+ et en fin : +(0).

Par exemple :

1 1 1 S S 1 1 1 1 1 1 S

correspond à :

3 + 0 + 6 + 0 = 9

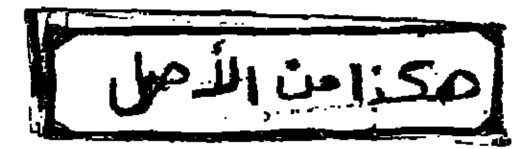
c'est-à-dire au nombre 3 060.

On convient en outre que tous les nombres inférieurs à 10 000 s'écrivent avec quatre chiffres, certains commençant éventuellement par des zéros.

Comme les S occupent trois places parmi les douze possibles, les solutions sont au nombre de C (12,3) = 220.

PIERRE BERLOQUIN.





Le C.E.A. : une mutation progressive depuis cinq ans

Quand, au mois de septembre 1970, M. André Giraud a été nommé, pour cinq ans, administrateur général délégué du Commissariat à l'énergie atomique, l'inquiétude était grande dans cet organisme. Nombreux étaient ceux qui pensaient que M. Giraud avait été nommé pour démanteler une administration qui avait eu son heure de gloire, mais qui ne correspondait plus aux besoins du moment. Les réactions du personnel furent parfois vives, allant même jusqu'à la grève.

Aujourd'hui, chacun doit reconnaître que le procès d'intention fait au nouvel administrateur général ne coïncidait pas avec la réalité. « A posteriori, M. Giraud apparaît comme le principal responsable *de l'unité actuelle de l'organisme. Certes,* le C.E.A. a été profondément réorganisé. Une partie de ses activités sont passées sous une gestion de type privé. Le Commissariat à l'énergie atomique a créé ou participe à de nombreuses filiales. Cette « privatisation », que lui reprochent les syndicats, est aujourd'hui presque *terminée*. Certains domaines, comme celui des radios-éléments, attendent encore leur tour. L'ensemble de la direction de la production pourrait également un jour adopter un statut de société civile. Mais ce que l'on appelle aujourd'hui le « groupe C.E.A. » a pris une forme qui est presque définitive.

L'arrivée, le 1er octobre 1970, de M. Giraud a coïncidé avec une nouvelle définition des missions du C.E.A. Le décret qui a été pris à cette occasion a simplifié une situation qui, auparavant, n'était pas parfaitement claire. Qui ne se souvient des heurts entre le C.E.A. et l'E.D.F. sur les questions d'énergie atomique et de choix des filières. Aujourd'hui, chacun connaît son domaine de responsabilité, et les conflits de compétence ont, pour l'essentiel, disparu.

L'organisation interne du C.E.A. a été entièrement remaniée. Un délégué ayant rang de directeur a été nommé pour chacune des missions officiellement confiées à l'organisme : matières nucléaires, applications militaires, recherche fondamentale, protection et sûreté nucléaires, applications industrielles nucléaires, cooperation industrielle non nucléaire, programmes d'intérêt général. Cette liste de missions montre que le C.E.A. « nouvelle manière » avait l'ambition de sortir du secteur atomique au sens strict pour trouver un nouveau souffle dans d'autres activités. Cette tentative de diversification est restée très limitée : seule la société d'informatique CISI a un chiffre d'affaires réellement important. Mais, même en ce domaine, l'essentiel des commandes proviennent des services du C.E.A.

Si le Commissariat à l'énergie atomique a évité le démantelement qui a frappé les organismes similaires dans les autres pays, il n'a pu éviter une baisse de son activité. Les besoins de recherche dans le domaine nucléaire ont fortement diminué. Le temps où il fallait tout apprendre est passé, et l'énergie nucléaire pose aujourd'hui plus de problèmes industriels que de recherche. Les effectifs commencent à diminuer, et le personnel à vieillir. Le statut d'agent du C.E.A. étant assez favorable, la plupart des personnes travaillant dans les filiales ont voulu conserver ce statut. Pour parvenir à diminuer les effectifs sans avoir à licencier directement le personnel, l'administrateur du C.E.A. a mis au point des procédures d'incitation au départ.

Le Commissariat à l'énergie atomique n'est donc plus, en 1975, l'empire quasi féodal qu'il a pu être il y a une dizaine d'années. Son poids a diminué. Mais il reste encore très important. Son rôle est essentiel dans le domaine des applications militaires. C'est autour de lui que se construit (ou qu'essaye de se construire) le cycle français des combustibles nucléaires. Son activité de recherche tant fondamentale qu'appliquée au perfectionnement des réacteurs existants ou à la mise au point des réacteurs futurs (les surgénérateurs) demeure importante. Enfin, ce sont ses services qui ont la responsabilité technique de la sécurité et de la sûreté nucléaires.

Le Commissariat à l'énergie atomique est le *dernier survivant des grands organismes de recherche* nucléaire mondiaux. Il a su — à tort ou à raison — conserver son unité alors que, partout ailleurs, en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, ses homologues ont volé en éclats, donnant naissance à plusieurs organismes spécialisés de plus petite taille.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

Une organisation monolithique... et décentralisée

L'organisation monolithique du C.E.A. s'est progressivement transformée en une organisation relativement décentralisée. Le schéma ci-contre montre la multiplicité des filiales qui ont été crées ainsi que la complexité des liens qui peuvent exister entre elles. Ce graphique peut cependant faire illusion : la majorité de l'activité du Commissariat à l'énergie atomique reste concentrée dans l'organisme central.

De nombreuses sociétés sont de taille très limitée. Elles ont été créées surtout pour des besoins pratiques. Certaines comme les sociétés immobilières gèrent le patrimoine immobilier du C.E.A. et sont donc à rattacher aux affaires sociales, d'autres n'ont que des activités d'intermédiaires, d'autres enfin ne prendront vraiment leur essor que si les circonstances l'exigent.

Les principales sociétés à considérer sont :

● La CISI, Compagnie internationale de services en informatique, qui regroupe tous les moyens de calculs du C.E.A. augmentés de ceux de l'ancienne SIA (Société d'information appliquée), qui a été récemment absorbée. La CISI a presque le monopole du grand calcul scientifique à façon en France. Elle est associée avec une société de services privée, la SOGETI.

● L'institut LAUE-Langevin gère un réacteur de recherche européen (avec l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne) situé à Grenoble. Ce réacteur fournit un haut flux de neutrons.

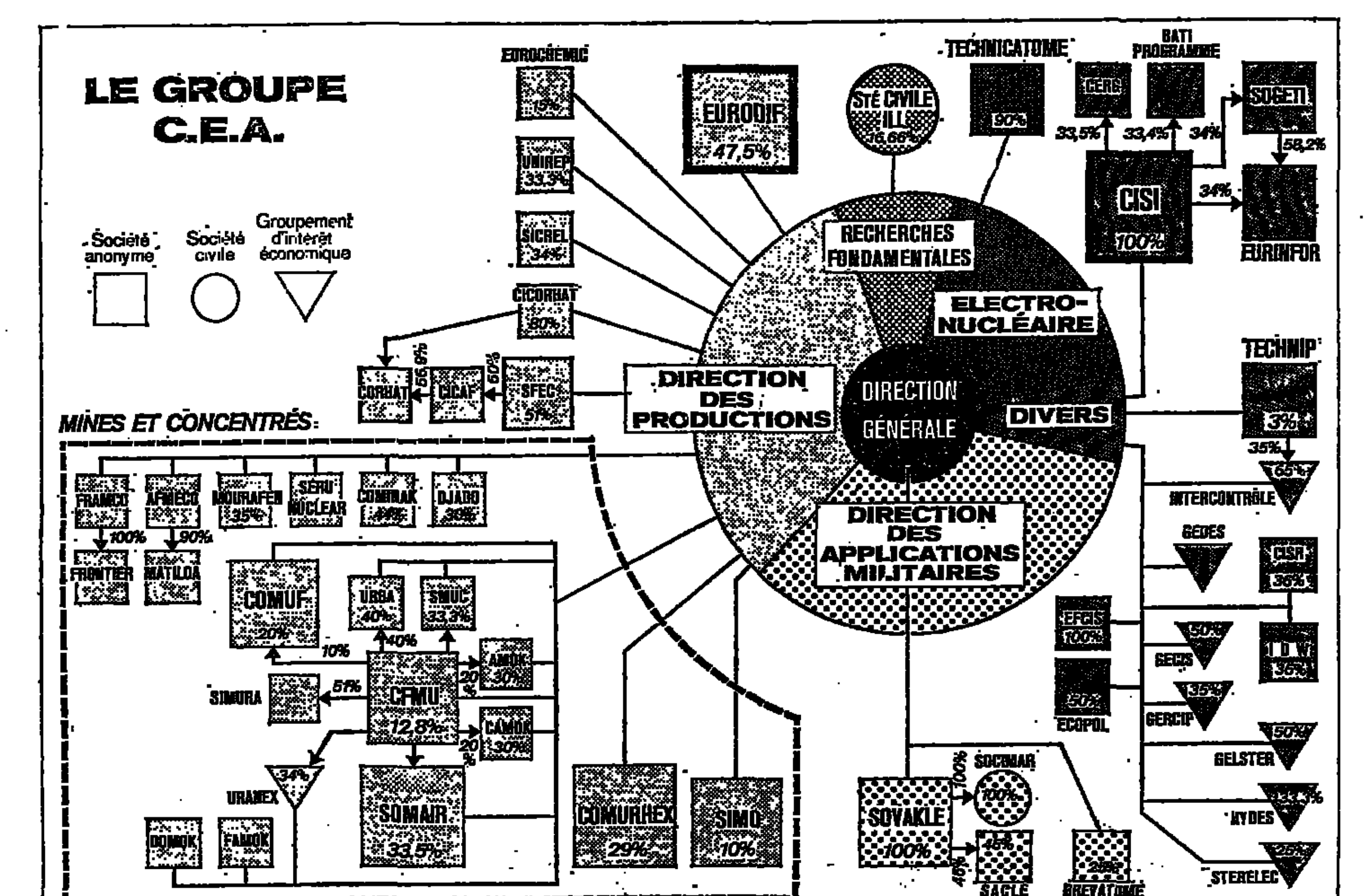
● La C.F.M.U. (Compagnie française des mines d'uranium) est au centre de l'organisation des sociétés qui exploitent ou prospectent l'uranium dans le monde. De nombreuses sociétés spécialisées, pour chaque mine ou pour chaque région à prospecter, gravitent autour d'elle (en France, en Afrique — Niger, Gabon, République Centrafricaine — mais aussi au Canada, aux Etats-Unis, en Australie).

● Des sociétés comme Uranex et Comurhex jouent un rôle d'intermédiaire pour la transformation et la vente de l'uranium.

● Eurodif construit l'usine d'enrichissement de l'uranium, par diffusion gazeuse, du Tricastin.

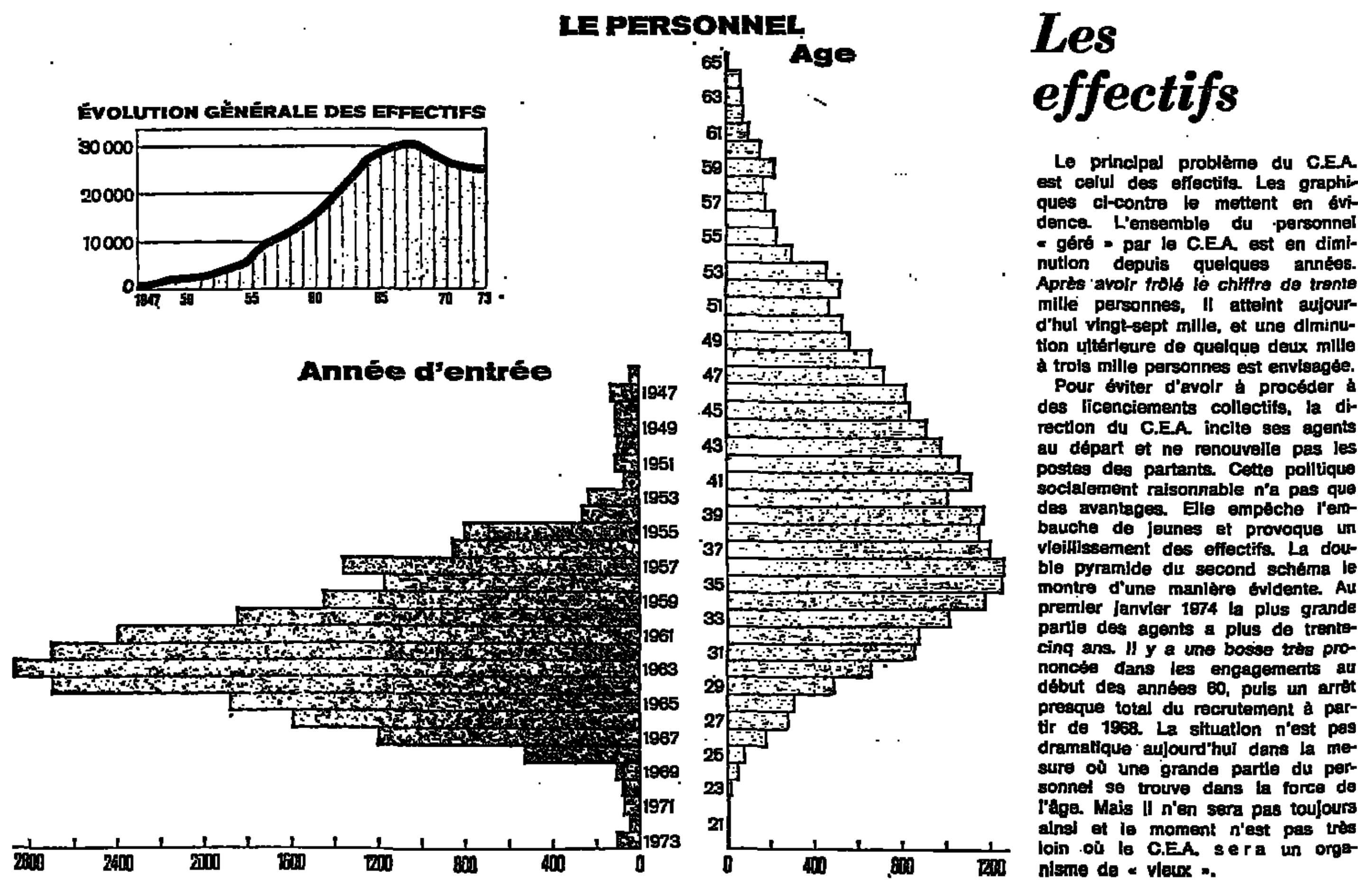
● De nombreuses petites sociétés comme la SICREL, CICORHAT, etc. montrent l'intérêt du C.E.A. pour la fabrication des éléments combustibles des réacteurs électrogènes.

Enfin de nombreuses petites sociétés commercialisent des radio-isotopes ou interviennent dans les domaines les plus divers : pollution, circuits intégrés, traitement des eaux, etc.



Cinquante-deux sociétés

AFMECO : recherches minières en Australie.
AMOK : recherches minières au Canada.
BATIPROGRAMME : Ingénierie conseil en traitement de l'information.
BREVATOME : gestion des brevets.
CAMOK : recherche minière au Canada.
CELSTER : obtention d'atmosphère artificielle ou contrôlée.
CERG : études de programmation.
C.F.M.U. : Compagnie française des minerals d'uranium.
CICAF : combustibles atomiques frittés.
CICORHAT : investissement dans les combustibles de réacteur à haute température.
CISI : Compagnie internationale de services en informatique.
C.I.S.R. : radioéléments pharmaceutiques aux U.S.A.
COMINAK : exploitation du gisement d'uranium d'Akouta, au Niger.
COMUF : Compagnie des mines d'uranium de Franceville (Gabon).
COMURHEX : conversion de l'uranium en métal et hexafluorure.
CORHAT : combustibles de réacteur à haute température.
DJADO : prospection d'uranium au Niger.
DOMOK : recherche minière au Canada.
ECOPOL : services dans le domaine de la lutte contre les nuisances.
EFCIS : Etudes et fabrication de circuits intégrés spéciaux.
EURINFOR : service à façon en informatique.
EUROCHEMIC : société européenne de retraitement de combustibles irradiés.
EURODIF S.A. : études et réalisation d'usines de diffusion gazeuse.
FAMOK : recherche minière au Canada.
FRAMCO : French American Metals Corporation (recherches et exploitation minières aux Etats-Unis).
FRONTIER : prospection d'uranium aux États-Unis.
GECIS : conception de circuits imprimés.
GEDES : études pour le dessalement des eaux saumâtres.
GERCIP : études en vue de la réalisation d'un réseau de commutation des données interprofessionnelles.
HYDES : hydrologie et dessalement.
I.D.W. : radioéléments pharmaceutiques en Allemagne.
I.L.L. : Institut Laüe Langevin (réacteur de recherche à haut flux).
IMOURAREN : prospection d'uranium au Niger.
INTERCONTROLE : ingénierie sur contrôle non destructif.
MATILDA : prospection d'uranium en Australie.
SACLE : société immobilière.
SERU NUCLEARE : prospection d'uranium au Canada.
S.F.E.C. : Société de fabrication d'éléments catalytiques.
SICREL : Société industrielle de combustibles pour réacteurs électrogènes.
SIMO : Société industrielle des minerais de l'Ouest (concentration de minerai d'uranium).
SIMURA : Société industrielle et minière de l'uranium (France).
SMUC. : Société des mines d'uranium du Centre.
COCIMAR : société immobilière du site de Marcoule.
SOGETI : conseil ès service en informatique.
SOMAIR : Société des mines de l'Aïr (Niger).
SOVAKLE : société immobilière.
STERELEC : traitement des eaux par électrolyse.
TECHNICATOME : société technique pour l'énergie atomique (ingénierie).
TECHNIP : société d'ingénierie dans le monde pétrolier.
UNITREP (United Reprocessors) : commercialisation du retraitement de combustibles irradiés.
URANEX : commercialisation de l'uranium.
URBA : compagnie des mines d'uranium de Bakouma (République centrafricaine).



Les effectifs

Le principal problème du C.E.A. est celui des effectifs. Les graphiques ci-contre le mettent en évidence. L'ensemble du personnel « géré » par le C.E.A. est en diminution depuis quelques années. *Après avoir frôlé le chiffre de trente* mille personnes, il atteint aujourd'hui vingt-sept mille, et une diminution ultérieure de quelque deux mille à trois mille personnes est envisagée.

Pour éviter d'avoir à procéder à des licenciements collectifs, la direction du C.E.A. incite ses agents au départ et ne renouvelle pas les postes des partants. Cette politique socialement raisonnable n'a pas que des avantages. Elle empêche l'embauche de jeunes et provoque un vieillissement des effectifs. La double pyramide du second schéma le montre d'une manière évidente. Au premier janvier 1974 la plus grande partie des agents a plus de trente-cinq ans. *Il y a une bosse très prononcée* dans les engagements au début des années 60, puis un arrêt presque total du recrutement à partir de 1968. La situation n'est pas dramatique aujourd'hui dans la mesure où une grande partie du personnel se trouve dans la force de l'âge. Mais il n'en sera pas toujours ainsi et le moment *n*'est pas très loin où le C.E.A. sera un organisme de « vieux ».

Les applications militaires

Recherche et mise au point
Fabrication d'armes et production de matériaux nucléaires
Essais

Les applications militaires sont une partie très importante du Commissariat à l'énergie atomique, mais aussi une des moins bien connue : elles sont couvertes par le secret. La subvention reçue du gouvernement pour les applications militaires de 2 847 millions de francs en 1975 est, en effet, supérieure à la subvention civile : 2 250 millions. Le C.E.A. civil est cependant plus gros que le C.E.A. militaire grâce à ses ressources propres : 1 113 millions, et aux possibilités d'emprunt : 300 millions. Ce qui lui assure un montant total de 3 663 millions de francs.

Les six mille six cents employés du C.E.A. militaire sont répartis dans les centres de Bruyères-le-Chatel, Limeil, Le Ripault, le Centre d'étude d'Aquitaine, à Valduc et à Vaujours. Ils travaillent à des recherches et à la mise au point des armes nucléaires, à leur production en série ainsi qu'aux essais qui ont lieu dans l'océan Pacifique. Le commandement des essais relève cependant directement de l'armée.

Quatre programmes d'armement nucléaire lui ont été commandés :

● Le *programme Mirage IV.*

● Le programme S.S.B.S. (Sol-Sol-Balistique-Stratégique) pour les fusées enterrées du plateau d'Albion.

● Le programme M.S.B.S. (Mer-Sol-Balistique-Stratégique) pour les sous-marins à propulsion nucléaire lanceurs d'engins.

● L'armement tactique de l'armée de terre (système d'arme Pluton) et de l'armée de l'air (bombe aéroportée pour le Mirage III).

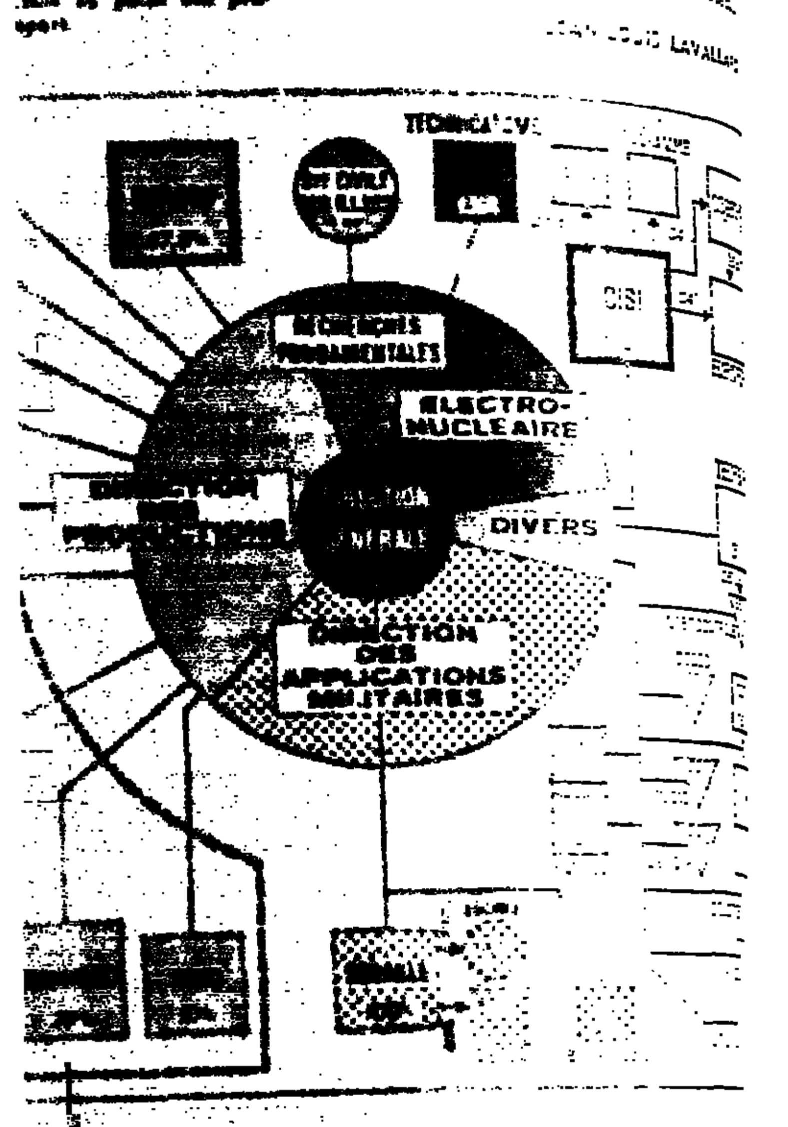
La première génération de la force stratégique (les trois premiers programmes ci-dessus) est actuellement opérationnelle. La première charge thermonucléaire opérationnelle devrait être prête au début de 1976. Depuis 1972, le C.E.A. livre des bombes tactiques à l'armée de l'air et l'armée de terre. Ce programme se poursuivra au moins jusqu'en 1980. Le C.E.A. assure également la maintenance des bombes confiées à l'armée de l'air.

Les essais qui ont lieu dans le Pacifique changeront fortement d'allure cette année : ils deviendront souterrains. Les conditions météorologiques perdront alors beaucoup de leur importance. Mais le coût de forage de puits les rendra nettement plus onéreux.

La partie militaire du C.E.A. souffre du même vieillissement que le reste du C.E.A. Ce secteur travaille pratiquement à effectifs et moyens constants. Son programme est, en fait, plus régi par ses possibilités matérielles et humaines que par le désir des militaires.



ive depuis cinq an



Les effectifs

militaires

LIVRES

PHILOSOPHIE DE LA PHYSIQUE

CE livre ne sera jamais un best-seller. Rien que son titre... *Philosophie* effarouchera ceux que *physique* n'aura pas fait fuir. Il est bien connu que les scientifiques ont une grande méfiance vis-à-vis de la philosophie, qu'ils la soupçonnent fréquemment de vouloir, sous prétexte de poser des questions, apporter des réponses qu'elle croit définitives et qui se révèlent souvent sans intérêt. Ce n'est pas le livre de M. Bunge qui modifiera cette façon de voir.

Admettons qu'un téméraire, passant sur son prix élevé, achète cet ouvrage ; supposons le « physicien naïf ». Il est à prévoir qu'il n'ira pas loin. On lui apprendra d'emblée qu'il adhère à un *credo* dont le premier commandement est ainsi formulé : « *L'observation est à la fois la source et l'objet de toute connaissance scientifique.* » Sauf à émettre une réserve sur le sens précis du mot « objet », le propos lui paraîtra naturel. Qui contesterait que toute connaissance s'appuie sur un certain nombre d'observations, que celles-ci soient à la source de la connaissance ? Le malheureux ! Il a, paraît-il, nié qu'aucune connaissance aille « *plus loin que la simple observation* ».

De même notre physicien est, paraît-il, convaincu que « *tous les concepts importants doivent être définis* ». Ce qui permet à l'auteur d'ironiser et de remarquer que tout concept ne pouvant être défini qu'à partir d'autres concepts, il y en a bien quelques-uns qui restent indéfinis.

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. Le chien est ici un mode de pensée que l'auteur appelle opérationnalisme, que d'autres nomment empirisme ou positivisme, et connaissent en physique quantique sous le nom d'interprétation de Copenhague. Sans nier formellement l'existence d'une réalité physique, cette école en considère le concept comme inutile, voire nuisible. L'auteur tient, lui, pour le réalisme, pour l'existence d'une réalité indépendante de tout observateur. Et après avoir fait une présentation caricaturale de leurs idées, il n'a pas de mots assez forts (retour à l'anthropomorphisme préscientifique, subjectivisme déplacé, philosophie décrépite, etc.) pour qualifier ceux qui ne pensent pas comme lui.

Il ne donne au fond qu'un seul argument, toujours répété sous des formes diverses. C'est que le langage de la physique est réaliste. Nous parlons d'électrons, donc ils existent. C'est aller un peu vite en besogne. Le langage est réaliste, à la fois pour des raisons historiques et pour des raisons de simplicité. Quand on nomme un concept (l'électron en est un) on ne va pas rappeler à chaque instant que c'est un concept, et que la question de savoir s'il existe un objet qui lui correspond est ouverte.

Niels Bohr et Einstein ont longtemps polémiqué, mais ils étaient d'accord sur au moins un point : supposer l'existence d'objets aux propriétés définies est incompatible, au moins très difficilement compatible, avec la mécanique quantique. Ils ont divergé sur les mesures à prendre. Bohr a renoncé au réalisme, et Einstein à la mécanique quantique. On attendrait donc d'un auteur qui prend si vigoureusement parti des éclaircissements sur cette controverse.

De riches considérations

Il est bien évident que si Bohr, a renoncé à la notion de réalité physique indépendante de l'observateur, et s'il a été suivi, au moins implicitement, par l'immense majorité des physiciens, ce n'est pas par goût du paradoxe. C'est parce qu'il avait de bonnes raisons. On attendrait donc de l'auteur qu'il expose ces raisons, quitte à les réfuter. Or il n'y fait pas même allusion !

Pourtant, le livre n'est pas dénué d'intérêt. Si l'on a le courage de passer sur des condamnations aussi tranchantes qu'injustifiées, de les porter au compte de la « *saine vigueur polémique* » que revendique la prière d'insérer, on trouvera de très riches considérations sur l'utilité d'une axiomatisation des théories physiques. Il y a plus que des considérations ; dans les derniers chapitres, l'auteur met la main à la pâte, définit un programme d'axiomatisation, donne des exemples. Il étudie ensuite comment les différentes théories se relient les unes aux autres. Puis il passe aux rapports de la théorie et de l'expérience, attire l'attention sur la complexité d'une expérience réelle, montre l'importance du modèle théorique qui sous-tend toute expérience.

Dans cette seconde partie du livre, l'auteur parle en physicien. Son propos est intéressant, parfois pénétrant. Il est, de plus, toujours clair. Le livre est bien écrit et, pour autant qu'on puisse en juger sans se référer à l'original, très bien traduit. Malheureusement pour l'auteur, quand il veut jouer au philosophe, cette clarté de langue a surtout pour effet de souligner des insuffisances de pensée.

« *Axiomatisation de la physique* » eût été un titre très convenable pour ce qui fait la valeur de l'ouvrage. Mais *Philosophie de la physique*, c'est autre chose. C'est d'ailleurs un bon sujet sinon un bon titre ; un livre à écrire ; il reste un auteur à trouver.

M. A.

• PHILOSOPHIE DE LA PHYSIQUE, par Mario Bunge, trad. F. Balibar, au Seuil, collection « Science ouverte », 300 pages, 65 F.

ACTUALITÉ MÉDICALE

Une enquête dans la région Centre

Près de 70 % des jeunes pharmaciens ne regrettent pas d'avoir choisi cette voie

De notre correspondant

Tours. — L'Association corporative des étudiants en pharmacie de Tours a entrepris, l'an passé, une enquête auprès des pharmaciens d'officine installés dans les départements de la région Centre et des étudiants de la faculté. Son objet était de savoir si les études de pharmacie, la façon dont elles étaient conduites, étaient adaptées aux réalités de l'exercice professionnel. Près de huit cent cinquante questionnaires, adressés par courrier, ont permis d'obtenir 35,5 % de réponses, ce taux étant cependant plus faible pour les étudiants.

Les résultats, rassemblés et commentés dans une monographie, ont permis de dégager quelques conclusions, dont les plus significatives ont été discutées au cours d'un dîner-débat à Tours, avec la participation d'enseignants, de professionnels exerçant en officine ou dans des laboratoires industriels, et les animateurs des organismes de formation continue, spécialement l'Union intersyndicale pharmaceutique, représentée par son vice-président, M. Boutot.

« *Vous retrouvant au lendemain de votre baccalauréat devant le choix des études et de cette profession, referiez-vous ce que vous avez entrepris ?* »

Les réponses à cette première question ont été largement positives : 56 % d'étudiants, 69,2 % de jeunes pharmaciens exerçant depuis moins de cinq ans, 63,6 % pratiquant depuis plus longtemps, ont reconnu avoir fait un choix motivé, qu'ils renouvelleraient volontiers. Ceux qui ont exprimé leur dépit ont fait souvent observer que celui-ci était dû aux tâches administratives imposées dans la pratique quotidienne, au détriment du rôle scientifique et social de conseiller et éducateur sanitaire.

Débouchés limités

Le degré d'efficacité des études, leur adéquation au métier, ont amené à des réflexions contradictoires. Si la monographie révèle un pourcentage assez défavorable à la forme et au contenu actuels de ces études, le débat a fait apparaître que leur caractère de large polyvalence permettait une adaptation aisée à toutes les situations.

Les reproches n'apparaissaient que sur des questions de détail, à l'exception d'un point essentiel : l'organisation du stage pratique. Plusieurs professeurs présents, qui ont reconnu avoir été, il y a quelques années, partisans de la disparition de cette période, semblent revenir sur cette position. Bien davantage, les étudiants et les praticiens se rejoignent pour estimer que cette expérience doit avoir lieu obligatoirement au tout début du cycle d'études pour permettre au jeune de percevoir tôt les réalités professionnelles et chasser de son esprit mythes et illusions.

Enfin, dans cette branche professionnelle, on commence à parler de sélection. L'éventail des débouchés offerts par le diplôme reste relativement ouvert : officines, laboratoires, recherche. Mais avec des perspectives qui ne sont pas sans limites. Le coefficient actuel de renouvellement de la profession est relativement bas par rapport au nombre de diplômés sortant chaque année des diverses facultés françaises : trois mille en moyenne pour mille cinq cents postes offerts seulement (en raison du *numerus clausus* des officines, notamment). Il est vrai aussi que bon nombre de titulaires du titre sont des étudiants étrangers ou des jeunes filles qui ne cherchent pas toujours à entrer dans la vie professionnelle active.

Si, actuellement, il n'y a pas beaucoup de jeunes pharmaciens « *restant sur le carreau* », affirmait M. Boutot, les débouchés ne sont pas extensibles, et l'on ne pourra restreindre le nombre de diplômés qu'en établissant une barrière au départ des études.

BERNARD POUPEL.

Les rhumatologues dénoncent les effets secondaires des médicaments pris de manière prolongée

Il n'est pas habituel que des médecins se réunissent pour parler de la médecine... qui rend malade ! Tel était pourtant le but des rhumatologues réunis, le samedi 22 mars à Paris, en clôture des XXes journées annuelles de rhumatologie du centre Viggo-Petersen (service du professeur S. de Sèze à Paris). Une « table ronde » groupant des spécialistes de plusieurs disciplines a permis de rappeler que les médicaments ne sont pas seulement capables de soulager ou de guérir, mais peuvent être à l'origine de toute une pathologie dite iatrogène, qui peut même être mortelle.

Il est important que le public soit averti des dangers que fait courir la prise prolongée et incontrôlée d'un médicament quel qu'il soit. Mais il est encore plus important que les médecins soient eux-mêmes informés sur le métabolisme, l'absorption et l'élimination des médicaments, leurs effets néfastes et les résultats des associations.

Plus que quiconque, les rhumatologues doivent se tenir au courant de ces risques, car ils sont amenés à prescrire, souvent pendant des années, des drogues non dénuées d'effets secondaires comme les antalgiques, les anti-inflammatoires et les immunodépresseurs. La toxicité de certains produits est aujourd'hui bien connue de tous et donne lieu à une vigilance constante des médecins et à des examens de surveillance répétés.

Ainsi en est-il de la toxicité pour les cellules sanguines des sels d'or, des effets ulcérigènes des corticoïdes ou des hémorragies digestives dues à l'aspirine. On sait aussi que les dérivés pyrazolés utilisés pour lutter contre la fièvre et la douleur sont toxiques pour les cellules sanguines, et notamment les globules blancs. Mais sait-on également que ces substances sont introduites en association dans près de deux cents spécialités pharmaceutiques en France ? Comment, dès lors, prétendre contrôler et prévenir les accidents ?

Les médicaments anti-inflammatoires d'utilisation quotidienne et prolongée en rhumatologie sont eux aussi loin d'être inoffensifs. S'ils sont hormonaux, comme la cortisone et ses dérivés, ils sont la cause de décalcifications et réveillent ou provoquent peut-être des ulcères gastroduodénaux.

S'ils sont non stéroïdiens, comme le phénylbutazone ou l'indométacine, ils sont toxiques pour les reins, les cellules sanguines et le tube digestif. L'aspirine, qui appartient à ce groupe et dont les bienfaits sont unanimement reconnus, a pratiquement été incriminée par tous les spécialistes présents dans l'apparition d'accidents et de troubles divers, allant des hémorragies aux gastrites et aux accidents rénaux.

Un signal d'alarme

Mais, de tous ces accidents, ceux qui affectent le revêtement cutané sont les plus évidents, et peuvent constituer un véritable signal d'alarme pour le malade et le médecin. Une poussée d'urticaire, un chute brutale de cheveux, une éruption ou un eczéma s'observent plus vite et plus facilement qu'une lésion interne, digestive ou rénale. « *Nous sommes*, a dit le professeur Ch. Grupper, dermatologue (Fondation Rothschild, Paris), *les juges d'instruction de tous les médicaments qui sortent.* » Sur cent malades qui viennent à une consultation de dermatologie, dix d'entre eux sont vraisemblablement atteints d'une affection dermique d'origine médicamenteuse.

Mais les rhumatologues aussi voient des intoxiqués par les médicaments. Le professeur M.-F. Kahn a attiré l'attention des participants sur une forme de rhumatismes due aux laxatifs. Il s'agit de jeunes femmes qui, par un souci excessif de leur ligne, abusent de laxatifs et parfois de diurétiques, finissant par devenir asthéniques et souffrant de douleurs articulaires multiples, notamment dorsales. Là encore, la prise prolongée et excessive de médicaments doit être incriminée.

Finalement, c'est d'une véritable « écologie » des médicaments que le médecin va devoir se soucier. « *Ce qui, justement, ne nous a pas été enseigné* », a dit le professeur Grupper ! Le médecin devra se tenir informé par les pharmacologues du métabolisme et des effets secondaires des médicaments pour prévenir et reconnaître les accidents iatrogènes qui, avec l'inflation pharmaceutique actuelle, ne devraient cesser de se multiplier.

MARIE-JOSÉ DURIEUX.

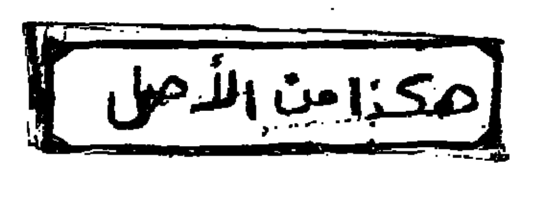


Mme Veil annonce une prime en faveur des personnels hospitaliers de la région parisienne

Le manque de personnel rend inutilisable l'une des trois unités de soins de trentelits réservées aux personnes âgées, qui ont été inaugurées jeudi 20 mars à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), par Mme Simone Veil, ministre de la santé. Le mécontentement des personnels hospitaliers des Yvelines — comprenant 25 % d'auxiliaires — s'est traduit par des débrayages dans les hôpitaux de la région et par une manifestation aux abords du quartier de l'hôpital de Saint-Germain, ceinturée par d'importantes forces de l'ordre.

Après avoir reçu six responsables syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. venus lui remettre un mémoire revendicatif, Mme Simone Veil a annoncé son intention d'étendre aux personnels soignants des établissements de la région parisienne dits de la « couronne » une prime spécifique prévue uniquement jusqu'alors dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris. Cette prime, qui équivaut au paiement d'un forfait de treize heures supplémentaires, était l'une des revendications des personnels hospitaliers.

Le ministre de la santé a évoqué, d'autre part, les quelque deux cent mille lits en salles communes qui existent encore dans les hôpitaux français, dont près de cent mille sont occupés par des vieillards. « *Le gouvernement est déterminé à supprimer cette catégorie de lits d'ici à 1980* », a rappelé une fois de plus, Mme Veil, en indiquant que 20 à 25 % des autorisations de programme sont destinées, dès 1975, à financer des travaux d'humanisation de vingt mille lits, ce qui représente une dépense de 1 milliard de francs. — D.R.



مكان الأصل

SCIENCES

Avec leur tête pour seul bagage

II. — La fuite

De notre envoyé spécial NICOLAS VICHNEY

Des milliers de spécialistes quittent, chaque année, les pays en voie de développement pour les pays évolués, notamment les Etats-Unis. S'agit-il d'un bien ou d'un mal ? Plusieurs conceptions s'affrontent (« le Monde » du 25 mars), mais elles ne tiennent pas assez compte des motivations des émigrants.

En Egypte, durant les années 60, ce fut la fuite : des milliers de spécialistes, universitaires ou ingénieurs hostiles à la politique sociale du président Nasser ont tout abandonné pour s'établir ailleurs. Même situation à Cuba. Mais d'autres déceptions et rancœurs expliquent aussi l'exode. Les enquêtes de la National Science Foundation sur les motivations d'immigrants à leur arrivée aux Etats-Unis l'avaient bien montré : « *Il m'était impossible de faire de la recherche ; j'aspirais à un plus haut niveau de vie ; je voulais offrir à mes enfants de meilleures chances dans la vie ; je n'avais aucun espoir d'avancement ; j'étais curieux de connaître les Etats-Unis ; il n'y avait pas dans mon pays de travail qui me convienne...* »

Naturellement, la hiérarchie des motivations varie en fonction du pays d'origine. Pour l'Inde, par exemple, la difficulté à faire de la recherche s'inscrit toujours en tête, mais l'absence d'emploi satisfaisant est à la seconde place : l'avenir des enfants à la troisième, juste avant la recherche d'un plus haut niveau de vie. Les Philippins s'intéresseront plutôt aux possibilités offertes à leurs enfants... et à leur avancement professionnel. Pour les Pakistanais : les enfants d'abord ! De même pour les Iraniens, mais à égalité avec l'amour de la recherche.

Entrer dans l'ère scientifique

Mais la recherche, pourquoi ? Tout simplement parce que l'on en a fait un credo. Impossible de ne pas en être rapidement convaincu ; c'est à qui répétera les propos d'une gloire nationale : Homi Bhabba, un scientifique auquel l'Inde doit, entre autres, son effort nucléaire et dont les idées ont été entendues dans tout le tiers-monde : « *Pour assurer le développement des pays les moins évolués, il s'agit de les ouvrir à la science et de transformer leur économie pour l'établir sur la science et la technologie modernes.* »

C'est ce que M. Gunar Myrdal, encore tout ému par le prix Nobel d'économie qu'il venait de recevoir, nous avait déjà exposé à New-York, mais en le généralisant encore : « *La plupart des pays qui ont échappé après la guerre au colonialisme se sont engagés dans la voie d'un nouveau nationalisme, et ils l'ont étayé sur une volonté de modernisation qui exigeait que l'on entre dans l'« ère scientifique.* » Mais échappe-t-on si aisément au colonialisme ?

N'est-on pas tombé dans le piège d'un « scientisme » séduisant mais trompeur ? N'avait-on pas oublié qu'il n'est de bon système d'éducation qu'inspiré par le contexte économique et social ? La griserie de l'indépendance aidant, on s'est cependant engagé dans une « philosophie » dont une réflexion plus poussée sur les modes d'expansion des pays évolués aurait montré tout le caractère *élémentaire*, on a mis en place de coûteuses machines à « produire » des diplômés qui ne se sont montrées ni qualitativement ni quantitativement adaptées aux solutions locales. « *Des universités des pays en voie de développement sortent chaque année un million de diplômés*, avait constaté Gunar Myrdal. *Mon Dieu, pour quoi faire ?* »

Une question d'amour

Tout ombrageux qu'ils soient, les Indiens ne seraient pas éloignés de se poser la même question. Certains, même, vont plus loin, tel M. Bhoothalingam, ancien directeur du Conseil national de la recherche économique appliquée et, à ce titre, l'un des meilleurs connaisseurs des rouages complexes de l'Inde. Converti en homme d'affaires, il habite le nouveau quartier résidentiel à la périphérie de New-Delhi, qui regroupe, à en croire les noms que l'on déchiffre sur les portails, le *Who's who* de la science indienne. Il n'y va pas par quatre chemins : « *Nous avons mis en place un système d'éducation qui n'est en aucune manière adapté aux besoins de l'Inde...* »

Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement ? Comment ne pas former des diplômés à mauvais escient ?

Née au temps de l'empire, l'éducation supérieure indienne s'est directement inspirée du modèle britannique et l'indépendance n'y a rien changé. Certes, des universités de modèle américain, telle l'université agricole du Penjab, ont toujours eu le souci de serrer la réalité de plus près, et on parle à New-Delhi d'étendre l'expérience. Il demeure qu'en règle générale on donne à l'étudiant, avec des moyens intellectuels et matériels souvent insuffisants, une formation rigide qui le prépare peut-être à s'insérer dans la société britannique d'avant guerre, mais certainement pas dans la société indienne d'aujourd'hui. C'est former des inadaptés en puissance. Plutôt que d'être préparé à prendre, si possible, sa place dans la vie intellectuelle et économique de son pays, le diplômé sera enclin à le regarder avec un œil... sur l'extérieur.

Mais aussi les universités indiennes « produisent » trop. Le nombre d'étudiants augmente de 13 % par an en moyenne depuis vingt ans, et celui des diplômés qui ne trouvent pas d'emploi a été multiplié par six en cinq ans. A l'heure actuelle, un diplômé sur six est chômeur (420 000 sur un total de 3 100 000). Le temps moyen d'attente d'un emploi est d'un an environ. Parmi ceux qui ont été embauchés, un sur cinq ne travaille pas dans la spécialité correspondant à sa formation.

Avec un sourire doux et résigné, les Indiens l'admettent : oui, il y a « surproduction » de diplômés, et s'il en est ainsi, c'est bien parce que nous avons tout fait pour l'éducation... par amour de l'éducation. On a donc formé à tour de bras. Aujourd'hui les étudiants regardent leur diplôme avec perplexité et l'utilisent comme ils peuvent. Mieux vaut, en effet, enseigner ce que l'on ne sait pas, ou travailler à ce que l'on n'aime pas que de se retrouver à la rue, et en Inde ce n'est pas une image... Moins le diplôme rapporte, plus on le recherche, et le nombre des étudiants augmente plus vite que celui des emplois à pourvoir. Le mal court...

Le dernier à être invité...

En dépit de certaines réalisations spectaculaires isolées, le développement économique est trop lent et, face à une population qui s'accroît trop vite, il n'est possible ni de créer autant d'emplois que souhaitable ni d'élargir suffisamment l'activité des entreprises pour y pratiquer un avancement satisfaisant. Et il y a la société indienne...

Un nom est sur toutes les lèvres : il faut en parler à M. Nag Chaudhari, l'un des membres les plus influents de l'*establishment* scientifique indien, actuellement vice-chancelier de l'université Nehru. La réputation de celle-ci a fait le tour de l'Inde, mais elle est inconnue des chauffeurs de taxi de New-Delhi, peut-être parce qu'elle dresse ses quelques bâtiments loin de la ville, dans un désert de cailloux. « *La société indienne ? Elle n'est pas évolutive* ». Au dispositif universitaire ouvert en principe sur la promotion de nouveaux venus et la modernisation des idées, elle oppose une stratification sociale à toute épreuve et le culte de la tradition, fondé sur le système du gourou, un maître tourné moins vers l'avenir que vers le passé. Les hommes, donc, ne « passent » pas. « *Certes, un scientifique, comme un gourou, sera le dernier à être soupçonné d'un larcin*, raconte le vice-chancelier, *mais il sera aussi le dernier à être invité à une réception.* »

« *Bien que millénaire, la pensée indienne ne génère aucun tabou à l'égard de la science.* » Tout se passe aujourd'hui comme si la société indienne était « encapsulée » par la reflexion religieuse et philosophique, mais une certaine flexibilité s'y manifeste. Son explication ? « *La tolérance.* » Les idées, donc, devraient « passer ».

Mais que sont les idées sans les hommes qui les véhiculent ? « *La science*, conclut M. Nag Chaudhari, *vit au sein de notre société, mais elle n'y est pas intégrée.* » Peut-être en serait-il autrement si les partisans de la modernisation étaient plus nombreux : il existe en Inde cent mille détenteurs d'un doctorat, c'est trop pour satisfaire à l'offre d'emplois actuelle, ce n'est pas assez pour provoquer un raz de marée qui détruirait les vieilles digues.

La caste et le théoricien

Bien qu'à moindre degré, sans doute, que dans d'autres pays en voie de développement, l'infrastructure scientifique dans les universités et les entreprises indiennes laisse fortement à désirer. L'appareillage n'offre aux expérimentateurs que de maigres perspectives. C'est un goulet d'étranglement, et tous ceux qui en prennent conscience assez tôt s'orientent vers les disciplines dont la pratique n'exige qu'un peu de solitude, du crayon et du papier. Ainsi l'Inde et les autres pays en voie de développement forment de plus en plus de théoriciens, alors que c'est là que se posent le plus de problèmes concrets...

De surcroît, vivant intellectuellement à l'heure occidentale, mais entourées de masses qui ne révèlent que la culture ancestrale, les universités en viennent à constituer autant d'îles, et leurs occupants à ne pouvoir ni vouloir se soucier de leur environnement humain. Le scientifique est traditionnellement isolationniste. Mais en Inde, des millénaires le séparent du paysan...

Mais où trouver l'Inde du vingtième siècle, où découvrir un environnement intellectuel stimulant si ce n'est dans les villes, là où se trouvent les grandes universités et les principales firmes ? Cette tendance à la concentration dans les agglomérations urbaines inquiète particulièrement M. Nag Chaudhari : les villes, on s'y entasse au-delà du possible et c'est là justement que l'on constate que l'emploi est rare. Alors, revenir dans les villages ? Plutôt s'expatrier !

Ce qui est étonnant, entend-on dire à Bombay, ce n'est pas que, lassés des conditions qui s'offrent à eux, des spécialistes indiens s'expatrient, c'est qu'il n'y ait pas davantage de candidats au départ. Impossible de trouver en Inde un interlocuteur qui affirme que l'exode annuel de quelques milliers de spécialistes compromette dans l'immédiat l'expansion du pays. Et, faute de preuve contraire, il est tentant de généraliser la leçon aux autres nations dites « en voie de développement » : le « brain drain » n'est pas une cause du sous-développement, c'en est une des conséquences, et son étude peut servir à le mesurer...

Mais il faut bien lutter contre ce déracinement sur place, se raccrocher à quelque chose. Alors s'affirme l'envie de tirer profit, quand même, de l'effort fourni et de se référer pour cela à des valeurs solides : seuls ceux qui ont imaginé l'enseignement reçu sont à même d'apporter les perfectionnements que l'on espère. Se sentir membre d'une communauté internationale plutôt que de la communauté nationale, c'est un premier pas vers ce que des observateurs américains appellent un « transfert de loyalisme ». Ils sont bien placés pour en juger, puisqu'ils en sont les principaux bénéficiaires.

Prochain article :

LA TERRE PROMISE

Au Muséum d'histoire naturelle

« COQUILLAGES DU MONDE »

Jusqu'au 31 décembre, le Muséum national d'histoire naturelle présente une exposition consacrée aux « coquillages du monde ». Organisée conjointement par M. Jean Gaillard, maître de conférences au Muséum (chaire de biologie des invertébrés marins et de malacologie), par le professeur Jean Guiart, titulaire de la chaire d'ethnologie (une des trois chaires du Muséum qui sont rassemblées au Musée de l'homme), et par M. Jacques Barré, architecte-décorateur (service de muséologie), cette exposition permet au profane de découvrir différents aspects du monde des coquillages.

Quelque trois mille splendides spécimens sont présentés, telles ces Strombidae *roses des Caraïbes, ces escargots, roses eux aussi, de Ceylan, ces coquilles d'huîtres perlières tapissées de nacre irisée, ou cet énorme bénitier, long de plus d'un mètre, qui doit bien peser 200 kilos.*

Le visiteur pourra admirer quatre cents parures et objets ornés de coquillages : meubles décorés de nacre du Bassin méditerranéen, « traité de paix » échangé en 1673 entre des tribus huronnes, coiffures océaniennes de cérémonie, un fourreau de poignard algérien et des tapis pour selles de dromadaires du Sahara, objets littéralement couverts de Cyprea annulus *ou de* Cyprea moneta *: les Cyprea, originaires de l'océan Pacifique ou de l'océan Indien, sont les coquillages les plus utilisés comme ornements ou amulettes : on les retrouve aussi bien au Népal qu'en Pologne ou qu'au Sahara.*

L'exposition montre également quelques comportements curieux de coquillages : trois photos, probablement les premières de ce genre, détaillent ainsi la technique utilisée par un cône pour harponner, puis engloutir un poisson relativement gros.

Y. R.

★ *Galerie de zoologie.* **Entrée par le Jardin des plantes, devant le parterre à la française, à la hauteur de la galerie de minéralogie. Ouverture tous les jours, sauf le mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Prix : 5 F. Tarif réduit pour les étudiants.**

seul bagage

Au Muséum d'histoire naturelle

« COQUILLAGES DU MONDE

Le Monde
UNE SÉLECTION

Nouvelles réactions au projet de réforme de M. Haby

● **LES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE : régression dans la formation de l'homme et du citoyen.**

La Société des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement public proteste, dans un communiqué, contre le « dépérissement » de l'histoire, de la géographie et de l'initiation économique et sociale, prévu par le projet de réforme de l'enseignement. Celui-ci *« restreint considérablement l'horaire global de ces disciplines (de trois heures et demie à deux heures et demie en sixième et en cinquième, de trois heures à deux heures et demie en quatrième et en troisième, et de trois ans à deux ans dans le second cycle). Au moment où l'on déplore les difficultés d'un dialogue entre les générations et d'un dialogue entre les continents et les cultures, on tend à faire dépérir la connaissance et la compréhension des héritages, des espaces et des civilisations, sans lesquelles l'homme d'aujourd'hui ne peut se situer.*

★ 8, rue Nicolas-Charlet, 75015 Paris.

● **LE SYNDICAT C.G.T. DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE : abandon de la gratuité.**

Le syndicat C.G.T. des personnels de l'enseignement privé (S.N.P.E.P.-C.G.T.) *« rejette catégoriquement les propositions ministérielles qui ne correspondent ni aux aspirations des travailleurs qui se sacrifient pour assurer la scolarité de leurs enfants, ni aux revendications des enseignants qui aspirent à donner un enseignement de qualité »*. Il considère que ce projet *« loin de combattre les inégalités scolaires les organise sous des formes nouvelles, appauvrit et mutile le contenu des enseignements en réduisant la formation philosophique et historique à un supplément facultatif, rabaisse la formation scientifique et technique à un savoir-faire immédiatement utilitaire, accentue la privatisation du service public, dégrade la formation des maîtres, accroît le pouvoir des chefs d'établissements et abandonne le principe de la gratuité réelle de la scolarité obligatoire »*.

★ 3, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.

● **LES FRANCS ET FRANCHES CAMARADES : un projet parcellisé et ségrégatif.**

La Fédération nationale laïque des centres de loisirs éducatifs pour l'enfance et l'adolescence (Francs et franches camarades) *« condamne sévèrement un projet parcellisé qui porte indûment le titre « éducation » alors qu'il ne prend pas en compte l'ensemble des besoins éducatifs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse »*. Elle dénonce *« le caractère ségrégatif du projet, le mythe de l'efficacité qui préside à sa présentation et les germes de privatisation qu'il sous-entend »*.

★ 66, chaussée d'Antin, 75009 Paris.

● **LE GEDREM : unifier l'opposition.**

Le Groupe d'études pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (GEDREM) a recueilli une première liste de signatures de différentes organisations sur un texte destiné à *« renforcer la mobilisation de la population et à unifier l'opposition au projet de M. Haby »*. Ont notamment signé : la C.F.D.T., la Confédération nationale des associations populaires des familles (C.N.A.P.F.), Démocratie et Université, École et Socialisme, École et société, Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.), Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), Mouvement pour l'intégration des femmes dans l'action socialiste (MIFAS), Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.J.R.C.), Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), Union rationaliste, Comités rouges lycéens, Confédération syndicale des familles.

Les organisations signataires estiment que le projet de réforme *« vise essentiellement à réajuster l'école aux besoins économiques actuels en préorientant précocement les élèves en fonction du marché du travail »*.

★ 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

● **LES CRAP : la fonction sélective de l'école.**

La Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogiques (CRAP), estime que *« si l'on ne veut ni cautionner le statu quo ni accepter la « rationalisation » du système scolaire par le projet Haby, il faut remettre en question la fonction sélective de l'école »*. Cela suppose, pour les CRAP, *« la prise en compte des besoins réels des communautés d'habitants »*.

★ 66, chaussée d'Antin, 75009 Paris.

● **LA C.N.G.A. : le tabou de la culture générale.**

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.) estime que, si *« le nouveau projet de réforme n'est pas sans faiblesses, il a du moins le grand mérite de poser pour la première fois le problème dans des termes proches de la perspective »* qui est celle du C.N.G.A. Pour la Confédération, en effet, *« le projet de réforme touche à un mythe, c'est-à-dire à un tabou, omniprésent et omnipotent dans ce pays, qui est la culture générale »*. Ce mythe repose, selon la C.N.G.A., sur *« un certain canon de la culture, défini par une liste impérative, limitative et hiérarchisée de disciplines. Toutes les disciplines sont obligatoires, toutes les disciplines n'y figurant pas ne relèvent pas de la culture »*.

★ 6, rue de Trévise, 75009 Paris.

● **LES PROFESSEURS DE MATHEMATIQUES : deux sortes d'élèves.**

L'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.E.P.) *« dénonce les conceptions de l'enseignement des mathématiques énoncées dans le projet de réforme »* qui distinguent, selon elle, dès l'école élémentaire, *« deux sortes d'élèves, ceux qui sont « aptes à l'abstraction » et ceux qui ne le sont pas. »* L'Association estime, d'une façon générale, que *« la réforme, si elle était appliquée, se traduirait par une baisse sensible du niveau du personnel enseignant, par la restriction de la liberté pédagogique des professeurs, et par une dévalorisation de la formation des élèves»*.

★ 29, rue d'Ulm, 75005 Paris.

● **LES CHERCHEURS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION : aggravation.**

L'Association des enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation estime que *« les dispositions envisagées, loin d'ouvrir la voie à la transformation du système éducatif, sont, au contraire, de nature à empêcher toute évolution et même à aggraver les dysfonctionnements actuels »*. *« La dynamique d'une action formatrice suppose que les réflexions didactiques spécifiques de la discipline et les analyses portant sur les situations et les expériences professionnelles soient étroitement articulées entre elles »*.

★ Institut de sciences de l'éducation, université de Paris X-Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.

● **LE G.F.E.N. : une accentuation des retards scolaires.**

Le Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.) se déclare convaincu que *« la lutte pour mettre fin à la ségrégation et à l'échec scolaires passe par des transformations politiques profondes »*. Il estime que le projet *« institutionnalise les retards scolaires en les accentuant »*. D'autre part, il constate qu'*« en 1975, un ministre de l'éducation peut encore envisager de mettre en œuvre une réforme importante sans la soumettre à une expérimentation préalable, dans le même temps où il maintient la recherche pédagogique dans une situation d'asphyxie »*.

★ 24, avenue de Laumière, 75019 Paris.

● **LA SOCIETE DES AGREGES : un nivellement par le bas.**

La société des agrégés a consacré l'essentiel de son assemblée générale annuelle, les 22 et 23 mars à Paris, à l'examen du projet de réforme préparé par M. René Haby, ministre de l'éducation. Dans un communiqué, elle déclare avoir approuvé *« un certain nombre de principes posés par le ministre : exigence de l'effort individuel et d'une certaine discipline personnelle, progression de chaque enfant selon son rythme, formation efficace des plus capables dans toutes les catégories sociales »*.

Mais, selon elle, *« de nombreuses modalités du projet sont en contradiction avec ces principes : brassage systématique des élèves de la sixième à la troisième, conduisant inévitablement à un nivellement par le bas, fonctionnement des établissements scolaires aboutissant à l'anarchie et à une pression intolérable des usagers sur les chefs d'établissement et les professeurs »*. La Société des agrégés demande que le texte ministériel soit profondément remanié et précisé, notamment pour la nature des épreuves nationales du baccalauréat et les conditions d'accès aux universités.

★ 1, rue Laplace, 75005 Paris.

Élections à l'université de Toulouse-le-Mirail

INSCRITS : 5 060
VOTANTS : 20
ÉLUS : 4...

Des élections ont eu lieu, les 19 et 20 mars, pour désigner les représentants étudiants aux conseils des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de l'université de Toulouse-le-Mirail, perturbées une première fois à la suite du conflit qui s'est développé dans cet établissement à propos du mode de scrutin au conseil de l'université (« le Monde » du 21 janvier). Il n'y a eu de candidats que dans quatre collèges sur dix-huit. En première année de « lettres et langues anciennes » (2 sièges à pourvoir), 61 inscrits, 1 votant, 1 élu (Union nationale inter-universitaire-UNI, droite) ; en « lettres modernes » (14 sièges à pourvoir), 1 115 inscrits, 2 votants, 1 élu (UNI) ; en « histoire, histoire de l'art et archéologie » (14 sièges), 890 inscrits, 2 votants, 1 élu (UNI) ; en « langues, littératures, civilisations étrangères » (15 sièges), 2 894 inscrits, 15 votants, 1 élu (UNI). Il n'y a pas eu de votant dans les quatorze autres collèges, excepté une voix dans les « autres années » de lettres et langues anciennes.

Le CERES présente « douze propositions pour une mobilisation populaire »

Le CERES (Centre d'études et de recherches socialistes) tendance de gauche du P.S., a fait, au cours d'une réunion publique le 20 mars, *« douze propositions pour une mobilisation populaire contre la réforme Haby : abaissement à vingt-cinq élèves de maternelle ; progression continue et automatique des enfants par classes d'âge de la maternelle à la fin du tronc commun (en troisième) ; accueil en collège d'enseignement technique de tous les élèves qui le souhaitent ; reconnaissance dans les conventions collectives des diplômes techniques, brevet d'études professionnelles (B.E.P.) et diplôme universitaire de technologie (DUT); un plan précis de recrutement des professeurs d'éducation physique ; l'allongement à trois ans de la formation initiale des instituteurs; une redéfinition des fonctions des inspecteurs par la suppression des notations et par le développement de la recherche pédagogique; l'abandon du régime scolaire dans les lycées et C.E.T. et reconnaissance du droit des élèves à l'information et à l'action politiques et syndicales ; la suppression des programmes nationaux détaillés au profit d'objectifs généraux »*, mis en œuvre localement par les équipes pédagogiques ; transformation des grandes écoles en instituts de deuxième et troisième cycle et suppression des classes préparatoires ; participation des centrales ouvrières à la définition des objectifs de l'enseignement et création d'un organisme paritaire (travailleurs et représentants de l'État) chargé de la formation permanente ; enfin *« droit de regard et d'intervention des centrales ouvrières et de l'opposition sur l'information et la politique culturelle à la télévision »*.

La réduction des effectifs des classes maternelles et la reconnaissance du droit des élèves à l'information et à l'action politiques et syndicales ont été demandées par le P.S. (*le Monde* du 21 mars).

● *Le Syndicat national autonome droit, sciences économiques, gestion et science politique*, adhérent à la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, a publié un communiqué regrettant l'abandon par le secrétaire d'État aux universités du projet de décret instituant un régime transitoire pour les assistants de ces disciplines. Reconnaissant le droit à la prime de recherche et à la réintégration après le service national, assurant une détermination nationale du service de base de nature à éviter les disparités choquantes, assurant le renouvellement des fonctions des assistants, ce projet marquait, du point de vue du Syndicat autonome, *« un progrès considérable »* par rapport à un *statut quo* coupable de *« retransférer aux universités les responsabilités les plus lourdes sans dé sabilités les plus lourdes sans détendre aucunement le climat »*.

Le Syndicat rappelle qu'il avait préconisé la mise en vigueur immédiate du décret à certaines conditions : création d'un nombre suffisant de postes d'assistants, transformation de postes d'assistant en postes de maître-assistant, etc.

● *Grève des assistants en droit et sciences économiques.* — Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la Fédération de l'éducation nationale) et le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), comme l'Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques et politiques, appellent ces enseignants *« à poursuivre leur grève administrative et à cesser leurs enseignements pendant la semaine du 14 au 20 avril »*. Ces actions ont notamment pour but *« d'obtenir le renouvellement automatique, en 1975-1976, de tous les assistants, chargés de cours et vacataires, et l'ouverture immédiate de négociations en vue d'assurer à tous les membres de l'enseignement supérieur la sécurité de l'emploi »* (*le Monde* du 16 mars).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-3-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 26-3-75 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Évolution probable du temps en France entre le mardi 25 mars à 0 heure et le mercredi 26 mars à 24 heures :

Les basses pressions de l'Atlantique se développeront vers les îles Britanniques et dirigeront sur notre pays un flux perturbé, de secteur ouest, progressivement plus actif.

Mercredi 26 mars, après des éclaircies nocturnes et matinales entraînant des gelées nombreuses et quelques brouillards de l'Aquitaine aux frontières de l'Est et du Nord-Est, une aggravation pluvieuse se développera sur l'ensemble de notre pays. Les pluies, qui débuteront le matin au nord de la Loire, gagneront ensuite les autres régions et n'épargneront guère, en fin de journée, que le sud des Alpes et le Midi méditerranéen, où des éclaircies demeureront assez belles, tandis que le mistral et la tramontane faibliront.

Dans l'intérieur, ces pluies seront parfois précédées de quelques chutes de neige. Dans le Nord-Ouest et le Nord, elles auront lieu sous forme d'averses l'après-midi et le soir, tandis que les vents, de secteur sud-ouest, continueront de se renforcer et deviendront assez forts à forts sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord.

Les températures maximales seront généralement en hausse.

Mardi 25 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,3 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 mars ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 mars) : Biarritz, 12 et 7 degrés; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 7 et 3 ; Grenoble, 7 et 2 ; Lille, 7 et 3 ; Lyon, 8 et 3 ; Marseille, 12 et 7 ; Nancy, 5 et 1 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice, 13 et 6 ; Paris Le Bourget, 9 et 3 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 9 et 3 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 9 et 3 ; Toulouse, 10 et 6 ; Ajaccio, 13 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 9 et 1 degré ; Athènes, 18 et 11 ; Bonn, 9 et 1 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 25 et 17 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 6 et — 1 ; Genève, 8 et 1 ; Lisbonne, 17 et 9 , Londres, 10 et 2 ; Madrid, 15 et 1 ; Moscou, 4 et — 1 ; New-York, 10 et 7; Palma-de-Majorque, 15 et 3; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, 6 et 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 24 et 25 mars 1975 :

UN DECRET

● Portant relèvement de la solde spéciale des militaires accomplissant la durée légale du service actif et arrêté du 21 mars 1975 fixant les taux de ladite solde ;

DES ARRETES

● Portant création d'un centre d'information et d'orientation d'État ;

● Portant interdiction totale de la pêche ou interdisant la pêche des écrevisses dans certains cours d'eau ou sections de cours d'eau pendant l'année 1975 ;

DES LISTES

● D'admission aux concours de secrétaire adjoint des affaires étrangères (Orient) ;

● Des élèves de l'Institut supérieur du béton armé de Marseille ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

D'autre part, le *Bulletin officiel* du 25 mars publie des arrêtés portant attribution de la médaille de la jeunesse et des sports.

Documentation

LES PUBLICATIONS DE L'INSEE

En dehors des informations conjoncturelles habituelles (« Tendances de la conjoncture », « Bulletin mensuel de statistique », « Informations rapides ») et des informations bibliographiques (« Documentation économique », n° 163), l'Institut national de la statistique et des études économiques a publié, du 15 février au 15 mars 1975, des informations dans les domaines suivants :

POLITIQUE ECONOMIQUE. — La nouvelle donne économique mondiale et le modèle FIFI (« Economie et Statistique », n° 64, février 1975).

LOGEMENT. — Le parc de logements en 1973 et son évolution depuis dix ans (« Economie et Statistique, n° 64, février 1975).

SALAIRES. — Les résultats de l'enquête communautaire sur la structure des salaires dans l'industrie et le bâtiment en octobre 1972 (« Economie et Statistique », n° 64, février 1975).

TRANSPORTS. — Une banque de données sur les transports : SITRAM. Les échanges extérieurs de transports maritimes et la balance des frets et passages (« Economie et Statistique, n° 64, février 1975).

VACANCES. — Les vacances des Français en 1973 (les Collections de l'INSEE, série M, « Ménages », n° 41). Une étude des vacances prises en été et en dehors de l'été en 1973 selon différents critères : catégorie socio-professionnelle et âge du chef de ménage, genre de séjour, mode d'hébergement, lieu de séjour, durée des séjours, mode de transport... et un examen de l'évolution sur huit ans des comportements des Français en matière de vacances. Le volume, 46 pages, 10 F.

★ « Economie et Statistique » : abonnement un an (onze numéros) : France, 140 F ; étranger, 160 F ; le numéro, 14 F.

Commandes et abonnements : pour Paris, Observatoire économique de Paris, tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12 ; pour la province, dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE et chez les libraires spécialisés.

Fêtes de Pâques

Les services ouverts ou fermés

● **PRESSE.** — Les quotidiens paraîtront normalement le lundi 31 mars.

● **BANQUES.** — Elles seront fermées du vendredi 28 mars à 12 heures au mardi 1er avril au matin.

● **R.A.T.P.** — Service réduit des dimanches et jours fériés le lundi 31 mars.

● **S.N.C.F.** — Mise en service de trains supplémentaires à partir du vendredi 28 mars.

● **GRANDS MAGASINS.** — Les grands magasins parisiens seront ouverts le samedi 29 mars. Ils seront fermés le lundi 31 mars toute la journée.

● **ALLOCATIONS FAMILIALES.** — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne communique que ses guichets et services d'accueil situés 10, 12 et 18, rue Viala, Paris-15e ; 9, rue de Liège, Paris-9e ; 64-68, rue du Dessous-des-Berges, Paris-13e, et 78, rue du Général-de-Gaulle, à Maisons-Alfort, seront fermés du vendredi 28 mars à 12 heures au mardi 1er avril au matin. Resteront cependant ouverts, le vendredi 28 mars après-midi, les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires.

● **SECURITE SOCIALE.** — Les guichets seront ouverts jusqu'à 14 heures le vendredi 28 mars dans les centres de paiement et dans les services chargés de l'accueil du public. Les caisses seront fermées le lundi 31 mars.

● **P.T.T.** — Les bureaux de poste seront fermés le lundi 31 mars. Seront ouverts au public, ceux qui le sont habituellement le dimanche. En outre, un bureau sera ouvert de 9 heures à 11 heures au chef-lieu de chaque canton. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés de boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

● **SPECTACLES.** — Voir le supplément « le Monde des arts et des spectacles » du 27 mars.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

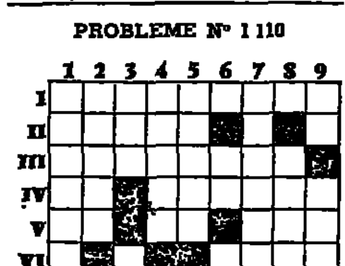
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 110



HORIZONTALEMENT

I. Le singe n'est pas déplacé parmi elles. — II. Témoignages de mécontentement. — III. Sujets de compositions. — IV. Quand il se mettait en colère cela devait chauffer ! ; Avertit le lecteur ou l'utilisateur. — V. Abréviation ; Fin de mode ; Encourage à prendre connaissance. — VI. Plat comme une limande. — VII. Inexistante, en cas d'anurie. — VIII. Brises les angles. — IX. Ennuyait fort ; Pronom. — X. Intéresse l'helléniste. — XI. Incident de route.

VERTICALEMENT

1. Vert symbole d'une robuste santé ; Tête couronnée. — 2. Coule en U.R.S.S. ; Pronom. — 3. Sans retenue ; Appuyé. — 4. N'arrête pas de couler ; Conviendra. — 5. Evolution prometteuse ; Liera. — 6. Prise à bonne source (épelé) ; Intéresse le marinier. — 7. Eventuellement cassées ; Abréviation. — 8. Vibrent musicalement sous des doigts habiles ; Préfixe. — 9. Pas forcément retenu longtemps ; N'a plus cours.

Solution du problème n° 1 109

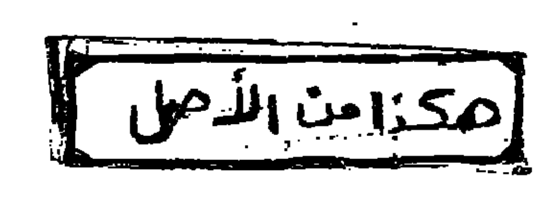
HORIZONTALEMENT

I. Enfer ; Hic. — II. Saluer ; Lô. — III. P. ; Neveu. — IV. Ianina — V. Ode ; Elite. — VI. Nés ; Sieur. — VII. Sse ; Ré. — VIII. Répit. — IX. Bus ; Orin. — X. Un ; Otan. — XI. Sil ; Sisal.

VERTICALEMENT

1. Espion ; Obus. — 2. Naïades (plantes) ; Uni. — 3. Fl ; Nessus. — 4. Eu. — 5. Rennes ; Rôts. — 6. Réaliserai. — 7. Ie ; Pins. — 8. Ile ; Turin. — 9. Couperet ; Pl.

GUY BROUTY.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P.
recherche pour diriger un ensemble de gros contrats à l'étranger
DE CONSTRUCTIONS ROUTIERES ET DE GENIE CIVIL

DIRECTEUR de TRAVAUX

Sous l'autorité du Directeur Général local d'une des filiales à l'étranger, il devra connaître les techniques les plus avancées et posséder une expérience minimum de 10 ans en matière de grandes réalisations.

• Haut niveau de rémunération • Anglais souhaité

Adresser C.V. et photo à No 99.926 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

Établissement chargé de la formation des informaticiens (Programmeurs-Analystes, Ingénieurs).

RECRUTE

2 ENSEIGNANTS en Technologie des Ordinateurs

2 ENSEIGNANTS spécialistes en Systèmes connaissant le Système SIRIS 7 et l'Assembleur 10070

5 ENSEIGNANTS en Informatique appliquée à la Gestion pour l'enseignement :
— de langages évolués (COBOL, PL1, FORTRAN, BASIC) ;
— de Méthodologies d'analyse et de Programmation notamment (les méthodes L.C.S., L.C.P. et CORIG) ;
— de Fichiers et bases de données.

2 ENSEIGNANTS en Mathématiques
2 ENSEIGNANTS en Statistiques
2 ENSEIGNANTS en Recherche Opérationnelle
1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Les candidats doivent avoir des titres suffisants, une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.

Les postes offerts seront libres à la rentrée d'octobre 1975.

Les candidats peuvent être recrutés soit dans le cadre d'un contrat de droit commun, soit dans le cadre de la Coopération Algéro-Française (civil ou V.S.N.A.).

Les candidatures doivent être adressées au CERI - Oued-Smar - ALGER. Joindre un C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et qualification.

Importante Société
AFRIQUE FRANCOPHONE
recherche

responsable informatique

(référence A 7)

- diplôme d'ingénieur
- 5 années d'expérience dont au moins 2 ans comme responsable d'un service ou d'une équipe importante.
- aptitude au contact et au commandement.
- connaissance de l'anglais souhaitée.

programmeur système

(référence B 7)

- expérience minimum de 3 ans.
- *connaissance des matériels et sportware IBM*, nécessaire (DOS-VS, CICS, COBOL ANS, assembleur).

Pour chacun de ces postes, adresser s/sa référence votre C.V. + photo + prétentions à



Sextant/dpa
7, place Vendôme - Paris 1er
qui transmettra

RESIDENT ENGINEER

and

DEPUTY RESIDENT ENGINEER WEST AFRICA

A Resident Engineer and Deputy Resident Engineer are required for a mammoth harbour project in West Africa.

The successful candidates will be at least graduate from higher engineering schools or M.I.C.E. with good experience in

MARINE WORKS
including reinforced concrete, piling, dredging and reclamation.

The Resident Engineer should have the previous Resident Engineer experience, preferably in developing country and have the stature and communicating skills to develop local management.

High salaries are negotiable in addition to free accomodation and other attractive fringe benefits. Initial contrat 17 months with extension expected 4 years and opportunities for further work in the same area if desired.

Applications, with detailed list of experience, should be made to number 9.845.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son Bureau d'Engineering à Athènes

INGENIEUR grande école

(diplômes obligatoires)
Compétences **Engineering usine clefs en main**
Connaissance souhaitée Machines Fabrication et Transformation **Papier.**

- Direction et responsabilité de la gestion du Bureau
- Age minimum 35 ans
- *Parfaitement bilingue Français/Anglais* écrit et parlé.
- Poste d'avenir à pourvoir rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : **Pierre Lichau S.A.**, 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra (sous référence 2677).

Pierre Lichau s.a.

---

itwin

Importante Sté Engineering recherche
DIRECTEURS DE CHANTIERS
pour U.R.S.S.
Plusieurs années expérience dans pétrochimie ou pétrole.
Tél. pour R.-V. : *776-43-44*, poste 250, service personnel.

Dans le cadre de la coopération technique, recherche ingénieurs ou équivalent pour postes d'enseignants de maths, physique, chimie et dessin industriel.
Ces postes sont à pourvoir à l'Ecole d'ingénieurs de Boumerdes de l'Institut algérien du pétrole.
Adresser candidature avec curriculum vitae manuscrit et prétentions à : I.N.P.L., Département coopération B.P. 3.308 - 54014 Nancy-Cedex.

Important Groupe T.P. Bâtiment recherche pour
AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE
région Hauts-Plateaux

UN INGENIEUR d'ETUDES Bâtiment T.C.E. ou **TECHNICIEN SUPERIEUR**

5 à 10 ans expérience. Connaissance de l'Anglais nécessaire.

DEUX JEUNES INGENIEURS BATIMENT ou T.P.

Rémunération intéressante en fonction capacités. Possible faire venir famille. Adresser C.V détaillé à S.G.R., 41, rue de Sèvres.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

LES CYCLES PEUGEOT
RECHERCHENT

DIRECTEUR

POUR FILIALE (400 PERSONNES)
SITUÉE A 150 KM DE PARIS

40 ANS MINIMUM
FORMATION GRANDE ÉCOLE
AYANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPÉRIENCE ET QUALITÉ DE GESTION ET D'ANIMATION.

ENVOYER CURRICULUM VITAE, PHOTO ET PRÉTENTIONS A CYCLES
PEUGEOT
DIRECTION GÉNÉRALE
251, BD PEREIRE, 75852 PARIS CEDEX 17

ORGANISME NATIONAL RECHERCHE POUR SON CENTRE PILOTE DE ROUEN

INGENIEUR INFORMATICIEN

EXPERIMENTE
DOUBLE D'UN GESTIONNAIRE

qui se verra confier la **Direction des Etudes** au sein de sa Division Informatique.

Pour tous renseignements complémentaires écrire sous référence 6962 à :
Pierre Lichau S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

SOGREAH
INGÉNIEURS CONSEILS à GRENOBLE

recherche
dans un domaine d'activité en expansion
TANT EN FRANCE QU'A L'ETRANGER :

INGÉNIEUR SENIOR

dynamique et expérimenté
Poste de responsabilité en matière d'aménagements hydrauliques, urbains et industriels, impliquant notamment :
— Contacts avec la clientèle ;
— Etablissement d'offres ;
— Négociation de contrats d'étude ;
— Suivi technique et financier des affaires ;
— Direction de projets.
Grande disponibilité pour missions fréquentes en France et à l'étranger. Connaissance de la langue anglaise indispensable.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à SOGREAH, B.P. 172, Centre de Tri - 38042 GRENOBLE Cedex.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU SAUT DU TARN SAINT-JUERY (ALBI)
recherche

ACHETEUR

Possédant expérience.
Formation Technique Mécanique Métallurgie.
Age 30 ans minimum.
Poste de Responsabilité.
Résidence Midi-Pyrénées région agréable.
Rémunération en fonction de l'expérience.

Ecrire ou se présenter au Chef du Département Relations de Travail, av. G.-Téqui, 81160 ST-JUERY.

GRENOBLE - Société en expansion secteur chimie
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

- Dynamique, disposant d'une expérience dans secteurs fluides de coupe et produits à usage mécanique et métallurgique : superfinition, rodage.

MISSION :
- Prospection et vente d'une gamme de produits spéciaux dans ces secteurs ;
- Recrutement et animation des agents locaux. Déplacements fréquents

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : HAVAS Grenoble, Nº 15.676, qui transmettra.

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOIRET

Centre Informatique équipé d'un matériel 370/145 DOS/VS avec télétraitement

désire procéder pour étoffer son service *Analyse et Programmation* au recrutement d'un :

Informaticien

Diplômé de l'enseignement supérieur, (diplôme d'Ingénieur, Maîtrise en informatique etc...)
ou justifiant d'au moins 5 ans de pratique à haut niveau de l'informatique de gestion.

Les candidatures manuscrites avec CV détaillé, photo récente et prétentions sont à adresser à :
Monsieur le Directeur Général de la CRCAM LOIRET 26, rue de la Godde 45800 St Jean de Braye.

Pierre Lichau s.a.

CONSTRUCTEUR MÉTALLIQUE
RÉGION TOURAINE
recherche

1 CALCULATEUR (CADRE)
5 DESSINATEURS TRACEURS

Niveau projeteurs 2 (ETAM)

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : Bureau d'études S.A. BARBOT, B.P. 49 - 37160 Descartes.

ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

recherche pour Lyon

UN URBANISTE ARCHITECTE

susceptible de participer :
- à l'analyse des sites et milieux urbains ;
- à la programmation d'opérations d'aménagement ;
- à la conception des opérations de construction.

Ce poste sera confié à un Urbaniste Architecte diplômé.
- ayant le sens des responsabilités ;
- désirant s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire ;
- possédant une expérience de quelques années.

UN PROJETEUR-COMPOSITEUR

25 ans minimum.
- bonne formation théorique de base ;
- quelques années de pratique.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite, sous le numéro 8.242, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Recherchons

PROGRAMMEUR GAP 2

Connaissances exigées
cartes de contrôle pour exploitation sur IBM 3/6.
Lieu de travail : NANTES.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
444, route de Clisson, 44120 VERTOU.

B.V.T.
GuyoMarcH

ADREX
Filiale groupe international
rech. pour son usine
D'ORLEANS LA SOURCE
(500 personnes) C.A. 50 MF
INGENIEUR-ELECTRONICIEN
diplômé spécialisé en automatisme et logique. Connaissant l'anglais technique. 3 à 5 ans expérience dans la spécialité exigée.
Env. CV manusc. et prétent. à ADREX, 8, av. de Buffon 45100 Orléans.

Région Vernon (Eure)
ANALYSTE-
PROGRAMMEUR
FORTRAN
AERODYNAMIQUE
Licence ou maîtrise MATHS
SRS 66, rue de Provence, Paris-9e, 2e ét. gauche.

L'Association du Pont-Achard, *sise à Poitiers*, 1, rue Guynemer, lance un appel de candidatures pour un poste de directeur du Centre d'adaptation et de réadaptation au travail.
Les conditions exigées sont les suivantes :
1. — avoir 30 ans ;
2. — posséder le baccalauréat, le diplôme d'éducateur spécialisé ou le diplôme d'assistant de service social ;
3. — avoir 5 ans d'expérience *professionnelle dans une* fonction : éducative, sociale, médicale, para-médicale.
Les candidatures devront parvenir à l'Association du Pont-Achard le plus rapidement possible. Le poste est à pourvoir au 1er juillet 1975.

Organisme semi-public 200 km Ouest-Paris recrute Assistant (e) social (e) D.E. Formation sup. en Service social ou expérience pédagogique pour aider techniquement A.S. polyv. secteur. Salaire annuel début 35.000. Possibilité de promotion. Conv. collective nationale. Prise en considération partie ancienneté profession. Adresser candidature e. C.V. sous référence nº 8233 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris.

BANQUE PRIVEE
région Rhône-Alpes, recherche jeune démarcheur expérimenté pour VOIRON (20.000 hab.) et sa région. Envoyer C.V., photo et prétentions à B.I., Boîte postale 51 - 38502 VOIRON.

TRES IMPORTANT GROUPEMENT D'ABATTAGE INDUSTRIEL recherche le

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

de l'une de ses sociétés implantée en NORMANDIE. (Effectif 200 personnes).

Rattaché au directeur, ce collaborateur aura pour mission essentielle :
— d'assurer la gestion administrative ;
— d'assumer la Fonction personnel ;
— de contrôler les coûts et les marges brutes.

Une expérience dans l'un de ces domaines serait appréciée.
Avenir assuré à l'intérieur du groupe pour un élément de val. Facilités logement dans ville de moyenne importance.

Adresser CV, prétent. et photo à MENFIRST, 6, imp. des Chalets, 69007 LYON.
Les entretiens auront lieu à PARIS.

Organisme PUBLIC
recherche pour
Région OUEST

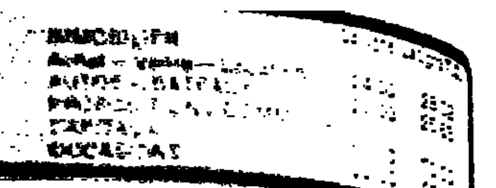
ECOLOGISTE
CONFIRME

Plusieurs années expérience. *Minim. Thèse 3e cycle Biologie ou Ecologie Marine.*
Complément chimie des Eaux souhaitée. Bonne connaissance de l'anglais exigée.

Ecrire avec C.V. à
Nº 273 Contesse Publicité
20, av. Opéra, Paris-1er q.t.

RECHERCHONS *pour organiser* vente de moteurs marins diesel de 25 à 150 H.P. marque mond. Cadre *technico-commercial* parfaitement qualifié. Place stable, salaire intéressant. Emploi nécessitant de voyager fréq. en France et d'habiter dans le Midi. Ecr. Havas Cannes 06400 Nº 09050.

GROUPEMENT ECONOMIQUE
L Y O N
recherche
INGENIEUR
Grande Ecole. Age 35 ans min. Pour fonction Commerciale (technique)
Ecr. nº 8.227, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

SAVIEM

recherche

Pour la Direction des Techniques et des Moyens de Fabrication de la Division Véhicules Industriels

Chef de service méthodes mécaniques

Il sera responsable d'un service couvrant les fonctions Préparation, Manutention, Implantation, Études outillages, recherches de techniques nouvelles et participant aux démarrages de fabrications. Il sera également responsable des plannings et des plans d'investissements relatifs à ces activités.

Ce poste convient à un Ingénieur diplômé, âgé d'au moins 35 ans, ayant une expérience indiscutable de la fonction Méthodes mécaniques.

Ingénieur méthodes mécaniques

Sous l'autorité du Chef de Service des Méthodes mécaniques, il sera responsable hiérarchique d'un secteur de préparation. De plus, pour les activités dont il aura la responsabilité, il devra établir et suivre les plannings de réalisation, les plans d'investissements et assurer les démarrages de fabrications.

Ce poste convient à un Ingénieur diplômé (A.M. ou équivalent) âgé d'au moins 30 ans et ayant une expérience de préparation pour des fabrications mécaniques.

Adresser curriculum vitae à M. le Chef du Service Ingénieurs et Cadres, SAVIEM, 8, quai Léon-Blum — 92152 Suresnes.

Emplois et Carrières

tm

TISSMETAL LIONEL DUPONT
Division MANUTENTION TELEFLEX

recherche

INGÉNIEURS PRODUITS

pour

assurer totalement, au sein de la direction marketing de la division, le développement et la gestion d'une gamme de produits en liaison étroite avec les services commerciaux et de production. Les candidats auront :

- une formation d'ingénieur électromécanicien (AM, ENSI, ESME, VIOLET ou équivalent) ;
- une expérience de 2 à 3 ans du marketing d'équipements industriels sur devis ;
- une excellente connaissance de l'anglais.

Poste à pourvoir en proche banlieue parisienne. Env. curriculum vitae, photo et prétentions à : T.L.D., B.P. 229, 94201 IVRY-SUR-SEINE.

MEUBLES S.E.M.B. GOLDMAN
60520 - LA CHAPELLE-en-SERVAL
(20 mn Paris par autoroute du Nord)
recherche

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION
TRES QUALIFIEE

PLUSIEURS COLLABORATRICES
SERVICES COMMERCIAUX

Connaissant pratique de la sténo.
Restaurant d'entreprise
Avantages sociaux.
Nécessité sérieux et dynamisme
Ecrire avec CV, photo et prétentions

Pierre Lichau s.a.

attaché commercial

Société de produits biologiques destinés aux laboratoires recherche un COLLABORATEUR qui aura pour mission les contacts avec la clientèle existante, son développement et la coordination entre les agences régionales et le siège parisien de la Société.

De formation scientifique (chimie-biologie), le candidat justifie d'une expérience de la vente et peut voyager dans toute la France. Une formation technique sera assurée par la Société.

Pour recevoir descriptif du poste, adresser lettre man., CV et prétentions sous réf. 5558 M à :

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo Paris 16

etap
membre de l'ANCERP

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE - GÉNIE CIVIL - T.P. - TERRASSEMENTS...

recherche son

DIRECTEUR POUR L'AFRIQUE ANGLOPHONE

Il s'agit d'une unité importante (C.A. env. 120 millions de francs), comportant plusieurs départements (génie civil, routes, terrassements).

Ce poste peut convenir à un candidat formation supérieure, ayant expérience et qualités d'un « manager » (venant de préférence d'un domaine similaire et ayt si possible expérience Outre-Mer).

Capable :

DE COORDONNER L'ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS ET D'ASSUMER DES RESPONSABILITÉS DE HAUT NIVEAU SUR LE PLAN RENTABILITÉ, GESTION ET COMMERCIAL.

SITUATION IMPORTANTE POUR CANDIDAT DE VALEUR.

RÉMUNÉRATION EN FONCTION DES COMPÉTENCES.
NOMBREUX AVANTAGES.

Nationalité indifférente.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous réf. NX 451 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS - PARIS - RECHERCHE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Familiarisé avec les problèmes d'ÉNERGIE et d'ÉCONOMIE PÉTROLIÈRE

FORMATION COMPLÉMENTAIRE E.N.S.P.M. SECTEUR ÉCONOMIE TRÈS APPRÉCIÉE.

CE CADRE JOUERA UN ROLE IMPORTANT DE CONSEIL, DE NÉGOCIATEUR ET DE SUIVI DE CONTRATS.

concernant les marchés « d'énergie » passés par le Groupe.

La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà une expérience professionnelle acquise dans domaine pétrolier.

Ecrire sous réf. LV 449 AM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ AGRICOLE MASSIF CENTRAL - LEADER DANS SA SPÉCIALITÉ - RECHERCHE

INGÉNIEUR AGRONOME

ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE

Ce poste peut convenir à candidat débutant capable, après formation, d'aider des utilisateurs à l'étranger : assistance sur le terrain, formation de personnel, liaisons éventuelles avec les services officiels de recherche...

POSTE INTÉRESSANT POUR CANDIDAT MOBILE, ACTIF, AYANT QUALITÉS D'INITIATIVE ET DE CONTACT.

Connaissance de l'anglais nécessaire (connaissance d'une deuxième langue étrangère appréciée).

Ecrire sous réf. JT 447 AM.

BUREAU D'ÉTUDES

RATTACHÉ A UN IMPORTANT GROUPE AGISSANT DANS UN SECTEUR TERTIAIRE EN FORT DÉVELOPPEMENT ET METTANT EN ŒUVRE DES TECHNIQUES EN ÉVOLUTION RAPIDE - PARIS

recherche

INGÉNIEURS CHARGÉS D'ÉTUDES

Ces postes peuvent convenir à candidats grandes écoles ou universitaires, ayant quelques années d'expérience en études ou recherches (scientifiques ou économiques) témoignant de curiosité intellectuelle, de bonnes capacités d'adaptation et de goût pour le travail d'équipe et les réalisations concrètes.

POSTES OFFRANT DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE AU SEIN DU GROUPE.

Ecrire sous réf. SC 455 CM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ (SECTEUR AGRICOLE) - LEADER EUROPÉEN DANS SA BRANCHE - VILLE MASSIF CENTRAL

RECHERCHE

DIRECTEUR VENTES

FRANCE ET EXPORTATION

Ce poste peut convenir à un candidat, formation supérieure, ayant une solide expérience vente et animation acquise dans secteur produits agricoles ou industriels, capable :

- participer à l'élaboration de la politique commerciale (objectifs, stratégie, lancement nouveaux produits) ;
- animer le réseau de ventes, l'administration commerciale et l'assistance technique à la clientèle ;
- gérer le budget commercial.

SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE DANS FIRME EN FORTE EXPANSION, DONT LE C.A. ACTUEL EST DE 200 MILLIONS DE FRANCS

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous réf. IS 446 AM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNITÉ (1.500 PERSONNES ENVIRON) VILLE BOURGOGNE

CHEF DU PERSONNEL

Ce poste peut convenir à un candidat ayant une expérience industrielle dans les fonctions du personnel (5 ans env.), capable de traiter l'ensemble des problèmes humains et sociaux de son unité, en collaboration avec les services fonctionnels de la Direction Centrale des affaires sociales et des relations humaines.

POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF AU SEIN D'UN GROUPE AYANT UNE POLITIQUE DU PERSONNEL DYNAMIQUE.

Ecrire sous réf. HR 445 AM.

UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES OFFRE

à Licencié en droit - D.E.S. (droit civil et commercial) disposant de 2 à 5 ans d'expérience dans société importante ou cabinet spécialisé un poste de

JURISTE D'ENTREPRISE

Le titulaire du poste sera chargé de seconder le chef du service juridique dans sa mission de conseil auprès des différentes directions.

En fonction de ses connaissances et de son expérience antérieure, il pourra assurer rapidement le contrôle juridique de certains types d'opérations tels que :

- passation des contrats et marchés ;
- gestion juridique du patrimoine ;
- contentieux ;
- tenue des conseils et assemblées...

LIEU DE TRAVAIL : BANLIEUE IMMÉDIATE NORD DE PARIS (AUTOROUTE NORD OU B 3). PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE POUR CANDIDAT COMPÉTENT ET AYANT QUALITÉS DE CONTACT HUMAIN

Ecrire sous réf. EO 443 AM.

FIRME FRANÇAISE - UN DES LEADERS DANS SA SPÉCIALITÉ (TRANSFORMATION MATIÈRES PLASTIQUES) RECHERCHE POUR ÊTRE RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE PARIS

INGÉNIEUR RESPONSABLE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT

Ce poste peut convenir à un ingénieur mécanicien ou électro-mécanicien concret et imaginatif, ayant quelques années d'expérience industrielle si possible dans service développement.

Ecrire sous réf. PZ 453 CM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

FIRME ALLEMANDE
Transformation de papier et matières plastiques recherche pour sa FILIALE A PARIS

ADJOINT AU DIRECTEUR
SERVICES GESTION ET FINANCIER
minimum 35 ans

Connaissances demandées :

— comptabilité générale ;
— relations bancaires ;
— contrôle de gestion-budget ;
— traitement de l'informatique ;
— Allemand courant.

Adresser C.V. man., photo et prétent., n° 99.931, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ

recherche

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

POUR DEPARTEMENT REASSURANCES
(sous-chef ou chef adjoint suivant qualification)
Possibilité promotion si capable

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 743 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES AFFAIRES

(2e et 3e cycles, Formation permanente, Recherche) au cœur d'une province qui allie dynamisme des hommes, des affaires et qualité de la vie,

recherche

plusieurs hommes de premier plan ayant :
— une formation supérieure (U.S.A. appréciée) ;
— quelques années d'expérience et de réussite professionnelles ;
— avec ou sans expérience de l'enseignement.

1) PROFESSEUR DE MARKETING

Chargé d'enseignements. Responsable de la coordination de programmes spécifiques d'enseignement, capable d'animer des travaux de recherche.

2) PROFESSEUR DE MANAGEMENT

Chargé d'enseignements et de la conduite de travaux d'organisation et de politique générale d'entreprise.

3) PROFESSEUR DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ayant une solide expérience de l'analyse ou de la gestion des problèmes humains des organisations et compétent dans l'un au moins des domaines suivants :
Méthodologie - Psycho-sociologie - Sociologie économique ou du travail.

4) PROFESSEUR DE DROIT DES AFFAIRES

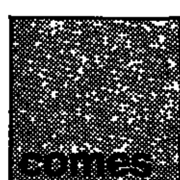
Ayant, si possible, une expérience de conseiller d'entreprise, capable de concevoir et de réaliser des enseignements nouveaux dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire.

5) PROFESSEUR D'ÉCONOMIE

S'intéressant particulièrement aux différents aspects de l'environnement des entreprises et susceptible de prendre en charge des travaux de recherche appliquée.

Il sera demandé à chacune de ces personnalités d'assurer un enseignement de haut niveau, de s'intéresser au développement personnel de leurs élèves ou stagiaires, de travailler avec enthousiasme dans une ambiance de coopération et d'efficacité.

Des travaux complémentaires et de consultation sont possibles à titre individuel ou collectif. Rémunération compétitive et possibil. de développement.



Adresser candidature et C. V., au COMES,

sous la référence n° 1.085,
19, r. de la Paix, 75002 PARIS.

DIRECTEUR COMMERCIAL à l'EXPORTATION

pour importante Compagnie
ELECTRONIQUE

- *devra créer le poste rattaché directement au Directeur Général*
- *élaborera la politique et les objectifs globaux d'une division en pleine expansion.*

- aura de solides connaissances en électronique et si possible en informatique,
- connaitra les techniques de l'exportation,
- sera un bon négociateur ayant le goût et l'expérience des contacts à haut niveau,
- disponible pour déplacements.

Anglais indispensable
Age minimum : 35 ans

Ecrire avec photo récente à :
EUROFORMATION - P. GOURGAND
139, rue du Ranelagh, 75016 PARIS
Discrétion absolue assurée

LE PDG D'UNE ENTREPRISE DE FABRICATION D'APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES (2 usines en région parisienne ; 400 collaborateurs ; C.A. : 38 MF HT), cherche pour son siège à Paris

un directeur finances et gestion

Il fixe avec le PDG la politique financière de l'entreprise : budgets, investissements, plans de trésorerie ; il dirige les services comptables (30 collaborateurs, 4 000 comptes clients). **La création de cette fonction nécessite un cadre de 35 ans minimum, ESCP, qui possède de bonnes qualités d'organisateur et, bien sûr, plusieurs années d'expérience comptable et financière.**

Ecrire à G. BARDOU ss réf. 2800 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENÈVE - ZURICH - BRUXELLES

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

directeur de la production

140.000 F +

Industrie de l'habillement

Notre entreprise est la plus importante société française de sa branche avec un C.A. de 75 Millions H.T. et un effectif de 1100 personnes. Son développement est contrôlé et régulier (15 % l'an) ; ses bénéfices sont élevés (10 % du C.A.).

Le poste que nous offrons recouvre la direction des fabrications : 4 usines (chacune étant sous la responsabilité directe d'un chef d'établissement), les approvisionnements, le lancement et les méthodes. Ses responsabilités s'inscrivent à l'intérieur d'un budget avec des objectifs d'amélioration de la rentabilité.

Le candidat doit avoir une formation supérieure, une réelle expérience de direction d'une ou de plusieurs unités de production, acquise de préférence dans l'industrie de l'habillement ou dans celle de la mécanique (fabrication de moyennes séries nombreuses).

Le titulaire de ce poste sera rattaché au P.D.G. : il exercera ses fonctions à PARIS, au siège social et se rendra dans les usines de province une fois par semaine.

Envoyer C.V., photo récente, rémunération actuelle sous la référence RA 2054.
Le secret des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
Leader dans sa branche,
recherche pour la mise en place d'un réseau européen de transmissions de données

Des ingénieurs système

Qui participeront au démarrage d'un système 370/158 sous OS/VS 2 - ASP.

Ils seront responsables de la mise en place du système de base et des programmes généraux.
Ultérieurement, ils participeront à l'évolution de ces systèmes, dans le cadre d'un plan international.

Les candidats retenus devront avoir une formation supérieure, plusieurs années d'expérience des grands systèmes I.B.M., ainsi que des connaissances dans le domaine du télétraitement.

Un ingénieur télécommunications

Qui sera responsable de la définition technique, de la mise en place, et des opérations de maintenance du réseau ainsi que des relations avec les administrations P et T des pays connectés.
Le candidat retenu devra avoir une formation supérieure et l'expérience de l'installation et de la gestion d'un réseau de transmissions de données.

La connaissance des unités de contrôle de transmissions I.B.M. sera un atout supplémentaire.

Pour l'ensemble de ces postes, l'Anglais courant est indispensable.

Lieu de travail : **Région parisienne**

Envoyer CV sous référence 1888 à : **Pierre Lichau S.A.**, 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PARIS -75.000 +

- Pour les départements matériels électroniques d'un important Groupe industriel britannique : magnétophones professionnels, équipements pour studio d'enregistrement, matériels de mesure et contrôle pour télécommunications et réseaux, équipements pour navigation.
- Il sera le représentant de la firme auprès des agents exclusifs français. Sa fonction sera d'études, d'animation de marketing, de prospection, de négociation. Il fournira aux agents l'information technique provenant des constructeurs et aux services techniques des constructeurs les données et recommandations permettant l'adaptation des produits aux spécifications du marché français.
- Il est requis : - un diplôme d'ingénieur du type Supélec, Télécom, - une expérience technique et commerciale de 4-5 ans dans des produits et sur des marchés similaires, - une personnalité forte, autonome, souple dans les contacts et possédant une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé. Perspectives de promotion pour tout candidat de valeur.

Adressez une lettre et un C.V. détaillé à Hervé LE BAUT. Réf. 9114/C

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX
(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

aperat

GROUPE DE PRESSE
recrute pour son service de nuit

UN RÉDACTEUR

pour revue de presse quotidienne concernant problèmes politiques, économiques, sociaux, d'information et de culture.
Ecrire avec références professionnelles détaillées à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(chiffre d'affaires 2 milliards) avec un taux de progression annuel de 20 %, poursuit son développement pour la création de nouvelles filiales en France et à l'étranger.
Dans cette perspective, le Groupe souhaite intégrer au Siège (Paris-Sud) de **JEUNES CADRES**
de formation supérieure (ESSEC ou équivalent, DECS, expertise comptable) ayant si possible une première expérience, pour les fonctions suivantes :

assistant de gestion

Suivi de la gestion de production (prévisions budgétaires, analyse des coûts...), relation avec les autorités locales et l'Administration Réf. 476 AG

gestion de la trésorerie

de l'ensemble du Groupe : états, prévisions, relations avec les Banques... (des connaissances comptables sont indispensables). Réf. 476 GT

audit interne

Interventions dans les différentes Sociétés du Groupe, dans une optique d'assistance et de Contrôle. (Expérience de 3 années dans une petite Entreprise, lui ayant donné la pratique des problèmes comptables et financiers). Réf. 476 AI

Il existe de nombreuses possibilités d'évolution rapide au sein du Groupe.
Les personnes intéressées par ces postes sont priées d'envoyer leur dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence du poste à

ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS q.tr.

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

recherche
pour étoffer son Département « REALISATION DE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS »

2 NOUVEAUX COLLABORATEURS

MISSION :
☆ Assurer le dénouement d'acquisitions portant sur des montants élevés, généralement plusieurs millions de francs.
☆ Contracter au plus haut niveau avec des firmes Nationales, Européennes ou Multinationales.

FORMATION :
Nous souhaitons former ces collaborateurs aux techniques de notre groupe, une connaissance en matière de financement immobilier n'est donc pas nécessaire. Par contre, le niveau des négociations nécessite une bonne formation commerciale ou universitaire.

☆ L'EXPANSION REGULIERE ET CONSTANTE DE NOTRE GROUPE OFFRE DES PERSPECTIVES DE PROMOTION POUR DES COLLABORATEURS EFFICACES.

Adresser dossier de candidature à : n° 49.044 PUBLICITE ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui transmettra.

BALZERS

50.000 + FRAIS
Filiale d'un important Groupe International spécialisé dans les TECHNIQUES DU VIDE renforce son implantation sur le marché des POMPES ET COMPOSANTS et crée le poste de :

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour PROMOUVOIR cette gamme de produits auprès d'une clientèle Parisienne et province.
- Formation BTS ou similaire (connaissances en chimie appréciées) ;
- Expérience professionnelle de 2 à 4 ans en entreprise, de préférence dans une fonction technico-commerciale ;
- Allemand souhaité ;
- Voiture indispensable ;
- Lieu de travail : MEUDON.

Le dynamisme de notre société ouvre de larges perspectives d'avenir à un candidat ambitieux et efficace.

Adr. lettre manus., C.V. dét., photo (ret.) sous réf. 121.522

Centre de Psychologie Appliquée
30, rue de Mogador, Paris-9e.

Société d'importation en très forte croissance, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
PARIS-SUD - 44/50.000 F.

Mission : Développer sur le marché français la vente d'appareils et de systèmes de mesure de paramètres physiques.

Profil : Expérience de la technique et de la vente dans le domaine concerné. Anglais nécessaire.

Env. C.V., lettre man. + photo et prét. sous réf. H.D./108 M, à PEPRIM, 2, rue de la Paix, 75002 PARIS.

TRES URGENT
BONNES DACTYLOS lettres
BONNES DACTYLOS chiffres.
SUTEC 80, bd Sébastopol. TEL. 277-65-25.

INFIRMIERES D.E.
Horaire intéress. HAUT SAL., demand. par Polyclinique, VILLEUVE-SAINT-GEORGES Tél. : 922-14-12.

INTERCONSEIL
Société d'expertise comptable recherche
UN COLLABORATEUR
Niveau certificat supérieur de révision pour gestion de portefeuilles clients. Adresser. C. V. et prétentions à : INTERCONSEIL 35, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement
COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)
Age minimum 25 ans. Comptabilité générale, Comptabilité générale. Déclarations fiscales et para-fiscales
AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)
T. 758-12-20 poste 370 ou 418

IMPORTANTE ENTREPRISE D'ELECTRICITE téléphone, courants faibles recherche pour son BUREAU D'ETUDES à PARIS
INGENIEUR ou TECHNICIEN
Téléphone, courants faibles ayant parfaite connaissance de l'établissement des projets études et devis.
Adresser C.V. et prétentions à 99.802 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Sté de production de disques rech. pour son service distribution de préférence enseignants-tes ou étudiants-tes en lettres possibilité de travailler à temps partiel, tél. pour RDV, Disques DASORA, Tél. : 256-70-70, poste 34-10.

GROUPE MULTINATIONAL DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
CRÉE UNE SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
POUR LA DISTRIBUTION DE SES PRODUITS
et recherche

ANALYSTES CRÉDIT

Réf. CD 4.

Fonctions :
— analysent les bilans des concessionnaires pour recommander les mesures à prendre par la société ;
— surveillent l'évolution des affaires et évaluent les risques afin de protéger les crédits accordés.

Profil :
— DECS ou DUT finance comptabilité ;
— 2 à 3 ans d'expérience dans un service trésorerie.

Poste sédentaire à pourvoir au siège social : NEUILLY (92).

INSPECTEURS

Réf. CD 5.

Fonctions :
— sont chargés des inventaires physiques chez les concessionnaires et encaissent les paiements résultant des ventes.

Profil :
— hommes jeunes et dynamiques ;
— libérés des obligations militaires ;
— solide formation générale (baccalauréat ou équivalent) ;
— goût pour un travail itinérant.
Postes à pourvoir dans différentes régions.

Ces deux postes offrent des réelles possibilités d'évolution pour des candidats de valeur dans la société ou à l'intérieur du groupe.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée en précisant la référence à n° 99.960, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris (1er), qui tr.

Notre Division électro-hydraulique
recherche
pour son SERVICE MARKETING et ses SERVICES COMMERCIAUX

chef de produits eau froide

prise en charge de la ligne de produits avec responsabilité complète du lancement :
- recherche marketing,
- prospection clientèle,
- animation-coordination,
- assistance au service commercial.

chef de clientèle engineering

promotion des ventes de matériel industrie, dans le cadre d'objectifs annuels fixés auprès de la clientèle engineering :
- conseil et assistance technique auprès du client,
- discussion et aménagement des cahiers de charges et contacts relatifs à chaque affaire,
- développement de la clientèle engineering.

ingénieur exportation

secteur AFRIQUE et MOYEN-ORIENT
(anglais courant indispensable)
- prospection de nouveaux marchés,
- mise en place de réseaux de distribution.

Ces postes conviennent à des candidats :
- *âgés de 28 ans minimum,*
- *ayant 5 à 10 ans d'expérience dans une fonction similaire,*
- *une formation de base d'ingénieur (INSA, A et M, IDN...) serait appréciée.*

Envoyer CV et prétentions à : Direction Gestion des Emplois, 46, Quai Alphonse-le-Gallo, 92103-BOULOGNE (sous référence 305)

L.M.T.

plein emploi



Recherche pour étendre aux *PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT*, ses activités de Conseil, de Formation, d'Assistance Technique, dans le domaine *de la DISTRIBUTION DE L'EAU et de L'ASSAINISSEMENT.*

ingénieurs

(Réf 3473)

agents techniques

(Réf 3475)

Agés de 30 ans minimum
Possédant plusieurs années de *pratique dans l'exploitation de stations et de réseaux d'eau ou d'assainissement*

Adresser CV à **J. SIGOLET** sous références correspondantes
GAMMA-SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 PARIS.

ab



Le BTS, une forte personnalité et le sens des contacts humains sont vos atouts pour assurer une collaboration à un haut niveau.

Vous avez un anglais courant.

Vous bénéficierez d'avantages sociaux importants.

Votre salaire de départ 37.700 F par an.

Votre lieu de travail : CLAMART.

Ecrire avec C.V. à TOURTE B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09, ss réf. 1431.

ORGANISATEUR DÉBUTANT

VOUS SAVEZ EN QUOI CONSISTE CETTE PROFESSION

VOUS DISPOSEZ : d'une solide formation de base (niveau licence sciences ou math) ;
— de bonnes connaissances sur la gestion d'une entreprise ;
— d'un esprit ouvert et d'excellents contacts humains.

VOUS AIMEZ : faire prévaloir vos idées d'ordre et de méthode.

VOUS ACCEPTEZ : de faire tous les efforts nécessaires pour acquérir à nos frais les connaissances qui feront de vous un

INGÉNIEUR O.S.T. CONFIRMÉ

NOTRE SERVICE

« ÉTUDES DES SYSTÈMES D'INFORMATION » DE NOTRE SOCIÉTÉ CHIMIQUE MULTINATIONALE

VOUS PROPOSE :
— un travail de groupe (Chefs de projet-organisateur - analystes-programmeurs) ;
— une formation continue ;
— une expérience diversifiée étant donnée l'importance des projets envisagés pour les 5 ans à venir.

Pour un premier contact, adressez votre demande de candidature détaillée à :
JACQUES FAURE **CIBA-GEIGY**
2 et 4, rue Lionel-Terray, 92505 Rueil-Malmaison.

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES

en expansion constante recherche pour sa filiale informatique (PONT DE NEUILLY)



ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ils devront IMPERATIVEMENT satisfaire aux conditions suivantes :
— Formation I.U.T. ou équivalente.
— Expérience minimale de 3 ans.
— Parfaite maîtrise du COBOL-ANS.

Ils auront la possibilité d'évoluer au sein d'une Entreprise dynamique utilisant un matériel IBM 370 sous OS/VS 1 + T.P. (connaiss. CICS appréc.).

Sous contrôle d'un chef de projet, ils assureront la réalisation complète de l'analyse au lancement des traitements qui leur seront confiés, et participeront à la formation des utilisateurs.

En raison de la rémunération et des perspectives de l'Entreprise, ces postes ne peuvent convenir qu'à des CANDIDATS DE VALEUR.

Envoyer C.V. manuscrit et photo, à PARFRANCE, sous le numéro 4.072, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

SAVIEM

recherche

Pour la Direction des Techniques et des Moyens de Fabrication de la Division Véhicules Industriels

Ingénieur méthodes carrosserie-montage

Sous l'autorité du Chef de Service Méthodes Carrosserie-Montage, il sera responsable des sections peinture, montage et garnissage qu'il aura à animer, coordonner et gérer. Il sera responsable du planning, du plan d'investissement et des démarrages de fabrication.

Ce poste convient à un Ingénieur diplômé (A.M. ou équivalent), âgé d'au moins 30 ans, ayant une expérience de Méthodes carrosserie acquise de préférence dans l'industrie automobile ou similaire.

Ingénieur en organisation

Sous l'autorité du Chef du Service Central, sera responsable d'un groupe d'organisation chargé de l'étude et la mise en place de procédures d'organisation et de normes permettant à la Direction d'atteindre ses objectifs.

Ce poste convient à un Ingénieur diplômé, âgé d'au moins 30 ans, ayant acquis une bonne expérience des problèmes d'organisation industrielle en liaison avec les méthodes informatiques.

Adresser curriculum vitae à M. le Chef du Service Ingénieurs et Cadres, SAVIEM, 8, quai Léon-Blum – 92152 Suresnes.



adjoint au directeur technique et commercial

70 000 F+

Nous sommes la filiale française d'un groupe allemand, leader européen dans les techniques de transmission et de transport. Afin de mieux diriger l'expansion actuelle de la Société sur le marché français, notre Directeur souhaite s'adjoindre un homme capable de jouer au siège de la Société un rôle de gestionnaire, de coordinateur technico-commercial et de marketing industriel. Il faudra en effet traiter les commandes, en suivre la réalisation et apporter aux représentants les informations nécessaires pour organiser leurs visites de prospection.

Ce poste convient à un Ingénieur ou Technicien supérieur de la mécanique ayant au moins trois ans d'expérience dans la vente de matériel technique. Il est à pourvoir à Lille.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2135/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

UN INGENIEUR "ESTIMATING" AU SEIN DU DEPARTEMENT ACHATS

Nous sommes spécialisés dans l'engineering et la construction d'ensembles industriels. Notre rapide expansion nous amène à créer un poste d'ingénieur «estimating» au sein de la section prix et devis de notre département achats.

Cette section est chargée de l'établissement des devis des matériels à approvisionner pour nos affaires en France et à l'exportation.

Votre rôle : assurer les contacts avec les fournisseurs français et étrangers de manière à établir toutes les estimations nécessaires à la constitution des dossiers d'offre.

Une mission pour un ingénieur qui au sein de sociétés construisant des unités pétrolières, pétrochimiques, sidérurgiques, nucléaires a exercé une fonction d'acheteur de biens d'équipement industriel. *Donc parlant Anglais.*

Réf. M24

Ecrire No 99.828 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra votre dossier.

C&C

IMPORTANTE SOCIETE EN EXPANSION
Domaine des constructions électriques
Banlieue parisienne
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS

Les candidats diplômés d'une grande école d'ingénieurs seront intégrés au sein du service formation. En fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes, différentes orientations pourront être envisagées : formation-systèmes, formation générale...
Pour l'un de ces postes, une bonne mobilité géographique est indispensable.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référ. M 8954, AXIAL Publ., 91, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

secrétaire du président

50.000 F/an +

Le Président d'un holding financier très important recherche sa SECRETAIRE.

Jeune, dynamique, de bonne formation générale, elle doit être parfaitement bilingue anglais, sténo dans les deux langues, rédigeant aussi bien en français qu'en anglais, avoir une excellente présentation et des références sérieuses.

Elle aura un statut de cadre et une rémunération non inférieure à 50.000 F/an.

Localisation : Paris 8e.

Env. lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. M 455 à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue du Renard - 75004 Paris

SERVICE GESTION DE FORTUNE

(nouvellement créé à Paris)

rattaché à **BANQUE PRIVÉE**
ayant des ramifications en province
cherche

JEUNE DIRECTEUR

AYANT SENS COMMERCIAL ET BONNE CONNAISSANCE DES PLACEMENTS FINANCIERS

Envoyer curriculum vitae manuscrit sous référence 25.000 M à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

Important Groupe Papetier
recherche pour lui confier le

CONTENTIEUX COMMERCIAL CADRE

DE VALEUR

capable de prendre entièrement en charge :

- l'ouverture des comptes "nouveaux clients" et la fixation des découverts,
- la centralisation de tous renseignements commerciaux ou financiers concernant nos clients,
- la surveillance des impayés et des reports,
- toutes dispositions utiles en vue du règlement des impayés, dépassement des crédits alloués, etc...

Le candidat retenu qui travaillera dans le cadre de la direction commerciale et en étroite collaboration avec la comptabilité devra avoir assumé des responsabilités équivalentes pendant quelques années.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à No 93840 - CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

INGENIEUR EN CHEF

PARIS - 120.000

- Pour la Filiale française (2000 personnes) d'un important groupe européen, spécialisée dans la fabrication d'équipements mécaniques.
- Le titulaire, sous la Direction Générale et en liaison avec les Directeurs d'usine, participera à la gestion industrielle des trois unités décentralisées : objectifs, budgets, plans de charge, productivité, contrôle prix et qualité, investissements...
- Il est requis : - un diplôme d'ingénieur mécanicien ou électromécanicien, - 10 ans d'expérience industrielle en petite mécanique à des postes divers : B.E., méthodes, lancement de fabrications nouvelles, direction d'ateliers et d'usines, - une personnalité d'entrepreneur. Connaissance de l'anglais souhaitée.
- Evolution prévisible vers la Direction Industrielle.

Adressez une lettre et un C.V. détaillé à Hervé LE BAUT. Réf. 9114/B

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX
(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

IMPORTANTE SOCIETE de PRESTATIONS de SERVICE et de FABRICATION de Matériel Automobile, recherche pour développer son SERVICE EXPORTATION :

UN JEUNE CADRE

DIPLOME D'UNE ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Libéré des Obligations Militaires. PARLANT COURAMMENT L'ARABE.

Formation complémentaire assurée. Lieu de travail : PARIS. Voyages fréquents à l'Etranger à prévoir. Envoyer C.V. détaillé (serv. no 11), B.P. M. du Mazet 186 - 75062 PARIS, Cedex 02, qui tr.

Importante Société de Constructions Mécaniques de pointe
recherche pour son
département Formation

un adjoint (H. ou F.) à la responsable de l'organisation des stages

SA MISSION :

- participer à la détection des besoins, à l'élaboration des programmes, au choix des moyens et à l'organisation pratique des sessions.
- apporter un soutien pédagogique aux animateurs.
- prendre en charge directement certains stages.
- recherche et étude de nouvelles méthodes et supports pédagogiques.

Ce poste conviendrait à un diplômé en Sciences Humaines, doté d'une expérience acquise dans une Entreprise (de préférence de la métallurgie) ou en organisme de formation.

Lieu de travail : 30 kms sud de Paris. Fréquents déplacements région parisienne.

Ecrire avec C.V., prét., photo à No 176 CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Agence Financière de Bassin « SEINE NORMANDIE »
Division « Ressources »
3, rue Saint-Charles. — 75015 PARIS
recherche

INGÉNIEUR-HYDROGÉOLOGUE

(Formation E.N.S.G. ou 3e CYCLE)

Le candidat aura pour tâche de promouvoir et de faire exécuter les études. Une solide expérience d'une dizaine d'années dans le domaine de l'HYDROGEOLOGIE est nécessaire.

LIBRE RAPIDEMENT

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions.



comptabilité

HEC, ESSEC, SUP de CO.

Pour faire face à l'accroissement de ses tâches, le directeur des services comptables d'une importante société pétrolière recherche un assistant.

Il désire lui confier des missions ponctuelles touchant à différents domaines : réorganisation d'un service, mise sur pied ou développement d'un système comptable, liaison avec le département informatique, etc.

Il s'agit d'un poste fonctionnel.

Nous souhaitons le confier à un jeune cadre comptable, de formation commerciale grande école, possédant de préférence 2 ans de pratique de la comptabilité.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 28966/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

MATRA

recherche pour son secteur spatial

INGENIEUR ELECTRONICIEN

E.S.E. de préférence débutant à 2 ans d'expérience pour participer à l'étude et au développement d'un système digital embarqué (calculateur et périphériques)

INGENIEUR

système SUP'AERO, E.N.S.M.A., E.N.I.C.A., débutant à 2 ans d'expérience pour participer au sein d'un groupe projet, à l'étude d'un système embarqué complexe.

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions à

MATRA Monsieur KORFAN
BP. n°1 78140 VÉLIZY



Entreprise JEAN LEFEBVRE
TRAVAUX PUBLICS

JEUNE ATTACHÉ de DIRECTION GÉNÉRALE

NEUILLY

HEC - ESSEC - SUP de CO Paris ou IEP plus Licence Sciences Eco.

Débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience professionnelle bancaire ou de gestion, il dépendra du Directeur Général qui lui confiera des missions ponctuelles dans les domaines financier, juridique et économique.

Bonne pratique de l'arabe ou du portugais ou de l'espagnol appréciée.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Référence : 542

Information Carrière SVP.11.11
37, rue du Général Foy 75008 Paris.

ETPM

Société de T.P. à Vocation Internationale Spécialisée dans les Travaux OFFSHORE
en pleine expansion, *recherche*
pour le SERVICE ETUDES DE PRIX

INGENIEUR-ESTIMATEUR

IL AURA LA CHARGE :

- d'études de coûts élémentaires et prix de revient,
- d'études de prix pour des appels d'offres,
- l'analyse des documents techniques des Agences,
- l'interprétation de statistiques diverses.

Le candidat retenu, de formation supérieure ou Ingénieur âgé de 30 ans minimum, devra pouvoir justifier d'une expérience antérieure similaire d'au moins 3 ans acquise si possible dans une Société de T.P..

La pratique courante de la langue anglaise parlée et écrite est indispensable.

Le poste est à pourvoir à PARIS mais comporte différents stages sur chantiers ainsi que de courtes missions à l'étranger.

Ecrire avec C.V. sous référence 13.401 à

s.n.p.m 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

responsable technique

90 000 F +

ENGINEERING EN BIENS D'EQUIPEMENT PARIS

Nous sommes une entreprise française spécialisée dans la conception et la vente sur le plan international de biens d'équipement et d'installations complètes.

Nous recherchons un Ingénieur (A.M. - I.N.S.A. - E.N.S.I. ou équivalent) pour lui confier la responsabilité de notre bureau technique.

Rattaché au Directeur Technico-commercial, le titulaire de ce poste aura à coordonner les activités d'une équipe d'environ 8 personnes. Il préparera les offres techniques, négociera avec les fournisseurs, suivra les études, les fabrications sous-traitées et les chantiers.

Pour réussir dans ce poste, il faut de solides connaissances en électromécanique.

Une expérience dans la conception d'ensembles industriels est souhaitable. Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2207/M

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

Groupe Industriel International
Quartier Bourse
recherche
pour sa Filiale Non Tissé.

SECRETAIRE EXPERIMENTEE

- Age minimum 25 ans,
- Sténo-dactylo
- Parfaite orthographe
- Parfaitement bilingue français/Anglais écrit et parlé,
- Connaissance approfondie problèmes Transport - Frêt - Douane - Expédition.
- Notions Comptabilité
- Facturation,
- Habitude des contacts téléphoniques à un niveau élevé,
- Nombreux déplacements : grande liberté d'action indispensable.
- Très bonne présentation.

Poste à pourvoir rapidement. Situation d'avenir. Rémunération intéressante pour personne compétente.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : **Pierre Lichau S.A.**, 10 rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra (sous référence 2680).

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche

DIRECTEUR

INFORMATIQUE ET ORGANISATION

Il sera rattaché au Directeur Général et aura pour mission de développer l'intégration de l'informatique dans la Société.

Au Nord de Paris, région agréable

Adresser CV, photo s/réf. 2689 à :
Pierre Lichau S.A.
10 r. Louvois 75063 Paris cédex 02 q. tr.

offres d'emploi

Une Importante Société
recherche
pour seconder le Responsable de la Formation

UN ASSISTANT FORMATION

- Il prendra progressivement en charge la formation initiale pour l'ensemble de la société (400 personnes).
- Il participera en outre à la confection de programmes audio-visuels.
- Le candidat souhaité, débutant ou ayant un début d'expérience, aura une formation supérieure (I.U.T. gestion du personnel, licence maîtrise de psychologie ou équivalent).

Une priorité sera accordée au candidat possédant des connaissances ou un début d'expérience en matière de formation dans l'entreprise.
Si ce poste intéressant et formateur et situé à PARIS retient votre attention

Envoyer votre curriculum vitae avec indication de prétentions sous N° 4071
à PARFRANCE 2
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

LA FILIALE FRANÇAISE
D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour son Usine située grande banlieue OUEST PARIS

CHEF DE DÉPARTEMENT PLANNING CENTRAL

QUALIFICATIONS REQUISES :
— Age minimum 32 ans ;
— Ingénieur Grande Ecole ;
— Expérience confirmée en planning et informatique ;
— Pratique courante de l'anglais.

MISSION :
— Réorganisation et direction du département : prévision, ordonnancement, lancement, gestion des stocks, traitement des commandes, étude de l'introduction des programmes informatiques de la maison mère.

Env. C.V. av. photo (réc.) et rémunération actuelle à n° 282 CONTESSE Publ, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

DIRIGER UNE GRANDE UNITÉ DE PRODUCTION

usine de plus de 1.500 ouvriers, comprenant de nombreux professionnels, services de gestion de production bien organisés, fabrication lourde et unitaire, dans la région parisienne.
C'est ce que nous proposons à

un ingénieur en chef

40 ans minimum, ECP, AM, ICAM, ESE, ayant fait ses preuves dans les constructions navales, les chaudières, le nucléaire ou le gros matériel comme : engins de TP, pompes et moteurs, camions.
Situation et carrière très intéressantes.
Ecrire sous référence 2844 M.


EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Sté de Conseil en Investissements
recrute
(Région Parisienne uniquement)

5 COLLABORATEURS (H. ou F.) COMMERCIAUX

En vue conseiller une clientèle de particuliers dans la gestion de leur patrimoine

Il est nécessaire d'avoir, outre une formation supérieure, une expérience de 5 ans minimum dans la vente de produits financier, immobilier, etc.

Nous offrons une formation complémentaire et vous faisons bénéficier de notre expérience et de notre organisation.
Statut Cadre - Salaire + %
POSSIBILITE GAIN IMPORTANT SI CAPABLE ET DYNAMIQUE

Adresse lettre manuscrite avec C.V à n° 99.944
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e
membre de l'ANCERP

Groupe multinational
spécialisé dans la vente et l'installation de compresseurs de gaz et turbines
recherche

chef du service après-vente

CET INGENIEUR MECANICIEN de 35 ans minimum, devra posséder une grande expérience *des chantiers de montage et d'un service après-vente.*

Il lui sera confié :
- l'encadrement des équipes d'installation et de mise au point,
- le suivi de l'exécution des contrats,
- les liaisons avec nos clients et les unités de fabrication.

Anglais indispensable.

Adresser CV en indiquant prétentions, sous référence 6382 M à
plein emploi 118 rue réaumur paris 2
Discrétion absolue assurée.

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE - FLÄKT

Filiale d'un puissant groupe international dans le traitement de l'air

recherche pour sa Division Industrie à SAINT-CLOUD

INGÉNIEUR DES MINES DE PARIS

Pour installations antipollutions industrielles

EXPERIENCE NECESSAIRE :
— 3 ans minimum en exploitation ;
— Aptitudes technico-commerciales ;
— Sens du commandement ;
— Anglais courant indispensable.

Développement de carrière assuré pour candidat présentant critères requis.
Adresser C.V., photo (réc.) et rémunération actuelle à Service du Personnel V I M
36, quai Carnot — 92212 - SAINT-CLOUD.

Pour assurer l'expansion de ses activités en commutation téléphonique


THOMSON-CSF
recherche

INGENIEURS et AG. TECHN.

EXPERIMENTES en TELEPHONIE
(matériel, logiciel et réseaux)

Lieu de travail : ISSY les MOULINEAUX
Nombr. avant. soc. (13e mois base 40h, Rest. d'entrep. . .)
Adresser lettre + CV, prétentions
Service du Personnel
CETT THOMSON - CSF
51, bd de la République 78400 - CHATOU

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE
recherche

ATTACHÉ CONFIRMÉ

Qui sera chargé de RELATIONS COMMERCIALES avec une clientèle de GRANDES et MOYENNES ENTREPRISES.
— Formation supérieure économique et financière
— Expérience bancaire de 4/5 ans, comportant la connaissance des crédits aux entreprises et le suivi d'une clientèle industrielle et commerciale pendant plusieurs années
— Anglais parlé et écrit vivement souhaité
— Intégration dans une équipe jeune.

Envoyer C.V. manuscrit + photo
BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE
Le Chef du Personnel « Recrutement Cadres »,
4, rue Gaillon, PARIS-2e.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche
pour Paris

1) JEUNES INGENIEURS

GRANDES ECOLES OU FORMATION UNIVERSITAIRE

Intéressés par l'organisation et l'informatique de gestion dans le secteur bancaire.
Après une formation (ou complément) très poussée en organisation et informatique, ils seront intégrés dans les groupes de travail chargés de la mise en place du système organisation et informatique de l'Entreprise.

2) INGENIEUR

Spécialisé en télécommunications.

Adresser lettre manuscrite CV détaillé, photo et prétentions s/réf. 2687 à :
Pierre Lichau S.A.
10, rue de Louvois 75063
Paris Cédex 02 qui tr.

Pierre Lichau s.a.

CABINET DE CONSEIL D'ENTREPRISES
recherche

CONSEIL FISCAL

— Formation Universitaire et expérience réelles.
— Préférence à ancien Inspecteur des Impôts, juriste d'Entreprise ou de Banque, expert comptable, désirant se spécialiser.
— Activités variées supposant bonne connaissance du Droit des Sociétés et des problèmes financiers.

Envoyer curriculum vitae manuscrit ss n° 3.641, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92 - Puteaux, qui tr.

---

exportation

Le département Export d'une société de construction de chariots de manutention de réputation internationale (C.A. 380 millions), basé à Paris, recherche 2 Inspecteurs Commerciaux Export.

1ère fonction (réf. 74A) : appuyer l'expansion vers les pays de langue allemande et la Scandinavie. (Analyse des appels d'offres, vente directe, animation du réseau d'agents, promotion des ventes). Il faut posséder parfaitement l'allemand et l'anglais.

2ème fonction (réf. 74B) : renforcer en particulier le secteur Méditerranée Occidentale. (Assistance aux filiales et aux agents, contrôle et animation, missions de développement commercial). Il faut posséder parfaitement l'anglais, l'allemand et/ou l'espagnol.

Profils : hommes d'action, travaillant à 30 % sur le terrain, mais aussi administratifs rigoureux, qui suivent les dossiers sur tous les plans.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature sous la réf. 74A ou B à Organisation & Publicité 2, rue de Marengo 75001 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre du développement de ses activités « TRANSFORMATIONS PLASTIQUES »
Importante société crée un poste

« PROSPECTIVE »

rattaché à la Direction Générale
Le candidat recherché, issu d'une grande école, doit avoir une expérience de 4 à 5 ans dans le domaine du marketing
Intéressantes perspectives d'avenir
pour un candidat dynamique.

hb conseil 11, r. La Boétie, 75008 PARIS.

WORMS C.M.C. ch. Inspecteur ccial minim. 30 a., expér. démarche clientèle lignes régulières navigation, anglais indisp. Ecr. av. CV Worms CMC-DGSM 50, bd Haussmann, 75009 Paris.

UNE DES PREMIERES SOCIETES DE COURTAGE EN ASSURANCES
recherche

DEUX SPECIALISTES HAUT NIVEAU

directement rattachés au P.D.G.

UN DIRECTEUR DIVISION INDUSTRIELLE

80.000/95.000 F.

- Il est chargé de : LA VERIFICATION d'établissements industriels, de la NEGOCIATION et du SUIVI des contrats.
- Sa formation : INGENIEUR.
- Solide expérience du poste.

C'est un homme de contact, 30 ans minimum, négociateur à haut niveau, organisé et précis.

UN RESPONSABLE SINISTRES

70.000/90.000 F.

- Son rôle : mener à bien la résolution des dossiers SINISTRES et CONTENTIEUX.
- Sa formation : juridique (licence en droit minimum).
- Une expérience d'au moins 5 ans du poste.

Lieu de travail : ETOILE.

Les candidats intéressés voudront bien envoyer une lettre man. + C.V. + photo, à Danielle TRIAIRE, *GROUPE P.F.B.*, 36, rue de Washington, 75008 Paris. Tél. : 359-35-48.

VOUS POSSEDEZ LE BTS EN ELECTRONIQUE
et un minimum de 4 à 5 ans d'expérience
VOUS AVEZ le sens du commandement
et VOUS AIMEZ les contacts humains

VOTRE CANDIDATURE NOUS INTERESSE

Adresser votre C.V. complet avec photo (indispensable), à : n° 99.815 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

STE EN EXPANSION
17e arrondissement
recherche

CONCEPTEUR ANALYSTE

Responsabilité à prendre dans le cadre d'un démarrage S/système IBM 3-8 à disques connaiss. applications gestion comptabilité, etc.
Expér. acquise indispensable.
Ecrire : SIP 404/19, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui trans.

Renforçant l'Equipe Logiciel de base de son BUREAU D'ETUDES
LOGABAX
recherche

INGENIEUR

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience. Des connaissances dans le domaine des compilateurs sont indispensables. La pratique de l'Assembleur 370, du P.L. 360, du Cobol sera appréciée.
Adr. C.V. et prétentions à : Direction du personnel, 79, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

Pour SURESNES recherchons pour SECRETARIAT DIRECTION GENERALE

SECRET. STENODACTYLOS

sérieuses références exigées
Poste intéressant et d'avenir.
Mme GLADINES
506-22-45

IMPORTANTE SOCIETE proche BANLIEUE - SUD
recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION

pour seconder *le Directeur Commercial*

C'est un poste de responsabilité qui nécessite une expérience professionnelle de plusieurs années et une parfaite technique du Secrétariat.

Connaissances ANGLAIS appréciées

Adresser C.V. et photo en mentionnant la référence 495 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, Paris, qui tr.

Une des plus importantes SOCIETES AMERICAINES spécialisée dans le marché des

COMPOSANTS ELECTRONIQUES

et présente sur les plus importants marchés mondiaux

recherche immédiatement

UN HOMME MARKETING

connaissant les programmes MICRO ONDES EUROPEENS

Ce responsable sera chargé à la fois de la vente directe des composants et de l'animation des activités de distribution des produits standards.

Qualités requises : Solide expérience marketing alliée à une connaissance approfondie des techniques de micro ondes.

Connaissance de l'Anglais et du Français indispensable.

Lieu de travail : PARIS
Envoyer C.V. en précis. obligatoirement salaire actuel et salaire souhaité, sous réf. 841 à : Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui tr.

Recherchons Urgent JEUNE HOMME énergique et cherchant responsabilités pour bureau de

REPRÉSENTATION

PARIS
(Textile, Bonneterie)
Connaissance en la matière serait appréciée.

Ecr. Havas n° 1000 Troyes, q. t.r

Groupe internat. d'Assur. rech. RESPONSABLE service Sinistres, dommages (sauf auto)

JEUNE CADRE BILINGUE anglais (homme)

Niv. d'Etudes Supérieures. Expér. dans les Assur. indisp. Adres. C.V. manusc. s/réf. 1787 CENORSA, 5, r. Provence (9e).

TECHNICIEN

Service devis pour prendre communications téléphoniques, faire devis oraux et écrit. Bons contacts au téléphone et B.T. exigés. Tél. POMPES MOUVEX au 628-87-00.

CENTRE EUROPEEN DE FORMATION PERMANENTE
EUROFORM
recherche pour la France et l'étranger

INGÉNIEURS EN FORMATION

CONDITIONS REQUISES :
— Age minimum 28 ans ;
— Niveau d'études supérieures ;
— Gde disponibilité personnelle ;
— Sens des relations humaines et des contacts à tous niv. ;
— Capacité d'intégration.

IL EST OFFERT :
Une rémunération intéressante en fonction de l'expérience, évolutive en fonction des résultats.

Adr. CV dét., photo et prét. à CEFP-EUROFORM
6, rue Greuze, 75016 PARIS.

GRAND HOTEL PARISIEN recherche

CHEF COMPTABLE

Titulaire du DECS ou équivalent ayant expérience dans la fonction, av. traitement sur ordinat.

Sous l'autorité du directeur administratif et financier :
- il anime les serv. comptab.
- il élabore les procédures administratives de l'hôtel en liaison avec les services exploitation.

Adres. lettre manusc., CV, photo et prét. ss réf. 317/M à : BAC
37, avenue Pierre-1er-de-Serbie 75116 Paris.

Filiale Imp. Soc. Paris

CHEF DES VENTES

Formation comm. supérieure. 30 a. min. Solide expérience animateur pr vente produits pr Bâtiment second œuvre.
C.V. et photo GERBAUX, 6, r. Cognacq-Jay 75007 Paris.

Clinique de santé mentale pour étudiants Paris-13e (conventions collectives 1951) recherche ASSISTANTE SOCIALE DE pr poste permanent 30 h. hebdo. 588-29-17.

Filiale franç. de Sté suisse rech. ing. tech.-ccial plus. an. d'exp. ds vte de mat. d'analyse spectrale et systems d'acquisition de données numériques. Angl. cour indisp., allem. souhaité, C. V. et prétent. à : ACUTRONIC, 16, r. Champ-Lagarde 78000 Versailles.

EVERITUBE

Filiale de Saint-Gobain Industries
propose à :

JEUNE INGENIEUR

GRANDE ECOLE

Ayant une première expérience pratique du BATIMENT de 3 à 4 ans (Chantiers bureau d'études techniques ou de contrôle ou engineering) de prendre en charge L'ETUDE ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS EN AMIANTE-CIMENT

Lieu de travail : NEUILLY S/SEINE

Adr. C.V. dét. et lettre man. en mentionnant salaire annuel souhaité sous n° 121.496

Centre de Psychologie Appliquée
30, rue de Mogador - PARIS-9e.

BMW IMPORT. S.A.

recherche

2 COMPTABLES

pour comptabilité clients, contrôle de gestion
Lieu de travail : Bagneux (N. 20, 3 km porte d'Orléans)
Autobus ou métro - Restaurant d'entreprise - Horaire 5 X 8

Envoyer candidature, C.V. lettre manuscrite et prétentions, à : Mme LAURENT
114, avenue A.-Briand, 92220 BAGNEUX.

STE DES AUTOROUTES DU NORD ET DE L'EST DE LA FRANCE
S.A.N.E.F.
recherche
pour direction d'exploitation du réseau Nord à Senlis

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Ce poste conviendrait à un candidat :
- d'au moins 35 ans ;
- ayant 5 ans minimum d'exp. dans emploi similaire, de préférence en usine ;
- ayant une bonne expérience des relations av. le personnel ;
- bien au courant des méthodes modernes de gestion.

Formation supérieure, niveau Ecole Supérieure de Commerce, I.A.E. ou similaire.

La rémunération correspondant à un poste de cette importance sera fonction des références et des capacités du candidat retenu

Env. C.V. et prétentions à C. MANGEREL, 41 bis, aven. Bosquet, 75007 PARIS.

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
banl. Ouest de Paris
rech. pour son département Antennes de télécommunications d'hyperfréquence

AGENT TECHNIQUE-ELECTRONICIEN

de préfér. 1 ou 2 ans d'expér. d'études laboratoire.

Adr. C.V. à C.G.T.I.
La Tuilerie
78860 ST-NOM-LA-BRETECHE.

Société d'études industrielles
CHAMPIGNY s/MARNE
recherche :

COMPTABLE SECRÉTAIRE

— Niveau B.P.
— Expérience professionnelle.

Vous assurerez le secrétariat et une partie de la comptabilité. Dans un 2e temps, après formation, vous serez responsable de la comptabilité sur ordinateur Bureau.

Votre dynamisme, votre sens de la collaboration et votre compétence professionnelle vous assureront une situation évolutive dans notre société.

40 h. aménageables, 13e mois, position cadre à moyen terme.

Adr C.V. et prétentions à M. VIRONDEAU, Psycho-Sociologie-Organisation, 7, r. Naples *Paris-8e. Référence 1236 M.*

CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE DE PARIS
recherche

BACHELIERS (RES)

Se prés. 17-19, rue de Flandre, Paris-19e, de 8 h 30 à 11 h 30 (Bureaux fermés le samedi).

Pour remplacem. Paris-17e PUPITREUR D.O.S. s/Siemens. Se prés. Prodest. 35, rue La Boétie, 8e, 256-04-27.

SOCIETE
recherche d'urgence
COMPTAB. CONFIRME (E)
TEL. : 073-82-41.

Sté EXPERTISES comptables
recherche
Stagiaire E.C. avec expérience Comptable 2e échelon.
Ecr. av. C.V. et prétent. SODIP 50, r. de la Justice, Paris-20e.

ACHERES (78260), 17.000 habit., sit. à 15 km à l'Ouest de Paris, recrute ch. de bur. ou rédac. ayt vocat. à ce grade pr serv. pers. et comptabilité, poss. de logement à titre onéreux. Adr cand. et C.V. à M. le Maire.

Entreprise leader de sa branche quincaillerie bâtiment, organisée plan national, recherche pour son agence de Paris, responsable d'agence, organisé et expérimenté, ayant déjà assuré poste à responsabilités. Tél. immédiat. pour rendez-vous 229-11-97, PARIS.

---

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR 42 ans

Dynamique, sens du commandement, très bons contacts humains, excellentes références. Libre de suite. EXPERIENCE : 12 années Direction commerciale et générale dans entreprise industrielle, parfaite connaissance marchés africains. Expérience grandes surfaces. Rompu méthodes modernes de gestion.
RECHERCHE : poste Direction outre-mer ou prov.
Ecr. HAVAS CHARTRES, N° 70.205, qui transm.

CADRE DE DIRECTION DE PERSONNEL, 31 ANS

LICENCE ÈS LETTRES
DIPLOMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

ITALIEN et ANGLAIS
2 ans d'expérience branches : FORMATION - ASSURANCES RELATIONS HUMAINES
recherche POSTE

d'ADJOINT DIRECTION

Relations humaines ou de Personnel.

Faire offre sous référ. 2.692, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois. — 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

H. 37 a. - D.E.S. DROIT

expér. D. Sociét., Content., actif, horreur palabres, cherche situat. intéres. Sal. 5.800.
Ecr. n° 2843, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROFESSIONNEL DE L'ASSURANCE

45 ans - 20 ans expérience cherche poste Gestion ASSURANCES dans importante entreprise. Région indifférente. *Disponibilité rapide.*
Ecr. n° 8236 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H. - 25 ANS

3e année de licence en droit MENTION DROIT DES AFFAIRES CHERCHE

TRAVAIL MI-TEMPS

après-midi (14 h. - 20 h.)
connaissance anglais
Ecrire M. Gninimvi Pierre, 23, rue de Turin, 75008 PARIS ou téléphoner au 292-22-50.

CHEF COMPT. GEST.

55 a. instr. sup. grande expér. entr. industr. Droit, Fisc.
Ecr. n° 2832 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

SUP. DE CO. - 26 ans

4 ANNEES D'EXPERIENCE

Actuellement au Mexique.
ANGLAIS - ESPAGNOL couramment écrits et parlés.

recherche

POSTE A RESPONSABIL. ADJOINT A LA DIRECTION COMMERCIALE

Affaire importante.
Préférence Ouest, Centre-Ouest Aquitaine. 1re lettre : A. MOREAU ST-SAUVEUR, 19300 BRESSUIRE. Tél. 65-06-02.

INGENIEUR FRANCAIS DIRECTEUR TECHNIQUE
Société Charpente Métallique chaudronnerie en Algérie précédemment coopérant technique recherche empl. dans société implantée en

ALGERIE

ou ayant cette intention.
Examinerait toutes propositions FRANCE ou OUTRE-MER.
Ecr. N° 344, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J.H. 26 ans, 4 ans expérience cherche place comptable 1er échelon prépar. D.E.C.S. notions d'anglais, prétentions 2.500×13. Ecr. n° 2834 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EXPORT

32 ans. ESCL, diplômes Angl. et allem. export. Expér. RFA et F export prod. interm. et chim., rech poste resp. export ou autre prop. Paris, Rhône-Alpes, étrang. Ec. Bellot, 19, r. Duée, Paris-20e

---

JOB WEEK-END

dipl. droit cherche occup.
Ecr. n° 2 842 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FISCALISTE

35 ans, haut niveau. Possibilité libre rapidement, étudierait toutes propositions.
Ecr. n° 2.851, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR A.M. + ESE
Expérience études - essais production de matériels thermiques et électrotechniques (centrales électriques), gestion personnel, recherche situation

INGENIEUR CONSEIL

chargé de missions particulières pr une Sté d'études d'engineer.

Références profess., militaires (capitaine de corvette honor.) et morales de 1er ordre. Pour premier rendez-vous, écrire à n° 533, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE DIRIGEANT
37 ans, expérience comptable administr. et financière Connaiss. des applications informatiques. Actuellement SECRET. GENERAL P.M.E. (effectif 300 pers. C.A. 150 mill.). Possédant réelles qualités organisat. et gestionnaire, ayant fait la preuve de son efficacité, recherche poste à responsabilité ds Sté en développement. Province souhaitée.
Ecrire n° 313 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Rég. NOTTINGHAM (Anglet.) Française, dipl. études supér. en anglais, commerce, documentation. Expérience mise en place service documentaire, recherche activité pour société française dans domaine information.
Ecr. à 8.244 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 30 a., STENOTYPISTE vitesse conférence, bonnes réf. (travx et étude), ch. emploi intéress. Ecr. à Mme Philippe, 3, r. du Dr-Heulin, Paris-17e.

J.F., 25 a. Et. sup. bil. angl., parl. all. esp., exp. 1 a. mode sect. achat. Hab. 2 a. USA, exp. rel. publ. Ass. direct., consid. ttes prop. intér. Mlle YOST, 68, r. de Gergovie, PARIS-14e.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
4 Pces cuis., ent., bns, ch. c. à moderniš. 566-50-46.

17e PL. CLICHY ds imm. P. de T., gd dble living + chbre, 75 m², tél., chbre serv., Px 270.000 F. LAB. 13-09.

17e Résident. Immeub. récent dble liv. + ch., 85 m², Tél. Px 390.000 F. LAB. 13-09.

BD INVALIDES, P. de T. 7 PCES, 190 m² + 2 serv. Pref. libér. Calme. 256-16-07.

URGENT CAUSE DECES
pour placement à Paris
Gérant vd dans Imm. restauré Appartement 2 P., cuis., s. de b., w.-c., état nf. Locat. assur. 8 400 par an. Px 80.000. MICHEL. 45, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. 233-94-90.

VANEAU 2 pces., cuis., s. de bs., ch. cent. 210 000 F. TUR. 97-81.

PELLEPORT. Im. p. de t. rav. tr. b. 2 p. cuis., bs. TEL., balc., cave. 5e ét. ss. asc., loy. payé p. notaire Sté 130.000 F. 555-84-80.

QUARTIER LATIN placement. studios et 2 pièces, lux., rén. Tél. : ODE. 95-10.

XIVe PLEINE VERDURE
pr. pte de Châtillon ODE. 95-10
5 p., 2 bs. TEL., ASC., PARK., GRANDS BALCONS, soleil.

PYRENEES original 60 m² en duplex, living, poutres appar. cheminées, pet. terrasse, état impecc. 170.000 Tél. : 366-45-29.

XIVe sur voie privée, immeuble p. de t. 1972. 5 p. tt cft, ascenseur, parking. Tél. : 531-47-68.

CHARME ET CALME
IXe résidentiel, appart. 180 m² av. atelier d'artiste dans hôtel particulier. Téléph. : 878-74-90.

59, r. du CARDINAL-LEMOINE prop. vd direct. ds imm. p. de t. beaux stud. et 2 p. tout confT, moq., ascens., cuis. équip. v.o. Sur place ou tél. : 607-08-05.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
Appts occupés ds imm. p. de t.
7e - CHAMP-DE-MARS
2, 3, 4 PIECES
JARDIN DES PLANTES
2, 3, 4 PIECES
Rens. Foncière et Immobilière, 57, av. Fr.-Roosevelt. 359-52-95.

ETOILE
EXCELL. INVESTISSEMENT
STUDIOS - 2 PIECES
ds imm. rénové luxueusement
Tél. : 380-21-03/09-01

EXCELL. PLACEMENT
Prop. vd ds bel Immeub. rénové studios, 2 pces, 3 pces duplex. Caractère. Tt conft. - 607-08-46.

Région parisienne

NEUILLY-BAGATELLE
Imm. récent, 3 p. 60 m², téléph. Prix : 380.000 F. T. LAB. 13-09.

VERSAILLES grand siècle, 5 p. 120 m², parking., sous-sol, tél., r-de-ch., sur pelouse, 350.000 F. Tél. : 950-84-01, de 14 h. à 20 h.

Province

NICE « LA RESIDENCE » Livraison été 1975.
À 150 m Promenade des Anglais Vue panor. sur mer, collines. Pt. Imm. gd luxe av. piscine, jardin. Appts. 2-3-4 pces. S/pl. 22, av. de Fabron/Le Mesnil (93) 86-65-69. Paris : 754-29-57.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir
vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CHAILLOT - COLLINE
Abords jardins du Trocadéro
Au grand calme :
Luxueuse résidence CHARDIN 6-8, rue Chardin - Mo PASSY
Reste, exposition soleil :
un superbe duplex 6 P., 120 m2, terrasse de 18 m2 + balcons ;
un 3 Pièces + jardin ;
un 3 Pièces, 70 m2.
Habitables fin mars 1975.
PRIX FERME - Appart. témoin s/place, 14-19 h. (sf dimanche).
Téléphone : 527-33-20 - 622-16-08.

fermettes

A L'OREE DE LA FORET
de VIBRAY - 170 km Paris 15 km sort. autor. FERTE-BERNARD. Tr. belle maison de camp., s/2.000 m2. Eau s/ press. Elec. Px 85.000 av. 20.000. C.I.O., 8, avenue GAMBETTA. 72-Le Mans - Tél. (15-43) 28-79-16

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer
disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes
et fonctionnels dans le dernier né
des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93

XVe, IMMEUBLE DE 1.800 m² à rénover. Libre vente ou local. Lignes tél. : 225-66-10.

PL. SAINT-AUGUSTIN
A LOUER 2 BUREAUX dans Immeub. de burx, gd standing, climatisat., serv. telex, téléph., salle de conférences. Tél. : 522-32-20 ou 65-39.

locations non meublées

Offre

PARIS-16e
58, rue des Belles-Feuilles, dans imm. stdg, 2/3 p. cuis. équip. + bs., tél., moq., 9e, calme, 2 asc. 71 m², Lib. 1er mai. 2.000 F + charges. S'adresser au gardien 14 h. à 17 h. Tél. KLE. 71-43.

MONTPARNASSE. Imm. neuf jam. habités. BON STANDING, 3 p. tt cft, TEL., Park. 1.600 F; 2 p. tt cft, TEL., Park. 1.300 F; STUDIO tt cfort. TEL., Park., 1.100 F. Tél. : 555-73-54.

P. à p., 18e, studio. tél., vue, sol., 900 c.c. Ecr. Kyrifis, 18. r. Coutures-St-Gervais 75003 Paris.

Demande

INGEN. ch. DIRECTEMENT 4 à 6 pièces ou PAVILLON. Versailles ou env. .. 950-34-70.

URGT. rech. 2, 3 P., cft., tél. 15e, 16e, 17e, 1 000 à 1 500 F. Mme Bernard. 578-88-11

immeubles

PARIS vente directe imm. lib. à rénover. 3.500 m² de bureaux ou autre, plus-value certaine. Ecr. 629 Chalmandrier, 76, av. des Champs-Elysées, Paris-8e.

fonds de commerce

TOULON
Secteur très commerç.
COMMERCE
CHEMISERIE-BONNET.
LINGE DE MAISON
Ch. aff. ann. : 1.900.000 F
Pr ls renseign., téléphoner : (16) (94) 24-52-78 ou 24-54-07, ou écr. Havas Lyon - 5416.

appartem. achat

Recherche Paris 15e, 7e arrondt, ps bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

locaux commerciaux

GOBELINS. Vente d'un local de 275 m² libre. Rez-de-chaussée. Tél. : 225-66-10.

Pereire, hôt. particul. 1.800 m², burx, bon et., à louer 553-50-80.

hôtels-partic.

BOULOGNE. Parc des Princes, réception, 6 ch., beau jardin, appt séparé, garage. - 637-14-40.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé possibilité de construire. Tél. : 58, CERDON-DU-LOIRET par GIEN.

Vend petit manoir à 86 km de Paris, 200 m² habitables + grenier aménageable, parc, jardin 6.700 m², tél., chauf. centr., cuis., s. de bs, dépend. Prix 520.000 F. Pr vis. tél. 234 Etrepagny (27) ou écrire M. PINTE, 58, rue La Condamine, 75017 PARIS.

pavillons

CHAMP DE COURSES ENGHIEN coquette villa impecc., séj. + grande chbre, cuis., s. de bns, garage, jardinet. 175.000 F, av. 35.000 F. compl. Tél. : 989-31-74.

viagers

Estimation gratuite. Discrét.
F. CRUZ S. A. 265-68-90. 8, r. La Boétie.

villas

Rech. urgent VILLA, PAVILL. Bougival, Croissy- La Celle, Le Chesnay et environ. - 969-85-72.

forêts

Vends forêt 130 ha YONNE futaie, taillis, résineux, chasse. 4.000 F l'ha. RICHEZ B.P. 29 89 AVALLON T. 16 (86) 34-03-44.

appartements vente

NEUILLY EN L'ISLE
ILE DE LA JATTE
41-51 Bd DE LEVALLOIS
NEUILLY
du studio au 5 pièces, livraison immédiate
prix fermes et définitifs
Visite sur place tous les jours de 11 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h (sauf lundi matin, mardi toute la journée et mercredi matin). Tél. 624.28.10
et OCEFI 705.37.10

Paris

PASTEUR
Gd 2 p. 60 m². Tt conft.
IDEAL PROFESSIONNEL.
57, r. Falguière. Merc. 13-16 h.

ALESIA
Coq. stud. tt cft 6e étage ss asc. 187, av. du Maine. Mercr. de 13 à 16 h.

JARDIN DU LUXEMBOURG
Imm. 1830, 50 m², Entièrement aménagé - SOL. 24-10.

ALESIA. Sup. 5-6 p., 3 bains, gd standg, sur jardin et square neuf. - 325-15-89.

IENA
Gd 4-5 p., tt cft, chb. service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

13e. Maison dans allée privée, 95 m² habit., état imp., 390.000. ALGRAIN - 285-00-59, 09-54.

TROCADERO - Grand 6 pièces, tt cft, impecc. Prof. libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Etoile. Prop. vd ds im. P. de T. asc. 4-5 p., s. bs, ch. indiv. gaz. Pos. prof. lib., 450.000 F. Sur place, ce jour 14 h. 30-18 h., 15, RUE LAURISTON.

SOLFERINO - Imm. recent, double liv. + chb. tout conft, balcon, plein soleil + ch. serv., 430.000 F - AMP. 17-47.

BOULEVARD D'AUTEUIL
Vue sur Bois, étg. élevé duplex, 220 m² + terrasse, chb. serv., garage - 577-60-70, le matin.

6e - CHERCHE-MIDI
2 pièces, cuisine, wc, 40 m², 2e étage sur jardin. 567-22-88.

B.-CHAUMONT VUE S/PARC 5e étage. Asc. Imm. P.deT. 3 p. tt cft 66 m2+ balc. 10 m. Px 270.000. 700-99-16.

14e ALESIA - Dans imm. gd stand., sup. 3 P. tt cft. 74 m2. Park. Conditions poss. par propriétaire. - Tél. 255-74-66.

TERNES Gd living en rotonde + 3 CH. Tt confort + 2 chambres service. LAM. 54-61

65, BD SAINT-GERMAIN
T. B. stud. caract. B. placem. S/pl. mercredi et jeudi, 15-18 h.

2e
PRES BOURSE ET PALAIS-ROYAL
Dans immeuble de standing
STUDIOS - 2 PIECES
LOGGIA - DUPLEX
Tres LUXUEUSEMENT AMENAGES - POUTRES et PIERRES D'ORIGINE INTERPHONE, VIDE-ORDURES IDEAL PIED-A-TERRE et placement de grande sécurité
Livraison 15/4/75
LE PROPRIETAIRE
GIRPA 325-25-25 325-56-78

Près FOCH SPLENDIDE GARCONNIERE luxueusement installée - 78 m2 Triple séj. tt conft - LAB. 48-55

Région parisienne

NEUILLY-GRAVIERS
Imm. 62 très grand confort. STUDIO + belle cuis. + dche. Env. 30 m² impec. 160.000 F. Claude ACHARD. 624-76-97.

VESINET Standing 2' RER
Tr. bel appt 110 m2, living 50 m2, 2 ch., cuis. éq., bains, nbrx rangements, gar. 2 voit. A saisir - 510.000 F
FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

constructions neuves



appartem. achat

Part ch. studio ou 2 p., cft. Paris ou banlieue Saint-Lazare. Agence s'abstenir. Ecr. à 5.702 « le Monde » P., 5, r des Italiens 75427 Paris.

villégiatures

Loue authent. Roulottes gitanes attelées rand. Provence. J. Mayne 84320 - ENTRAIGUES Tel. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26

fonds de commerce

GERANCES Immeubles locations
Quartier ETOILE. En Sté. C.A. 340.000. Px 400.000. 19 conc. Viou, 20, Pt-Neuf. LOU. 53-84.

Vends ou échange apr. 8 ans ste gestion fonds antiquités, broc., eventuell. murs. gde surface de vente, atel. ébenist etc. Saison été-hiver, sans concurr., pays en plein essor, région Sud-Est. Ecr. no 8.224, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

bureaux bureaux

A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
Bureaux modernes équipés
A SERVICES COMPLETS
- Standardistes et hôtesses d'accueil trilingues.
- Télex.
- Salle de conférences.
- Parking visiteurs sous-sol.
- Location a partir d'un mois.

HERSA - Tél. : 553-50-11

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
530 m² imm. nf, gd standing, parking. — C.J.P.P. 525-03-61.

NEUILLY
Plaire loue 1 ou plus. bureaux Immeuble neuf. Tel. 758-11-10.

A. MAILLOT Spéc. Dep 1961 loue SS. p. d. pte, ttes surf. 293-45-55 + 522-19-10

16e - RANELAGH
Propriétaire loue directement 125 m² bureaux aménagés luxueux, 3 lignes téléphone. Bail 3-6-9. Sans pas-de-porte. Tél. : 225-43-53.

EURO BUILDING
Paris Porte Pantin.
100 m. metro et périphérique, reste à louer 2 bureaux 71 et 150 m². En étage : 450 F le M2. 450 m² : rez-de-chaussée avec magasin : 350 F le M2. Grand standing. Parkings Telephones.
Tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

ITALIE 970 m2 bureaux, imm. neuf, loyer intéress. 15 lignes. - CJPP : 520-22-16.

axe sud

A 200 M DE PARIS — 11.000 M² DE BUREAUX DIVISIBLES, EN 3 IMMEUBLES. LIVRAISON IMMEDIATE

PERIPHERIQUE — Porte d'ITALIE — Porte de GENTILLY — ORLY LYON CHARTRES — ORLY LYON

MICHEL KERSTEIN
Directeur commercial
bureau temoin sur place
tél. 588.92.42

Pour tous renseignements, remplissez et envoyez ce bon a :
BOURDAIS BUREAUMATIQUE : 162-166, boulevard Haussmann 75008 Paris. Tél 227.11.89

Nom de la Société : ______ rue : ______ n° : ______

Nom de la personne à contacter : ______ ville : ______ tél. : ______

PRES PARC MONTSOURIS
3-4 p., asc., 70 m², 284.000 F.
4-5 p., asc., 82 m², 310.000 F.
3 p., 1er étg., 52 m², 172.000 F.
Soleil, calme - 331-81-11.

AV. FOCH
Soleil. Imm. qualité. 2e étage, très beau 240 m², grand conft. Guy Talan - 233-75-79.

19e - Pour
INVESTISSEURS AVERTIS
LES PIEDS DANS L'EAU
Devant futur
BASSIN DE PLAISANCE
Nous reste :
10 STUDIOS
Dans bel IMM. RENOVE 100 %
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
PLUS-VALUE TRES IMPORTANTE
LE PROPRIETAIRE
GIRPA 325-25-25 325-56-78

18e Pour placement et pied-à-terre - Au pied du
SACRE-CŒUR
DANS BEAU PETIT IMM.
STUDIOS ET
2 PIÈCES DUPLEX
Luxueusement aménagés
POUTRES APPARENTES
LE PROPRIETAIRE
GIRPA 325-25-25 325-56-78

Ve JARDIN DES PLANTES
3 P. en DUPLEX, 10e, 11e ét. Terras. - Vue panoram. Imm. récen - Tt conft - Box Prix 380.000 F. - Exclusivité J. C. AMSELLE - 633-95-30 +

MARAIS ORIGINAL DUPLEX
Gd liv. + chb. caract. charme. 80 m2 - Plein soleil - Calme 385.000 F. — Tél. : 325-11-68.

7e VANEAU - Petit duplex 35 m2. s/charmante cour. Tout confort. — Tél. : 567-22-88.

16e AV. GEORGES-MANDEL Gd luxe. 4 pièces, 180 m2. chbre serv., gar. — 525-49-47.

ST-JAMES Plein Sud tr. dégagé
4 p. + liv. env. 100 m², Excel. plan, très bon état, gd conf. Claude ACHARD. 624-76-97.

91 - WISSOUS
Près Antony. Partic. à Partic., vend appt récent, libre sept.-octob., 4 P., tt cft, gar., s.-sol, 160.000 F (poss. créd. transmissib.). Vis. sam. et/ou dim. apr.-midi. Ecr. 6.671 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Province

Au « Clos Mireio », 4, aven. Mireio, NICE 81.13.59. Pres Commandant-Jérôme. J. ABELLAN propose beaux 2 et 3 p., plein midi, calmes, bien construits, isolation phonique, thermique, marbres, tissus, moq. Crédit 80 %. Livr. 3e trimestre.

CANNES Californie, résid. Saint-Michel, appart. 3 p., 6e ét., 2 S de bns, cuis., tél. gar., chbre serv. + appart. R.-d-ch., 2 p., S de bns, S d'eau à vendre directement par propriétaire. GROSSHANS, 24, av. Raphaël 75016 Paris. Tél. : 288-58-69.

SANARY-SUR-MER
PLACE DE PORT-ISSOL
Immeuble grand standing, 3 étages, finitions tres soignées, ascens., chauff. indiv. PLEIN SUD. QUARTIER RESIDENTIEL, CALME ET BOISE. PIEDS DANS L'EAU. VUE PANORAM. MER. Encore disponibles appts de 30 à 105 m². Vastes loggias. Parkings. Garages. Jardins. Garantie d'achèvement. Crédits bancair. Vente directe par promoteur. Achèvement avant été. Rens. sur place av. F.-Mistral à PORT-ISSOL tous les jours, de 10 à 17 heures sans interruption. Tél. (94) 74-05-24 ou Société d'Expertise comptable, 15, avenue Colbert, 83100 Toulon. (94) 92-35-93.

COTE D'AZUR
Carlini propose à VENCE emplacement unique, quelques 2, 3 pièces dans immeubles grand standing. - RESIDENCE DE VILLENEUVE en cours de finition. RESIDENCE DU SQUARE livrable été 75. documentation : 282 bis, avenue de Californie. 06200 NICE - Téléph 83-48-01.

domaines

Part. vds Hérault 66 ha. Ruines riv. 300.000 F. T. 16 94 98-75-73

propriétés propriétés

LE MAS PERDU EN PROVENCE
Dans 20 hectares, au cœur du massif du Lubéron, MAS en vieilles pierres à restaurer, du pur style du pays, situation exceptionnelle, dans site naturel et protégé.
Prix total : 230.000 F
Larges facilités possible
76 - AGENCE DU CHATEAU 84240 - LA TOUR D'AIGUES Tel. 99
Ouvert dimanches et fêtes

FERME PROVENÇALE
Au cœur du LUBERON
— 9 pièces restaurées,
— 2 bains, dépendances, cave dans magnifique terrain 5.000 m² ttes viabilités, téléphone, vue panoramique.
Prix Total : 390.000 F.
Crédit 80 % possible
76 - Agence Provence Lubéron, 84 480 - Bonnieux. Tél. 75-81-20. ouvert pour les fêtes.

LOURMARIN EN PROVENCE
FERME ancienne
à aménager, 6 p. + grandes dépendances dans 8 hectares de terres et landes, expo. Sud. ombrage, belle vue, viabilité.
Prix total : 380.000 F
Crédit : 80 % possible
LES MAS DE PROVENCE
76, place Mirabeau
84160 - CADENET. Tél. 159
Ouvert dimanches et fêtes

AI ACHETEURS VILLAS, IMMEUBLES, TERRAINS EN TUNISIE.
Ecr. à 8.169, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A TOURTOUR. Haut-Var. 25 km autoroute Soleil. Maison récente style provençal. Gd séjour, 4 ch. tt cft. Terrasse sur panorama immense Sud. av. 5.600 m² colline boisée. Prix 450.000 F. Téléphone : 920-23-32 (Paris). Visite sur place à partir 28-3-75

ENGHIEN PRES DE LA GARE calme, villa 230 m². Réception + 5 chbr., bns., ss-sol, jardin 1.000 m². Prix 550.000 F. Avec 110.000 F. comptant. - 989-31-74.

terrains

Vds terr. rég. Joigny. 1.800 m² constructible. Eau branch, elec. arbres. Bordé par ruis. calme. E. Ricco Tél. (16-86) 66-03-30.

Partic. vend Terrain à bâtir en Bourgogne à Meursault Viabilisé, 4.250 m². Px intéres. 15 F/m² Tél. : (80) 21-21-58.

villas

Part. vend villa F4. Terrain 5.000 m² source, pet. bois, bassin prime construct. 2 a. réception. Prix 200.000 F. Mme ROLLAND 47230-LAVARDAC

LE PERREUX
Bordure Marne
VILLA MEULIERE
Architecture et construction gde classe, séj. dble av. terrasse, 5 ch. c., 2 bs, jdin, gar.
AG. REGNIER
254, avenue Pierre-Brossolette. 94-Le PERREUX, tél. 324-17-63.

VESINET Centre 3' RER
Confortable villa familiale. Séj. 42 m², 4 ch., bns., s. d'eau, ch. serv., gar., ss-sol complet, à saisir, exceptionnel. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

viagers

Proplé libre 40 km Sud Paris gd liv. 4 chb. Gar. Très beau parc 4.000 m², compt. 180.000 F rente 2.500. LODEL 355-61-58.

LIBRE 20e - SAINT-FARGEAU Stud. tt cft. 25.000 F cpt. Rte 1.200 F mens. 2 têtes. 72-74 ans. - 870-85-80 (matin).

demandes d'emploi

Cadre 29 ans, outre-mer, libre 1er juin, niv. sup., angl., espagnol, format. transit., transpt commerce international, réf., recherche pr Paris respons. cale ou adm., vie ht niveau export ou achat chez compagnie aérienne transitaire export-import. Ecrire CODET, 120, rue Président-Roosevelt, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, qui transmettra.

J.F. Maîtr. philo et théologie, ch. travail. Urgent. 222-57-41.

Ingén. biochim. fme, 32 a., Yougoslave, ch. laborat. pour doctorat. Ecr. Birac Véra, 4, rue Mathis, PARIS-19e.

F., 39 a., lic. lettres, retour 1 an univ. U.S.A., écriv. et parlant anglais, conn. dact., ch. empl. temps partiel Paris. Ecr. no 99.756, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Directeur commercial, 31 ans, autodidacte, expérience vente biens équipemen. matériel T.P., gde export., rech. situation similaire France, préfér. export., libre rapidement. - Tél. au 833-52-47 ou écr. M. JORDA, 135, rue Danielle-Casanova, 93300 AUBERVILLIERS.

J. H., 25 ans, standardiste, télexiste bilingue confirmé. Bonnes not. espagnol, cherche pl. stable dans Paris. Libre le 2 mai. Tél. heures bureau : 797-27-89 ou écrire sous référ. 2.685, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

Traductrice exp., 30 a. M. ès L angl./esp., ch. poste pr août 75 Paris ou banl. sud. Mme Turner. 10 A Little Court, West Wickham Kent, Angleterre.

CADRE, 28 a., lic. en droit privé, 6 a. EXP. BANQUE et Ets Financ., étudier. ttes proposit. tous domaines. Paris, Yonne, Nièvre, Loiret. Renault, 57, rue de l'Université, Paris-7e.

Animateur socio-culturel diplô., 25 ans, form. UFCV, ch. poste Centre social, centre socio-cult., 91, rég. paris. sud ou prov. Ecr. Ducournau, 23, rue du Bonhomme-en-Pierre, 91000 Evry.

Ingénieur chimiste et physicien, lic. ès sciences, lic. en droit et ès sciences économ., 49 ans, 15 ans de pratique de la propriété industrielle, de l'inform., des études de marché. Parle et écris anglais, allemand, espagnol, portugais, russe, habitué aux négoc. intern., ch. emploi comp. d'import. responsabilités. Ecr. à 2.841, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 50 ans, sérieuses référ. dans gestion immob. recherche poste similaire ou étudierait toutes propositions administratives. Paris intra muros. Ecrire : no 6.701 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ING. TECHN. CCIAL appareils mesure analogique et numérique bne connaiss. marché et besoins, part. à études et réal. appa. nouvx, rech. poste simil. compr. marketing. Ecr. no 8.234 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 PARIS-9e.

J. H., 30 ans, Français, célibat., conduct. offset, 1, 2, 3 ou 4 couleurs, diplômé école Estienne-Paris, ch. emploi av. contrat outre-mer ou étranger. Ecrire no 2.846 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR 33 ans. Format. techniq., 10 a. EXPER. bâtiment, entreprise. Collaboration efficace. TRES HAUT NIVEAU. Etud. ttes propos. Ecr. no 355 MURATET, 15, rue Taitbout, Paris-9e, qui transmet. ou tél. M. GUISGAND, 924-12-76.

Cadre 31 a., diplômé études sup., expér. recrutement maîtrise, cadres, rech. poste consultant, entreprises moyennes ou cabinet conseil. Ecrire no T 066.761, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

H. B.P. banque, 2 attest. CNAM, étudierait toutes propositions. Ecr. à 2.836, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

Math. rat. entts mal débutés, décourag. 278-77-71.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours.

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

traductions

Demande

TRAD. qual. lang. mat. anglais. Angl. franç. Mat. soir. 222-67-87.

occasions

PARTICULIER VEND
Magnétophone-cassette stéréo
SONY - T.C. 133
avec casque écouteur baffles + cordon pour enregistrement,
Prix 1 250 F à débattre.
Ecr. No 6 703 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

traductions

Of. services comme spéc. export trad. tt. langues ELABOR. OFFRES : 878-19-28 ou 874-61-91.

représent. offre

Sté biens d'équipement garage leader dans sa branche recherche REPRESENTANTS exclusifs, 1re force - Région parisienne Fixe + commission + frais Formation rémunérée Env. C.V. et photo à MINET Publicité no 39.970 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui transmettra

Importante MAISON D'EDITIONS d'Art Contemporain et d'Encadrem. ch. AGENTS COMMERCIAUX, Jeunes, expérim. poss. voiture pour représentat. exclusives France et étranger. Ecrire no 4.212 Centrale Annonces, 121, rue Réaumur, PARIS-2e ou TEL. 622-43-67.

capitaux ou proposit. com.

Entr. tit. imp. marchés trvx of. partic., gains intér. ctre 5 millions. Ecr. Ogefa, 61, rue Chevigné, Reims.

Equipe 4 vendeurs exp. intr. bche liquides alim. ou non cherch. pour moitié Nord de la France cartes matériel et produits finis. M. DIMNET, 52, faubg du Temple, 75011 Paris.

INVESTISSEMENT NOUVEAU, RENTABILITE MAXIMUM, KIOSKIDEO — 260-98-98.

RECHERCHONS idées, associations ou affaires, nous les finançons ou les achetons. Ecrire no 8434 : RIPSA, 26, av. Victor-Hugo, F-Paris 16 E.

autos-achat

Cherche 504 GL Diesel break 72-73, peu roulé. Tél. : 878-71-79.

autos-vente

P. à P. vd Renault 16, blanche, 1970, 1re main, type 1150, 76.000 km., très bon état. Tél. H. B. 820-63-03 poste 241 ou le soir après 19 h. : 974-84-08.

TRIUMPH GT. 6, 1973, bleu marine. Overdrive. Pneus et embrayage neufs - 9.900 F PAS. 96-15.

OPEL ASCONA
1972. Première main. Véhicule garanti. TEL. : 254-11-33.

boxes-autos

Vds parkg, 17-19, rue Grfila, 20e, s'adr. Mme Calo Bourien. Tél. : 661-03-78 ou 2, rue Jacques-Margolin, 92340 Bourg-la-Reine.

locations meublées

Offre

7e BAC, RAV. STUDIO Caract., cuis., bns., tél. Pout., moq. 1 450 T.C. 705-99-66.

5e 2 Pces cft. Tél. Bien meublé. 1 150 F. 874-97-40.

locations non meublées

Offre

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE studio gd stand. 58 m², 7 min. R.E.R. 1.000 F + ch.
LE PECQ, 5 p. 92 m² 1.200 + c.
MARLY-LE-ROI, 4 p. 65 m² 700 F + ch.
PORT-MARLY, 3 p. 70 m² 950 F + ch.
CIF. 69, rue du Maréc.-Foch 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE 963-22-27 et 973-21-51.

QUARTIER LATIN
2 p. tout cft. Asc. Libre de suite. Vis. Mercredi toute la journée. 9 rue Pascal, Paris-5e.

16e AUTEUIL. Liv. + 1 ch. 55 m². 1 150 F. 525-49-49.

PARIS - XIVe
— 23, rue Bénard.
— 26, rue des Plantes.
— 29, rue H.-Maindron.
A louer directement par société optaire, studios et 2 pièces tout confort. Tél. : 266-18-65.

VESINET - CHATOU
Superbe demeure ancienne vaste séjour, 5 ch., bs, gar. 2 voit., pav. gardiens, gd jdin. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

hôtels-partic.

15e Charm. petite maison tt cft., tél. + gd jardin. Sur pl. merc., jdi, 13-16 h. 62, rue Mademoiselle.

locaux commerciaux

LOCAL COMMERCIAL LOUE
5e ARROND. RAPPORT EXCEPTIONN.
Bon état Prix : 1.700.000 F. Exclusiv. AMSELLE, 633-95-30 +

locaux indust.

A louer par propriétaire ENTREPOT Z.I. MORANGIS-91 2.020 m2+quai. Bureaux 125 m2 Téléph. Disponible juin 1975 Tél. mercredi, jeudi. 325-24-87

FAITS DIVERS

LA MORT DE MOHAMED MOUSSA

Les enquêteurs connaissent le signalement du meurtrier

Les obsèques du jeune homme ont été célébrées à Tebessa

Les obsèques de M. Mohamed Laïd Moussa, le jeune Algérien assassiné le 18 mars à Marseille, peu après avoir été libéré de prison, se sont déroulées le lundi 24 mars, à Tebessa, sa ville natale, en présence d'une nombreuse assistance et de toutes les autorités locales. Le corps de la victime avait été ramené quelques heures plus tôt à Constantine, dans un Boeing d'Air Algérie. Une brève cérémonie a eu lieu à l'aéroport devant le cercueil qui était recouvert du drapeau national.

A Marseille, l'instruction ouverte après le meurtre de M. Mohamed Moussa et confiée à M. Robert Pagès n'a pas dépassé le stade des hypothèses : « Toutes sont envisagées, a dit le magistrat, y compris celle d'un crime raciste, mais rien ne permet, en l'état actuel du dossier, d'affirmer d'une manière catégorique ceci ou cela ».

Cependant, les enquêteurs posséderaient maintenant le signalement du meurtrier. En effet, le foulard qui recouvrait une partie du visage de l'assassin serait tombé peu avant que celui-ci ne tire sur sa victime. D'autre part, les policiers ont établi que l'une des dix personnes présentes à la soirée du 18 mars chez le docteur Bonneville s'était absentée entre 22 h. 30 et 23 h. 5.

« Les Algériens en France, comme les Français en Algérie »

Alger. — A qui profitent les attentats racistes ? Quels objectifs visent leurs auteurs ? Telles sont les deux questions que se posent les responsables et l'homme de la rue, tant du côté algérien que dans la communauté française d'Algérie chaque fois qu'on assiste, en France, à une recrudescence des actes de violence. Diverses hypothèses ont été émises à partir d'une constatation : depuis quelques années, les vagues d'attentats précèdent ou suivent les initiatives politiques tendant à rapprocher la France et l'Algérie, à approfondir leur coopération et à réconcilier définitivement les deux peuples.

De notre correspondant

A l'origine, les soupçons s'étaient portés, entre autres, sur des éléments sionistes agissant pour leur cause, en liaison ou non avec d'anciens partisans de l'O.A.S. Cultivant les rancœurs existant dans certaines couches de la population et mettant à profit un climat anti-algérien et anti-arabe, ils auraient cherché à entraver l'amélioration des rapports entre Paris et Alger en espérant affecter, en fin de compte, l'ensemble de la politique arabe de la France. Cette hypothèse n'est pas totalement écartée, mais elle retient moins l'attention depuis que M. Giscard d'Estaing a prouvé sa volonté de suivre la même ligne que le général de Gaulle et Georges Pompidou à l'égard du Proche-Orient et du Maghreb.

Revendiqué par le groupe Charles Martel, l'attentat contre le consulat d'Algérie à Marseille, en septembre 1973, avait fait suspecter les nostalgiques de l'Algérie française. Les enquêteurs français auraient cependant abouti à la conclusion qu'aucun Français n'avait pénétré dans les locaux du consulat et que la bombe de fabrication artisanale avait été déposée par un Algérien.

Si tel est bien le cas, il y aurait deux possibilités : un acte de vengeance individuelle ou un at-aussi de la police française, et leur en France, quelques groupes d'opposants au gouvernement du président Boumediène dont les plus actifs sont hostiles aux orientations socialistes du pays. Leurs chefs de file sont connus des autorités algériennes, mais aussi de la police française et leur cas aurait été examiné lors de la visite à Alger de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur. Leurs mobiles seraient à la fois de porter atteinte au régime de l'Algérie et de l'empêcher de bénéficier de la coopération avec Paris. Ils auraient des liens avec des partisans de l'O.A.S., et agiraient par personnes interposées.

En fait, l'hypothèse la plus souvent retenue ici vise les activistes « pieds-noirs » et O.A.S. qui se manifesteraient avec plus de virulence à l'approche de la visite du président Giscard d'Estaing en Algérie. Les réactions individuelles d'exaspération ne sont pas écartées, mais les autorités croient plus volontiers à l'action de groupes organisés. Les uns chercheraient à faire pression sur le gouvernement français pour qu'il indemnise plus largement les rapatriés, mais d'autres seraient liés, comme l'écrit *El Moudjahid*, « *aux intérêts des monopoles* » hostiles à l'émancipation de l'Algérie et au rôle qu'elle joue au sein du tiers monde.

Certains n'excluent pas, enfin, que des attentats aient pu être inspirés par tel ou tel service de pays arabes hostiles à l'Algérie, encore qu'il n'y ait guère, pour le moment, d'indices sérieux allant dans ce sens.

Sans doute l'éventail des possibilités est-il assez large. Toutefois, personne ne s'explique ici que les recherches de la police soient demeurées vaines, du moins pour les attentats spectaculaires, dont le caractère nettement politique vise non seulement des Algériens mais aussi la coopération bilatérale.

Quant au comportement raciste, il s'explique, en grande partie, par le climat de haine et de mépris entretenu par certains milieux et organes de presse. Les membres de la FENPA (Fédération des enseignants de nationalité française en Algérie), qui ont témoigné à maintes reprises de l'accueil amical réservé ici aux Français, viennent de réclamer une nouvelle fois « *l'application réelle des lois antiracistes* ». De son côté, *El Moudjahid*, après avoir fait la distinction entre « *les nombreux amis de l'Algérie et ceux qui n'ont jamais voulu lui pardonner* » son accession à l'indépendance, écrit : « *Notre exigence est que les Algériens en France soient traités comme les Français en Algérie.* »

PAUL BALTA.

TREIZE MEURTRES DEPUIS LE MOIS D'AOUT 1973

Dans la semaine qui suivit la mort d'un chauffeur de bus marseillais, M. Emile Guerlache, poignardé le 24 août 1973 par un dément algérien, une violente campagne raciste eut pour conséquence la mort de sept travailleurs immigrés, tous Algériens : MM. Ladj Lounès, de plusieurs balles de pistolet, Rachid Mouka, le corps criblé de plombs de chevrotine, Abdelwahab Hemahoum, à coups de planche, Saïd Ghilas et Bensaha Mekernef.

La police a retrouvé les auteurs de deux de ces meurtres et a arrêté notamment, le 26 octobre 1974, un sous-brigadier de police rapatrié d'Algérie, M. François Canto, inculpé de l'homicide volontaire de M. Ladj Lounès. Une seconde personne, M. Raymond Michel, devait être inculpée dans cette affaire de non-dénonciation de crime et complicité de meurtre. M. François Canto est mort dans sa cellule de la prison des Baumettes, le 3 janvier dernier.

Depuis le mois d'août 1973, pas moins de treize meurtres de travailleurs immigrés — mais le chiffre n'a jamais été confirmé officiellement — resteraient impunis dans la région marseillaise, la plupart des informations ouvertes s'étant achevées par des non-lieux.

● *Un maçon algérien*, M. Ata Benameir, qui dînait avec un ami français dans un restaurant de Genvri (Oise), a été attaqué par plusieurs consommateurs à coups de bouteille et de chaise. Hospitalisé à Orsay, M. Benameir a porté plainte.

D'autre part, à Nîmes, plusieurs jeunes gens ont attaqué, samedi 22 mars, un ressortissant algérien, M. Hocine Laour. Blessé à la tête, M. Laour a été admis à l'hôpital de Nîmes.

● *Après l'attentat au bazooka d'Orly* qui endommagea un avion yougoslave, le 13 janvier dernier, la police ouest-allemande vient d'arrêter à Francfort-sur-le-Main un employé d'édition âgé de vingt-sept ans M. Hannes Weinrich, soupçonné d'avoir participé à la préparation de cet attentat.

JUSTICE

Après l'agression d'un détenu contre un surveillant

Grève des parloirs à la maison d'arrêt de Metz

Pour protester contre l'agression dont a été victime l'un d'entre eux, le 23 mars, les surveillants de la maison d'arrêt de Metz (Moselle) ont décide une grève illimitée des parloirs. Ce mouvement est approuve par tous les syndicats du personnel pénitentiaire.

Dimanche 23 mars, vers 19 heures, un surveillant, alerté par le vacarme que faisait un détenu des quartiers réservés aux condamnés à de longues peines, a ouvert la porte de la cellule de Victor Dojlida, condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour vols qualifiés.

Le fonctionnaire, M. Fernand Rasa, âgé de trente-cinq ans, se trouva alors face à un pistolet que tenait le prisonnier. M. Rasa tenta de maîtriser Victor Dojlida, mais celui-ci sortit un couteau de sa poche et en porta un coup au surveillant. Atteint au niveau du foie, le blessé a été transporté au centre hospitalier de Metz, où il a été placé en réanimation. Le prisonnier, qui avait été l'un des meneurs de l'émeute de la prison de Nîmes en juillet dernier, a pu être maîtrisé et reconduit en cellule.

Le directeur régional de l'administration pénitentiaire, M. Mougey, a ouvert une enquête pour déterminer comment le détenu a réussi à se procurer un pistolet — qui s'est révélé être, en fait, un pistolet d'alarme, — et un couteau.

Après cet incident, M. Aimé Pastre, secrétaire général des personnels pénitentiaires C.G.T., a notamment observé : « *Au train où vont les choses, les événements des mois de juillet et août 1974 apparaîtront modestement comme une avant-première annonciatrice de l'explosion qui se prépare, sans même frapper les trois coups.* »

M. Pastre considère cependant que « *les incidents tel celui de Metz, qui se répètent trop souvent, ne doivent pas mettre en cause les efforts d'humanisation des services pénitentiaires* ».

Il est donc nécessaire, selon lui, de « *rappeler que, si effectivement tout doit être entrepris pour sauvegarder un certain libéralisme, une politique pénitentiaire doit néanmoins faire appel à des mesures plus adaptées pour protéger la société contre les individus dangereux qui troublent la sécurité de tous* ».

De son côté, la Fédération C.F.T.C. du ministère de la justice « *constate que la plupart des derniers incidents se sont produits dans des maisons d'arrêt où est enregistré un accroissement sensible de la population pénale prévenue, accroissement aggravé par la promiscuité des détenus condamnés à de longues peines* ».

● *Prix Bride abattue : six personnes remises en liberté.* — M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, a libéré, lundi 24 mars, plusieurs des inculpés poursuivis pour tentative d'escroquerie et infraction à la législation sur les courses de chevaux pour le tiercé truqué du prix *Bride abattue* : trois Marseillais, récemment transférés dans la capitale, MM. Toussaint Mazzei, Joseph Melchionne et Charles Malta, détenus pendant quatre jours ; deux amis de M. des Moutis, MM. Bernard Petitbon et François Arpin, détenus respectivement depuis le 21 et le 20 février, et un autre Marseillais, M. Mathieu Damiamayan, détenu depuis le 19 décembre. En revanche, le magistrat a fait écrouer trois parieurs appréhendés à Marseille, MM. Marius Parisi, Henri Hairabedian et Armand Agostini. Treize des trente-quatre personnes inculpées pour cette affaire sont actuellement détenues.

A Paris

UN COMMERÇANT SE PLAINT D'AVOIR ÉTÉ MALTRAITÉ PAR DES GARDIENS DE LA PAIX

L'inspection générale des services de la préfecture de police va ouvrir une enquête sur commission rogatoire de M. Roger Danlault, premier juge d'instruction à Paris, après une plainte déposée contre X..., pour coups et blessures volontaires, par Mᵉ Charles Lederman, au nom de M. Sion Didi, cinquante ans, marchand d'articles de confection établi 3, rue de Ravignan (18ᵉ).

Ce commerçant a déclaré qu'il avait été interpellé le 11 février, vers 2 heures du matin, rue de la *Huchette*, qu'il avait été conduit au commissariat de police bien qu'il ait présenté sa carte d'identité, qu'il avait été violemment frappé tant dans le car de police qu'au commissariat, puis qu'il avait été replacé dans un car de police avant d'être abandonné, dans une rue éloignée, vers 3 heures.

Secouru alors par un chauffeur de taxi qui l'aurait ramené à son domicile et où sa femme aurait aussitôt alerté un médecin, il aurait été conduit d'urgence, sur les indications de ce praticien, à l'hôpital Bichat, où auraient été constatés un traumatisme crânien, plusieurs hématomes sus-orbitaires et une fracture de deux côtes.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Les six régions intéressées s'entendent pour relancer le projet Rhin-Rhône

Marseille. — *Réunis le lundi 24 mars à Marseille, les représentants des conseils et comités de six régions françaises (Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) ont décidé de donner un nouvel élan au projet de liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Rhône. Ils ont jeté les bases d'une conférence inter-régionale, en application du décret du 22 novembre 1974 sur la coopération entre les établissements publics régionaux, qui sera réunie dans trois semaines à Lyon. Cette conférence est la première application concrète du décret complétant la loi du 5 juillet 1972 sur l'organisation des régions.*

Cet acte de foi dans les institutions régionales mérite d'être marqué d'une pierre blanche pour plusieurs raisons. Six provinces décident en effet d'entreprendre en commun une politique d'équipement, six régions fort éloignées les unes des autres et dirigées par des majorités et des personnalités politiques aussi différentes que peuvent l'être M. Defferre à Marseille et M. Bord à Strasbourg : des régions qui, en outre, n'ont pas toutes la même conception des rapports entre l'État et les collectivités locales. Il faut aussi remarquer que c'est par le biais régional que l'association mer du Nord-Méditerranée présidée depuis dix ans par M. Pierre Sudreau tente de faire prendre en considération par le gouvernement, à la veille des choix du VIIᵉ Plan, un grand projet d'intérêt national, voire européen. Enfin la conférence entre les six partenaires décidera, le moment venu, les modalités d'une convention inter-régionale fixant la contribution des régions concernées au financement des travaux.

De notre envoyé spécial

Au-delà de l'engagement politique très clair qui vient d'être pris se pose, en effet, avec une grande acuité la question du coût du canal qu'il faut tracer entre Saint-Jean-de-Losne sur la Saône et Kembs sur le Rhin. En janvier 1974 les travaux étaient évalués par la Compagnie nationale du Rhône à environ 4 milliards de francs. Probablement pourrait-on compter sur une légère participation des autorités suisses et allemandes dont la liaison Rhin-*Main-Danube* sera achevée vers 1982-1983. Mais l'essentiel de la charge devrait, en tout état de cause, être supporté par les finances publiques françaises. C'est pourquoi, afin que l'engagement des régions ne reste pas symbolique, il apparaît nécessaire que leur mise ne descende pas en dessous de 8 à 10 % au moins de l'ensemble des travaux.

Pour M. Sudreau et ceux qui militent en faveur de cet « axe lourd », la crise économique actuelle devrait convaincre l'État du bien-fondé de l'entreprise. Reprenant une idée souvent défendue dans des situations comparables, M. Sudreau estime qu'il est nécessaire de lancer aujourd'hui des grands travaux pour sauvegarder l'emploi. De plus, au chapitre de l'énergie, le Rhône (quand sa canalisation sera achevée vers 1979) et le Rhin produiront 25 milliards de kilowatts-heures, soit 11 % de l'électricité française. La liaison Rhin-Rhône devrait aussi permettre de rééquilibrer l'Europe, qui a tendance à basculer vers la mer du Nord. « *L'effort fait pour industrialiser Fos et Marseille ne trouvera sa pleine efficacité que lorsque Rhin-Rhône aura été achevé* », a déclaré M. Defferre. Il a ajouté : « *Nous avons renoué des liaisons maritimes avec Odessa sur la mer Noire. Il faut maintenant fermer la boucle par la voie fluviale.* »

Tous ces arguments de valeur *ont-ils assez de poids à une époque* où l'on ne parle que de rigueur et d'économies, et alors que l'on sait que la rentabilité directe du canal dans les premières années serait extrêmement aléatoire ? Des six régions unanimes ou bien de plusieurs hauts et influents fonctionnaires, notamment à la DATAR, qui sont opposés à un projet selon eux inutile, qui emportera la décision de l'Elysée actuellement hésitant ?

Les études continuent au ministère de l'équipement et au conseil général des ponts et chaussées. Une estimation économique du trafic potentiel vers 1985-1987 est en cours. Les services de M. Jérôme Monod esquissent des schémas de zones d'emplois et d'activités qui pourraient venir se greffer sur les rives de la voie d'eau. Sur place, l'administration tente de calmer les agriculteurs et les écologistes qui craignent pour leurs terres et pour la pureté des rivières et des nappes phréatiques. Des études financières sont entreprises pour savoir quel est le manque à gagner de la Compagnie nationale du Rhône qui vend son électricité à l'E.D.F. 3 centimes le kilowatt-heure, alors que le prix de revient de l'entreprise nationale est de 9 ou 10 centimes.

Mais derrière cette agitation, qui n'est pas sans rappeler les grandes tribulations du projet de tunnel sous la Manche aujourd'hui avorté, il faut se rendre à l'évidence. Le gouvernement n'a pas encore mis en marche la machine. La première manifestation concrète dans ce sens ne pourra être que la prise en considération technique du projet par M. Robert Galley, ministre de l'équipement. Alors pourra être ouverte la procédure d'utilité publique et de réservation des terrains, tandis qu'on *désignera le maître d'ouvrage* et qu'on entreprendra l'étude financière précise.

Si le premier coup de pioche est donné en 1976, le convoi inaugural de 3 000 ou 4 000 tonnes devrait traverser l'une des vingt-quatre écluses en 1984. La liaison Rhin-Main-Danube sera achevée, elle, depuis deux ans. *Ne pourra-t-on* alors rappeler le proverbe chinois : « *Il est toujours plus tard que tu ne crois.* » ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

FAITS ET PROJETS

Paris

● L'AMENAGEMENT DU QUARTIER ITALIE. — Le Conseil de Paris, par 70 voix et 20 abstentions, a décidé la création d'une zone d'aménagement différé (ZAD) dans le secteur de rénovation Italie. Cette décision permettra notamment à la Ville de faire usage de son droit de préemption pour empêcher la spéculation foncière.

La création de cette ZAD confirme donc officiellement la remise en cause de la rénovation engagée dans ce quartier

Transports

LES TARIFS DE LA S.N.C.F. AUGMENTERONT EN AVRIL

Le ministre de l'économie et des finances et le secrétaire d'État aux transports ont indiqué ce mardi matin 25 mars que, « conformément au calendrier retenu pour les hausses de tarifs publics lors de l'adoption de la loi de finances pour 1975, les tarifs voyageurs et les tarifs marchandises de la S.N.C.F. seront augmentés respectivement de 8,5 % et 9,5 %.

» Pour les tarifs marchandises, la hausse interviendra le 1ᵉʳ avril : pour les tarifs voyageurs, et en raison des vacances de Pâques, elle n'interviendra que le 15 avril ».

La dernière hausse des tarifs de chemin de fer date du 1ᵉʳ avril 1974 et avait été de 7,5 % pour les voyageurs et les marchandises.

A PROPOS DE...

LA MANIFESTATION DES HABITANTS D'UN QUARTIER D'AMSTERDAM

Des tramways, pas de métro

La démolition d'une dizaine de maisons et de petits immeubles du centre d'Amsterdam, pour permettre la construction d'une ligne de métro, a donné lieu pendant toute la journée et la soirée du lundi 24 mars à de violents incidents entre la police municipale et les habitants du quartier du Nieuwmarkt.

Les incidents devaient éclater à l'aube, lorsque les démolisseurs, protégés par cent cinquante policiers armés de bâtons et de lance-grenades lacrymogènes, ont voulu commencer leur travail. Des dixaines d'habitants, de squatters et de membres de comités d'action « anti-métro » s'étaient barricadés dans les habitations à démolir. Ils ont lancé des pierres et des engins explosifs sur les policiers, qui ont répliqué par des tirs de grenades lacrymogènes et des jets d'eau. Des voitures blindées et des bulldozers sont intervenus pour enfoncer les portes et les façades des maisons où se trouvaient les « défenseurs du quartier » qui, depuis des années, mènent une lutte acharnée contre la construction du métro.

Les accrochages ont continué tard dans la soirée, et quatre mille manifestants, venus d'autres quartiers d'Amsterdam, ont essayé de forcer les barrages de police installés aux quatre coins de la zone de démolition. La police a arrêté plusieurs dizaines de personnes. Il y a plusieurs blessés sérieusement atteints.

Les premiers travaux du métro d'Amsterdam ont commencé en 1968. Mais le tracé à travers le Nieuwmarkt a toujours été controversé. Récemment, cette question a provoqué une crise au sein du conseil municipal, entraînant le départ d'un des échevins de la ville. Les partis politiques sont divisés, sauf le parti communiste, qui est favorable au métro. Les opposants souhaitent que la ligne de métro soit abandonnée et remplacée par un réseau de tramways moderne moins coûteux et qui éviterait des démolitions. Selon le maire de la ville il faut s'attendre à de nouveaux incidents.

PHILIP FRERIKS.

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

MIDI-PYRÉNÉES : pas assez d'argent

Toulouse. — Présidant, le 24 mars, à Toulouse, la session du conseil régional Midi-Pyrénées consacré à l'attribution de crédits réservés par cette assemblée à l'aide, à l'industrialisation et à l'agriculture, M. Alain Savary, député socialiste de la Haute-Garonne, a vivement souligné le manque de moyens financiers des assemblées régionales : « *Il existe*, a-t-il dit, *une ambiguïté majeure entre la volonté affirmée d'une décentralisation et l'insuffisance des moyens accordés à la région. Si celle-ci ne bénéficie pas d'un transfert de crédits d'État, elle sera dans l'incapacité d'assumer sa tâche. On peut alors se demander s'il serait utile de perpétuer un système dont l'inutilité se confirmerait.* »

Parlant de la situation de l'emploi, particulièrement préoccupante en Midi-Pyrénées, où les demandes non satisfaites dépassent de 47,2 % celles de la période correspondante de 1974 (ce sont les femmes, 53,5 %, et les moins de vingt-cinq ans, 43,3 %, qui sont les plus touchés), M. Savary a souhaité « *des mesures concrètes urgentes* » pour relancer l'économie : « *Il faut*, a-t-il précisé, *aller au-delà de ce que propose M. Fourcade. La relance préconisée par le ministre des finances est trop limitée, ses objectifs trop lointains notamment pour le bâtiment.* » L'économie de Midi-Pyrénées aurait besoin « *d'un immense ballon d'oxygène* » : le conseil régional, qui n'a qu'un rôle d'incitation, ne peut lui apporter « *qu'une petite bouffée d'air frais* ». Du moins l'a-t-il fait : 30 000 francs ont été accordés au comité régional d'expansion économique pour financer une étude sur les possibilités d'implantation d'industries espagnoles ; 200 000 francs pour faciliter la représentation régionale au salon des zones industrielles : 3 470 000 francs seront consacrés à aider les communes qui veulent se doter de zones industrielles. — L. A.

RÉGION PARISIENNE

L'ESSONNE A (ENFIN) UN BUDGET

Le conseil général de l'Essonne a voté, le lundi 24 mars, son budget 1975, après avoir refusé de l'examiner une première fois le 4 février et une seconde fois le 17 mars, pour protester contre la modicité des crédits d'État affectés à la construction d'établissements scolaires du second degré.

Si les conseillers avaient maintenu leur opposition, un budget établi d'office par décret interministériel aurait été demandé par le préfet. Ce budget aurait suspendu toute subvention aux communes, retardé de plusieurs mois le paiement des fournisseurs et aurait durablement gelé les recettes du département.

Cette *éventualité* a fait reculer la majorité des élus, qui, par 10 voix contre 8 et 4 refus de participer au vote, ont adopté un budget de 436 millions de francs (+ 32,6 %), dont 74,8 millions consacrés aux investissements, et 361,2 millions affectés aux dépenses de fonctionnement. La fiscalité sera accrue de 18 %.



Les régions

DEUX POINTS CHAUDS DANS LE VAR

• FAYENCE : DES PLANEURS ET DES CANONS

VU de loin — de Paris, par exemple — il s'agit seulement de la survie ou de la disparition d'un club de vol à voile (1) installé dans le nord-est varois. « Sur le terrain » apparaissent aussitôt d'autres dimensions et des implications en chaîne. C'est une affaire gigogne.

Il se trouve que ces vélivoles installés à Fayence depuis 1938 ont maintenant pour voisin le terrain militaire de Canjuers. Il se trouve que Fayence est devenu le centre de vol à voile le plus important d'Europe, tout comme Canjuers est aujourd'hui le plus grand camp militaire européen (trois fois le Larzac, tellement plus connu). Et s'il se trouve qu'obus et planeurs cohabitent plutôt mal, ce n'est encore là qu'un aspect de la question.

On en débat depuis plusieurs années. Pour leur part les dirigeants du club demandent que sur les 36 000 hectares de Canjuers 3 000 seulement — les pentes de Seillans et du Malay — dont dépend leur existence soient non pas rendus mais classés en zone tampon. La dernière réponse du général commandant la VII[e] région a le mérite de la clarté. Elle répète la position définie en juillet 1972 dans une lettre au président du club : *« Toute pénétration, même momentanée, de l'espace aérien de cette zone constitue une infraction (...). Le danger encouru par les pilotes de planeurs pendant l'exécution des tirs ne doit pas être sous-estimé. »*

Alors que réunions, conversations, interventions des élus, promesses de personnages très officiels se succèdent depuis plus de deux ans on aurait pu s'attendre à des aménagements. En fait, un document signé du général Mouttin déclare : *« La zone comprenant les pentes de Seillans et la montagne du Malay est un champ de tir de l'armée de terre dont l'utilisation de pièces à canon de 155 engage des niveaux élevés. D'importants travaux d'infrastructures ont été réalisés pour les emplacements de batteries et les réceptacles. »*

A batteries nouvelles, tirs nouveaux, et, le 13 mars 1975, la nouvelle lettre du commandant de la VII[e] région fait savoir à « M. le Président » que, une douzaine de planeurs étant passés à la verticale de la montagne du Malay *« il serait souhaitable d'aviser les utilisateurs des dangers que peut entraîner le survol de cette zone en période d'activité de tir »*.

En somme, n'importe lequel des vingt-deux planeurs du club — piloté par l'un de ses six moniteurs permanents, ou par l'un de ses trois cent cinquante membres actifs, ou de ses quatre cents stagiaires allemands, belges, hollandais, italiens, britanniques — peut être abattu à n'importe quel moment. Ce détail mis à part, l'autorité militaire réitère au cours de chaque réunion, comme dans chaque message, qu'elle ne veut nullement la mort du centre.

A quoi ses dirigeants répondent qu'accepter la réglementation — toujours plus restrictive — qu'on veut leur imposer signifierait pour eux la fin de toute activité. Pourquoi ? *« Parce que*, disent-ils, *le vol à voile, soumis aux vents et aux conditions atmosphériques, à la nature, ne peut pas être programmé à l'avance. Demander à nos stagiaires étrangers de venir séjourner à Fayence pour tenter un vol autorisé entre deux tirs est impensable. »* Vient alors la réplique agacée de l'autorité militaire. Il s'entend que les intérêts supérieurs de la défense nationale n'ont pas à se soucier du sort d'un club de vol à voile. A la limite, qu'il déménage ! Caille ou le Logis-du-Pin feraient aussi bien l'affaire que Fayence. Mais là s'ouvrent d'autres chapitres. Ils s'imbriquent.

Economie et qualité de vie

Si le club quittait Fayence ? Les maires, le conseiller général, le député de la circonscription, le directeur du Crédit agricole, les commerçants, les hôteliers, les entrepreneurs, les producteurs — au total la large majorité de la population, — estiment qu'il s'agirait d'une perte grave, majeure, pour le canton. Le 17 février, le syndicat intercommunal, groupant huit communes, en appelle au préfet du Var. Et ce dernier, interrogé par nous, affirme : *« Administrant les populations civiles, je suis très préoccupé par ce problème qui met en cause non seulement le club de vol à voile, mais l'économie du canton et la qualité de vie, troublée par la violence et la fréquence des tirs. Il faut une solution. »* Le délégué pour l'espace aérien auprès du premier ministre ne dit pas autre chose, en ajoutant *« avec l'accord du club »*. Le député U.D.R. de l'aire toulonnaise, le député socialiste de la circonscription, le maire communiste de Montauroux et même — en voisin ? — le député et maire de Nice sont, comme le préfet, d'accord sur ces trois points.

Economie ? L'essor international du club est bénéfique à tout le canton. Outre l'hôtellerie — qui ne connaît pas les « creux » de la morte-saison, — les retombées atteignent toutes les activités locales, commerce, agriculture, bâtiment.

Quotidiennement le seul Crédit agricole de Fayence change entre 20 000 F et 30 000 F de devises étrangères, deutschemark en tête. Les « tanas » internationaux du vol à voile « font construire » dans le secteur et la population augmente avec l'activité. Hélas ! Tout comme les restrictions apportées aux vols, *« l'augmentation de la violence et de la fréquence des tirs »* fait reculer les candidats à la résidence. Déjà des projets de construction ont été annulés : chômage.

Qualité de vie ? Ici intervient quelque chose qui ne se chiffre pas : la merveille de ce paysage de hautes collines enrichies d'un collier de villages haut perchés — d'une harmonie parfaite, inscrits dans la pierre, les « restanques » et les oliviers — et la merveille d'un style de vie, chassé de la côte envahie, réfugié là. Pour leur malheur ces villages heureux voient la limite du camp de Canjuers sinuer sur les pentes, juste au-dessus des dernières bastides, où l'on entend non seulement les coups, mais parfois siffler les obus. C'est impensable. Tellement incroyable que M. Michel Debré — père de Canjuers, — rendant visite à Seillans au peintre Max Ernst, a sursauté au bruit du canon. *« M. Debré ne le savait pas ! »* Il croyait le camp beaucoup plus loin. C'est vrai : le Plan de Canjuers est éloigné, à l'ouest. Mais les activités du camp réclament maintenant la mise en activité de ses « frontières ». La périphérie, qui ne se croyait pas concernée, va vivre au rythme du canon, sans avoir été consultée le moins du monde, puisque périphérique ! Et les militaires ne cachent pas qu'ils commencent à se sentir à l'étroit dans ces 36 000 hectares « seulement »... Alors trop, c'est trop. Ces vélivoles, que certains considéraient naguère comme des privilégiés, voire des gêneurs, en raison d'un avion remorqueur — tellement moins bruyant cependant que les ballets nocturnes d'hélicoptères et les explosions toujours plus proches, — voilà qu'ils sont les garants de la qualité de la vie et de l'environnement — comme disait la campagne électorale du président de la République. S'ils partent — outre le coup porté à l'économie d'un pays fragile, — on perdra le plus sérieux rempart contre les tapages et les déchaînements d'un Canjuers, qui se révèle boulimique, envahisseur non seulement du plateau bouleversé dans son écologie — on parle même de pollution des eaux, — mais des routes voisines, des villages périphériques et du ciel.

D'une protestation à l'autre

Le club a attaché le grelot. Sa première manifestation, soutenue par un comité de défense de l'environnement, a enfin amené dans la presse nationale des échos sur Seillans et Fayence. Les incidents autour de la course cycliste Paris-Nice ont révélé là-bas — dans ce pays apparemment résigné, à l'inverse du Larzac — une protestation. Des associations se forment dans les communes, maires en tête. On s'appuye sur le club : il a dit qu'il ne partirait pas. Entêtement ? Antimilitarisme ? Non. Question de vie ou de mort. Partir, pour lui, signifie mourir. La raison en est simple. L'aérodrome de Fayence est d'abord un site. La proximité de la mer et des hautes collines engendre des conflits entre vents marins et alpins, qui donnent aux planeurs — sur ce point géographique précis — les meilleures conditions d'évolution, les meilleurs courants ascendants, et cela en toutes saisons. Si le club de Fayence peut annoncer le plus grand nombre d'heures de vol, des records mondiaux d'altitude et de durée, des circuits sur les Alpes, une liaison avec la Corse, etc., c'est à sa situation exceptionnelle qu'il le doit. A quelques kilomètres de là, il deviendrait un petit club ordinaire, plus rien. *« On ne se bat jamais si bien que le dos au mur. »* C'est pourquoi on trouve au club des gens déterminés, y compris jusqu'aux actes les plus dangereux. Alors autour de cette affaire d'apparence anodine sont en train de se cristalliser toutes les oppositions déçues, toutes les rancœurs accumulées autour de la création de Canjuers, réalisé, dit-on, *« à la sauvette »*, en *« endormant successivement toutes les catégories visées »*, à commencer par le plateau austère, pour atteindre maintenant la périphérie, habitée, en expansion, heureuse. *« Plus qu'un crime, une erreur. »*

Aujourd'hui se rassemble une opposition, certes vigoureuse, mais qui proclame encore son refus d'apparaître comme antimilitariste : un refus affirmé aussi bien par les partisans de la majorité que par les maires socialistes ou communistes et le club lui-même, ouvert à des stagiaires militaires. Demain, si les concessions demandées ne sont pas faites, on verra inévitablement se développer une autre agitation.

Les 36 000 hectares du camp de Canjuers sont restés sur le cœur de beaucoup, dans des milieux divers. Ainsi chez les Occitans — proches du journal *La Bugado* édité à Draguignan en provençal et en français — on entend notamment : *« Toute la Côte livrée aux promoteurs et un dixième du territoire du Var occupé par l'armée. »* Pour eux, militaires et touristes, envahisseurs du sol, sont à mettre dans le même sac. Il s'agit de reconquête globale. Le P.C. a manifesté à Draguignan contre l'utilisation du camp par les « marines » (et ces manœuvres ont été annulées). Pour d'autres mouvements, l'intransigeance, la boulimie de l'armée sont une plate-forme idéale pour lancer une agitation plus intense. Ici la résistance du Larzac donne à rêver.

L'autorité militaire a-t-elle conscience de l'enjeu ? Sait-elle que pour 3 000 hectares de zone tampon — sur 36 000 — elle risque bien des hostilités nouvelles ?

« L'armée comme un poisson dans l'eau ? » Dans les villages perchés de la couronne, ce n'est déjà plus vrai. Dans le passé, la population paisible et accueillante de cette région recevait à bras ouverts les « petits chasseurs alpins » en manœuvres traditionnelles.

Aujourd'hui, elle s'inquiète. *« Nous avons le sentiment de nous être fait avoir*, disait un vieillard au soleil. *« Le plateau d'abord, un bout de terrain par-ci, une route par-là... On ne pouvait déjà plus aller à la chasse ni aux champignons* (et c'est bien de tout un mode de vie qu'il s'agit là), *malgré les promesses. Et maintenant on n'est même plus chez nous en dehors du camp, dans nos villages. Les voilà qui se mettent à interdire le ciel et à tirer dans nos oreilles. Ils ont raison, les gens du club. Et ces « Occitans » aussi. »*

Ce n'est pas un extrémiste, ce vieillard au soleil. Il s'en faut ! Le moins — en attendant la zone tampon — serait de donner à cette population inquiète une information exacte sur l'évolution ou la mutation du camp. Au lieu de la mettre devant le fait accompli après avoir laissé place libre à toutes les rumeurs. Encore faudra-t-il tenir compte de la confiance perdue. *« Où est-elle*, disait amèrement un maire, *cette route solennellement promise qui devait relier Fayence et Canjuers — vers les somptueuses gorges du Verdon — pour remplacer celle qu'on nous a confisquée ? »*

Ainsi, autour de la menace sur le vol à voile, quelque chose a changé dans ce pays calme. *« Attention ! Terrain militaire »*, disent aux civils des pancartes cernant Canjuers. *« Attention civils ! »*, semblent répondre aux militaires de nouvelles pancartes brandies à bout de bras.

JEAN RAMBAUD.

(1) Association aéronautique Provence-Côte d'Azur, 83440 Aérodrome de Fayence. Tél. (94) 76-00-68.

• DRAGUIGNAN : LA PAROLE EST AUX MAGISTRATS

LA bataille du transfert de la préfecture du Var n'est pas terminée. Au lendemain de sa récente réélection au fauteuil de maire de Draguignan, M. Edouard Soldani, sénateur socialiste et président du conseil général, exprimait *« sa détermination plus farouche que jamais d'unir son énergie à celle des Dracénois pour que la justice soit rendue et l'injustice réparée »*.

L'affaire du transfert a, en effet, d'importantes suites sur le plan juridique qui devraient créer en tout état de cause une jurisprudence dans plusieurs domaines où la loi n'a pas ou a mal défini les principes de la libre administration des collectivités locales.

Le conseil général, la ville de Draguignan et l'Association des maires du Var ont notamment introduit un recours, le 4 février dernier, devant le Conseil d'Etat, aux fins d'annuler le décret gouvernemental du 4 décembre 1974 décidant le transfert de la préfecture et créant les sous-préfectures de Brignoles et de Draguignan. L'assemblée départementale a, d'autre part, attaqué plusieurs décisions des autorités de tutelle touchant à la fixation du lieu de ses sessions.

Le recours en annulation du décret du 4 décembre présente, sur le plan juridique, d'autant plus d'intérêt que l'ordonnance du 2 novembre 1945, prévoyant notamment la procédure relative au transfert du chef-lieu d'un département, n'avait jamais encore été appliquée sur ce point (1). Le législateur lui-même était-il sceptique sur la mise en œuvre d'une telle procédure ? Son laconisme le laisserait penser. Le texte visé se résume, en effet, à une seule phrase : *« Le transfert du chef-lieu d'un département est décidé par décret en Conseil d'Etat après consultation du conseil général, des conseils municipaux de la ville siège du chef-lieu et de celle où le transfert du lieu chef est envisagé. »*

C'est le seul et unique texte à la lumière duquel la validité du transfert doit être appréciée. Or, affirment les auteurs du recours, l'ordonnance du 2 novembre 1945, d'où le gouvernement tire sa compétence, doit être considérée comme ayant été implicitement abrogée depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1958. Celle-ci, continuent-ils, a en effet placé dans le domaine de la loi *« les principes fondamentaux de la libre administration des collectivités locales (art. 34), dont ne saurait être exclue la détermination du chef-lieu du département »*. La décision de transférer la préfecture — contre la volonté de la majorité du conseil général du Var — relevait donc, en vertu de cette argumentation, non du pouvoir réglementaire mais du pouvoir législatif. Il eût fallu une loi votée par le Parlement au lieu d'un simple décret signé par le premier ministre.

En eût-il été autrement, au cas où les moyens soulevés seraient jugés sans valeur, que la procédure resterait entachée de vices de forme, soutiennent d'autre part les opposants au transfert. Il est en effet établi que le décret décidant le transfert immédiat de la préfecture a été pris avant que le conseil municipal de Draguignan n'ait officiellement donné son avis (*le Monde* du 6 décembre 1974). Cet avis était certes présumé et connu et n'engageait pas le gouvernement, mais en quoi alors la procédure prévue dans l'ordonnance du 2 novembre 1945 a-t-elle été respectée ? En outre, le préfet du Var, M. Jean-Marie Robert, n'aurait pas consulté le conseil général dans les formes régulières. Sauf à invoquer l'urgence — mais laquelle ? — il devait communiquer à la commission départementale le projet de transfert qui justifiait la convocation du conseil général en session extraordinaire et cela, dix jours au moins avant le début de la session. Or il a omis de le faire.

L'intérêt général et l'intérêt politique

Autre entorse : le dossier n'a pas été soumis au conseil régional. Si l'ordonnance de 1945 ne peut qu'être muette à ce sujet, la loi du 5 juillet 1972 en revanche, portant création et organisation des régions, a prévu, elle, que l'établissement public est obligatoirement consulté sur les problèmes d'aménagement. Selon les demandeurs, « l'aménagement » englobe la restructuration administrative du département *« en vertu des conceptions mêmes du ministre de l'aménagement du territoire »*.

Le conseil général du Var et les parties agissant conjointement estiment enfin que le gouvernement a commis un détournement de pouvoir en prenant sa décision, non pas dans l'intérêt général, mais pour des motifs d'ordre politique. Dans le rapport approfondi qu'il a élaboré sur le projet de transfert, le conseil général a fait pièce des arguments officiels (démographiques, économiques, administratifs). *« Pour parler clair*, a conclu notamment M. Alfred Max (P.S.), en présentant la synthèse de ce rapport, *il s'agit de soustraire le préfet et l'administration préfectorale à l'influence d'un environnement considéré politiquement pernicieux et de les placer dans un autre jugé plus propice qui se trouve du même coup conforté. »*

La seconde série de recours déposés par le conseil général du Var peut paraître plus vaine que la première bataille, sans que soient négligeables ses éventuelles conséquences pratiques. Nonobstant le décret du transfert, la commission départementale avait décidé, dans une délibération prise le 28 décembre 1974, que la deuxième session ordinaire du conseil général se déroulerait à Draguignan et non à Toulon, où d'ailleurs aucune salle de réunion décente n'était alors disponible.

Le préfet convoquait néanmoins le conseil à Toulon à la date prévue du 8 janvier 1975, en menaçant les élus récalcitrants de sanctions civiles et pénales. M. Soldani et ses amis se sont inclinés, mais il en est résulté deux actions en justice : l'une devant le tribunal administratif de Nice engagée par vingt-cinq conseillers généraux sur quarante et un contre la décision préfectorale, l'autre devant le Conseil d'Etat en annulation d'un décret du ministre de l'intérieur publié le 5 janvier et annulant lui-même... la délibération du 28 décembre de la commission départementale.

« La loi de 1871 concernant le fonctionnement des conseils généraux ne dit ni où doit siéger le conseil général ni qui a compétence pour dire où il doit être convoqué, soulignent les élus. *Le préfet aurait dû convoquer le conseil général pour que celui-ci statue sur le différend né avec la commission départementale (art. 85 de la loi de 1871). La voie légale étant barrée, la juridiction administrative devra trancher. »*

On imagine les difficultés qui résulteraient pour l'administration préfectorale de la réinstallation du conseil général et de ses services à Draguignan et réciproquement... L'avis formulé par le Conseil d'Etat — toutes sections réunies — à l'appui du décret du ministre de l'intérieur, pourrait cependant influer indirectement sur la décision que prendront prochainement les juges du tribunal administratif de Nice. Quoi qu'il en soit, M. Soldani aura porté le fer aussi loin qu'il aura pu et s'il devait obtenir que l'on reprît la procédure *« il ne s'ensuivrait pas nécessairement le même terme »*.

GUY PORTE.

(1) Le conseil général avait, dès le 14 octobre, chargé la commission départementale de former un premier recours « contre le décret à intervenir ». Les deux procédures ont été jointes.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA SITUATION CHEZ RENAULT

La C.G.T. prépare seule le meeting de mercredi à Boulogne-Billancourt

L'union syndicale C.G.T. de la région parisienne et le syndicat C.G.T. de Renault préparent le meeting qu'ils organisent mercredi 26 mars, à 16 heures, place Nationale, à Billancourt, pour appuyer la demande d'ouverture des négociations à la Régie. Le Syndicat du livre parisien C.G.T. reprend cet appel à l'adresse des travailleurs qui pourraient y participer, vu leurs horaires de travail. A la R.A.T.P., par exemple, la C.G.T. invite les agents à envoyer des délégations à la Régie, ce qui entraînera des débrayages, mais elle ne donne pas de consignes de grève précises.

C'est parce que la C.G.T. n'a pas décidé de débrayages à la Régie même que le syndicat C.F.D.T. de l'usine ne participe pas à l'organisation du meeting.

A Sartrouville, la prise du travail s'est effectuée sans incident mardi matin 25 mars à l'usine Renault, où, depuis lundi jusqu'à mercredi, *sept mille ouvriers sont* en chômage technique. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. n'avaient pas, comme la veille, invité les métallurgistes « lock-outés » à se rendre à leur poste de travail.

Au Mans, où la grève perlée se poursuit, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont écrit à M. Pierre Dreyfus, président-directeur général de la régie Renault, pour demander une fois de plus l'ouverture des négociations. Elle rappelle la déclaration que M. Dreyfus avait faite, le 12 mars, au Salon de Genève, déclaration *« qui reste une bonne base pour engager les discussions. Encore faut-il que chacune des deux parties y mette du sien »*, ajoute le syndicat reprenant l'expression du P.D.-G. de la Régie.

D'autre part, l'union syndicale Renault C.F.D.T. a demandé que le conseil d'administration de la Régie, réuni le 25 mars, prenne position sur l'ouverture des discussions.

Selon le parti socialiste

LE POUVOIR VEUT PORTER ATTEINTE AU DROIT DE GRÈVE ET METTRE EN CAUSE LE STATUT DE LA RÉGIE.

« Les mesures de lock-out, les lettres de licenciement et les menaces sur l'emploi n'ayant réussi ni à diviser les travailleurs ni a faire baisser leur combativité, la direction de la Régie poursuit sa tentative de mettre en cause le droit de grève par le biais juridique. Les sections et groupes d'entreprise Renault du parti socialiste protestent énergiquement contre ces pratiques scandaleuses et assurent les représentants des travailleurs du Mans, traînés en justice, de leur solidarité active », *indique un communiqué du P.S. diffusé par M. Alain Rannou, délégué général de ce parti à l'action dans les entreprises.* « Le pouvoir met volontairement en péril l'entreprise, *ajoute ce texte*, et cherche peut-être ainsi à remettre en cause le statut de la Régie. Face à cette attitude agressive, les travailleurs ont montré leur sens des responsabilités en faisant des propositions de nature à permettre une solution acceptable du conflit. Celle-ci ne peut apparaître que par l'ouverture rapide des négociations réclamées depuis le début par les travailleurs et prenant en compte leurs revendications. Au-delà de Renault, l'intransigeance du pouvoir atteint l'ensemble de la classe ouvrière. Le développement de leur solidarité avec les salariés de la Régie, l'amplification de leurs propres luttes, permettra à tous les travailleurs de faire échec à la politique antisociale de vie chère et de chômage du gouvernement. »

M. SÉGUY : des groupes capitalistes sont-ils intervenus à l'Élysée ?

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., prenant la parole à Tours, le 24 mars, au cours d'un des cent meetings organisés par sa centrale, a vigoureusement attaqué l'attitude du gouvernement dans le conflit Renault : « *On peut se demander*, a-t-il dit, *si cette intransigeance, de nature à provoquer de sérieuses difficultés à une entreprise nationalisée, n'est pas dictée à l'Elysée par les puissants groupes capitalistes nationaux et internationaux qui voient en Renault un redoutable concurrent. Il serait intéressant de connaître à cet égard l'opinion du P.-D.G. de la Régie, Pierre Dreyfus, qui observe un silence insolite pendant que M. Ouin, secrétaire général, se répand en bavardages.* »

Le syndicaliste devait reprendre la même accusation, dans la soirée, au cours d'une interview donnée au journal télévisé T.F. 1.

LES AUTRES POINTS CHAUDS

● *A Saint-Etienne, chez Avyac,* trois ouvriers du piquet de grève ont été renversés, lundi 24 mars, par une camionnette dont les occupants étaient chargés d'effectuer une livraison de matériel. Une enquête est ouverte. Les deux cent trente-sept salariés, qui ont décidé de manifester mardi 25 mars, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.F.T.C., sont en grève contre des licenciements : l'usine est occupée depuis le 15 février, en dépit de l'opposition de la maîtrise et de la C.G.C.

● *Au Havre, chez Luterma,* les sept cents salariés de l'entreprise (bois et contreplaqué), sans cesser la grève, ont suspendu mardi l'occupation des ateliers qui avait commencé le 17 mars. Ceci pour permettre l'ouverture des négociations sur les salaires avec la direction, qui exigeait une reprise immédiate du travail.

● *A Strasbourg, chez General Motors,* la grève des ouvriers de la centrale thermique de l'usine de boîte de vitesses a entraîné une riposte de la direction, qui a mis en « chômage technique » les huit cents salariés de l'entreprise. Les syndicats protestent contre cette *« atteinte au droit de grève »*.

● *Chez Triton, à Bagnolet et Tonnerre, cent quatre-vingts* travailleurs ont été licenciés. Les syndicats poursuivent le mouvement contre la liquidation de l'usine commencé il y a cinq mois. Les locaux sont toujours occupés.

● *A Wattrelos, chez Ugine-Kuhlman,* le comité de coordination C.G.T. annonce la décision de fermeture de l'usine par la direction, ce qui menace cinq cent quarante salariés de licenciement.

● *Près de Soissons, à la Generale de fonderie,* les sept cent quarante travailleurs de l'entreprise de Villeneuve-Sainte-Germaine ont été mis en chômage technique pour une semaine, pour la deuxième fois en un mois.

En Guadeloupe

DE NOUVELLES DIFFICULTÉS RETARDENT LA CAMPAGNE SUCRIÈRE

Des difficultés d'ordre social continuent de troubler la campagne sucrière dans le département français d'outre-mer de la Guadeloupe. Après le commencement de la coupe, — déjà retardée par des désaccords qui avaient parus réglés au début de la troisième semaine de mars (*le Monde* du 18 mars) — de nouveaux arrêts de travail sont intervenus. Les ouvriers agricoles réclament une augmentation de 5 % de leurs salaires. Le conseil régional a décidé de surseoir au vote du budget tant que le conflit ne serait pas réglé.

Samedi après-midi, un prêtre, le Père Céleste, a commencé d'observer une grève de la faim dans la chapelle de Lamentin (commune de l'arrondissement de Basse-Terre) pour obtenir l'ouverture de négociations entre les syndicats et le patronat. Lundi matin, environ deux cents ouvriers et petits planteurs, rassemblés devant la chapelle, se sont dirigés ensuite vers l'usine de Grosse-Montagne où, après un entretien entre les représentants du comité de l'union de la gauche, d'une part, les dirigeants et les délégués des syndicats de l'entreprise, d'autre part, une trêve de vingt-quatre heures a été décidée pour que soient broyées les cannes déjà coupées. La coupe devait être ensuite à nouveau arrêtée jusqu'à satisfaction des revendications.

● LES MENAGES FRANÇAIS SE SONT MONTRES, AU DEBUT DE 1974, MOINS DISPOSES A CONSOMMER ET PLUS ENCLINS A EPARGNER QU'AU COURS DE 1974. — Selon une enquête réalisée par l'INSEE entre le 15 janvier et le 5 février 1975 auprès de 8 636 ménages, 47,5 % d'entre eux ont estimé le moment favorable pour faire des achats importants, contre 61,5 % en janvier, 58 % en mai et 50,5 % en novembre 1974. Inversement, 27,5 % des ménages ont jugé raisonnable d'épargner contre, respectivement, 23 %, 23,5 %, 34 % et 27,5 %.

SPORTS

NATATION

Après les championnats de France d'hiver

Une discipline sans « premiers plans »

Les résultats des championnats de France d'hiver, qui ont lieu à Troyes, les 21, 22 et 23 mars, *n'ont pas démontré que l'élite* de la natation française s'était renforcée par l'apparition ou la confirmation de nouveaux talents. La plupart des titres nationaux ont été obtenus dans des temps de valeur très moyenne et en tout cas peu représentatifs au plan international. Sans doute un mieux s'est-il fait sentir dans le domaine collectif, dans la mesure où il existe désormais un plus grand nombre de nageurs de bon niveau.

Ce ne sont cependant pas ceux-là qui permettront de former dans l'immédiat une forte équipe nationale pour la plus importante compétition de l'année, les championnats du monde, qui seront disputés à Cali, en Colombie, du 18 au 27 juillet.

A tout prendre, la natation française est fidèle à sa tradition qui a le plus souvent voulu que chaque génération fournisse au mieux un ou deux vrais premiers plans.

Une observation des trente dernières années montre bien que la revue de « grands nageurs » est vite passée. Alex Jany, Jean Boiteux, Gilbert Bozon, Alain Gottvallès, Alain Mosconi, Michel Rousseau, Christine Caron. Tous ont, soit battu un record du *monde, d'Europe, remporté un* titre olympique, on dominé un temps leur spécialité. D'autres, bien sûr, ont apporté une bonne contribution à la renommée de la natation nationale — Christophe, Curtillet, Gropaiz, Frost, Duprez, Mandonnaud, Le Noach, Berger, etc. mais avec moins de succès que les premiers nommés.

De ces « vedettes », une seule, Michel Rousseau, reste en activité, mais tout indique que l'essentiel de sa carrière appartient *désormais au passé. Il nagera* bien encore deux ans pour prendre part aux championnats du monde de Cali, en 1975, puis aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976, mais il a, semble-t-il, renoncé à ses grandes ambitions (un titre de champion du monde ou une médaille d'or olympique). Non que Rousseau ne puisse redevenir au meilleur de sa forme et nager aussi vite qu'auparavant.

Il se trouve simplement qu'avancer est le seul moyen de ne pas reculer, *et qu'à l'étranger* la natation progresse à grands clapotis. Tout juste Michel Rousseau peut-il souhaiter garder le contact et figurer encore dans les finales de sprint internationales. Nul ne pourrait cependant nier qu'il s'agit d'un résultat flatteur pour qui a occupé le devant de la scène depuis au moins six ans.

L'avenir n'est pas forcément compromis, bien au contraire. La mise en place des sections sport-études, avec ce qu'elles offrent de concret et de pratique pour l'exercice de la natation et la préparation de la vie sociale, ne peut que donner à ce sport un nouveau souffle. Un peu partout, déjà, des signes positifs apparaissent, indiquant qu'une relève de qualité se prépare. Elle devait être prête pour les Jeux olympiques de 1980, et, sans aller jusqu'à suivre dans ses propos le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Pierre Mazeaud, qui a déclaré récemment que *« la France aurait l'une des meilleures natations du monde à cette époque »*, on peut raisonnablement admettre que, l'organisation aidant, ce sport sera sorti de son travers, l'improvisation et le manque de moyens.

FRANÇOIS JANIN.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BOXE. — *En battant son compatriote Chuck Wepner par K.O. technique au quinzième et dernier round, l'Américain Mohamed Ali a conservé son titre de champion du monde des poids lourds, le 25 mars à Richfield (Ohio).*

TENNIS. — *Le premier tour du tournoi de Monte-Carlo a été marqué par la victoire surprise du Français François Jauffret sur le Néerlandais Tom Okker par 6-4, 6-0. Pierre Barthès a par contre été battu par l'Australien Warwick par 6-3, 6-1.*

VOLLEY-BALL. — *Les équipes de France, de Belgique, d'Italie et de la République fédérale allemande se disputeront, à partir du 26 mars au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, la première place de la Coupe du printemps.*

CHOMAGE

OPPOSÉ A L'ACCROISSEMENT DES CHARGES SOCIALES

Le C.N.P.F. part en guerre contre le projet de réforme de la Sécurité sociale

La forte augmentation du chômage secouru (+35 % en deux mois, semble-t-il) et la perspective pour y faire face d'un relèvement des cotisations de l'UNEDIC, chargée d'étudier une refonte du financement de la Sécurité sociale, inquiètent le monde des employeurs autant que les travaux de la commission.

Le patronat a décidé de partir en guerre contre toute réforme *qui accroîtrait les charges sociales* des entreprises. Vendredi, à Marseille, le président du C.N.P.F., M. Ceyrac, évoquait la nécessité d'un plan de redistribution de ces charges fondé sur l'impôt ; lundi, le vice-président, M. Chotard, enfonçait le clou en affirmant que *« de nouvelles charges mettraient en péril les entreprises les plus saines ». « Nous sommes parvenus,* ajoutait-il, *au point extrême de l'effort de solidarité que l'on peut demander aux entreprises. »*

Deux faits nouveaux sont à l'origine de cette campagne patronale :

● On laisse tout d'abord entendre, dans ces milieux, que le nombre des chômeurs secourus par l'institution paritaire d'assurance complémentaire — l'UNEDIC — va croître à un rythme plus rapide que prévu, ce qui mettra en danger la trésorerie de cet organisme. Les rumeurs les plus alarmistes circulent : alors que fin février l'UNEDIC versait des allocations à trois cent six *mille chômeurs*, le nombre des dossiers en retard ou en instance — près de cent quatre-vingt mille, dit-on — se traduirait, après examen cas par cas, par une forte poussée du chômage indemnisé : les cap des quatre cent mille pourrait rapidement être atteint. Dans ce cas, le relèvement déjà important des cotisations à l'UNEDIC — 1,80 %, depuis le 1er janvier 1975, au lieu de 0,80 % — s'avérerait insuffisant ;

● Les milieux patronaux, qui font état de ces rumeurs non encore confirmées, crient peut être un peu trop vite « au loup ». Il n'en demeure pas moins que d'ici à la fin de l'année les prévisions des pessimistes vont devenir une réalité. Par précaution, les employeurs mettent donc les points sur les « i » : pas question d'accroître nos charges sociales :

● Cette insistance s'explique aussi par l'état des discussions sur l'indemnisation du chômage partiel ainsi que par la poursuite des travaux de la commission chargée par le ministère du travail de préparer une réforme du financement de la Sécurité sociale. Une loi doit, en effet, être déposée à ce sujet avant l'été 1975. Or selon les premières hypothèses retenues, la commission suggérerait non pas d'accroître la participation de l'Etat mais au contraire de répartir les charges sociales au détriment des entreprises de pointe et au bénéfice des industries dites de main-d'œuvre :

— La cotisation patronale pour l'assurance-maladie serait déplafonnée (de 3 points), avec, en contrepartie, une moindre augmentation, chaque année, des cotisations encore plafonnées.

— La cotisation patronale pour les allocations familiales serait réduite de 3 points, une taxe sur la valeur ajoutée (masse salariale, autofinancement, frais généraux sans doute) étant alors instituée.

Même si l'opération doit rester blanche, le patronat — surtout celui des grandes sociétés employant peu de salariés — ne veut pas accepter de telles modifications : la France, souligne-t-on, est le pays où les charges sociales imputées aux entreprises sont les plus élevées, le budget de l'Etat n'apportant qu'une faible contribution à la Sécurité sociale. Pour des raisons opposées à celles des syndicats, le C.N.P.F. reprend à son compte la thèse des *« charges indues »* : alors que la commission *ad hoc* propose de mieux répartir entre les entreprises le poids global des cotisations familiales, le patronat estime, lui, que la politique d'aide aux familles doit être financée par l'impôt (et non par des cotisations) et par un impôt qui ne gêne pas l'activité de l'industrie et des services.

Le gouvernement risque ainsi de se heurter à une double opposition, celle du C.N.P.F. s'ajoutant au refus des syndicats ouvriers, qui n'entendent cautionner aucun replâtrage de la Sécurité sociale.

JEAN-PIERRE DUMONT.

AGRICULTURE

ALORS QUE LES VITICULTEURS PRÉPARENT LE RASSEMBLEMENT DU 26 MARS

La Commission européenne pourrait ouvrir une nouvelle tranche de distillation à la fin du printemps

Le prix du litre de vin de table augmentera au détail de 7 à 8 centimes à la mi-avril. Les négociants ont été autorisés, le 24 mars, par le ministère de l'économie et des finances, à relever de 5 centimes leurs marges inchangées depuis quatorze mois, ce qui, selon eux, devrait permettre une amélioration de la qualité des vins de consommation courante.

Cependant, les dirigeants du Comité régional d'action viticole et de la Fédération méridionale des commerçants en vins ont, dans un télégramme, demandé audience à M. Giscard d'Estaing, le priant notamment de décréter l'arrêt total des importations de vins d'Italie et des pays tiers.

Des incidents se sont produits près d'Arles, où des manifestants ont détérioré l'un des chais de la société Margnat frères, et à Montpellier. La plupart des mairies de l'Hérault avaient, lundi, mis leurs drapeaux en berne et fermé leurs bureaux. Enfin, le mouvement socialiste occitan Volem viure al pais a décidé de se joindre au rassemblement des viticulteurs qui doit se tenir le 26 mars à Sète.

Le ministère italien des affaires étrangères est intervenu auprès des autorités françaises pour protéger les intérêts des exportateurs italiens. Il a également informé les instances communautaires du « boycottage » des vins de la péninsule.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission de la C.E.E. proclame depuis plusieurs mois que le règlement européen sur le vin, tel qu'il est appliqué depuis 1970, doit être profondément remanié dans le sens d'un contrôle des plantations.

Le conseil des ministres ne pourra plus se dérober longtemps à un débat approfondi, notamment sous la pression des pays non producteurs, inquiets de la rapide inflation des dépenses de soutien supportées par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) : 154 millions de francs en 1971, 385 millions en 1974, et 550 millions inscrits au budget 1975, les crédits prévus devant d'ailleurs être largement dépassés.

En attendant les effets d'une éventuelle réforme en profondeur, il faut imaginer une gestion de nature à soulager rapidement le marché du vin. Au cours des dix dernières années, la production a progressé d'environ 4 % par an et la consommation de 1 %. Ce développement est moins dû à l'élargissement des surfaces plantées en vignes qu'au remplacement de vieux plants par des cépages à haut rendement, et met en évidence un des principaux défauts du règlement de 1970, qui, à la demande de l'Italie, ne prévoit aucun contrôle des plantations.

Les viticulteurs français et italiens, sans doute attirés par des conditions offertes avantageuses, viennent de déposer des demandes de distillation portant sur 23 millions d'hectolitres. La Communauté leur a accordé, dans l'immédiat, 4,6 millions d'hectolitres. Que faire de la différence ? L'exportation à bas prix vers l'Union soviétique — apparemment le seul grand marché disponible — est coûteuse et présente des inconvénients politiques que les gouvernements des Neuf, sinon les viticulteurs, ne peuvent négliger. Les possibilités seraient en tout état de cause limitées.

Il n'est guère possible, comme pour la viande ou pour le beurre, d'inscrire le vin aux programmes d'assistance sociale ou d'aide alimentaire ! Reste donc comme seul débouché la distillation. On pense effectivement à Bruxelles qu'il sera nécessaire d'ouvrir une seconde tranche vers la fin du printemps, mais il est évident que les conditions financières seront moins favorables que celles acceptées en janvier.

Les crédits de soutien inscrits au budget en 1975 sont pratiquement épuisés, et les Allemands sont hostiles à l'adoption de budgets supplémentaires. Or, en raison d'une conjoncture maussade, de telles rallonges seront nécessaires, et pas seulement pour le vin : c'est dire que le « treizième mois » sera modeste et qu'il faudra le partager.

Outre ces considérations comptables, la Commission est opposée à la fixation de prix de retrait proches du prix de marché, car, explique-t-elle, une telle politique ne peut que conduire les viticulteurs à produire pour l'intervention. Dernier élément enfin pour engager les pouvoirs publics à rendre plus prudente leur politique de distillation, le marché de l'alcool vinique est lui aussi encombré.

Le comportement du vigneron calabrais

A propos des importations de vin italien, les services bruxellois estiment que le règlement européen n'autorise pas le gouvernement français à appliquer les mesures de sauvegarde que réclament M. Maffré de Baugé et ses amis. Reste à élucider pourquoi les viticulteurs italiens peuvent livrer du vin à Montpellier ou à Narbonne à 7,50 F le degré hecto, soit au-dessous du prix de distillation.

Les raisons sont monétaires et sociologiques. En France, le prix de marché a suivi la progression du prix d'orientation européen, ce qui n'a pas été le cas en Italie. Les hausses décidées à Bruxelles s'additionnant aux effets de la dévaluation de la lire verte, de septembre 1973 à mars 1975, le prix d'orientation du vin en Italie est passé de 900 lires à 1 400 lires par degré hecto. Mais le prix de marché n'a pas suivi. Le vigneron sicilien ou calabrais, dont l'activité n'est pas encadrée par une organisation professionnelle aussi structurée qu'en France, n'a pas jugé nécessaire de répercuter la dévaluation de la lire sur son prix de vente et a préférer tirer profit de la dépréciation monétaire pour écouler des quantités plus grandes sur le marché français. En termes plus simples, le viticulteur italien s'en sort avec un prix de 7 F alors que son voisin français n'y parvient pas. C'est là la traduction d'un décalage socio-économique dont on voit mal comment la réglementation communautaire pourrait atténuer les effets.

PHILIPPE LEMAITRE.

Pour éviter un conflit commercial avec les États-Unis

LA C.E.E. RÉDUIT SES AIDES A L'EXPORTATION POUR PLUSIEURS FROMAGES.

La « guerre du fromage » entre la C.E.E. et les Etats-Unis n'aura propablement pas lieu. Un accord a permis aux deux parties d'apaiser temporairement le conflit qui avait éclaté il y a quinze jours à propos des exportations de fromage des pays de la Communauté économique européenne aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis, indique-t-on le 24 mars, au siège de la Commission de la C.E.E. à Bruxelles, ont accepté de reculer de deux semaines une éventuelle décision sur les taxes à l'importation qu'ils menaçaient d'appliquer, à partir du 21 mars, sur les fromages européens. De son côté, la Commission européenne a décidé de réduire certaines aides à l'exportation qu'elle alloue à plusieurs fromages.

La C.E.E. exporte annuellement environ 50 000 tonnes de fromage vers les Etats-Unis, dont la moitié proviennent du Danemark et 15 % de l'Italie et des Pays-Bas. — (A.F.P.)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	3 3/4	4 3/4	6	11
1 mois	6 1/8	6 5/8	4 3/8	4 7/8	3 7/8	4 3/8
3 mois	6 3/4	7 1/4	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8
6 mois	7 1/2	8	5 1/2	6	5 5/8	6 1/8



CHOMAGE

DES CHARGES SOCIALES

guerre contre le projet

la Sécurité sociale

AGRICULTURE

LE RASSEMBLEMENT DU 26

européenne pourrait

de distillation à la fin du

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION MARJOLIN SUR LE VII[e] PLAN

Faute d'« intenses efforts » l'endettement extérieur de la France atteindrait 200 milliards de francs en 1980

M. Robert Marjolin, ancien vice-président de la Commission européenne, présente ce mardi 26 mars, aux membres de la commission du Plan du Conseil économique et social, le rapport de la commission du VII[e] Plan qu'il préside et qui s'est consacrée aux relations économiques et financières de la France avec l'étranger. Dans un environnement international plus difficile, la France devra, indique ce rapport, — qui est l'un des quatre textes demandés par M. Chirac en décembre, — faire preuve d'une « vigilance constante » afin de poursuivre l'amélioration de sa balance commerciale, dont le déficit serait « au plus égal à 10 milliards de francs » en 1975. Pour l'avenir, dans l'hypothèse « plausible » d'une reprise de l'expansion mondiale, fin 1975 ou début 1976, les équilibres fondamentaux pourraient être restaurés « non sans d'intenses efforts », faute desquels l'endettement extérieur de la France atteindrait 200 milliards de francs en 1980. Outre cette nimité des membres de la commission. nimité des membres de la Commission. d'autres éventualités ont été envisagées, « toutes moins favorables au redressement français et justifiant des ripostes appropriées ».

L'hypothèse retenue comme la plus vraisemblable suppose la réunion d'un certain nombre de conditions : que la reprise ne s'accompagne pas d'une renaissance de l'inflation — la hausse des prix s'établirait autour de 7 % ; — que le prix du pétrole ne fléchisse pas de façon notable ; qu'il n'y ait pas de restrictions commerciales ; que les termes de l'échange ne se dégradent pas à nouveau pour les pays industriels; que l'aide au développement, émanant notamment des pays producteur de prétrole, progresse en volume et qu'un « consencus » permette de modérer les fluctuations des cours. Compte tenu de toutes ces conditions, la balance française des paiements courants serait déficitaire de 33 milliards de francs en 1980 ; à lui seul le déficit commercial atteindrait 6 milliards sur la base d'une croissance évaluée à 5,5 % par an de 1975 à 1980.

L'endettement extérieur s'élèverait alors à environ 200 milliards de francs et, ajoute la commission, *« serait appelé à s'accroître encore »*, sans perspective d'amortissement pour les années suivantes : *« L'accumulation d'un pareil endettement serait politiquement inacceptable. D'abord parce qu'il engendrerait une dépendance excessive envers, soit certains créanciers, soit le marché international des capitaux ; ensuite parce que la réalisation des emprunts se heurterait à des difficultés trop grandes et imposerait des contraintes trop lourdes. »* La France devrait avoir recours à des emprunts de gouvernement à gouvernement ou à des facilités multinationales, soumis *« à des conditions de plus en plus strictes »*, tandis que la charge des intérêts entraînerait une dépréciation du franc. *« D'autres pays déficitaires ont d'ores et déjà rencontré ces écueils. Nul doute qu'ils se produiraient pour la France bien avant 1980. »*

Dès lors, *« un effort particulier se révèle nécessaire en vue d'atteindre l'équilibre des paiements courants au cours du VII[e] Plan et au plus tard en 1980 »*, ce qui implique, étant donné la persistance du déficit des échanges invisibles, la réalisation d'un excédent commercial. Dans ce but la Commission recommande tout d'abord d'écarter le choix d'une faible croissance destinée à ralentir les importations, *« l'atonie du marché intérieur risquant, en décourageant l'investissement et la recherche, d'amoindrir la compétitivité des produits français, de gêner l'adaptation de l'appareil productif à la demande extérieure et de rendre impossible l'augmentation des capacités de production dans les secteurs où ce serait nécessaire »*.

Il s'agirait, en revanche, de donner la priorité à l'équipement industriel afin de faciliter sa réorientation vers la demande extérieure, toute en respectant des délais et adaptations, *« qu'il conviendrait d'ailleurs de préciser par des études sectorielles. Il s'agit là d'un réglage conjoncturel délicat reposant sur l'analyse des forces qui jouent sur le marché des changes »*. Si ces conditions étaient remplies, l'endettement extérieur pourrait être stabilisé à son niveau de 1980, inférieur à 100 milliards de francs. Cela n'excéderait pas la capacité du pays, dont les réserves brutes de change sont proches de cette somme, sur la base du cours actuel de l'or, estime la Commission.

Pour mener à bien une telle politique de redressement, il convient aussi de maîtriser les tensions sur les prix, en contenant la pression de la demande intérieure par l'encouragement de l'épargne, la politique monétaire et la fiscalité, en facilitant les transferts de main-d'œuvre et en réduisant les inégalités sociales. Dans le domaine du commerce extérieur, il s'agit notamment d'établir une politique rationnelle d'exportations agricoles et de soutenir les investissements d'accompagnement à l'étranger (importations commerciales ou usines de montage) des entreprises.

Une Europe « économiquement forte »

Après avoir examiné l'hypothèse d'un affaiblissement durable de la croissance mondiale et d'un retour au protectionnisme — qui impliquerait en France de maîtriser les prix intérieurs, de *« modifier profondément le mode de vie »*, et en Europe d'assurer la cohésion de la C.E.E. — la Commission présente, quelque peu en vrac, *« les éléments d'une stratégie minimum »* valables pour toute éventualité :

● Respecter la règle du jeu international, en renonçant à des mesures commerciales protectionnistes et en soutenant les accords multilatéraux ou régionaux ;

● Contribuer activement à la recherche du meilleur climat international : stabilisation des cours des produits primaires, reconstruction du système monétaire mondial, coordination des politiques conjoncturelles nationales, constitution d'une Europe *« économiquement forte et politiquement unie »* ;

● Assurer les équilibres internes : il s'agit de faciliter le transfert de la consommation vers l'exportation, de réaliser des économies d'énergie substantielles, d'améliorer le rendement des investissements et de les orienter sélectivement, de mener une politique spécifique de l'emploi, de respecter une politique rigoureuse de crédit. La Commission condamne à ce propos une *« attitude systématiquement libérale »*. Il s'agit aussi de limiter les inégalités de progression des salaires selon les branches, d'encourager les actions sectorielles par des incitations publiques et de maintenir la tenue du franc.

● Mener enfin une politique *« plus agressive »* de prospection extérieure (accroissement des moyens des représentations commerciales officielles, ouverture de comptoirs permanents par les entreprises, mise sur pied de missions coordonnées d'exportateurs et de financiers, amélioration du statut des Français à l'étranger) : diminuer les importations de biens d'équipements ; améliorer la balance des « invisibles » (transports, assurances, tourisme...) ; encourager les exportations par des facilités de crédits ; diversifier les produits vendus ou achetés ; rechercher la meilleure distribution géographique des approvisionnements et des débouchés. — M. B.

PÉTROLE

LA C.F.P. RENOUVELLE SES ACCORDS AVEC L'ALGÉRIE

La Compagnie française des pétroles (C.F.P.) a signé, lundi 24 mars à Alger, avec la Société nationale algérienne des hydrocarbures (Sonatrach) une série de conventions renouvelant, pour la période 1976-1980, les accords conclus en 1971 au lendemain de la nationalisation par l'Algérie de 51 % de ses intérêts pétroliers en Algérie. (Voir nos dernières éditions du 25 mars.) Ces accords organisaient la coopération entre la C.F.P. et la Sonatrach pour une période de dix ans. Toutefois, les modalités n'avaient été fixées que pour une tranche de cinq ans (1971-1975). Il restait à les définir, pour la seconde période 1976-1980.

Une série de conventions fixent les obligations du groupe C.F.P. dans le développement des gisements dans lesquels elle possède des intérêts. Il s'agit essentiellement de la zone d'Hassi-Messaoud, où sa filiale Total Algérie détient 49 % d'Alrep, la société exploitant ces gisements. En 1974, la part revenant au groupe français s'est élevée à 6,7 millions de tonnes de brut. Durant la période 1976-1980, la C.P.F. devra consacrer un montant minimal de 45 cents par baril pour le renouvellement des réserves de ces champs. En cinq ans, c'est un investissements minimal de 150 millions de dollars que la C.F.P. devra effectuer.

En outre, les conventions fixent les investissements (90 millions de dollars en cinq ans) que la compagnie effectuera au cours des cinq prochaines années pour la recherche pétrolière dans de nouvelles zones. C'est en 1973 que la C.F.P. a repris ses recherches en Algérie (dans le cadre d'une association 51 %-49 % avec la Sonatrach).

Enfin, l'accord de lundi laisse la possibilité à la C.F.P. de signer en 1980 une nouvelle convention d'une durée de cinq ans.

TIERS-MONDE

A Lima

Les « 77 » sont prêts à soumettre au vote six résolutions précises

(De notre envoyé spécial.)

Lima. — La reprise en séance plénière des travaux de la deuxième conférence de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), le 24 mars, a illustré le retard pris dans l'élaboration de la déclaration et du plan d'action pour le développement des pays du tiers-monde, qui devraient être approuvés avant le 26 mars. Le comité chargé de faire la synthèse des rapports des deux commission n'y est pas parvenu dimanche, comme il était prévu; l'examen d'au moins quinze points importants concernant le plan d'action et les principes du développement industriel a été reporté et le chapitre sur l'institutionnalisation de l'ONUDI n'a pas encore été entamé.

Alors qu'il ne reste plus que deux jours pour jeter les bases d'un nouvel ordre économique mondial plus juste à l'égard des nations sous-développées, plusieurs représentants africains et européens ne cachent pas leur découragement. En revanche, l'Algérie, le Zaïre, les responsables des organismes internationaux sont plus optimistes. Ils soulignent que comme dans la plupart des conférences internationales, les parties en présence *« bloquent »* la situation jusqu'au dernier moment pour contraindre leurs interlocuteurs *« à lâcher du lest »*. Afin d'éviter l'enlisement de leurs propositions dans les méandres de la procédure, les « 77 » ont déposé six projets de résolution qui portent sur le renforcement du rôle de l'ONUDI, la création d'une instance spécialement chargée d'étudier les problèmes des nations les plus déshéritées, les transferts de technologie, la souveraineté nationale des pays en voie de développement sur leurs ressources naturelle, la création d'un système d'assurances sur les contrats passés par les États du tiers-monde avec les firmes des pays industrialisés et les aspects sociaux et humains du développement industriel.

Si le rapport général qui sera soumis à la conférence, ne reprend pas leurs propositions dans le sens souhaité, les « 77 » mettraient alors ces textes aux voix, obligeant ainsi chaque gouvernement à se prononcer clairement. — A. G.

● M. OLIVIER PAYEN DE LA GARANDERIE est nommé directeur général des Houillères du bassin du Centre et du Midi. Il remplace M. Albert Proust.

[Né le 5 septembre 1921, à Nantes, M. Payen de la Garanderie, ingénieur civil des mines, était depuis le 1[er] octobre der- des houillères du bassin du Centre et du Midi.]

COMMERCE

A Grenoble

Le tribunal administratif confirme l'interdiction de l'ouverture dominicale d'un magasin

De notre correspondant

Grenoble. — En ouvrant ses portes le dimanche, une grande surface ne rend pas service aux consommateurs et ne fait qu'aliéner un peu plus sa clientèle, tout en réalisant à cette occasion un profit substantie.. Tel est le sens du jugement que vient de rendre le tribunal administratif de Grenoble, saisi par la SOGREM (Société grenobloise d'équipement de la maison), plus connue sous le nom de Conforama, d'un recours en annulation d'une décision préfectorale qui interdit l'ouverture dominicale des magasins de meubles.

En inaugurant, le 21 novembre 1974, son cinquante-quatrième magasin au cœur de la ville neuve de Grenoble-Echirolles, la direction de Conforama avait manifesté l'intention de passer outre les dispositions réglementaires en vigueur dans l'Isère.

En agissant ainsi, elle se plaçait en infraction à un arrêté préfectoral en date du 6 août 1965, ratifiant, conformément aux dispositions du code du travail (article 221-17) un accord intervenu quelques semaines plus tôt entre la chambre syndicale de l'ameublement de l'Isère et les organisations syndicales de travailleurs, visant à interdire *« l'ouverture dominicale de tous les établissements de vente au détail d'articles d'ameublement »*.

Constaté par l'inspection du travail, le délit donna lieu à un procès devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Grenoble, qui condamne le 19 décembre 1974 le président-directeur général et le directeur de la société à des peines d'amendes dont le montant s'élevait au total à 70 000 francs.

Mais, dans le même temps — le 11 décembree 1974, — la SOGREM adresse au préfet de l'Isère une demande en vue d'obtenir une dérogation à l'arrêté préfectoral de 1965. Cette demande fut rejetée le 27 décembre.

Le code du travail prévoit, en fait, qu'une dérogation au principe du repos dominical obligatoire peut être octroyée lorsque *« la fermeture est préjudiciable au public »* ou qu'elle risque de compromettre *« le fonctionnement normal de l'établissement »*. La société Conforama estime qu'en l'espèce ces deux conditions sont réunies. Le premier point serait justifié par le fait que la clientèle laborieuse, à laquelle la société s'adresse en priorité, considère comme *« un service rendu »* le fait de pouvoir fréquenter ce type de magasin le dimanche. Le second point le serait parce que 30 % du chiffre d'affaires sont réalisés le dimanche et que toute fermeture ne peut que tendre à compromettre l'équilibre économique de l'entreprise.

Une occasion de profit ?

Ce point de vue, qui conduit à penser que la promotion des droits du consommateur appelle une interprétation nouvelle des textes, n'est pas celle qu'avait fait prévaloir le commissaire du gouvernement, M. Gilbert Anton, pour qui il semble même *« douteux que l'ouverture de CONFORAMA le dimanche puisse s'analyser comme l'expression des droits du consommateur »*. Cette pratique lui paraît *« bien plutôt une occasion supplémentaire de profit pour la SOGREM par la création d'une sorte de rente de situation »*. Elle constitue tout autant, a-t-il dit, *« un argument publicitaire qui tend bien plus à créer le besoin qu'à informer le consommateur »*.

Ainsi, pour le commissaire du gouvernement, même si *« beaucoup de consommateurs ne se sentent vraiment disponibles que le dimanche »* — à cause des horaires de travail, des difficultés de déplacement, etc., — la solution à ce problème ne peut que relever *« d'une politique sociale d'aménagement des horaires, voire des conditions de travail »*.

Le parti communiste français lance « à l'heure du choix » un appel aux P.M.E.

Pour le parti communiste, la sortie en librairie d'un livre de MM. Jean Chatain et Roger Gaudon (*) a été l'occasion d'exposer, par la bouche des auteurs et celle de M. Georges Valbon, membre du comité central, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, sa politique à l'égard des petites et moyennes entreprises.

Selon MM. Gaudon, sénateur du Val-de-Marne, et Chatain, il n'existe pas encore de critère scientifique qui définisse les P.M.E. : certaines statistiques officielles ne classent-elles pas M. Marcel Dassault dans la catégorie des salariés, tandis qu'un petit patron employant quatre ou cinq ouvriers sera recensé comme chef d'entreprise !

En réalité, déclarent-ils, il y a en France un million quatre cent mille entreprises qui n'emploient aucun salarié ou cinq au plus. Si la barre est portée à neuf salariés, ils sont près de quatre millions à être occupés dans ces entreprises. Le secteur des P.M.E. au sens large (entreprises jusqu'à cinq cents salariés) regroupe plus de la moitié des dix-sept millions de salariés recensés en France.

Naturellement, les dirigeants des P.M.E., « de l'artisan isolé et de la famille boutiquière jusqu'à l'industriel employant parfois plusieurs dizaines de salariés », sont loin de former, reconnaissent les auteurs, un tout homogène.

Tous, néanmoins, estiment MM. Gaudon et Chatain, ont un même adversaire : les grandes sociétés monopolistiques, qui ne se développent et ne vivent *« qu'en les éliminant, en les absorbant ou en les pillant par la sous-traitance »*.

L'argument selon lequel la pratique de salaires élevés ne serait pas compatible avec l'existence des P.M.E. est fallacieux. Le pouvoir l'utilise pour faire peur à ces « couches moyennes », dont il a besoin pour durer, mais il les trompe en détournant leur colère contre les travailleurs. Le patronat français a lui-même reconnu, indiquent ces auteurs, que les majorations de salaires obtenues lors des négociations de Grenelle avaient créé, en 1968, « un nouveau climat » représentant « un important facteur d'expansion ». De cette expansion les P.M.E. ont largement recueilli leur part, comme l'ont alors attesté le gonflement du chiffre d'affaires du commerce et le ralentissement des faillites.

Le P.C.F. lance donc un appel aux dirigeants des P.M.E. Il leur demande de prendre conscience du fait qu'ils sont les victimes des monopoles et de l'État au service de ceux-ci. Pour l'immédiat, il propose une série de réformes en faveur des P.M.E. et dénonce celles que prépare le gouvernement, en particulier « la fausse suppression de la patente ». Pour l'avenir, il tient à rappeler que non seulement le régime de « démocratie avancée » prévue dans le programme commun de la gauche, mais le régime socialiste même que veut instaurer le P.C.F. *« garantiront l'existence de la petite ou moyenne propriété, agraire, commerciale et industrielle »*.

A. G.

★ *Petites et moyennes entreprises : l'heure du choix*, aux Éditions sociale, par MM. Jean Chatain et Roger Gaudon, 1 vol., 150 p., 13 F.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LITIGES OPPOSANT LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON ET LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ A CERTAINS DE LEURS ACTIONNAIRES

Différents actionnaires des sociétés Compagnie financière de Suez, Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, et de l'ancienne Banque de l'Indochine ont assigné ces sociétés, certains administrateurs et commissaires aux comptes *de ces sociétés et de plusieurs administrateurs* de leurs filiales devant le tribunal de commerce de Paris. Ces actions mettent en cause la responsabilité des dirigeants et des commissaires des sociétés concernées et tendent à obtenir l'annulation d'importantes opérations de restructuration, réalisées au cours de ces dernières années.

L'instruction de ces assignations a mis en évidence certains points :

— Il est apparu aux demandeurs que, tout en étant assurés que leur action est fondée, les procédures judiciaires, par leur développement prévisible, leur longueur et les controverses publiques qu'elles susciteraient pourraient être de nature à porter atteinte au crédit de ces sociétés, dont ils sont eux-mêmes actionnaires.

— Ils ont, d'autre part, conscience que les critiques qu'ils avaient été amenés à formuler dans le cadre de *leurs assignations se situaient autant sur le plan de* la politique législative que sur celui du respect des règles en vigueur à l'époque des faits critiqués, qu'il était donc préférable de rechercher dans la concertation la solution aux différents problèmes.

— Les défendeurs, pour leur part, tout en restant convaincus de la régularité des actes critiqués au regard de la réglementation applicable et de ce que ces actes n'ont pu être à l'origine d'aucun préjudice, ont été mis à même de mieux comprendre les préoccupations des actionnaires devant des opérations dont les mécanismes sont rendus difficiles à appréhender par la nécessité même de respecter une législation complexe et assez mal adaptée aux réalités de la vie des grands groupes industriels ou financiers.

Pour que soit dissipé tout malentendu et pour qu'il soit répondu aux critiques contenues dans les assignations, les défendeurs ont estimé en conséquence souhaitable que la lumière puisse être faite sur les conditions exactes dans lesquelles les opérations en cause ont été réalisées.

Les parties représentées par leurs avocats respectifs ont finalement constaté qu'elles étaient d'accord pour :

1) Retirer aux débats tout caractère passionnel de nature à nuire à leurs intérêts communs ;

2) Reconnaître qu'une étude contradictoire et objective des faits et du droit applicable, portant sur des questions essentielles soulevées par les assignations, doit établir de façon non ambiguë si les opérations reprochées aux dirigeants mis en cause sont juridiquement correctes et si elles ont été entourées d'une information adéquate et suffisante ;

3) Estimer qu'une telle étude peut au surplus avoir le mérite de mettre en évidence les mesures d'ordre législatif ou réglementaire qui pourraient paraître souhaitables.

Les parties ont également pris acte que, dans un souci de simplification de ses structures, la C.F.S. a d'elle-même pris quelques *décisions de nature à satisfaire* les aspirations des actionnaires à une information plus aisée : absorption des sociétés Auxiges et Sogespar et unification des deux banques actuellement détenues à 100 % : la B.S.U.M. et la Banque de l'Indochine, dans une société unique qui prendra la forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance, et mise en place d'un service interne d'information des actionnaires.

Les parties ont enfin décidé ce qui suit :

1) D'un commun accord, il a été établi une liste des questions relatives aux problèmes essentiels que posent les assignations en cours ;

2) Cette liste sera soumise à un collège de personnalités composé de MM. René Pleven, ancien président de la commission chargée de la réforme de la loi sur les sociétés, Menessier-Nodier, ancien président du tribunal de commerce de Paris, Houin et Casanova, professeurs de droit, à qui il sera demandé leur avis sur les questions posées ;

3) Ce Collège pourra entendre tout sachant et consulter la commission des opérations de Bourse.

4) Les conclusions et avis de ce collège seront communiqués aux actionnaires des sociétés concernées et les parties au présent accord concourront à la réalisation des mesures éventuellement suggérées.

5) Les conditions dans lesquelles une publicité pourra être donnée au présent accord ainsi qu'à l'avis et aux conclusions du collège susvisé seront déterminées en commun par les signataires du présent accord, et, en cas de désaccord, il en sera référé audit collège.

6) Concomitamment à la signature de cet accord, les demandeurs se désisteront des instances et actions actuellement engagées par eux devant le tribunal de commerce de Paris ainsi que des plaintes qu'ils avaient adressées à la Commission *des opérations de* Bourse. Les défendeurs s'engagent à accepter ces désistements.

Fait à Paris, le 21 mars 1975.

Accord signé par les conseils respectifs des parties.

Pour les demandeurs :

Mes J.-M. Varaut, J.-P. Dufour, Chazal et Pérard.

Pour les défendeurs :

Compagnie de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, filiales et administrateurs, bâtonniers Bondoux et Baudelot et Me H. Rambaud ; Compagnie financière de Suez, filiales et administrateurs, Mes Sauerwein et Orengo ; Anciens administrateurs et filiale de la Banque de l'Indochine, Me Bousquet ; commissaires aux comptes, Mes Marcel Normand, Hillel-Manoach ; Administrateurs ayant des conseils personnels, Mes Jacques Brault et Cren.

ROUSSELOT S.A.

S.S. : 8, rue Christophe-Colomb
Paris (8e)
Tél. 527-01-58

Le conseil d'administration se réunira le 24 avril prochain pour arrêter définitivement les comptes de l'exercice 1974.

D'ores et déjà, la société donne un certain nombre d'informations sur les comptes provisoires :

Pour Rousselot S.A. :

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 837 millions de francs, dont 409 millions à l'exportation, contre respectivement 542 millions et 232 millions l'an passé ;

— Le bénéfice net après impôts et participation du personnel s'élève à 34,3 millions de francs contre 19,9 millions en 1974 ;

— Par action, le bénéfice progresse de 32,80 F à 56,55 F.

Pour le groupe Rousselot (*consolidation*) :

— Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 584 millions à l'étranger et 497 millions en France, contre respectivement, l'an passé, 710 millions, 326 millions à l'étranger et 383 millions en France ;

— La marge d'autofinancement du groupe passe de 69,7 millions de francs à 131,9 millions ;

— Le bénéfice consolidé après impôts et participation du personnel atteint 53,4 millions de francs contre 29,8 millions en 1974 ;

— Par action, le bénéfice consolidé revenant aux actionnaires de Rousselot S.A. s'élève à 84 F contre 42,10 F l'an passé.

Les résultats de 1974 se concrétisent par un renforcement sensible du fonds de roulement du groupe et permettront un équilibre rigoureux entre les plans d'investissement et de financement.

L'acompte intérimaire versé par la société le 6 janvier 1975, de 14 F par action (plus avoir fiscal), n'a représenté que 16,66 % du bénéfice revenant aux actionnaires de Rousselot S.A. Le conseil a ainsi en puissance des possibilités importantes pour compléter cette première distribution.

Sur les cours actuels, Rousselot S.A. est capitalisé à un peu plus de quatre fois le bénéfice consolidé revenant aux actionnaires au titre de l'exercice 1974.

L'EMPRUNT DU CRÉDIT NATIONAL

Le Crédit national émet un emprunt d'un montant de 1 200 millions de francs, d'une durée de quinze ans. Les titres offerts en souscription sont des obligations en coupures de 1 000 F portant intérêt à 10,60 %, amortissables au pair en trois séries égales, à la fin des cinquième, dixième et quinzième années. Le prix d'émission est fixé au pair. Le premier coupon sera payé *le 7 avril 1976. Le taux* actuariel ressort ainsi à 10,53 % (brut).

Le paiement des intérêts sera effectué sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

Les souscriptions sont reçues par le Crédit national, 45, rue Saint-Dominique, Paris (7e), les comptables du Trésor et des postes, les centres de chèques postaux, la Banque de France, les banques et les agents de change.

EURAFRANCE SOVAC

Le conseil de surveillance du Crédit mobilier industriel SOVAC, réuni le 20 mars 1975, a examiné les comptes de l'exercice 1975 de la société et de ses filiales, qui lui ont été présentés par le directoire.

Il est tout d'abord rappelé qu'à la suite des opérations d'apport partiel d'actif et d'apport fusion approuvées par les assemblées générales extraordinaires du 30 mai 1974 le capital du Crédit mobilier industriel SOVAC, sous sa nouvelle forme juridique, est maintenant détenu en totalité par EURAFRANCE.

L'exercice 1974 a été caractérisé par une détérioration de la conjoncture, particulièrement sensible dans les secteurs de l'automobile et du bâtiment, par le maintien de l'encadrement du crédit, par la hausse des taux d'intérêt et par l'augmentation des frais généraux dans tous les domaines.

La réglementation des ventes à tempérament n'a pas permis d'ajuster rapidement les barèmes appliqués à la clientèle aux conditions de refinancement. C'est pourquoi la marge financière des filiales spécialisées dans les financements de ventes à crédit s'est dégradée pendant la plus grande partie de l'année, pour s'améliorer progressivement à la fin de 1974, mouvement qui s'est trouvé confirmé pendant les deux premiers mois de 1975.

La prudence observée dans la gestion de la trésorerie et un contrôle très strict des frais généraux ont néanmoins permis d'obtenir des *résultats d'exploitation sensiblement* égaux à ceux de l'ancienne SOVAC au titre de l'exercice précédent.

Le bénéfice net non consolidé de SOVAC, après impôt, s'élève à 15 088 907,57 F auxquels s'ajoutent 58 371,27 F de plus-values nettes à long terme. Les chiffres correspondants, au 31 décembre 1973, pour l'ancienne SOVAC, s'élevaient respectivement à 14 172 078,17 F et 4 384 849,85 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 29 mai 1975, de fixer, comme pour l'exercice clos le 31 décembre 1973 de l'ancienne SOVAC, le revenu global de chaque action à 13,50 F comprenant un dividende distribué de 9 F et un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F.

Le bénéfice net financier consolidé, après impôt et contribution exceptionnelle, part des tiers exclue, s'élève à 32,9 millions de F auxquels s'ajoutent 5,5 millions de F de plus-values nettes à long terme. Les chiffres correspondants, au 31 décembre 1973, pour l'ancienne SOVAC, s'élevaient respectivement à 35 millions de F et 18 millions de F.

***

Ainsi, la SOVAC, qui ne représente que 55 % environ des actifs nets de la société-mère EURAFRANCE, assure à cette dernière le versement d'un dividende global de 13,8 millions de F. Plus-values à long terme nettes comprises, le seul bénéfice net consolidé de SOVAC représente 15 F pour chacune des 2 193 110 actions *EURAFRANCE*.

EURO - CROISSANCE

L'assemblée générale ordinaire de la Sicav Euro-Croissance, réunie le 21 mars sous la présidence de M. Vincent Hollard, a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1974 et voté la distribution d'un coupon net de 6,28 francs auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 0,67 franc. Le dividende sera mis en paiement à partir du 2 avril 1975 et pourra être réinvesti en actions Euro-Croissance, en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 30 juin prochain.

Au cours de l'allocution prononcée à cette occasion, M. Hollard a déclaré notamment :

« Je voudrais consacrer quelques instants à l'évolution des marchés financiers depuis le début de l'année en cours, ainsi qu'à une rapide analyse de la situation actuelle en ce domaine et aux conjectures qui peuvent être faites en ce qui concerne les quelques mois qui viennent.

Comme le remarquait le rapport de votre conseil, une timide reprise boursière semblait se dessiner à la fin de 1974. Dès janvier, cette reprise s'amplifiait considérablement, intéressant la totalité des marchés financiers.

Or il faut bien reconnaître que cette hausse générale, et surtout son ampleur, ont surpris non seulement le public, mais également beaucoup de professionnels. Les pays industrialisés traversent en effet la récession la plus dure qu'ils aient connue depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Alors pourquoi cette hausse des Bourses ? Pour une raison principale qui est la baisse des taux d'intérêt. Sans aucun doute, nous avons sous-estimé l'effet mécanique puissant qu'exerce sur le marché des actions une diminution sensible du loyer de l'argent.

Je ne m'étendrai pas sur les raisons de cette baisse des taux d'intérêt, car elles sont, *maintenant*, bien discernables. Je dirai simplement que le mouvement est venu des Etats-Unis, non sans conséquence d'ailleurs sur la tenue de la devise américaine, et qu'il convient par conséquent d'être très attentif à ce que va être la politique américaine dans ce domaine.

Le recul des taux d'intérêt aux Etats-Unis est déjà fort important, et il est bien certain qu'il ne pourra pas se poursuivre dans l'avenir proche au même rythme qu'au cours des derniers mois. Il en est de même dans plusieurs pays d'Europe.

Or la hausse des Bourses que nous venons de connaître provient en grande part, nous l'avons dit, de l'effet mécanique du recul des taux d'intérêt. Je ne peux donc manquer d'être inquiet sur l'avenir de ce mouvement de hausse si ce recul des taux devait cesser et, à plus forte raison, s'il devait s'inverser, et cela dans un contexte économique général dont l'amélioration ne pourra être que lente.

Compte tenu de ce qui précède, vous conclurez aisément que ma position concernant les différents marchés financiers est, aux niveaux actuels, faite d'une grande prudence. Mais je voudrais également insister sur le fait que, compte tenu de la mauvaise visibilité actuelle, il ne peut s'agir que d'une position à relativement court terme. A plus long terme, en effet, je reste résolument optimiste sur la capacité des pays industrialisés de surmonter la crise qu'ils traversent, serait-ce au prix de quelques sérieuses convulsions. »

SCHNEIDER RADIO-TÉLÉVISION

Au cours de sa séance du 21 mars 1975, le conseil d'administration a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1974. La comparaison avec l'exercice 1973 est résumée dans le tableau ci-dessous :

	1974	1973
	(en milliers de francs)	
Bénéfice net avant amortissements, provision pour hausse de prix et provision pour impôt sur les sociétés	9 533	22 518
— dotation aux comptes d'amortissements	1 521	1 233
— provision pour hausse de prix	3 171	—
— provision pour impôt sur les sociétés	144	4 206
Bénéfice net	4 697	17 079

La contraction du profit est le reflet de facteurs ayant défavorablement influencé la conjoncture en 1974. Alors que, sous l'effet de l'inflation, les prix de revient subissaient une augmentation importante, les prix de vente demeuraient pratiquement inchangés dans un marché très inférieur aux prévisions, surtout pendant le second semestre de l'exercice. Ce ralentissement s'est fait sentir sur le chiffre d'affaires, qui s'est élevé, au cours de l'exercice, à 387 048 milliers de francs, soit en augmentation de 5,5 % par rapport à celui de 1973.

Le conseil d'administration proposera aux actionnaires, qui seront réunis en assemblée générale ordinaire le 27 mai 1975, la distribution d'un dividende de 5 F par action, s'appliquant aux 310 562 actions constituant le capital social, soit une somme de 1 553 milliers de francs. Compte tenu de l'impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal), le revenu global par action s'élèvera à 7,50 F, identique à celui de l'exercice précédent.

DIDOT - BOTTIN

L'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice social clos le 30 septembre 1974, s'est réunie le 20 mars 1975 sous la présidence de M. Bruno Monnier, président-directeur général.

Elle a approuvé les comptes de la sociétés, qui font ressortir un bénéfice net comptable de 948 000 F contre 7 080 000F pour l'exercice précédent. Toutefois, le bénéfice net courant de l'exercice précédent, hors plus-values exceptionnelles, s'élevait à 1 754 000 F.

Cette diminution des résultats peut être expliquée notamment :

— par les fortes hausses subies, particulièrement celle du papier, qu'il n'a pas été possible de répercuter dans les prix ;

— par un alourdissement des charges financières en raison du financement de la construction du nouveau siège social ;

— par la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice précédent.

Elle a donc décidé la distribution d'un dividende de 6,50 F par action auquel s'ajoutera l'avoir fiscal de 3,25 F contre respectivement 12 F et 6 F pour l'exercice précédent.

Il sera mis en paiement à compter du 7 avril 1975.

Dans son rapport le conseil a notamment précisé qu'en contrepartie de cette diminution du dividende on pouvait voir l'avenir de la société et de sa rentabilité mieux préparé et assuré.

La sortie de la nouvelle collection des « Bottin professions » au printemps 1976 en serait un témoignage visible

La position de leader de Didot-Bottin sur ses marchés dans ses spécialités serait renforcée et son image renouvelée et modernisée.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Très forte baisse

La semaine a bien mal commencé à la Bourse de Paris. Le repli des cours, qui s'était amorcé à la veille du week-end, s'est subitement accéléré ; prenant parfois l'allure d'une véritable retraite et, fait aggravant, le volume des transactions a sensiblement augmenté.

Tous les compartiments, sans la moindre exception, ont payé leur tribut à la baisse, qui s'est élevée en moyenne à près de 4 %.

Le secteur bancaire, l'alimentation, le bâtiment, les grandes surfaces, la construction mécanique, les magasins, le matériel électrique, les divers et surtout les pétroles ont particulièrement souffert. Les grandes valeurs ont été très malmenées, et huit d'entre elles ont vu leurs cotations différées, tant l'offre était abondante (Locafrance, Michelin, Carrefour, Peugeot, Moulinex, Radiotechnique, Presses de la Cité, Sommer). Au total, l'on a dénombré près de quatre-vingts titres en recul de 2 à 6 %.

A 13 h. 15, l'indice Cappeliez accusait une perte de 20,98 points à 782,50 et plus d'un tiers des actions inscrites à la cote n'avaient pas encore été traitées. Bref, il faut remonter à la période noire de l'automne dernier pour retrouver une baisse d'une telle ampleur.

Personne ne s'attendait à une pareille hécatombe. Il est vrai qu'à force de s'étonner que le marché ne baissât pas, cela devait bien finir par arriver... la méthode Coué en quelque sorte, l'échec des négociations Kissinger ayant joué, en l'occurrence, le rôle de détonateur. Du coup, la nouvelle baisse de 1/8 % du loyer de l'argent à court terme et le contrat commercial mirifique conclu avec l'U.R.S.S. sont passés totalement inaperçus.

Comme à Londres, le marché de l'or est resté étonnamment calme. Mais pour combien de temps, s'interrogeait-on en Bourse? Une légère reprise des cours a été enregistrée, mais qui a tiré essentiellement son origine du redressement du dollar. Le lingot a regagné 95 F à 24 595 F (après 24 600 F) et le napoléon 1,10 F à 260,10 F (après 260 F).

BOURSE DE NEW YORK

Sévère repli

Les bruits de bottes qui ont résonné au Proche-Orient après l'échec de la mission Kissinger ont provoqué lundi un sévère recul des cours à Wall Street. L'indice des industrielles a perdu 20,10 points, à 743,43, enregistrant ainsi sa plus forte baisse depuis le 18 novembre dernier. Bien qu'en augmentation, le volume des transactions est resté toutefois modéré : 17,81 millions de titres ont changé de main contre 15,94 millions vendredi.

L'insuccès du secrétaire d'État américain aux affaires étrangères, le premier de toute sa carrière, n'a pas été seul à peser sur la cote. Il a servi de catalyseur à un mouvement déclenché d'autre part par la crainte d'une nouvelle et rapide détérioration de la situation au Vietnam et au Cambodge et d'un renchérissement des taux d'intérêt, enfin par des ventes bénéficiaires résultant de la hausse quasi ininterrompue des cours depuis près de quatre mois, qui s'est traduite par une avance de 208,93 points de l'indice Dow Jones.

Malgré l'apparition de signes précurseurs d'une prochaine reprise économique, les spécialistes ne tablent pas, dans la meilleure des hypothèses, sur un redressement des cours avant un mois, faisant remarquer qu'avril coïncidera avec la publication des résultats des entreprises pour le premier trimestre, résultats qui, dans l'ensemble, seront mauvais.

Sur 1 823 valeurs traitées, 1 416 ont baissé, 167 ont monté et 240 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 160,56 (— 2,42) ; services publics, 75,41 (— 1,56).

VALEURS	COURS 21/3	COURS 24/3
Alcoa	38 5/8	37 1/4
A.T.T.	48 7/8	48 1/4
Boeing	21 1/8	20 1/4
Chase Manhattan Bank	32 3/4	31 1/2
Du Pont de Nemours	96 7/8	94 3/4
Eastman Kodak	92 1/4	88 5/8
Exxon	73	71 ...
Ford	37 3/4	36 3/4
General Electric	46 1/2	44 5/8
General Foods	24 5/8	23 3/4
General Motors	43 ...	41 7/8
Goodyear	16 7/8	16 3/4
I.B.M.	209 1/8	204 5/8
I.T.T.	21 1/4	20 3/8
Kennecott	36 1/4	35 ...
Mobil Oil	40 1/2	40 1/4
Pfizer	35 ...	33 1/2
Schlumberger	104 3/8	103 ...
Texaco	24 3/4	24
U.A.L. Inc.	20 ...	19 1/2
Union Carbide	55 ...	54 ...
U.S. Steel	57 3/8	55 7/8
Westinghouse	14 5/8	14 3/8
Xerox	73 1/4	72 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	21 mars	24 mars
Valeurs françaises	127,2	122
Valeurs étrangères	122,7	120,1
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	73,1	71,1

LONDRES

Après sa forte baisse, le marché esquisse un timide mouvement de reprise, mardi, à l'ouverture. Les industrielles et les pétroles regagnent de 1 à 2 pence. Fermeté de Rolls Royce. Avance des mines d'or, mais nouveau tassement des fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 176 50 contre 177 ..

VALEURS	CLOTURE 24/3	COURS 25/3
War Loan 3 1/2 %	27 3/8	27 3/4
Beechams	196 ...	153 1/2
British Petroleum	330 ...	332 1/2
Shell	215 ...	215 ...
Vickers	112 ...	113 ...
Imperial Chemical	212 ...	212 ...
Courtaulds	93 ...	93 ...
De Beers	225 ...	224 1/2
* Western Holdings	38 3/4	39 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	123 ..	124 ...
* West Driefontein	48 1/2	48 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	... [illegible]
Effets privés	....	8 5/8 %
Moyen terme	.	8 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIETES

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — Bénéfice net consolidé : 30,6 millions de francs, après prélèvement exceptionnel de 18 %, contre 22 millions de francs (+ 40 %), soit 43,8 F par action. Dividende global : 18,75 F contre 15,75 F (+ 33,9 %, compte tenu de l'attribution gratuite de 1 pour 8).

CHIERS. — Bénéfice net pour 1974 : 30,1 millions de francs contre 20,08 millions de francs, après 180 millions d'amortissements et de prévisions, contre 83 millions de francs. Dividende global : 26,50 F contre 23,70 F.

BOURSE DE PARIS — 24 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	0 38 90	1 438
5 %	.	0 712
5 % 1920-1980	136 50	0 712
3 % amort. 45-54	68 20	1 948
4 1/4 % 1963	180 10	3 598
4 1/4-4 3/4% 63	87 .	2 277
Emp. N. Eq. 5% 65	98 70	2 426
Emp. N. Eq.6%66	97 20	2 877
Emp. N. Eq.6%67	92 60	4 882
Emp. 7 % 1973	115 80	1 384
E.D.F. 6 1/2 1950	..	5 583
— 5 % 1960	99 20	0 587

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	...	351 ..
— parts 1959	358 50	359 ..
Ch. France 3 %	123 .	124 .
Abeille-I.G.A.R.D.	...	380
Abeille (Vie)	282	210 ..
A.G.P.	337	335 .
Concorde	217	225 .
Epargne France	...	360 .
Fonc. T.I.A.R.D.	88 .	82 ..
Foncière (Vie)	277	280 .
France (I.A.R.D.)	305	385

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	418	410
Préservatrice S.A.	329	325 50
Prévoyance	1850	1850
Protectrice A.I.R.	230	230
Alsacien. Banque	322	322 .
(Li) Bque Dupont.	...	235
Banque Hervet.	254	252
Banque Indochine	203 70	203
Sté B. et Partic.	418	430 .
Banque Worms	160	180 .
C.F.E.C.	...	580
C.G.I.B.	77 ..	78 ..
Codetel	115 ..	115
Cofica	..	
C.A.M.E.	.	o 6 50
Créd. gén. indust.	128	128 .
(M) Crédit Mod.	77 .	78 .
Financière Sofal	187 .	186
Finextel	112 10	112 70
Fr. Cr. et B. (Cie)	75 20	75 .
France-Bail	206	213
Hydro-Energie	47 70	47 ..
Immobanque	151	145 ..
Immofice	120	120 .
Interbail	136 20	135
Locafinancière	123 30	123 80
Lyon-Alemand	127 50	129 50
Soc. Mars. Crédit	285	265

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	226	220
SLIMINCO	142 80	144
Sté Cent. Banque	70 50	70 50
SOFICOMI	139	140 ..
Sovabail	148 50	148 50
OCIP-Bail	113 20	113 20
Unibail	129	129
Un. Ind. Crédit	158	152 .
Fonc. Chât.-d'Eau	566	557 .
(M) S.O.F.I.P.	128	128 .
Fonc. Lyonnaise	662	652
Immob. Marseille	c936	897 .
Louvre	d225	232
Midi	498	478
Rente foncière	585	576 .
S.I.L.I.C.	268	266
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	248	247
Cogifi	110 .	110
Foncina	105 ..	o105
Gr. Fin. Constr.	108 10	108 80
Immobail	..	103 50
Immoinvest	80 80	81 80
Cie Lyon Imm.	83	90 20
Sagimo	105	105 50
UFIMEG	80	81 ..
U.G.I.M.O.	187	186 10
Union Habit.	128	128 .

[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540 ..	4,50 % 1973	544 ..	548 ..	550 .	545 ..
1110	C.N.E. 3 %	1084 80	1093 ..	1089 .	1085 ..
[illegible]					

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

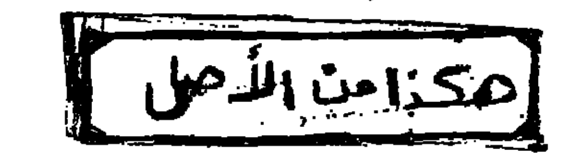
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

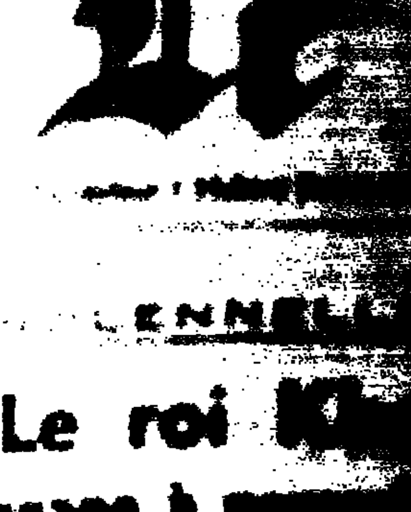
MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 203	4 218	4 20
Canada ($ can. 1)	4 203	4 217	4 20
Allemagne (100 DM)	181 225	180 800	180 25
Belgique (100 fr.)	12 240	12 223	11 95
Danemark (100 krd.)	77 270	77 570	77
Espagne (100 pes.)	7 544	7 565	7 43
Grande-Bretagne (£ 1)	10 185	10 196	10 25
Italie (100 lires)	0 663	0 670	0 67
Norvège (100 krn.)	85 770	86 100	85 75
Pays-Bas (100 fl.)	177 400	177 200	176 25
Portugal (100 esc.)	17 460	17 420	16 50
Suède (100 krs.)	107 150	107 550	106 50
Suisse (100 fr.)	168 500	168 100	169 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 3
Or fin (kilo en barre)	24435	24600
Or fin (kilo en lingot)	24500	24595
Pièce française (20 fr.)	259	260 10
Pièce française (10 fr.)	174	174
Pièce suisse (20 fr.)	250	250
Union latine (20 fr.)	231 20	231 40
Souverain	240	241 40
Pièce de 20 dollars	1100 40	1104 80
Pièce de 10 dollars	569	582
Pièce de 5 dollars	418	411 80
Pièce de 50 pesos	980 50	991 50
Pièce de 10 florins	224 .	224 90



Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

L'enlèvement de l'ambassadeur de France à Mogadiscio

Un message de M. Giscard d'Estaing à M. Siad Barre

M. Omar Arteh Ghalib, ministre somalien des affaires étrangères, qui se trouve au Caire, aurait, selon l'A.F.P., demandé lundi soir 24 mars au gouvernement français d'accepter les conditions des ravisseurs de M. Jean Gueury, ambassadeur de France à Mogadiscio, enlevé dimanche dans cette ville par des partisans de l'indépendance de Djibouti.

M. Ghalib aurait notamment demandé que les deux détenus dont le Front de libération de la côte française de Somalie réclame l'élargissement soient relâchés (*le Monde* du 25 mars). Les ravisseurs exigent également un avion pour se rendre à Aden, et *100 000* dollars en lingots d'or.

« *La Somalie*, a déclaré le ministre somalien, *apprécie l'attitude de la France vis-à-vis de la cause arabe. C'est pourquoi nous demandons à la France d'accepter le principe de l'indépendance de la Côtes des Somalies.* » (Territoire français des Afars et des Issas.)

Selon le quotidien *Al Ahram*, la France a demandé la médiation de l'Egypte. M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, est entré aussitôt en contact avec M. Ghalib. D'autre part, M. Jean Desparmet, ancien ambassadeur de France en Somalie, est arrivé mardi matin à Mogadiscio, porteur d'un message de M. Giscard d'Estaing rappelant la responsabilité du gouvernement somalien dans la protection des diplomates.

L'ultimatum devait expirer mardi à 17 heures. A Alger, M. Mohamed Fara, représentant du Front de libération, a déclaré lundi que M. Jean Gueury serait « liquidé » s'il n'était pas fait droit aux demandes de l'organisation ou si le gouvernement somalien tentait d'user de la force. Dans la maison où il était toujours détenu, mardi en fin de matinée, M. Gueury a reçu la visite de l'ambassadeur d'Italie à Mogadiscio, qui sert d'intermédiaire, et a pu converser avec sa femme au téléphone.

A Paris, les quatre avocats des deux détenus djiboutiens dont la libération est exigée, ont annoncé, lundi soir, qu'ils déposeraient mardi une requête auprès du président de la République française, lui demandant d'agir dans ce sens. Ils dénoncent des conditions de détention « *particulièrement indignes de notre pays* » et soulignent « *le caractère anachronique d'une justice coloniale* ».

Dans les milieux français de Djibouti, on estime que l'enlèvement de l'ambassadeur pourrait être lié aux élections partielles qui se sont déroulées, dimanche 23 mars, dans la deuxième section du chef-lieu du territoire. Bien qu'une consigne d'abstention ait été donnée par la Ligue populaire pour l'indépendance, qui regroupe deux formations d'opposition, la participation a, selon les résultats officiels, été de l'ordre de 90 %, pourcentage plus élevé que celui observé lors des consultations précédentes. Ce vote, selon les milieux autorisés français de Djibouti, a vivement déplu au Front de libération de la côte française des Somalies, dont font partie les ravisseurs de M. Gueury.

Le Front, dont le secrétaire général est M. Adan Roble Awale, semble avoir été créé en 1966, peu avant le référendum qui confirma le rattachement du Territoire à la France. Dès le début, il se déclara partisan de l'accession à l'indépendance du T.F.A.I. « *par la violence* ». En 1970, l'attentat du bar Le Palmier en zinc, qui entraîna la condamnation de M. Kaireh, l'un des deux détenus dont la libération est aujourd'hui demandée, fut revendiquée par le Front. Celui-ci a son siège à Mogadiscio.

Un autre groupe partisan de l'action violente, le Mouvement de libération de Djibouti, est plus mal connu. Créé également en 1966, il avait son siège en Ethiopie. Les deux mouvements sont reconnus par l'OUA (Organisation de l'unité africaine), et, depuis novembre dernier, sont admis comme observateurs à l'UNESCO.

Un communiqué du gouvernement français

« *Le gouvernement français a rappelé au gouvernement somalien qu'il est responsable de la sécurité des diplomates qui sont accrédités auprès de lui* », précise un communiqué remis à la presse lundi matin par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, qui assure l'intérim du premier ministre.

« *L'attentat commis sur la personne de M. Gueury*, poursuit le communiqué, *engage donc sans réserve l'autorité du gouvernement somalien. Le gouvernement français compte que rien ne sera épargné par le gouvernement somalien pour obtenir la libération rapide de notre ambassadeur dans des conditions assurant pleinement sa sécurité.* »

Le communqiué fait savoir que « *le chargé d'affaires de la République de Somalie a été convoqué au ministère des affaires étrangères* ». Au cours de l'entretien, une note lui a été remise « *dans laquelle le gouvernement français fait part de sa stupéfaction en apprenant que M. Jean Gueury avait été enlevé en plein jour et devant de nombreux témoins, en plein centre de Mogadiscio* ».

Pour avoir expulsé des stagiaires militaires

SEPT INTERNES D'UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE SONT SUSPENDUS PAR DÉCISION PRÉFECTORALE

Le préfet des pays de Loire a suspendu de leurs fonctions sept internes en psychiatrie de l'hôpital psychiatrique du Pont-Piétain, à Blain (Loire-Atlantique), à la suite des incidents qui ont eu lieu dans cet établissement le mercredi 19 mars.

Quatre élèves-officiers de l'école de Saint-Cyr-Cœtquidan, arrivés le samedi précédent dans l'établissement pour y effectuer — avec l'accord de l'administration — un stage de dix jours, avaient été expulsés par le personnel, qui n'admettait pas « *l'ingérence d'éléments étrangers à la fonction hospitalière* ». Selon des syndicats, ces quatre élèves-officiers avaient accès aux dossiers des malades, et ils ont pu assister à des consultations, ce qui est en violation du secret médical.

Depuis deux ou trois ans, des élèves-officiers de Saint-Cyr font des stages de courte durée dans les administrations, les entreprises privées ou les organisations professionnelles, après un accord conclu entre l'école militaire et les directions respectives des organismes acceptant le stage. Après audition des intéressés, la commission administrative qui a enquêté à Pont-Piétain a estimé que les infirmiers et les internes de l'hôpital avaient mis en cause gravement l'autorité responsable du stage des saint-cyriens en expulsant sans ordre supérieur, les jeunes « cyrards ».

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1975 a été tiré à 547 263 exemplaires.

LE SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL SERA « UNE RÉUNION DE CARACTÈRE POLITIQUE ».

Le « séminaire de réflexion » qui réunira à Rambouillet, du 4 au 6 avril, les membres du gouvernement, doit être, indique-t-on à l'Elysée, « *une réunion de caractère politique et non de caractère bureaucratique* ». Il ne s'agira pas, précise-t-on, de mettre au point tel ou tel texte, mais de permettre à chacun de s'exprimer sur « *la situation actuelle de la France, ce qu'il y a lieu de faire et la façon de le faire* ».

Pour Pierre Charpy, dans *la Lettre de la nation : « Cet ordre du jour invite à l'ironie facile. Si ces sujets de réflexion n'occupent pas en permanence le gouvernement, à quoi pense-t-il ? (...) On peut dire aussi : pourquoi tout ce cinéma ? Le gouvernement n'a qu'une bataille à gagner, celle du chômage et de l'inflation. S'il la gagne, il fait ce qu'il veut. S'il la perd, il ne lui sera tenu aucun compte du reste. Aussi brutal soit-il, ce raisonnement n'est pas faux. Mais il appelle une réserve de taille : une réponse économique est-elle vraiment suffisante à la France d'aujourd'hui ? »*

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Neuf ouvriers sont tués lors de l'effondrement d'un échafaudage

Neuf ouvriers ont été tués dans l'après-midi du lundi 24 mars après l'effondrement d'un échafaudage, près du col du Perthus (Pyrénées-Orientales).

MM. François Hostaille, Jean Vial, Amhed Geoiel, Joseph Senac, André Costa, René Bonnet, Pierre Alcaraz, Michel Brihayn et Alain Sirben travaillaient à la construction d'un pont destiné à soutenir la future autoroute B 9, qui reliera la France et l'Espagne.

Les victimes se trouvaient en compagnie de quatre autres ouvriers sur une plate-forme suspendue à une cinquantaine de mètres au-dessus d'un ravin et accrochée à la pile du pont de Pox. Cette plate-forme a-t-elle été, comme on le pense sur le chantier, déséquilibrée par la flèche d'une grue ? Dix hommes furent précipités dans le ravin alors que trois autres réussissaient à s'agripper aux filins. Aux neuf morts qui ont été transportés à Perpignan, où a été dressée une chapelle ardente, il faut ajouter un blessé grave, M. Gemil Brihayn, Alain Sirben, et Gemil Cheldi Ben Mohamed.

Deux morts à Lyon et à Merlebach

D'autres accidents du travail se sont produits lundi 24 mars ; d'une part, à Lyon, sur le chantier du métro, une grue s'est abattue dans une tranchée, écrasant deux ouvriers. L'un d'eux, M. Ben Souf, a été tué, et l'autre, M. Gérard Pomme, très grièvement blessé.

D'autre part, à Merlebach (Moselle), l'éboulement d'une masse de charbon, dans un puits des Houillères du bassin de Lorraine a provoqué la mort d'un piqueur de nationalité allemande, M. Alfred Jodexnis. Cela porte à quatre le nombre d'ouvriers morts dans ce puits depuis le début de l'année.

Enfin, à Marseille, un docker a été grièvement brûlé par l'explosion d'un fût de poudre. Ce fût, en cours de chargement, était tombé d'une hauteur de 3 mètres et avait explosé. Les dockers ont immédiatement arrêté le travail en signe de protestation.

DÉCÈS DE M. MARCEL GAUJARD MAIRE DE CHARTRES

M. Marcel Gaujard, maire de Chartres, est mort subitement lundi soir 24 mars à son domicile. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[Né le 25 octobre 1895 à Cornainville (Eure-et-Loir), Marcel Gaujard était devenu maire de Chartres en décembre 1966, à la suite de la démission de M. Joseph Pichard (M.R.P.) pour raison de santé. Il était premier adjoint depuis 1959.

Directeur d'école honoraire, président de l'Association départementale des maires de France, Marcel Gaujard avait déjà siégé au conseil général d'Eure-et-Loir de 1967 à 1973 et était le doyen du conseil régional du Centre.

La liste qu'il avait conduite au succès aux élections municipales de mars 1971 regroupe des membres de l'U.D.R., des républicains indépendants, des centristes, des radicaux et d'anciens membres de la S.F.I.O.]

ET DE M. HUTIN-DESGRÉES fondateur du quotidien « Ouest-France »

M. Paul Hutin-Desgrées, fondateur et directeur général honoraire du quotidien « Ouest-France », est décédé, dans la nuit du 24 au 25 mars, en sa résidence du Plessis-au-Rheu (Ille-et-Vilaine). Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

[Né le 21 octobre 1888, à Bovée (Meuse), Paul Hutin-Desgrées, après des études à l'Ecole libre des sciences politiques, entre dans le journalisme. Directeur de *l'Echo de l'Est* (1930), secrétaire général d'*Ouest-Eclair* avant guerre, il fonde *Ouest-France* à la libération. Ce journal, dont il sera le directeur général, deviendra le plus fort tirage des quotidiens régionaux.

Député du Morbihan (M.R.P.) de 1946 à 1955, M. Paul Hutin-Desgrées est à l'origine de la proposition de loi, adoptée en 1950, la « loi d'exil », qui bannissait les membres des familles ayant régné en France. En 1965, il est nommé directeur honoraire d'*Ouest-France*.

Il était commandeur de la Légion d'honneur.]

LE REDRESSEMENT DU DOLLAR SE POURSUIT : 4,225 F

Le dollar a poursuivi, mardi matin 25 mars, le redressement amorcé la veille sur les marchés des changes ; il atteignait, à Paris, 4,225 F (contre 4,285) ; à Francfort, 2,34 DM (contre 2,333), et, à Zurich, 2,52 francs suisses (contre 2,50 1/2). C'est la première fois depuis la mi-février que le dollar repasse la barre des 2,50 francs suisses sur le marché helvétique, où le franc français s'affaiblit lentement après sa flambée des dernières semaines.

La remontée de la monnaie américaine s'effectue en dépit de l'échec de la mission Kissinger et des événement en Asie du Sud-Est. De son côté, l'or est resté insensible aux événements, le cours du métal jaune baissant même légèrement sur le marché de Londres, à 176,5 dollars.

● *L'équipe de France de football* qui doit rencontrer celle de Hongrie le 26 mars au Parc des Princes aura la composition suivante : Charrier (Marseille) ; Lopez (Saint-Etienne), Zwunka (Marseille), Trésor (Marseille), Bracci (Marseille) ; Huck (Nice), Michel (Nantes), Guillou (Angers) ; Triantafilos (St-Etienne), H. Revelli (Saint-Etienne), Bereta (Marseille).

